BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
Lv
C
25
NAPOLI

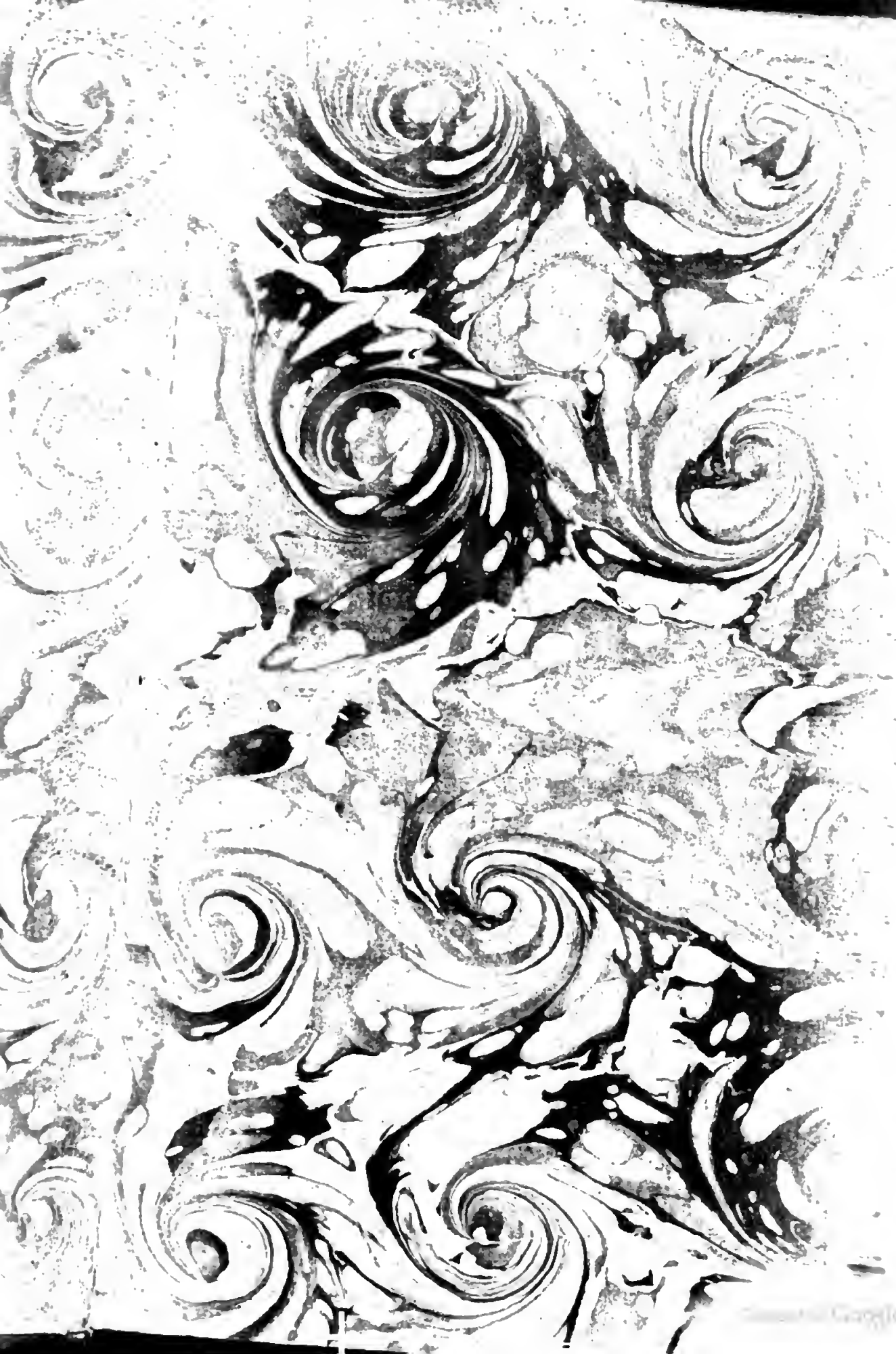

L. 99. 80.

LV. C. 25.

HISTOIRE

des dernieres Révolutions

D'ANGLETERRE.

Digitized by Google

HISTOIRE D'ANGLETERRE,

Intitulée,

L'HISTOIRE DE SON TEMS.

PAR LE DOCTEUR BURNET,
Évêque de Salisbury.

TOME QUATRIÉME,

CONTENANT

LE RÉGNE DU ROI JACQUES II,

depuis 1685, jusqu'à 1689.

TRADUIT DE L'ANGLOIS.

SECONDE ÉDITION, CORRIGÉE.

A LA HAYE,
CHEZ JEAN NEAULME.
M. DCCXXVII.

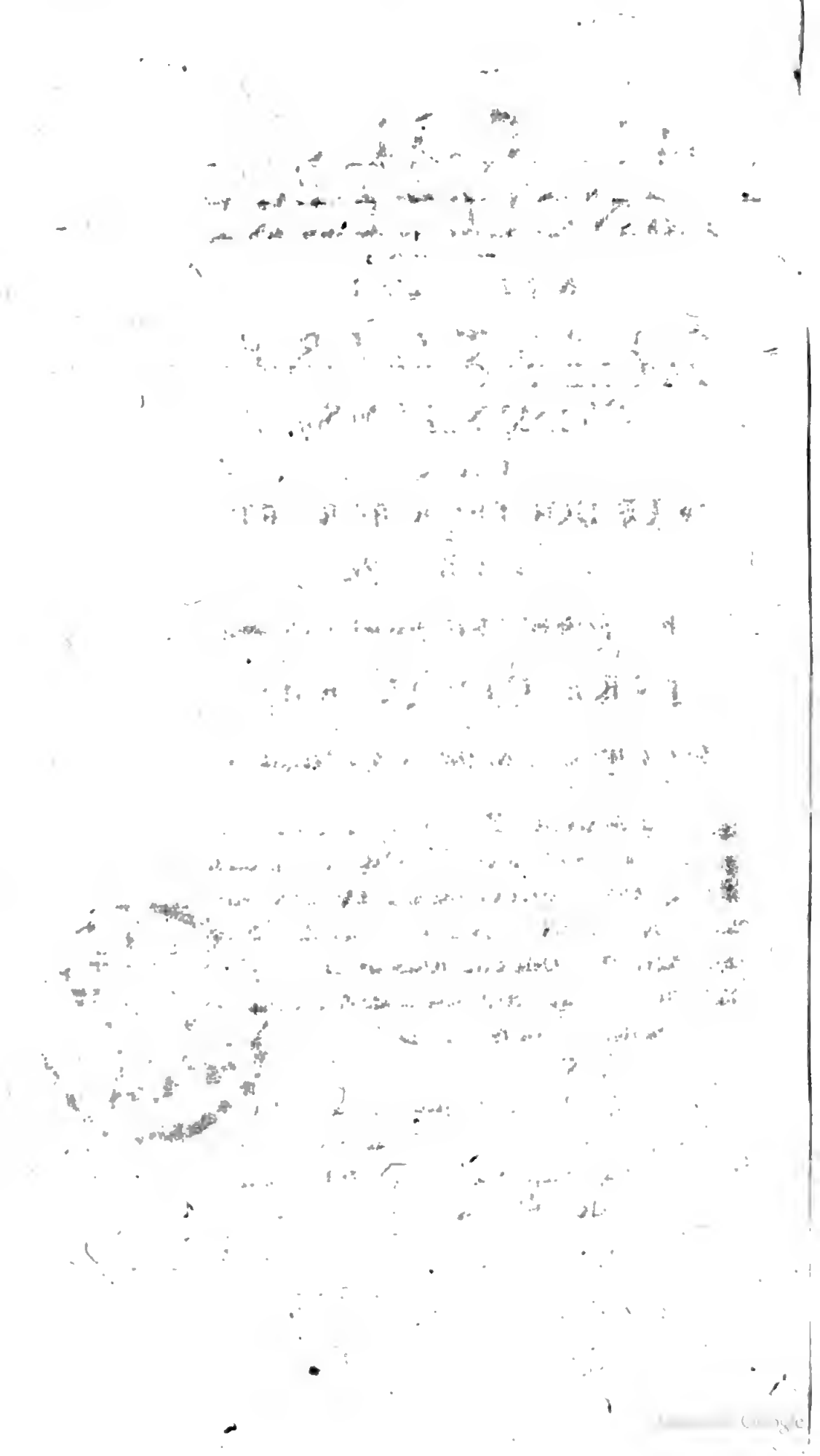

Jacques. II.

HISTOIRE D'ANGLETERRE

INTITULE'E,

L'HISTOIRE DE SON TEMS,

PAR

MR LE DOCTEUR BURNET,

Evêque de Salisbury.

LIVRE CINQUIÉME,

Qui contient le Régne du Roi Jacques II.

LE nouveau Régne dont je vais décrire l'Hiſtoire, eut de l'éclat dans les commencemens; mais il devint bien-tôt un des plus obſcurs & des plus malheureux, dont elle nous ait conſervé le ſouvenir. Tout ſembloit d'abord conſpirer à donner au Roi Jacques un ſuccès funeſte pour le Royaume. Heureuſement il en ſçut ſi peu profiter que la malhabileté l'emporta encore ſur l'ardeur qu'il avoit de nous rendre eſclaves. Tout finit par une cataſtrophe des plus memorables, dont le

1685. Ce Regne a un beau commencement, mais il s'obſcurcit à meſure qu'il avance.

1685. monde ait jamais été témoin. Un Roi poſſeſſeur de tréſors immenſes, ſoutenu par de grandes Armées, par des forces navales redoutables, & par de nombreuſes Alliances, tombe tout à coup. On ne fait pour ainſi dire que toucher à ce coloſſe de puiſſance, & il ſe renverſe, à ne pouvoir plus être relevé. Le Monarque, au moment que tout paroit devoir plier ſous ſes volontés, abdique, & perd le fruit de pluſieurs années, en un ſeul jour, parce qu'il manque également de capacité & de courage. Une réſolution ſi ſubite & ſi extraordinaire mérite d'être bien développée. J'en donnerai une connoiſſance auſſi exacte qu'il me ſera poſſible. J'ai été hors d'Angleterre, pendant ce regne preſque tout entiér. Ainſi pluſieurs anecdotes, dont le ſouvenir n'auroit peut-être pas été indigne d'être conſervé à nos deſcendans, pourront m'être échapées. Cependant comme les ſources des bonnes lumieres n'ont point ceſſé de m'être ouvertes, pendant mon abſence, j'oſe me répondre que je n'aurai rien omis de fort conſidérable. En faiſant l'Hiſtoire de ce nouveau régne, je m'obſerverai avec un ſoin encore plus grand que par le paſſé; dans l'appréhenſion que les mauvais traitemens perſonnels que j'ai eu à ſouffrir, ne m'arrachent quelque trait d'aigreur, & ne me portent à exagérer. Loin même

même d'aggraver les fautes d'un Prince malheureux, ſes deſaſtres m'engageront au contraire à le plaindre, plûtôt que d'inſulter à ſon infortune. Je me laiſſerai de plus toucher à la reconnoiſſance de la faveur dont il m'a comblé un tems, & d'obligations inſignes dont la mémoire ne s'effacera jamais de mon eſprit. Ce n'eſt pas que je penſe aucunement à manquer à mon devoir, ni à cacher aucune de ſes vuës mauvaiſes & de ſes fautes. Mais en les étalant au grand jour, je le déchargerai de la meilleure partie de la haîne qu'elles meritent. On verra qu'il faut principalement les imputer à ſa Religion, à ſes Prêtres, & enfin à l'artificieuſe Italienne qu'il avoit épouſée. Elle avoit mis en œuvre toutes ſes ruſes juſques ici pour devenir l'idole du Peuple; elle crut que le tems étoit venu de lever le maſque, & de ſe montrer à découvert. 1685.

Pendant que Jacques II. fut ſous la Diſcipline paternelle, on prit très-peu de ſoin de lui. Le Parlement s'étant ſaiſi de ſa perſonne, chargea de ſon éducation le Comte de *Northumberland*, qui eut les derniers égards pour l'héritier préſomptif. C'eſt un temoignage que le Roi Jacques lui même a rendu plus d'une fois à ce Seigneur, en me parlant. Charles I. écrivit au Prince ſon fils une Lettre en chiffre, par les mains du

La maniere dont Jacques II. fut élevé.

1685. Duc d'*Hamilton*, pour l'engager à ſe tirer de la tutelle du Parlement. *Si vous eſtimez la Bénédiction d'un Pere qui vous aime*, diſoit Charles, *faites ce que je vous recommande.* Le Colonel *Bamfield* l'avoit deja mis en liberté, avant que le Duc d'*Hamilton* lui eut remis la Lettre du Roi ſon Pere. Je la trouvai parmi les papiers de ce Duc, & je la donnai au Duc d'*York* en 1674. S. A. me dit qu'il croyoit encore avoir la clef quelque part & qu'il eſſayeroit de la déchiffrer. Je crois néanmoins qu'il ne l'a jamais fait. Je lui dis que, comme la Lettre avoit été écrite incontinent après ſon évaſion, je ne doutois pas qu'elle ne contînt un Ordre à S. A. de ſe rendre auprès de la Reine, & de lui obéir en tout, à la Religion près. Charles redevenu Maître de ſon Fils, lui donna pour gouverneur *Jean Berkeley*, enſuite Lord de ce nom. Le choix auroit été des plus impardonnables, ſans la diſette extrême de gens, à qui confier un ſi grand dépôt avec quelque eſpece de ſureté. *Berkeley* étoit un eſprit hardi, inſolent & follement amoureux du Papiſme & du pouvoir arbitraire. La Reine s'attacha tellement au jeune fugitif, qu'on remarqua bien-tôt qu'il l'emportoit dans les bonnes graces de cette Princeſſe ſur ſes deux freres. Elle avoit un empreſſement ſi vif à faire des converſions, dans la penſée que

pro-

procurer le salut d'une ame couvre une multitude de péchez, qu'il ne faut pas douter qu'elle n'ait mis alors tout son talent en usage, pour attirer ce Fils bien-aimé à sa Religion. Cependant lui-même m'a dit qu'il tint bon contre toutes les attaques de sa Mere. 1685.

Le Duc d'*Yorck* fit en France quelques Campagnes, sous Mr de *Turenne*; qui prit un soin particulier de l'instruire dans le métier de la Guerre, & ce Duc profita beaucoup sous la conduite d'un homme, qui étoit, sans contredit, le plus grand Capitaine de son siécle. Charmé de l'application & de la belle ardeur de son Éléve, le Maréchal ne pouvoit se lasser d'en faire des éloges. Il disoit tout haut qu'il seroit infailliblement un jour le plus grand Prince, & le Général le plus consommé de son tems. Ces grandes loüanges, prodiguées de si bon endroit, lui firent bien-tôt une réputation qui éclipsa celle de son Frere. Mais Jacques ne tarda pas à s'énerver le courage par la débauche outrée. Sur la fin de ses jours, il étoit si different de ce qu'on avoit dit de lui dans sa jeunesse, qu'il falloit ou qu'on l'eût alors excessivement flatté; ou que les voluptez & les affaires eussent opéré en lui une étrange métamorphose. Il fait ses premieres armes sous Mr de Turenne.

Dans les Païs étrangers, il parut se conduire par les maximes de sa mere. On l'y

1685. vit toûjours à la tête d'un Parti formé contre le Lord *Clarendon*. On crut même que Jacques ne fit l'amour dans les commencemens à la fille de ce Lord, que dans la vuë de deshonorer la Famille, & qu'il n'y avoit eu que l'habileté de la Dame, qui avoit ſçu faire ſervir cette vuë maligne à ſon élevation.

Il exerce la Charge de grand Amiral.

Après le rétabliſſement de ſon Frere, il étudia la marine avec ſoin & s'y perfectionna beaucoup. La flotte étoit ſi parfaitement à lui, que, même après s'être défait de la Charge d'Amiral, il y conſerva un grand aſcendant. Il en eut un extraordinaire dans le Cabinet, les trois dernieres années de la vie du Roi Charles; & il ſembloit que ce Prince lui eût remis les Rênes de ſes trois Royaumes entre les mains. Le retour ineſpéré du Duc de Monmouth en faveur, lui donna de cruelles allarmes, & lui fit craindre que ſon Frere ne changeat à ſon égard. La mort de Charles le délivra de cette frayeur.

Il eſt proclamé Roi.

Ce Prince n'eut pas plûtôt fermé les yeux, que toute la Cour s'empreſſa d'environner le nouveau Maître. Les Ordres furent donnez incontinent, pour le faire proclamer Roi. La ſolemnité n'eut pas beaucoup dequoi lui plaire. Il y eut peu de larmes verſées pour le Prince qui n'étoit plus, & peu de cris de joye pouſſez, pour l'avénement

à

à la Couronne de ſon Succeſſeur. Un morne ſilence ſe répandit dans les ruës, après la cérémonie, ſans aucun deſordre néanmoins. Les Conſeillers privez retomberent au Palais de *Whitehall*, où Jacques leur fit une courte harangue, qu'il avoit beaucoup étudiée, & dont on avoit toute raiſon de croire qu'il étoit fort ſatisfait, parce qu'il la repeta au Parlement, & que ſouvent il en citoit des traits à ceux qui vouloient l'entendre. 1685.

Il commençoit par ſe plaindre des impreſſions ſiniſtres qu'on avoit priſes de ſa perſonne. A une déclaration nette de la réſolution ferme où il étoit de ſoutenir ſon autorité dans toute ſon étenduë, il joignoit une promeſſe de ne point toucher aux biens de ſes ſujets, & de ne point entreprendre ſur leur Liberté. Il finiſſoit par exprimer ſon eſtime pour l'Egliſe Anglicane; & par dire qu'il maintiendroit toutes choſes, tant dans l'Egliſe que dans l'Etat, ſur le pied où il les trouvoit établies par les Loix. Sa premiere harangue.

Sa harangue fut bien-tôt renduë publique, & plut beaucoup à ceux qui crurent qu'il avoit ſincérement intention de bien gouverner. Ceux qui étoient d'un autre ſentiment n'oſerent s'en ouvrir à perſonne. Toutes les Chaires retentiſſoient des éloges de la nouvelle harangue; ſur laquelle il y avoit mille fois plus de fond à faire, diſoit- Elle fut bien reçuë.

1685. on, que ſur toutes les Loix du monde. La phraſe à la mode étoit, nous avons la parole d'un Roi incapable de violer jamais la ſienne.

On lui préſente des adreſſes.

Toutes les Villes d'Angleterre lui préſenterent l'une après l'autre des Adreſſes, où la flatterie s'épuiſoit en panégyriques du feu Roi. Les aſſurances de fidélité qu'on y donnoit au Roi Jacques, montroient aſſez que tous les ombrages, qu'on avoit conçus à ſon ſujet, étoient diſſipez. L'Univerſité d'Oxford en particulier promettoit de lui *obéir en tout, ſans reſtriction*. La parole du Roi paroiſſoit un ſi bon garant de tout ce qui pouvoit être ſouhaité, qu'on trouvoit de l'impoliteſſe à lui parler en face, comme on faiſoit de tems en tems de *La Religion établie par les Loix*. C'étoit, diſoit-on, faire entendre à un Prince, dont la parole encore une fois valoit tout, qu'il étoit dans une obligation indiſpenſable de maintenir la Religion Proteſtante. D'Autres s'exprimoient avec plus de ſçavoir vivre, & ne déplaiſoient pas. Le Clergé de la Capitale ne fut pas de leur nombre. Nous oſons eſpérer, diſoit-il, que Votre Majeſté, *conſervera inviolablement dans tous ſes droits la Religion Proteſtante, qui nous eſt plus chére que nos vies*. Un ſi loüable exemple fut ſuivi par pluſieurs corps conſidérables, qui parlerent le même langage. Ce ſtile fut jugé

gé menaçant ; & la Cour reſerva, pour le tems de la vengeance, ceux qui avoient eu l'audace de s'en ſervir. 1685.

Toutes les Perſonnes en place perdoient naturellement leurs emplois, par la mort du Roi Charles. Jacques les leur rendit ; & il prit ſeulement les Officiers qui avoient compoſé ſa Maiſon, pendant qu'il étoit Duc d'*Yorck*. Le Marquis de *Hallifax* avoit lieu de ſe croire dans ſa diſgrace. Ce Seigneur fit dans une audience ſecrette l'apologie de ſa conduite paſſée. Le Roi détourna le diſcours ; après avoir dit qu'il lui pardonnoit tout, excepté la maniere dont il s'étoit comporté dans l'affaire de l'Excluſion. Il ajoûta qu'il n'attendroit rien de lui, au préjudice des Loix. Enfin il lui annonça la grandeur future du Comte de *Rocheſter*, en lui diſant qu'il étoit réſolu de récompenſer un Seigneur qui avoit ſouffert, pour l'avoir bien ſervi. Le lendemain, Jacques lui donna la Charge de Lord Tréſorier.

Il donne la Charge de Tréſorier au Comte de Rocheſter.

Le Comte de *Clarendon* ſon Frere fut créé Lord du ſceau privé, & le Marquis de *Hallifax* Preſident du Conſeil. Les Comtes de *Sunderland* & de *Godolphin* étoient régardez comme gens perdus à la Cour. Mais le premier ſçut gagner ſi parfaitement la confiance de la Reine, que contre l'attente de tout le monde, il fut non-ſeule-

A v ment

1685. ment continué dans ſes emplois, mais encore admis à un haut dégré de faveur.

Le Comte de Sunderland qui étoit fort diſgracié, remonte à un haut dégré de faveur.

On fit enviſager le Comte de *Rocheſter* à la Reine, comme un Seigneur qui feroit tout ce que voudroient les Princeſſes d'Angleterre, & qui ſe tiendroit inſéparablement uni au parti de l'Egliſe. Elle comprit la neceſſité d'avoir un homme à ſa dévotion dans un haut poſte; & elle ne pouvoit bien compter que ſur le Comte de *Sunderland*. Le nouveau Tréſorier prit à ſon entrée en Charge des airs ſi hautains & ſi emportez, que toute la Cour ſe mit du côté de *Sunderland*, qu'elle regarda comme un rival capable de les rabattre & de l'humilier. Le Lord *Godolphin* eut une des premieres places chez la Reine.

Taxes de la Doüane lévées ſans l'aveu des loix.

Le Parlement avoit accordé au feu Roi les droits de la Doüane pour ſa vie ſeulement. Jacques avant que de donner la baguette blanche au Comte de *Rocheſter*, engagea néanmoins le Lord *Godolphin*, & les autres Seigneurs de la Tréſorerie à continuer la levée de ces impôts au profit de la Couronne. On ſçait les grandes broüilleries qu'excita du tems de Charles I. une entrepriſe pareille, & quelles en furent les funeſtes ſuites. La bonne voye étoit de prendre ſimplement les obligations des Particuliers, qui les auroient acquittées à la rentrée du Parlement; & de l'engager à renouveller

nouveller la ceſſion faite au Roi Charles. 1685.
Le Roi Jacques voulut commencer par un acte de pleine autorité, & déclara que, ſans attendre la permiſſion du Parlement, il vouloit qu'on portât, comme de coûtume au Tréſor Royal, les droits accordez à ſon Frere. Cette conduite avoit tout l'air d'une infraction de la promeſſe qu'il venoit de faire dans ſa harangue, de ne point attenter aux libertez, & de ne point toucher aux biens de ſes ſujets. On allégua pour excuſe d'un procédé ſi Deſpotique, que, ſi on laiſſoit entrer les marchandiſes dans le Royaume, pendant un long eſpace de tems, ſur des billets, la trop grande quantité les feroit diminuer de prix, & cauſeroit de la perte à la Douane. On répondit que l'argent comptant ſe retrouveroit, lorſque le Parlement ſeroit aſſemblé, & que, pour ſe faire payer, on pourroit alors, s'il étoit néceſſaire, avoir recours aux voyes de la Juſtice. Pluſieurs Marchands furent ſollicitez de refuſer la payement des droits, & de tenter l'évenement d'un Procès à ce ſujet; mais aucun n'oſa en courir les riſques. Le premier qui auroit eu de la hardieſſe, ne pouvoit manquer d'être accablé par la Cour; & nul ne fût aſſez intrépide pour ſe joüer à elle. Le Comte de *Rocheſter* promit au Roi tout ce qu'il ſouhaitoit, avant que d'être inſtalé dans ſon nouvel emploi. Ce

1685. Seigneur ſoutint qu'il ne s'agiſſoit de rien, qui ne fût dans le train courant, & qu'il ne faiſoit que marcher ſur les traces de beaucoup d'autres.

Dans le Bill qui transféroit au Roi Charles, avec les droits de la Doüane, les impôts ſur les denrées, il y avoit une clauſe, qui donnoit pouvoir à la Tréſorerie d'affermer les uns & les autres pour trois ans, ſans rien dire de ce qu'ils deviendroient, après ce terme. On commit donc une double fraude; l'une, en appoſant une fauſſe datte à un Bail ſuppoſé fait pendant la vie de Charles, quoi qu'on ſçût parfaitement qu'il étoit poſtérieur, & l'autre en prolongeant de trois autres années le tems preſcrit. Les Juges, irréſolus d'abord, conclurent enfin que le Bail étoit valable. Ainſi la Cour publia deux Edits pour la levée des deux eſpéces de taxes dont on a parlé.

On n'en étoit encore qu'à la prémiere ſemaine du Roi Jacques, lorſqu'il furent criez par les ruës. Un début de ſi mauvais augure, & marqué tout à la fois au coin de la fraude & de la violence, fit trembler toute l'Angleterre. La terreur & l'eſprit de flatterie ſupprimerent néanmoins toutes les plaintes. Peu de gens oſerent même ſe dire à l'oreille ce qu'ils en penſoient.

Le Roi marque de l'in- Le Palais pouvoit à peine contenir la foule de gens qui venoient rendre leurs premiers

miers hommages au Roi. La plupart des Whigs s'estimerent heureux de n'avoir été reçus qu'avec froideur, en voyant l'accueil plein de fierté qu'on avoit fait à un bon nombre de leurs Confreres. La porte avoit été fermée aux uns ; & les autres avoient essuyé de grosses réprimandes. Jacques déclara qu'il entendoit être mieux obéi que son Frere ; & qu'il ne vouloit point de serviteurs tiédes autour de sa personne. Dès le second Dimanche qui suivit son Couronnement, il fit célébrer publiquement la Messe dans sa Chapelle, au grand étonnement de toute la Cour ; & incontinent après, il envoya *Caryl* à Rome avec des lettres pour le Pape, sans caractére cependant. 1685. difference a ceux qui avoient été pour le Bill d'Exclusion.

Le Roi ne plût aux Anglois que par un endroit. C'est qu'il fit d'abord sentir à la France, qu'il ne vouloit point être gouverné, ni le porter en rien, moins haut que Louis le Grand. Les Ministres étrangers étoient incessamment rebattus de la résolution où étoit Sa Majesté Britannique de prendre des moyens plus qu'ordinaires pour conserver l'équilibre entre les Puissances de l'Europe. Quand il dépêcha *Churchil* pour annoncer la mort de son Frere à la Cour de France, il lui ordonna d'observer exactement jusqu'à quel point précisiroit le cérémoniel, pour payer en même espéce avec une ponctualité scrupuleuse, comme

Il le porte d'abord aussi haut que le Roi de France.

1685. comme il fit, lorſqu'on lui envoya le Maréchal de Lorge. Les Courtiſans applaudirent à cette hauteur, & ils en parlerent, comme d'une fermeté qu'on n'avoit point vûë dans le Régne précédent. Il eſt vrai que la Cour de France en fut déconcertée; mais elle revînt bientôt de ſon premier étourdiſſement. Loüis XIV. dit au Duc de Villeroi que Sa Majeſté Britannique, malgré tous ſes airs de grandeur, étoit enfin devenu traitable, & qu'elle n'avoit pas au fond plus d'averſion pour les piſtoles que feu ſon Frere. Villeroi dit ce mot au jeune Ruvigny, Comte de *Galoway*, de qui je le tiens.

Le Roi Jacques proteſta auſſi qu'il vouloit vivre dans une parfaite union avec la Hollande, & avec le Prince d'Orange. Pour en donner une preuve, il rappella *Chudleigh*, ſon Envoyé auprès des Etats Généraux; qui non content de s'être banni de la Cour de Son Alteſſe, ne gardoit même aucune meſure avec Elle. Un jour que le Prince d'Orange promenoit la Princeſſe ſur la neige, dans un traîneau à l'Allemande, l'Envoyé, qui feignit enſuite d'avoir crû qu'ils étoient maſquez, donna ordre à ſon cocher de ne point faire place aux deux Alteſſes. Ce fut à la Haïe, ſur le *Voorhout*, qu'il leur fit ce trait d'inſolence. Le Roi fit partir *Shelton* pour remplir la place de *Chudleigh*.

Chudleigh. Le premier étoit l'homme le plus dépourvû de mérite, & en même tems le plus hautain qui fût au monde; un homme ſans ſecret, & il devint bientôt la fable de toute la Hollande. Les gens de Cour ne ceſſoient de dire que le Trône d'Angleterre étoit préſentement occupé par un Prince Martial & grand amateur de la gloire qui alloit nous délivrer du joug, & humilier l'orgueïl de la France. 1685.

La vie que menoit le Roi.

Peu de jours après ſon avénement à la Couronne, il promit à la Reine, & à ſes Prêtres, de ne plus voir Mademoiſelle *Sidley*, de qui il avoit eu pluſieurs enfans naturels. Il parla même publiquement contre la ſale débauche; & il exprima auſſi de l'horreur pour celle du vin. Il vaquoit tous les jours eux affaires, pendant pluſieurs heures au Conſeil, à l'Amirauté, à la Tréſorerie. Nous avons aujourd'hui un Roi appliqué, s'écrioit-on, un Roi ennemi de la volupté & de la molleſſe, un Roi en un mot bien différent de celui dont l'Angleterre vient d'être délivrée. Mademoiſelle *Sidley* eut ordre de quitter l'appartement qu'elle avoit dans le Palais. Le but n'étoit que de la mortifier, parce qu'elle trenchoit déja d'une Ducheſſe de *Portſmouth*. En effet, le Roi ne diſcontinua point de la voir ſecrettement. Les glaces avoient longtems interrompu tout commerce avec la Hollande.

On

1685. On y reçut enfin tout à la fois la nouvelle de la maladie & la mort de Charles, avec des détails sur l'ouverture du nouveau Régne.

Le Prince d'Orange prie le Duc de Monmouth de se retirer.

Le Prince d'Orange prevoyoit qu'une des prémieres choses que feroit le Roi seroit de lui demander l'éloignement du Duc de Monmouth ; & peut-être Sa Majesté Britannique voudroit-elle qu'on lui livrât un rival dangereux qu'elle n'avoit jamais aimé. Il sçavoit bien que Leurs Hautes Puissances ne souffriroient jamais le dernier ; & il ne croyoit pas, pour l'autre, devoir s'exposer à une rupture avec le Roi d'Angleterre. Son Altesse crut que le mieux seroit de paroître avoir congedié le Duc de son propre mouvement. *Monmouth*, quoique étonné du compliment, fit au Prince & à la Princesse de grandes protestations d'un attachement inviolable à leurs interêts. Il se retira à Bruxelles ; où il sçavoit néanmoins qu'on ne le souffriroit que jusqu'à ce qu'on eût reçu en Espagne des nouvelles de la mort de Charles, & des menaces que faisoit le Roi Jacques de travailler tout de bon à tenir la balance entre les Princes de l'Europe. Le Duc persécuté se proposoit, pour derniere ressource, de se réfugier à la Cour de Vienne, ou de chercher un azile dans quelqu'une des Cours d'Allemagne. Ceux qu'il avoit au-

tour de lui ; s'efforçoient de l'enflâmer, autant contre le Prince d'Orange, que contre Sa Majesté Britannique. Ils lui disoient pour cet effet que le premier, en se débarrassant de lui, venoit d'anéantir toutes les obligations qu'il avoit à Son Alteſſe. Ils ajoûtoient qu'au lieu de mener une vie errante, comme il alloit être obligé de faire, il devoit bien plûtôt penſer à tirer ſa Patrie de l'eſclavage ; & à ſe mettre en Angleterre à la tête de ſes Partiſans, qui, s'il ne les protégeoit, alloient être accablez pour l'amour de lui. 1685.

Le Duc excité de la ſorte envoya quelques perſonnes affidées, pour ſonder les eſprits. *Wildman*, *Charlton*, & d'autres ſe donnerent des mouvemens. Ils eurent néanmoins la précaution de s'exprimer de ſi loin, que, quoiqu'on vit bien leur penſée, ils ne donnerent point priſe. Les amis du Duc de *Monmouth* ſe ſervirent beaucoup de mon nom. Cependant je ne courus point de riſques. J'étois toûjours dans le ſentiment qu'il falloit quelque choſe de plus que des craintes, des dangers, quelques entrepriſes même contre les loix, pour juſtifier un ſoulévement ; & j'étois auſſi perſuadé que, dans l'arrangement preſent des choſes, une priſe d'armes ne feroit que hâter notre ruïne. C'eſt pourquoi je tâchai d'en faire perdre le deſſein à tous ceux qui s'ou-

Quelques perſonnes ſe donnent des mouvemens en Angleterre en faveur de ce Duc.

1685. s'ouvroient à moi. Les menées ſecrettes continuerent pendant quelque tems. Le Roi Jacques, après avoir réglé un plan pour les affaires, réſolut d'avancer le jour de ſon Couronnement, & d'y étaler une grande magnificence. Les préparatifs lui remplirent tellement l'eſprit, pendant ſix ſemaines entieres, qu'il fut tout ce tems-là, ſi je l'oſe dire, cérémoniel depuis les pieds juſqu'à la tête.

On uſe de violence & de mauvaiſe foi dans les Elections.

Il avoit beſoin, avant tout, d'un Parlement docile. Il n'y eut point de manœuvre que la Cour ne mît en uſage pour faire choiſir ſes créatures aux Elections. De par tout on n'entendoit que plaintes, des injuſtices & des violences, par leſquelles elle étoit venuë à bout de l'emporter, & qui avoient ſurpaſſé tout ce qu'on avoit jamais vû dans ce genre. La brigue avoit été ſi générale, qu'il n'y avoit pas un ſeul coin du Royaume qui eût été négligé. Dans les nouvelles Chartres qui avoient été données aux Villes, le droit d'élire avoit été ravi aux Habitans, pour être tranſporté aux Membres des Corporations; & la Cour s'y étoit reſervé le Droit de donner l'excluſion à tous ceux qui ne lui étoient pas agreables. Il arrivoit quelquefois que, dans certains lieux, on ne trouvoit pas autant de perſonnes dévoüées à ſes volontez, qu'il en falloit. On aggrégeoit alors à la Corporation

tion des Gentilshommes du voiſinage, & on faiſoit paroître ſur les Rangs des inconnus, qui, à peine s'étoient-ils montrez qu'ils étoient choiſis. Ce manége fut pratiqué entre autres d'une maniere publique, dans la Province de Cornoüaille, par le Comte de *Bath*. Pour ſe conſerver la Charge de Grand Maître de la Garderobe, dont il avoit été en poſſeſſion pendant tout le régne précédent, il remplit de noms d'Officiers aux Gardes preſque toutes les Chartres de la Province, dont nous parlons. Par-là, les quarante-quatre Membres, qu'elle députe au Parlement, furent preſque tous élûs au gré de la Cour, & Gens dont elle étoit ſure de maîtriſer les ſuffrages. 1685.

Le ſuccès couronna tellement ces ſoins laborieux, qu'après les Elections finies, le Roi dit que graces au Ciel de cinq cens Députez, il n'y en avoit pas quarante, qui ne fuſſent les perſonnes du Royaume qu'il auroit lui-même le plus volontiers choiſies. Il y en avoit peu parmi ces Députez ſi agréables, qui ne fuſſent Gens ſans mérite, & auſſi ſans biens. Il n'y avoit donc à eſpérer, ni de leur éclairer l'eſprit, ni beaucoup moins de les guérir de leur dévoüement aveugle, aux volontez de la Cour. De plus, c'étoient la plûpart des furies. Ils ſembloient en général réſolus de plaire,

1685. plaire ; en donnant au Roi un pouvoir sans bornes, & en lui faisant un Sacrifice de tous ceux qui avoient eu part aux démarches qu'on avoit faites pour l'exclurre de la Couronne. Un petit nombre avoient inutilement formé le projet de le tenir un peu dans la dépendance, en ne lui accordant son revenu ordinaire, que pour le terme de trois ans. Le Comte de *Rochester* m'a dit, que c'étoit ce que dans son particulier il auroit souhaité ; mais que son poste ne lui permettoit pas d'en ouvrir l'avis. En un mot, dans l'arrangement présent, on ne voyoit aucun jour à rien traverser de ce que le Roi vouloit.

On apprehende tout à la vûë d'un Parlement ramassé par les artifices de la Cour, & esclave de ses volontez.

Un triste avenir se découvroit, comme on voit, aux yeux de toutes les personnes de réflexion. Elles regardoient l'Angleterre comme perduë sans ressource, à moins de quelque heureux dénoüement, qui n'étoit pas presque à espérer ; puisque le Parlement futur ne pouvoit manquer d'être entierement à la dévotion d'un Roi, dont on voyoit tous les premiers pas tendre avec rapidité au despotisme. Un moyen sur, au cas qu'il ne fut pas assez content des Députez choisis, seroit pour lui de réformer encore une fois toutes les Chartres, & de refaire à neuf toutes les Corporations du Royaume. Déja les Villes voyoient leurs Priviléges foulez aux pieds, & leurs Elections,

tions, dont la liberté leur donnoit auparavant un si grand luſtre, deſormais en proye à la tyrannie, qui ne pouvoit manquer d'être dans peu en état de s'épargner même la menuë fatigue de mendier, ou pour mieux dire, la petite dépenſe d'acheter les ſuffrages. C'eſt ainſi que chacun avoit l'eſprit plein d'allarmes; ſans que perſonne oſât pouſſer des ſoupirs. Les Agens du Duc de *Monmouth* tiroient avantage d'un Etat ſi triſte, pour exciter ſon Parti à ne pas laiſſer porter les derniers coups à la Liberté, & à ſe mettre au-devant, pour différer au moins de quelque tems ſa perte. Nous allons avoir un Parlement, diſoient-ils, un Sénat choiſi par la Nation, grand Dieu! ou plûtôt une troupe d'Eſclaves ramaſſez par le Tyran, pour conſacrer ſon oppreſſion. Que reſte-t'il, après la bréche qui vient d'être faite à nos Priviléges les plus chers, que de courir aux armes pour la réparer? On réſolut de préſenter des Requêtes pour faire déclarer nulles, certaines Elections, que la Cour avoit ménagées avec moins de pudeur que les autres. Mais preſque tous les Juges, c'eſt-à-dire, les Députez qui compoſoient la Chambre-Baſſe, ſentoient eux-mêmes tant de défaut dans la maniere dont ils avoient été élûs, que pour n'être point chicanez ſur leur droit de ſéance, ils n'avoient garde de ſe montrer 1685.

1685. trer rigides envers les autres. Il n'eſt pas facile de condamner autrui, quand on ſe connoit ſoi-même coupable.

Tout ce qu'on diſoit au Public pour calmer ſes trop juſtes frayeurs, étoit que le Roi recherché par l'Eſpagne, par l'Empire, & par les Etats Généraux, ſe déclareroit probablement contre la France.

Le Prince d'Orange fait tout ce que le Roi ſouhaite de lui.

Non content de l'éloignement du Duc de *Monmouth*, Jacques ſollicita le Prince d'Orange de caſſer tous les Officiers qui avoient viſité ce Duc, pendant ſon ſéjour en Hollande, & qui avoient en effet témoigné beaucoup d'affection pour lui. Les termes dont s'étoit ſervi le Roi en écrivant au Prince, étoient qu'il ne pouvoit faire aucun fond ſur l'amitié de Son Alteſſe, tant qu'elle conſerveroit ces Officiers à ſon ſervice. Qu'avoient-ils fait néanmoins que ſeconder les intentions du Prince lui-même, & imiter ſon exemple? C'étoit une eſpece de commandement bien dur pour lui. Cependant comme il pouvoit leur continuer leurs appointemens, & leur trouver avec le tems de l'emploi, il obéït. Jacques en fut ſi charmé que, lorſque l'Evêque *Turner* voulut porter quelques plaintes du Prince & de la Princeſſe, & ouvrir l'avis de les mortifier, le Roi lui dit qu'il ne pouvoit ſe diſpenſer de vivre en bonne intelligence avec leurs Alteſſes. Le Prélat en

fit

t ſon rapport à ſes Confréres; & les aſſura que l'Egliſe n'avoit rien à craindre de Sa Majeſté, mais qu'ils avoient beaucoup à ſe précautionner contre le Prince d'Orange. 1685.

On crut que le Roi ſe laiſſeroit gagner, par les grandes avances, tant de ſon Neveu que des Etats Généraux. Du moins ſe promit-on de voir bien-tôt lequel l'emporteroit dans ſon ame, de l'amour de la gloire, ou de la bigotterie. S'il refuſoit d'entrer dans l'alliance qu'on projettoit alors contre la France, c'étoit une marque certaine, qu'il vouloit ſe livrer abſolument à ſes Prêtres, & tout ſacrifier au Papiſme. La ſaiſon avancée fit eſpérer que la Séance du Parlement ſeroit courte, & que le revenu une fois fixé, on renvoyeroit le reſte à l'année ſuivante. Dans l'intervalle, ſuppoſé que tout ne fut pas déja perdu, on ſe flattoit de pouvoir manier la Chambre-Baſſe; ſi elle étoit inſenſible au grand motif du bien Public, on lui feroit peut-être du moins goûter de ſe rendre elle-même néceſſaire à la Cour, en ne lui donnant que peu à la fois. C'étoit-là au reſte une leçon que les Parlements avoient ſi bien appriſe du tems de Charles I. qu'il paroiſſoit comme impoſſible, que la Chambre des Communes n'en fît pas ſon profit, pourvu qu'il ne lui arrivât pas de livrer entiérement le

Royau-

1685. Royaume, dans l'impétuosité de sa premiere ardeur. Pour ne pas l'enflammer d'abord, les bien intentionnez résolurent de laisser tout le loisir aux factions de se former, avant que de parler de la validité des Elections.

Le Roi d'Angleterre est couronné.

On fixa le Couronnement au jour de Saint George. *Turner* fut nommé pour faire la Prédication. Le Roi & la Reine voulurent que la Cérémonie se fit selon le Rit Protestant, & ils assisterent l'un & l'autre à toutes les Prieres. Jacques s'abstint seulement de recevoir la Communion, qui fait partie du Sacre de nos Rois. Il prêta du reste le Serment ordinaire. Certainement il le fit, ou dans la résolution de le violer, sous prétexte d'une sacrilege dispense de ses Prêtres, ou avec la précaution aussi coupable de l'éluder par les réservations mentales, qu'ils lui avoient apparemment suggerées. La Couronne qui se trouva trop large, lui descendit jusques au dessous des yeux. Le Dais sous lequel il étoit assis tomba. Ces petits accidens, & d'autres pareils, parmi lesquels il ne faut pas oublier la mort du Fils, qu'il avoit de Mademoiselle *Sidley*, furent pris pour de mauvais pronostiques. La Reine environnée de toutes les Ducheſſes de la Cour, representa beaucoup mieux que le Roi son Epoux. Le meilleur endroit du Sermon de *Turner*, fut celui,

, où il cita en très-beaux termes le beau ot de Conſtantius Chlorus ; qui eſtimoit e ceux-là lui ſeroient les plus fidéles, qui ſignaloient le plus par leur droiture de ur envers l'Être Souverain. Comptons ſſi, ajouta l'Orateur Sacré, que ceux de s Princes qui ſe diſtinguent par cette rtu, ſeront les plus exacts à obſerver le rment qu'ils prêtent au pied de l'Autel ne point toucher à la Religion de ces oyaumes. 1685.

Après la mort de Charles, je fis demander au Roi Jacques par le Marquis de *Halifax* la permiſſion de le venir aſſurer de on obéïſſance. Sa Majeſté ne voulut pas e voir. Diſgracié, & ſans emploi, je réſolus d'aller pour quelque tems dans les païs étrangers. Je voyois les chaînes toutes préparées pour ma Patrie, & je ne découvrois point de milieu, entre bien-tôt être crifiez par un fantôme de Parlement, ou uvez par le Duc de *Monmouth*. L'un me roiſſoit affreux ; & l'autre peu de mon oût, & peu à eſpérer. Le Roi, après avoir uelque tems perſiſté dans ſon refus de me iſſer ſortir du Royaume, me le permit nfin. Cet éxil volontaire me fit monter ien haut, dans l'eſprit de toutes les perſonnes mécontentes de la Cour. Je me ſervis de mon mieux de cette opinion avantageuſe, pour en diſſuader pluſieurs de

Je ſortis d'Angleterre peu après.

1685. prêter l'oreille aux Agens du Duc. Je m'en exprimai entre autres très-vivement au Lord *De la Meer*, & à Mademoiſelle *Hambden*. Le Roi, leur diſois-je, n'a pas encore porté les choſes à des extrémitez aſſez grandes, pour autoriſer un coup de deſeſpoir. Une priſe d'armes prématurée échoüera d'abord. Elle n'aura ſervi qu'à fournir un prétexte pour tenir ſur pied de nombreuſes Troupes, & pour en faire venir de France, s'il en eſt beſoin. Mes remontrances furent peu écoutées. La plûpart des gens regardoient toute la manœuvre des Elections, comme une bleſſure mortelle faite au Corps politique; & il ne reſtoit plus, diſoient-ils, que de tout riſquer. Cependant, il y avoit peu de gens en Angleterre qui cruſſent être à la veille d'une tentative, pour apporter du remede à de ſi grands maux.

Argile concerte une deſcente en Ecoſſe.

Les meſures que prenoient enſemble les Anglois & les Ecoſſois, qui s'etoient retirez en Hollande, furent plûtôt prêtes qu'on ne l'attendoit. Le Lord *Argile* s'étoit tenu dans l'inaction, depuis le revers qui lui étoit arrivé en 1683. Ce Lord faiſoit ordinairement ſon ſejour en Friſe. Il ſe tranſportoit ſouvent à Amſterdam; où il conféroit avec un grand nombre de ſes Compatriotes, qui y étoient cachez, & dont les plus diſtinguez étoient le Lord *Melvil*, le Che-

Chevalier *Patrice Hume*, & le Chevalier *Jean Cochran*. *Argile* ſuivoit toûjours ſes premieres idées. Pour tenter une deſcente, il croyoit n'avoir beſoin que d'une ſomme d'argent. Plein de l'eſpérance que les Provinces Méridionales & Occidentales d'Ecoſſe accourroient avec empreſſement au-devant de lui, ſi-tôt qu'il tiendroit la Campagne avec un corps de Troupes, qu'il ſe flattoit de faire bien-tôt monter à cinq mille hommes; ce Seigneur prît la réſolution de partir ſans être aſſez informé de l'état du Royaume, & ſans avoir pris toutes les précautions neceſſaires. Il y avoit à Amſterdam une Veuve auſſi riche que zélée pour le bien de ſa Patrie, qui entendant dire à quoi il tenoit que le Lord *Argile* ne fût déja en Mer, lui envoya dix mille piéces. Il mit cet argent entre les mains d'un homme, qui faiſoit commerce à Veniſe; & il y acheta fort ſecrettement, par ſon moyen, des Armes & des Munitions, qui devoient être employées, diſoit-on, au ſervice de cette République. Elles arriverent heureuſement en Hollande. Lorſqu'il fut queſtion de faire partir l'Armement, il y eut d'aigres conteſtations, ſur la route qu'il falloit prendre. *Argile* auroit voulu qu'on eût cottoyé toute l'Ecoſſe, pour commencer par ſon propre Païs. *Hume* au contraire abrégeoit une naviga- 1685.

1685. tion longe & perilleuſe. L'autre enyvré par ſa préſomption, le prit ſur un ton ſi haut, que ſes compatriotes irritez furent mille fois ſur le point de rompre la partie.

Le Duc de Monmouth ſe trouve forcé d'entreprendre avant le tems.

Le Duc de *Monmouth* alla clandeſtinement les joindre, & les reconcilia d'abord. Il auroit bien voulu être de l'expédition, mais *Argile* au lieu de lui offrir le commandement en Ecoſſe, le preſſa plûtôt d'en ménager une pareille pour l'Angleterre. La choſe étoit impoſſible; parce que le Duc n'avoit point encore fait de préparatifs. Il eſt vrai qu'il avoit été pouſſé à tenter fortune en Angleterre par *Wade*, *Ferguſon*, & quelques autres perſonnes, qui étoient autour de lui, entre autres, par le Lord *Grey*, & la Lady *Wentworth*. Eperdûment amoureuſe du Duc, cette Dame l'avoit ſuivi à Bruxelles. L'amour leur perſuada bien-tôt que le Mariage du Duc étoit nul, ſous prétexte qu'il l'avoit contracté dans un âge compétant à la vérité, ſelon les Loix, mais incapable néanmoins du diſcernement néceſſaire pour faire un choix. L'enthouſiaſme d'intelligence avec cette paſſion ſe mit de la partie. La Lady *Wentworth* échauffa l'imagination à ſon Amant; & ils ſe mirent bien avant dans l'eſprit que le Ciel ſeroit propice au deſſein de délivrer l'Angleterre de l'Eſclavage. Le Duc régla toute la maniere dont il s'y pren-

Jacques Scot Duc
de Montmouth .

BIBLIOTECA NACIONAL - VILLA DE MADRID

prendroit avec ſon petit Conſeil. *Fletcher*, Gentilhomme Ecoſſois, né avec de grands talens & avec beaucoup d'excellentes qualitez, mais Républiquain à toute outrance & homme emporté s'il en fût jamais, ne goûta pas le plan du Comte d'*Argile*; & il réſolut de ſuivre le Duc de *Monmouth*. Il m'a dit que tout ce qu'il y avoit d'Anglois parmi eux, preſſoient très vivement ce Duc d'entreprendre. Ils s'aſſuroient qu'il n'avoit qu'à ſe montrer dans les Provinces Occidentales d'Angleterre, comme il avoit fait cinq ou ſix ans auparavant, pour les porter d'abord à ſe ſoulever en ſa faveur. Les gardes & tous les gens de guerre; en un mot, qui ſont aujourd'hui attachez au Roi, diſparoîtront d'autour de ſa perſonne à votre approche, continuoient-ils, & vous le chaſſerez du Royaume ſans coup férir. La Ville de Londres penche tellement à la révolte, que l'Oppreſſeur ſera étrangement embarraſſé, à la nouvelle de votre débarquement, dans les Comtez, qui vous favoriſent. Où prendra-t-il deux armées tout à la fois; l'une, pour tenir la Capitale en reſpect; l'autre, pour vous combattre. La crainte qu'il aura qu'elle ne lui échappe, lui fera croire qu'il n'aura jamais aſſez de troupes autour de lui, ni des Bataillons de reſte, pour les envoyer contre un ennemi moins formidable à l'autre ex-

1685.

1685. trémité de l'Angleterre. Ses frayeurs vous donneront à vous même tout le loisir de former une bonne Armée; & vous serez bien-tôt en état de l'aller chercher jusques dans son Palais, s'il le faut, pour lui livrer Bataille.

Le Duc de *Monmouth* comptoit bien qu'on lui parloit-là d'une entrepriſe d'enfans perdus. Il ſçavoit ce que c'eſt qu'une populace aſſemblée tumultuairement en comparaiſon de troupes reglées. Il n'avoit ni argent, ni Officiers, ni bonnes paroles des perſonnes conſidérables des Provinces dont on parloit. Le coup étoit, ſelon lui, prématuré; & on expoſoit en un ſeul jour toutes ſes eſpérances & celles de l'Europe aux derniers hazards. *Fletcher* lui-même, tout porté qu'il étoit de ſon naturel au mouvement, ne voyoit aucun jour à réüſſir, & ſe déclara pour l'inaction de toutes ſes forces. Il m'a dit que le Duc fut entraîné comme malgré lui; & par la ſeule conſidération qu'il ne lui ſeroit pas honorable de paroître ménager ſa perſonne, pendant que d'autres ſe montroient ſi réſolus, & ſi ardens à tout entreprendre. Le Lord *Grey* entre autres dit que Henri VII. avoit fait une deſcente en Angleterre, avec moins de forces qu'ils n'avoient lieu d'en eſpérer, & qu'il avoit été heureux. *Fletcher* répondit que ce Prince étoit aſſuré de pluſieurs des prin-

rincipaux de la Nobleſſe, qui étoient alors 1685.
e petits Princes ; & que c'étoit un grand
vantage qui leur manquoit. *Ferguſon* peu
ouché d'une difference remarquée de ſi
on ſens, dit, avec ſon tour d'eſprit enthou-
aſte, qu'il s'agiſſoit d'une bonne cauſe &
ue Dieu n'en abandonneroit pas les Dé-
enſeurs, à moins qu'ils ne lui fuſſent les
remiers infidéles. Quoique le Duc ne ve-
ût pas tout-à-fait de maniere à pouvoir
eaucoup eſpérer du Ciel des miracles; il
evint lui-même à la longue l'écho de
es diſcours téméraires. Le Comte d'*Ar-
yle* étoit parti, & la promeſſe que le Duc
ui avoit faite d'agir de ſon côté en Angle-
erre avec toute l'expédition poſſible, ne lui
ermettoit plus de délibérer. Il mit donc
luſieurs joyaux en gage & il acheta des ar-
nes, qu'il fit mettre à bord d'un Vaiſſeau
eſté pour Eſpagne.

L'entrepriſe eſt conduite avec beaucoup de ſecret,

Le Roi Jacques étoit depuis long-tems
i occupé de l'ordonnance du Couronne-
ment futur, comme on a dit, qu'il avoit
entiérement perdu de vuë ſes ennemis. La
idélité des Partiſans du Comte & du Duc
ut ſi parfaite, qu'aucun d'eux ne trahit le
ecret. Cependant peu de jours avant que
le premier mît à la voile, le Roi ſçut où il
alloit. Le Comte d'*Aran* m'en aſſura la
veille du jour que je quittai Londres. Sa
Majeſté a reçu l'avis aujourd'hui même,

1685. m'ajoûta ce Seigneur. Je vis que je n'avois point de tems à perdre. Si j'avois tardé, je courois risque d'être mis à la Tour, n'eût-ce été que pour me décrier dans le Public, comme un esprit broüillon lié d'intérêts avec des Rebelles.

Le Comte d'Argile aborde en Ecosse.

Le Comte d'*Argile* fut très-favorisé dans son voyage. Il envoya une Chaloupe à *Orckney*, avec du monde pour sçavoir ce qui se passoit, & pour enlever des Prisonniers. Il ne fit par là que donner à connoître sa venuë. Le vent tourna. Il fut obligé de lever l'ancre & d'abandonner à leur mauvais sort ceux de ses gens, qui étoient à terre. Bien-tôt il eut le vent à commande; & dans peu de jours il arriva dans la Comté d'*Argile*. La mesintelligence augmenta beaucoup entre *Hume* & lui. Le Comte avoit des hauteurs dont ne s'accommodoient pas des Officiers, à qui l'amour de la liberté mettoit les armes à la main. En débarquant il trouva que le Conseil avoit d'avance pris ses mesures. Tous les Gentilshommes de la Comté s'étoient rendus par Ordre à *Edimbourg*. Ce fut la ruïne du Comte d'*Argile*. Il assembla néanmoins jusqu'à deux mille cinq cens hommes. S'il eut marché droit avec ce peu de troupes vers les Comtez Occidentales d'*Air* & de *Renfrew*, il auroit donné de l'embarras. Mais il laissa languir l'affaire, dans l'espérance d'être joint par un

un plus grand nombre de ſes Vaſſaux, Habitans des Montagnes. Il ſe tenoit fort aſſuré d'eux, & ils ne pouvoient être devant lui que fort ſouples. Ceux qui viendroient le renforcer d'ailleurs que de ſes terres, pourroient peut-être lui tenir tête ; & c'eſt ce qu'il n'aimoit pas. On eut par là le tems d'armer tout le Païs contre lui ; & il fut contraint de paſſer un bras de Mer. Il tourna du côté de l'Iſle de Bute, où il trouva douze jours à vivre, & où il attendit encore ſes Montagnards, qui ne parurent point. 1685.

Il eſt battu & pris Priſonnier.

Le Comte avoit laiſſé ce qu'il avoit d'armes dans un Château, avec un détachement pour les garder, tel que la petiteſſe de ſon Armée l'avoit permis. Ce détachement fut taillé en piéces par un Parti des troupes du Roi. *Argile* ne penſa plus qu'à ſe ſauver en habit déguiſé. Il fut pris, lorſqu'il étoit déja preſque hors de péril. La plûpart des Gentilshommes qui l'avoient ſuivi, armez de plus d'intrepidité que leur Général, eurent auſſi un ſort plus heureux, & s'ouvrirent à eux-mêmes un paſſage l'épée à la main au travers des ennemis. Quelques-uns néanmoins furent faits Priſonniers. Les plus diſtinguez d'entre ces braves Artiſans de leur liberté, étoient le Chevalier *Jean Cochran*, *Alioſſe*, & *Rumbold*. Les deux derniers étoient Anglois.

1685. Je ne ſçai quel motif ils eurent de s'attacher à la fortune du Comte d'*Argile*, plûtôt qu'à celle du Duc de *Monmouth*. De cette ſorte fut étouffée la Rébellion dans ſes premiers commencemens, ſans preſque aucun ſang répandu, ni ſur le Champ de Bataille, ni par le glaive de la Juſtice. On eut égard à l'état de ſujétion, peu différent de la ſervitude, où vivent les Habitans des Montagnes; & on jugea que c'étoit une faute pardonnable en eux d'avoir ſuivi les étendarts de leur Seigneur. Les Gentilshommes furent par Ordre du Conſeil amenez à *Edimbourg*, & ils éprouverent auſſi ſa clémence. Un des abſens avoit trouvé moyen de ſe conduire juſqu'à *Carlile*, par un trait de préſence d'eſprit. Il va d'abord à la poſte & démande des Chevaux, ſans aucun ſigne d'embarras. Il fait diligence, dit-il, pour aller de la part de ſon Général annoncer au Roi les bonnes nouvelles. Enfin il attrape Londres; où les moyens de s'évader ne lui manquerent pas.

L'éxecution du Comte d'Argile.

Le Comte fut auſſi conduit à *Edimbourg*. On ne vit paroître chez lui que du calme & de la joye dans ſa diſgrace. Il ſoutint courageuſement tout ce qu'il avoit fait; & il dit que l'arrêt injuſte auquel on l'avoit ſoumis, l'avoit relevé de l'obéïſſance qu'un Sujet doit à ſon Prince. Qu'il n'avoit fait que ce qu'il ſe devoit à lui-même, & à ſa Fa-

famille, en s'efforçant de recouvrer à main armée ce qu'on lui avoit enlévé ſans aucune forme de Juſtice. Qu'il croyoit d'ailleurs que les devoirs envers le Roi ne prenoient datte, que du moment que Sa Majeſté auroit prêté le ſerment preſcrit par les Loix & préalable à ſon Couronnement. Il pria qu'on lui donnât Mr *Chartéris*, pour l'aſſiſter à la mort. On le lui accorda. La premiere choſe que le Comte dit à ce Miniſtre, fut qu'il étoit parfaitement convaincu, qu'il n'avoit rien fait que de beau & de grand; & que par conſéquent il le prioit de ne point le prêcher là deſſus. *Chartéris*, après lui avoir modeſtement laiſſé voir qu'il étoit d'un autre ſentiment, ne lui en parla pas davantage; il ne fut plus queſtion entre eux que de bien mourir. Le Duc de *Queensbury* interrogea le Comte en particulier. *Argile* dit qu'il n'avoit traité en Ecoſſe qu'avec un homme qui lui avoit prêté de l'argent. Que ſa mépriſe avoit été de compter trop ſur les diſpoſitions chancelantes d'un Peuple aigri par un Gouvernement dur. Ce Seigneur avoit commis d'un bout à l'autre de cette affaire un ſi grand nombre de fautes, qu'on jugea qu'il s'étoit chargé d'une entrepriſe beaucoup au-deſſus de ſes forces. Les Juges le condamnérent, en vertu de la Sentence, qui avoit trois ans auparavant été prononcée contre 1685.

1685. lui, & dont on a parlé dans ſon lieu. Le jour de ſon exécution, *Chartéris* entra, lorſque le Comte finiſſoit de dîner : *Argile* lui dit en badinant, *ſerò venientibus oſſa*. Il s'acquitta des devoirs ordinaires de la Religion, & il pria ſouvent tantôt ſeul & tantôt avec cet Eccléſiaſtique. On vit encore un coup, tout le tems de ſa priſon, reluire en ſa perſonne une parfaite ſérénité, & une fermeté héroïque qui l'accompagnerent juſqu'au dernier ſoupir. Il ſe plaignît du Duc de *Monmouth*, pour ſa lenteur à le ſeconder ; & auſſi pour avoir pris le tître de Roi contre leurs conventions à l'adieu. Ce Seigneur infortuné emporta la compaſſion & les regrets de tout le monde, & les Auteurs de ſa mort furent abhorrez, comme gens coupables d'un homicide horrible.

Ailoffe tenta de ſe dérober aux rigueurs de la juſtice, en tournant contre lui-même la pointe d'un canif. Déja il s'en étoit donné pluſieurs coups ; & ne croyant pas en pouvoir réchaper, il ſe mit à défier à haute voix ſes ennemis. Cependant les inteſtins n'étoient point offenſez, ni ſes playes mortelles. Comme on eſpéra tirer de lui de grands éclairciſſemens, on le fit guérir & conduire à Londres.

Rumbold déclare en mourant

Rumbold, le Maître de la Maiſon de campagne, qui avoit donné ſon nom à la Conſpiration de Rye, déclara ſur l'échafaut

ut, que ce n'étoit qu'un Roman tout 1685.
ur. Cependant il ſoutint que les obliga- que la Conſpi-
ons du Prince & du Peuple, ſont réci- ration
roques. Si un Roi enfreind les loix, dit- de Rye
, ſes Sujets ont droit de le contraindre à les n'étoit
ſpecter. Rien en un mot ne leur eſt plus qu'une
ermis que de prendre les armes, pour dé- fable.
ndre leurs biens & leurs libertez contre
i. *Rumbold* ne nia pas qu'on n'eût fait en
préſence dans l'appartement de Weſt
es propoſitions d'aſſaſſiner les deux Fre-
s; & qu'il n'eut dit que ſa Maiſon étoit
n lieu propre pour leur dreſſer une em-
uſcade. On avoit même raiſonné ſur la
aniere dont la choſe auroit pû s'exécuter.
lais c'étoient des diſcours vagues & on
avoit arrêté aucun plan, ni pris aucune
ſolution. Ses dernieres paroles furent
'il préféroit à un gouvernement répu-
iquain, un autre à la tête duquel étoit un
oi, tel en un mot qu'on le voit en Angle-
rre. Les Rois ne doivent pas néanmoins,
oûta-t'il d'un ſtile un peu bourru, mais
ergique, s'imaginer qu'ils tiennent leur
torité immédiatement de Dieu même;
que cet Etre bon & ſage ait tiré du néant
hommes tout ſellez & tout bridez, pour
e galoppez à n'en pouvoir plus par deux
trois.

Le Comte de *Dundonald*, Pere de *Co-*
an, étoit riche. Il offrit cinq mille li-

vres

1685. vres ſterlings aux Prêtres, qui voltigeoient en foule autour du Palais, s'ils venoient à bout d'obtenir la grace de ſon fils. Ils avoient beſoin d'argent pour bien des choſes, qui leur rouloient dans l'eſprit. Leurs ſollicitations furent ſi preſſantes, que le Roi ſe rendit. Pour colorer ce pieux brigandage, *Cochran* demande au Conſeil, d'être à ſon arrivée envoyé en Cour. Jacques lui donna une audience ſecrette, pour avoir un pretexte de publier enſuite qu'on lui avoit accordé ſa grace, en conſideration des grandes découvertes qu'on venoit de faire par ſon moyen. On dit entre autres dans le monde que le coupable avoit mis au fait de toutes les négociations de ſes complices avec l'Electeur de *Brandebourg*, & avec le Prince d'Orange. C'étoit encore une fois un pur palliatif du marché conclu avec les Prêtres. Son Alteſſe m'a dit qu'Elle n'avoit jamais vû *Cochran*. Le myſtére d'iniquité ne tarda pas à êtredevoilé aux yeux du Public.

Le Roi prit lui-même le ſoin d'examiner *Ailoffe*; mais il n'en pût tirer, dit-on, qu'une repartie des plus mortifiantes. Ce Prince voyant que le Chevalier Ecoſſois, armé d'un air ſombre & morne, s'obſtinoit à ne vouloir rien découvrir, lui dit: vous ſçavez, Monſieur, que votre vie eſt à moi. Vous devriez donc bien la racheter par quelque

quelque expreſſion digne d'être miſe dans 1685.
a balance avec votre faute. Vous pouvez
me donner la vie, qui en doute, reprit
Ailoffe, mais le fond de bonté vous man-
que, pour le vouloir jamais. Il étoit Ne-
veu du Comte de *Clarendon* par les Fem-
mes. Le Chancelier avoit en premiéres nô-
es épouſé ſa Tante, de laquelle il n'eut
oint d'Enfans. On crut un tems que les
ens de la parenté feroient pancher le Roi
la clemence. C'eut été le moyen d'émouſ-
r toute la force de la douloureuſe repartie;
ais elle étoit juſte & prophétique.

Incontinent après l'exécution du Comte *Argile*, on aſſembla le Parlement en coſſe, le Duc de *Queensbury* y répréſenta perſonne du Souverain. Lorſque le Roi harles fut mort, le Comte de *Perth* vint a Cour avec *Queensbury*, qui n'étoit en-re que Marquis. Celui-ci fut bien-tôt rès fait Duc; & il eut la noble hardieſſe déclarer au nouveau Maître, que s'il treprenoit de donner quelque atteinte à Religion Proteſtante, Sa Majeſté ne de-it aucunement compter ſur lui. Jacques ſemblant de prendre en très-bonne part qu'il regardoit comme une inſulte irre-ſſible. Il aſſura le Marquis que rien n'é-t plus éloigné de ſes penſées. Le Roi ûta qu'il étoit dans le deſſein de convo-er le Parlement, où lui-même Duc de *Queenſ-*

Le Parlement s'aſſemble en Ecoſſe.

1685. *Queensbury* tiendroit ſa place. Vous y direz & vous y ferez en mon nom, continua le Prince, tout ce qui ſera le plus capable de mettre les eſprits en repos ſur le point qui vous inquiéte. Vous aurez ſoin auſſi de fixer mon revenu & de ménager telles autres loix, qui ſeront jugées neceſſaires pour la tranquilité publique. Le Duc preſſa le Comte de *Perth* de prendre auſſi le ton ferme avec le Roi. Mais tout Proteſtant que le Comte ſe diſoit, il parla un langage beaucoup plus foible. Je n'avois pas encore quitté Londres. Le Duc de *Queensbury* me fit ſçavoir ce qui s'étoit paſſé entre le Roi & lui. Toutes choſes vont à ſouhait & Sa Majeſté a tout promis, me fit-il dire. Dans cette erreur, il dreſſa des inſtructions qui tendoient beaucoup à augmenter l'autorité du Roi, & à groſſir ſon revenu. Ce Duc m'a ſouvent dit depuis, que ce Prince avoît ſçu prendre avec lui de ſi beaux dehors de cordialité & de franchiſe, qu'il ne concevoit pas encore, au moment qu'il me parloit, comment un homme pouvoit venir à bout de ſe farder & de ſe contrefaire à un ſi haut point. C'eſt pourquoi *Queensbury* étoit porté à croire que les Oracles du Roi Jacques lui ordonnoient de tout promettre, & qu'il le faiſoit effectivement à leur inſtigation, ſans y entendre beaucoup malice. Les Prêtres venoient enſuite lui enjoindre

indre de tout retracter ; & ſe paroient 1685.
ıprès de lui de la puiſſance de tout lier &
élier, tant dans le Ciel que ſur la Terre.
a raiſon du Duc, pour former ce juge-
ıent, étoit que Jacques paroiſſoit la can-
:ur même, lorſqu'il donnoit ſa parole
ɔur la violer le moment d'après. Le Teſt
abli en Ecoſſe pour ſervir de ſauve-garde
la Religion Proteſtante, étoit, à propre-
ent parler, l'ouvrage de ce Prince. Il
'oit cru, durant ſon ſejour dans ce Royau-
e, ne pouvoir rien faire de plus agréa-
e, que d'y ſoumettre ſous peine de Hau-
-trahiſon toutes ſortes de perſonnes, &
rticuliérement celles qui entreroient en
harge. Mais pour ne rien dire de plu-
:urs loix, par leſquelles il avoit ſoin de
ſerver au Conſeil un pouvoir ſans bornes,
ıcques lui avoit fait donner celui d'exiger
Teſt, ou d'en exempter, ſelon ſon bon
aiſir ; bien entendu que les Catholiques
omains auroient la meilleure part à ſes
ſpenſes. C'eſt ainſi que le Duc d'*Yorck*
iſoit alors apprentiſſage de Tyrannie ſous
ı Frere. Impérieux & emporté de ſon
turel, ce Duc voyoit Charles amoureux
plus haut point de la Puiſſance abſoluë,
il comptoit ne pouvoir mieux s'aſſurer la
ɔuronne ; qu'en ſappant les fondemens
la Liberté publique. Cependant il éprou-
dans la ſuite qu'il avoit été lui-même la

duppe

1685. duppe de ſes déguiſemens ſur le fait de la Religion, & qu'il n'y auroit eu au fond d'autre moyen pour lui de bien cimenter ſon autorité, que de renoncer abſolument à ſon Papiſme. Il ſe vit rappellé pendant que d'autres furent choiſis pour exécuter le Plan redoutable qu'il avoit tracé, & qui penſa même cauſer ſa ruïne.

Le Parlement donne les mains à tout ce que le Roi ſouhaite.

Le Parlement d'Ecoſſe ne continua preſque ſes ſéances qu'autant de tems qu'il en falloit pour tout faire au gré du Roi. Le Duc de *Queensbury* donna, de la part de ce Prince, les aſſurances les plus fortes que la Religion Proteſtante ſeroit maintenuë dans tous ſes Droits. Pour garant, il cita le Teſt, que le gros du monde avoit la ſimplicité de regarder comme un rempart pour elle à toute épreuve. En retour de ce que le Roi donnoit par l'organe du Duc de *Queensbury*, le Parlement lui accorda pour ſa vie le même revenu qu'à ſon Frere; avec quelques taxes pour renfort.

On fait pluſieurs loix très-rigoureuſes.

On fit enſuite pluſieurs loix très-rigoureuſes. Une entre-autres introduiſoit l'Inquiſition dans les formes. Toutes perſonnes étoient obligées, ſous peine de Haute-trahiſon, de répondre aux queſtions qu'il plairoit au Conſeil de leur faire. Ce Bill terrible jetta tout le Royaume dans une étrange conſternation. Ce n'étoit pas ſans fondement; puiſque ce Bill donnoit moyen au

Roi d'entrer en fonction de grand In- 1685.
iſiteur, quand la fantaiſie lui en pren-
oit. Le Parlement d'Ecoſſe couronna
us ces procedez, avant-coureurs de l'eſ-
vage par un Arrêt, qui, pour ne regarder
'un particulier n'en mérite pas moins
'on s'en ſouvienne.

Lorſque *Carſtairs* avoit été mis à la queſ-
n & qu'il fit l'eſpece de capitulation
'on a vûë ailleurs, on lui avoit donné
role de ne ſe ſervir de ſa dépoſition con-
perſonne. Elle enveloppoit dans le cri-
e de Haute-trahiſon le Chevalier *Hugues*
mpbell, & ſon Fils qu'on avoit fait arrê-
à Londres deux ans auparavant, &
'on avoit depuis détenu en priſon. Le
omte de *Melfort* avoit promeſſe de la
nfiſcation des biens du Chevalier, qui
ontoient environ à mille livres ſterling
rente, ſi-tôt qu'on lui auroit fait ſon
ocès. Le Parlement, pour préambule,
ſa un Bill, qui ne devoit avoir lieu que
ur ſix ſemaines; & qui portoit que ſi le
nſeil affirmoit ſous ce tems-là, qu'il y
t des preuves de Haute-trahiſon contre
elqu'un, il n'en faudroit pas davanta-
pour le condamner comme coupable de
crime. Le Bill ne fut pas plûtôt ſigné,
e quatre des membres du Conſeil ſe le-
ent, & dirent que les *Campbels* en étoient
ivaincus par la dépoſition de *Carſtairs*.

On

1685. On les amene devant la Chambre, pour entendre leurs défenſes. Le Chevalier, âgé de quatre-vingt ans, voyant qu'on avoit pris un tour ſi nouveau pour le perdre, lui & ſa Famille, raſſembla toutes ſes forces & tout ſon courage pour faire tête à l'injuſtice. Il dit que l'oppreſſion ſous laquelle avoit long-tems gémi le Royaume, l'avoit enfin jetté dans le deſeſpoir, & l'avoit excité lui & ſes amis à penſer aux moyens de mettre leur vie & leurs biens à couvert. Que dans ce deſſein, il étoit allé à Londres; où il étoit vrai qu'il avoit conféré avec *Baillie* & d'autres; mais qu'ils avoient envoyé un d'entre-eux en Ecoſſe, pour prévenir tous les ſoulévemens. Qu'on avoit parlé de s'engager mutuellement au ſecret par un ſerment ſolemnel; mais qu'on ne l'avoit point fait. On fit paſſer ce diſcours pour une confeſſion du crime. Néanmoins pour ſe donner un air de clémence, on fit grace de la vie aux deux Accuſez. *Melfort* n'y perdit rien; & il s'empara des biens du bon vieillard, qui mourut quelque tems après. Il ne faut pas douter que les rigueurs de ſa longue priſon, & les traitemens barbares, qui la ſuivirent, n'euſſent avancé ſes jours. On fut frappé d'une vive horreur dans les Païs étrangers, lorſqu'on en apprit la nouvelle, & on eut même toutes les peines du monde à y ajoûter foi.

Le

Le Parlement d'Angleterre étoit de ſon côté ſur le point de s'aſſembler, pour une eſpece de Prelude imaginé par la Cour. *Oates* fut atteint & convaincu de parjure, ſur les dépoſitions des Témoins de Saint *Omer*, dont les Jurez ſe trouvoient aujourd'hui plus diſpoſez à croire le bien qu'autre fois. Le malheureux fut condamné à ne plus porter l'habit de Prêtre ; à paſſer tout le reſte de ſa vie en Priſon ; à être mis au Pilori dans toutes les Places publiques une premiere fois ; à y reparoître de plus quatre fois l'an ; enfin à être foüetté par la main de l'Exécuteur de la Juſtice, un jour, depuis la vieille Porte juſqu'à la neuve, & le lendemain, depuis celle-ci, juſqu'au lieu des Exécutions. *Oates* fut mis en ſang & déchiré de la maniere la plus impitoyable. Ce Témoin eſt traité trop doucement, dit-on, s'il eſt coupable ; & on excéde beaucoup, s'il eſt innocent. Un châtiment ſi rigoureux, étoit au reſte en tout ſens déſaprouvé par les Loix. Il n'y avoit en premier lieu qu'une Cour Eccléſiaſtique, qui pût lui ôter ſon habit Sacerdotal ; & une ſimple Cour de Juſtice n'avoit pas le droit de le condamner à une Priſon perpétuellle. La cruauté qu'on exerça ſur ſon corps étoit encore une choſe ſans exemple. Perſonnage d'un caractere ſingulier en tout, il ſouffroit tout avec une conſtance, qui étonna tout

1685. Oates eſt convaincu de parjure.

Il eſt foüetté impitoyablement par la main du Bourreau.

1685. tout le monde, & qui donna un certain lustre à un homme d'ailleurs si justement couvert d'opprobre.

Dangerfield est tué. Qu'il me soit permis de joindre ici des faits de même genre, quoiqu'un peu éloignez les uns des autres pour le tems. *Dangerfield*, autre Témoin fameux dans la Conspiration des Papistes, fut aussi convaincu de parjure, & condamné aux mêmes peines, elles lui furent épargnées par un Légiste brutal, qui, sans avoir eu aucun démêlé personnel avec lui, & poussé uniquement par le zéle qui étoit alors à la mode, lui déchargea un coup de canne sur la tête, dont il mourut sur le champ. Le Meurtrier fut pris, & malgré une infinité de sollicitations, abandonné à la Justice, par ordre de laquelle il fut pendu.

Le Parlement s'assemble en Angleterre. A l'ouverture du Parlement, le Roi fit une harangue, où il répéta ce qu'il avoit déja dit au Conseil, à son avénement à la Couronne. Il y ajoûta que peut-être certaines Gens s'imaginoient que le moyen de l'obliger à convoquer souvent le Parlement, étoit de se resserrer à son égard; mais qu'ils se trouveroient à l'essai fort loin de compte. Ce mot étoit lâché pour étouffer un avis, dont on avoit murmuré quelque chose dans le particulier; mais que personne n'osoit ouvrir; sçavoir, que le plus sur, en réglant le revenu du Roi, seroit de ne

le

lui assigner que pour un certain nombre années. 1685.

L'avis contraire ne souffrit pas la moindre difficulté. Tout ce que le Roi demanda lui fut accordé avec un empressement, dont il ne faut point d'autre preuve, que la priere qu'il fit à la Chambre, de mettre un bornes à ses libéralitez pour cette Séance. Ce qui est de plus étonnant, c'est que *Mussgrave* & les autres, qui mirent à la mode cette fureur de donner, furent les premiers à recommander l'épargne, lorsque dans la suite, les Gens bien intentionnez pour le Public, démanderent de l'argent pour des besoins très-pressants.

Le Parlement d'Angleterre fixe un revenu au Roi pour sa vie.

Le Parlement ne fut pas d'abord si facile sur l'article de la Religion. Plusieurs proposerent de prendre des mesures efficaces, pour la mettre à jamais hors d'insulte. Ce fut pour tous les Partisans de la Cour une occasion de se répandre en déclamations à outrance de vûë; & pour obtenir une Adresse, dans laquelle on s'en remît entiérement à la parole du Roi. Ils dirent pour ébloüir le monde, que surement Sa Majesté se laissoit piquer d'honneur, & que gagnée par un procédé si honnête, elle seroit plus traitable par-là, que par toutes les Loix de l'Univers.

Il montre une grande

Le Lord *Preston*, qui avoit été pendant quelques années notre Envoyé en France, prit

prit rang à ſon retour parmi les Oracles de
1685. la Chambre des Communes. La réputa-
confiance en ſes promeſſes. tion du nom Anglois commence beaucoup, dit-il, à s'accroître aujourd'hui dans l'Europe, ſous les auſpices d'un Prince qui l'a remplie de la terreur du ſien. Si le Parlement fortifioit la haute opinion qu'on a de S. M. B. en lui donnant des marques éclatantes de ſa confiance, l'Angleterre en viendroit bien-tôt au point de balancer les autres Puiſſances, & nous verrons notre Souverain, l'Arbitre de la Terre & de la Mer. *Preſton* fut ſecondé par tous les eſprits flatteurs. Le Parlement entraîné remercia le Roi des ſentimens qu'il avoit exprimez dans ſa harangue ; & l'aſſura qu'il ſe repoſoit parfaitement ſur ſa parole Royale. Depuis que vous nous l'avez donnée, Sire, ajoûtoit-il, nous ne craignons plus rien, ni pour notre Religion, ni pour notre Liberté.

Après l'Adreſſe, on parla des Elections. Il dit que les plaintes qu'on faiſoit de toutes parts, ſur les nombreuſes irrégularitez, qui s'y étoient commiſes, faiſoient douter à bien des Gens ſi la Chambre des Communes étoit un Parlement, ou une Aſſemblée de Perſonnes venduës à la Cour. Il ajoûta qu'il y avoit peu à eſpérer qu'un Parlement de cette ſorte, fît droit ſur les Requêtes preſentées ſur les Intrus ; vû qu'il étoit

étoit plein de Gens, qui avoient trop mérité ce tître. Il finit par dire, que la Chambre feroit bien néanmoins d'en faire justice à la Patrie. Qu'autrement on trouveroit des moyens de punir, & les Coupables & leurs Juges. L'Orateur étoit un homme altier. Il ne s'étoit ouvert à personne du dessein qu'il avoit de le prendre sur un ton si haut. Ainsi son discours étonna, mais il s'évanoüit en fumée. 1685.

La Chambre des Communes se plie à toutes les volontez de la Cour.

Les Courtisans épuisoient leur invention, pour trouver des Loix à l'aide desquelles ils pussent venir à bout de perdre tous ceux qui traversoient les volontez du Roi. La mieux imaginée fut celle qui déterminoit les choses, qui seroient estimées haute-trahison pendant tout le cours du régne présent. Les paroles étoient du nombre. La clause de ce Bill formidable étoit si artificieusement construite, qu'on ne pouvoit, sans encourir le crime de Léze-Majesté, dire la moindre chose qui tendît au desavantage du Roi, ou de son administration. Parler mal de sa Religion, étoit au reste parler mal de lui, au sentiment des Juges & des Jurez, conduits par les inspirations de la Cour. *Maynard*, un des Rapporteurs combattit le nouveau Bill plus vigoureusement que pas un autre. Il fit voir dans une harangue très-véhémente & très-sensée, l'inconvénient terrible qu'il

1685. y auroit à mettre les paroles au nombre des crimes de haute-trahiſon. Il dit qu'il arrive très-ſouvent de les entendre mal, de les rapporter encore plus mal, & qu'un changement très-léger, en corrompoit tout-à-fait la ſignification. Qu'elles échapoient tous les jours dans un mouvement de paſſion, ou dans la chaleur du vin, à des gens qui ne les auroient jamais dites de ſang froid. Que par conſéquent il eſpéroit qu'on s'en tiendroit à la Loi portée la vingt-cinquiéme année d'Edoüard III, qui n'admettoit pour preuves des mauvaiſes intentions que les actions ſeules. Quelqu'un cita contre lui ce paſſage, *de l'abondance du cœur la bouche parle*. *Maynard* lui ferma la bouche par cet autre, *Détruiſez ce Temple*. Il montra que dans le Syriaque, il n'y avoit qu'une différence preſque imperceptible entre les deux mots, qui exprimoient les deux idées toutes différentes qui formoient l'alluſion. Rien de plus innocent, dit-il, que les expreſſions de Jeſus-Chriſt, dans le ſens qu'il y attachoit, & rien de plus criminel dans celui que les Juifs avoient dans l'eſprit. Le diſcours du Rapporteur produiſit un grand effet dans la Chambre-Baſſe. Sans la nouvelle néanmoins de l'arrivée du Duc de *Monmouth*, qui fit, avec précipitation, finir la Séance, le Bill qui étoit ſur le tapis, &

tous

tous ceux en un mot, qui auroient pû paſſer par la tête des Courtiſans, n'auroient pas ſouffert la moindre oppoſition. 1685.

Les Seigneurs ſont moins dociles.

Pendant que la Chambre des Communes étoit ſi pernicieuſement occupée, celle des Seigneurs travailloit à caſſer la Sentence du Lord *Stafford*. Pour y réüſſir, on dit que les Témoins qui avoient été cauſe de ſa mort, avoient été convaincus de parjure; & que par conſéquent, il étoit juſte de faire amende honorable au ſang innocent. Les dépoſitions d'*Oates* qui avoient été jugées un tiſſu de faux Sermens, étoient la baſe de tout ce qu'on avoit fait dans la Conjuration des Papiſtes. Quoique la Chambre des Seigneurs n'en portât pas tout-à-fait le même Jugement, elle rendit juſtice aux deux Lords Catholiques R. qui étoient à la Tour, & au Comte de *Danby*, qui demanderent qu'on leur fit leur Procès, ou qu'on les remît en liberté. Leur Requête fut envoyée à la Chambre des Communes, qui répondit qu'elle ſe déportoit de ſon accuſation: ſur quoi les Priſonniers furent élargis. Les deux Chambres convinrent de finir les pourſuites au ſujet de la Conſpiration, qui les avoit ſi long-tems tenuës en haleine. Cependant celle des Seigneurs ne voulut point entendre parler de flétrir, ni de caſſer les Procedures déja faites.

1685. Le Duc de Monmouth met pied à terre à Lime.

Sur ces entrefaites, on apprit la nouvelle du débarquement du Duc de *Monmouth*. Incontinent après le départ du Lord *Argile* pour l'Ecoſſe, il fit toute la diligence poſſible, pour ſe mettre en état d'agir de ſon côté. Il mit en gage tous ſes Joyaux, comme nous avons dit ailleurs, pour acheter des Armes, & pour en faire équiper une Fregatte pour *Bilbao*. Mais il n'avoit pû faire beaucoup d'argent de ſes Bijoux, & on ne lui en envoya point d'Angleterre. On voit qu'il fut précipité comme par force, dans une entrepriſe peu ſolide, & mal concertée. Quelques Eſpions mis en campagne par *Shelton*, nouvel Envoyé d'Angleterre en Hollande, lui donnerent avis qu'un Vaiſſeau ſuſpect, & qui avoit des Armes à bord, venoit de ſortir du Port d'Amſterdam. L'Envoyé qui n'entendoit pas les Loix du Païs, n'eut pas la prudence de conſulter ceux qui y étoient verſez. Autrement il n'auroit pas manqué de ſe munir à la Haye, d'un ordre de l'Amirauté de Hollande, pour en faire uſage en cas de beſoin. Lorſqu'il fit ſa plainte aux Magiſtrats d'Amſterdam, ils trouverent le Vaiſſeau parti, & ils lui dirent que leur Juriſdiction ne s'étendoit pas au-delà de leur Port. Ainſi *Shelton* fut obligé d'écrire à la Haye. Cependant ceux qui compoſoient l'Armement avancerent à force de voiles,

voiles, & ſecondez par un vent favorable, ils furent hors du Texel, avant que l'ordre fût venu. 1685.

Après un heureux trajet, le Duc mit pied à terre à Lime, dans la Comté de *Dorſet*, avec quatre-vingt deux perſonnes ſeulement.

L'allarme en fut au bout de quelques heures dans la Capitale, & porta incontinent les deux Chambres à paſſer un Bill *d'attainder* contre le Duc de *Monmouth*. Le ſeul Comte d'*Angleſey* fit quelques difficultez d'y ſouſcrire, par la raiſon qu'on n'avoit encore pour garand de ſon arrivée que le bruit public. La tête du Duc fut miſe à prix. La ſomme fut cinq mille livres ſterling. Le Parlement ſe ſépara enſuite; & la Nation fut trés-heureuſe de n'avoir pas été entiérement ſacrifiée. Le Manifeſte du Duc de *Monmouth* étoit diffus, & mal écrit, plein d'aigreur, & froid néanmoins au delà de tout ce qu'on peut dire. On y reconnoiſſoit le ſtile de *Ferguſon*, Orateur miſérable s'il en fut jamais. Jacques y étoit renu reſponſable de l'incendie de Londres, de la Conjuration des Papiſtes, du meurtre de *Godfrey* & de la mort dn Comte d'*Eſſex*. Pour comble, on l'accuſoit d'avoir fait empoiſonner le feu Roi. On faiſoit voir de plus que ſa Réligion le rendoit indigne de Régner. Le Bill d'Excluſion, ap-

On le déclare coupable de Haute-trahiſon.

1685. prouvé par trois Parlemens consecutifs, n'étoit pas omis. C'étoit le Roi qui avoit conseillé tout ce qui avoit rendu odieux le dernier Régne ; & qui avoit en particulier suggéré la pensée de ravir leurs Chartres à toutes les Villes du Royaume. Les brigues des dernieres élections venoient ensuite, ornées de tous les traits que la Satyre avoit pû fournir. Enfin, le Duc en appelloit aux Anglois, & au prémier Parlement libre ; au jugement duquel il soumettoit toutes ses prétentions. Du reste, il promettoit une liberté entiere de conscience à toutes personnes, de quelque communion qu'elles fussent, avec toutes les douceurs de la Liberté civile.

Une multitude païsans se ramassent autour de lui, sans presque aucun Gentilhomme parmi eux.

Ce Duc fut bien-tôt joint par un aussi bon nombre de Païsans, qu'il avoit d'armes à leur donner, mais peu de personnes de distinction vinrent se ranger sous ses enseignes. La Cour envoya le Duc d'*Albemarle*, en qualité de Lord-Lieutenant de la Comté de Dévon, pour faire agir la Milice, & pour la combattre. Elle étoit si indispoſée contre la Cour, qu'elle deserta en foule, & que le reste n'eut aucune ardeur pour le service : Le Duc eut la campagne libre pendant quinze jours qu'il employa, sans perdre un moment, à exercer son monde, dont il gagna parfaitement le cœur par ses manieres douces & obligeantes.

tes. Il éprouva bien-tôt combien c'eſt une commiſſion difficile & périlleuſe, que d'avoir à commander une multitude ramaſſée à la hâte; & peu accoutumée à la diſcipline Militaire. Il commanda le Lord *Grey* avec un petit détachement, pour aller à la découverte de l'ennemi. Ce Lord n'eut pas plûtôt apperçû quelque Compagnie de la Milice Royale, qu'il prit la fuite, pendant que ſon petit Corps faiſoit ferme. Le Général fut le premier qui apporta la nouvelle au Camp de la prétenduë défaite des ſiens. Quelle ſurpriſe, lorſqu'on vit arriver la petite Troupe ſaine & ſauve, qui par ſa bonne contenance, avoit mis en fuite les Troupes du Roi! Le Duc fut plus étonné que perſonnne de voir deshonoré un Seigneur, auquel il deſtinoit le Commandement de la Cavalerie. *Fletcher* devoit être ſon ſecond; mais un accident obligea le Duc à ne pas le regarder auprès de lui. Ce Duc l'avoit envoyé en parti. *Fletcher* ſe trouvant mal monté, & ne s'imaginant pas que perſonne pût trouver mauvais qu'il usât du bien d'autrui pour le ſervice, s'accommoda d'un Cheval, dans l'abſence d'un Maître qui avoit amené un gros renfort de *Taunton*. A ſon retour le ruſtre à qui le Cheval appartenoit, dit mille injures à *Fletcher*, pour avoir pris ſa monture, ſans permiſſion. Cet Officier les ſouffrit pendant long-

1685.

Le Lord Grey prend la fuite avec lâcheté.

1685. tems, avec plus de patience qu'on ne pouvoit raiſonnablement attendre d'un homme auſſi boüillant qu'il étoit ; le brutal ne ceſſoit de le pouſſer, & juſqu'à lui porter près du viſage une baguette ou une canne qu'il avoit à la main. *Fletcher* impatienté enfin lui caſſe la tête d'un coup de piſtolet. Il va incontinent rendre compte de l'affaire au Duc de *Monmouth*. Ce Duc crut devoir l'éloigner, de peur de mecontenter une foule de Peuple qui accouroit de toutes parts pour lui demander vengeance. Il conſeilla donc à l'homicide de le mettre ſur un Vaiſſeau, qui alloit en Eſpagne. Cette prudente retraite lui ſauva la vie pour cette fois.

Ferguſon travailloit cependant à ſoulever le Gentilhomme & le Païſan, avec toute la fureur d'un homme enragé, qui, avec moins de talent qu'il n'eſt poſſible d'exprimer pour l'enthouſiaſme, auroit néanmoins bien voulu paſſer pour un favori du Ciel. Le tort qu'eut le Duc de *Monmouth* fut de ne pas tenter d'abord quelque coup hardi, pour ſe mettre en réputation, & marcher enſuite à *Exéter*, ou à *Briſtol*. Il auroit trouvé dans ces Villes tout à ſouhait. Au lieu d'y prendre des quartiers, il perdit un tems précieux à exercer ſa petite Armée à la vûë de *Lime*.

Le Roi eut par là celui de faire venir d'Ecoſſe

d'Ecoſſe les Troupes qui avoient battu le Duc d'*Argile*; & de retirer auſſi de Hollande les Régimens tant Anglois qu'Ecoſſois qui étoient au ſervice de la République. Le Prince d'Orange les renvoya ſi-tôt qu'ils furent demandez; & il offrit même d'aller en perſonne défendre Sa Majeſté Britannique avec de nouvelles forces, s'il en étoit beſoin. Jacques reçut les offres empreſſées de Son Alteſſe en apparence avec de grandes marques de ſenſibilité; & de retour. Au fond, il ne vouloit pas avoir trop d'obligation au Prince d'Orange, ni lui donner moyen de ſe mettre au fait des affaires, & de pénétrer dans les ſecrets du Cabinet d'Angleterre. Jacques faiſoit le brave; mais au travers de toute ſa bonne mine, on voyoit ſon embarras & les cruelles agonies où étoit ſon eſprit. Il n'oſa accepter le ſecours de France, de peur de choquer les Anglois. Le Prince George fit une groſſe faute de ne pas demander le Commandement de l'Armée Royale. Il eſt vrai qu'il eût fallu ſuivre les ordres d'un autre; mais il en auroit néanmoins acquis du luſtre. Son inaction dans un tems de danger le fit au contraire tomber dans le mépris. 1686.

Le Roi ne pouvoit faire un plus mauvais choix que de mettre à la tête de ſes Troupes le Comte de *Féversham*, François de naiſſan- Le Comte de Féversham commande

1685. l'Armée du Roi.

naiſſance, & Neveu de Monſieur de *Turenne*. Le changement de Religion de ſes deux Freres le fit ſoupçonner de peu d'attachement à celle qu'il profeſſoit. Il avoit néanmoins d'ailleurs de la probité, du bon naturel, de la valeur; mais l'eſprit foible à un point qu'il n'étoit pas facile de comprendre. Auſſi conduiſit-il les affaires du Roi avec tant d'ignorance, qu'il ne fit preſque pas un pas qui n'exposât ſon Maître à perdre ſa Couronne. Ce Général mal imaginé n'avoit ni Partis, ni Eſpions en campagne; & il étoit ſouvent le plus tranquille du monde, lorſque l'ennemi étoit à portée de tailler ſon Armée en pieces. La négligence & la malhabileté de *Féversham* auroient donné de grands avantages au Duc de *Monmouth*, s'il avoit eu de bonnes Troupes pour en profiter.

Ce Duc eut une belle occaſion d'enlever ſes quartiers, & de tout prendre au lit. Malheureuſement il s'étoit égaré, & il avoit perdu une heure dans ſa marche. A une légere diſtance du Camp des ennemis, on conſuma tant de tems à paſſer un foſſé peu conſidérable, que *Féversham* & ſes Officiers eurent le tems de s'habiller & de ſe mettre en défenſe. Engagé entre les deux corps dans leſquels ce Général avoit partagé ſon monde, & réduit à manquer de pain, le Duc ſentit enfin la neceſſité d'en venir

venir à une action decisive, & la faute de n'y avoir pas pensé plûtôt. Sa Cavalerie prit la fuite à la premiere décharge, la faute en fut imputée au Lord *Grey*. L'Infanterie se battit beaucoup mieux qu'on n'avoit lieu de l'attendre, après avoir été si honteusement abandonnée. Le feu du Canon l'obligea enfin à lâcher pied. De cinq ou six mille hommes, qui composoient l'Armée du Duc, lorsqu'elle étoit la plus forte, il y en eut mille de tuez sur le Champ de bataille, & quinze cens faits Prisonniers. Le vaincu quitta la partie trop-tôt, pour un homme de courage, & qui s'étoit eu de jours auparavant laissé donner le tître de Roi, par une précipitation qui lui fit tort dans l'esprit même de ses Partisans. Il tourna du côté de la Comté de *Dorset*, son Cheval n'en pouvant plus, il s'en dégagea & changea d'habit avec un berger. Il marcha ensuite à pied, aussi loin que ses forces le lui purent permettre; accompagné d'un Allemand auquel il avoit ordonné de le suivre. La lassitude les accabla bien-tôt. Ils allerent se jetter au milieu d'un monceau de foin, où ils espéroient se pouvoir tenir cachez jusqu'à la nuit. Cependant les pelotons de l'Armée du Roi couroient la campagne pour faire des Prisonniers. Le Lord *Lumley*, qui en commandoit un, rencontra le berger dans les habits du Duc

1685.

Le Corps d'Armée du Duc de Monmouth est entierement défait.

1685. de *Monmouth*, & ſuivit ce Duc, à l'alde de quelques chiens de meute. L'Allemand fut le premier découvert ; &. il montra du doigt l'endroit où le Duc étoit enſeveli. De cette ſorte il fut trouvé dans un équipage, & duns une attitude triſte pour un Fils de Roi.

Il eſt pris.

Il étoit haraſſé autant qu'on peut ſe l'imaginer. Son eſprit étoit d'ailleurs dans un parfait abbattement. L'image confuſe de tous ſes malheurs lui fit demander la vie d'une maniere qui repondoit mal à cette bravoure qu'on avoit toûjours loüée en lui. S'étant fait apporter de l'encre & du papier, il écrivit au Comte de *Féversham*, à la Reine, & à la Princeſſe Doüairiere, pour les prier de s'entremettre auprès du Roi pour obtenir ſa grace. Le Duc auroit dû mieux le connoître, & voir auſſi que ce Prince ne pouvoit lui pardonner ſans expoſer ſa Couronne aux derniers hazards. Ce ne pût donc être qu'un grand excès de puſillanimité, & une inexcuſable abſence d'eſprit, qui le firent ramper honteuſement aux pieds d'un Vainqueur inéxorable, & invoquer inutilement ſa Clemence. On amena ce Duc infortuné à *Witehall*. Le Roi lui-même ſe chargea de l'interroger. Puiſque ce Prince étoit réſolu de ne point lui faire grace, on eut raiſon de le blâmer d'avoir pris ce ſoin ſur lui. Le Duc

fit

fit de nouvelles ſoumiſſions, auſſi peu honorables, & auſſi vaines que les premieres. Il alla même juſqu'à inſinuer qu'il étoit prêt à changer de Religion. La Cour n'eſpéroit tirer de lui aucune lumiere importante. Elle ſçavoit que toute l'entrepriſe avoit été conduite avec tant de précipitation, qu'une longue chaîne de complices n'avoit pas eu le tems de ſe former. Son interrogatoire ſe fit le Lundi, & les ordres furent donnez pour lui trancher la tête, le Mercredi ſuivant. 1685.

Turner Evêque d'*Ely*, & *Ken* Evêque de *Wells*, furent nommez pour l'aſſiſter à la mort. Le Duc pria de plus qu'on lui donnât encore le Docteur *Tenniſon*. Les Prélats lui firent de grands diſcours, ſur l'enormité du crime d'un Sujet qui ſe révolte contre ſon Prince legitime. Le Duc témoigna qu'il déploroit tout le ſang qui avoit été verſé dans l'affaire dont il avoit eu la conduite ; mais ſans donner le moindre ſigne de remords. Il avoüa que le Roi Charles s'étoit ſouvent inſcrit en faux contre les bruits qui couroient que ce Prince eut épouſé ſa mere. Il en donna même une déclaration par écrit ; apparemment pour obvier au mauvais parti qu'on pourroit faire à ſes Enfans qui étoient avec lui Priſonniers à la Tour. Il marqua un grand dédain à la Ducheſſe ſon Epouſe. De ſon côté, elle con- & exécuté bientôt après.

1685. conſervoit un ſi vif reſſentiment du tranſport qu'il avoit fait de toute ſa tendreſſe à la Lady *Wentworth*, qu'appellée de la part de ſon mari pour lui parler, elle voulut que ce fut en preſence de témoins. L'Epoux & l'Epouſe prirent congé l'un de l'autre d'un air fort indifférent. Le Duc ne recommanda à la Ducheſſe que de faire élever leurs Enfans dans la Réligion Proteſtante. Les Evêques revinrent à la charge. Le Duc s'en impatienta & les pria de ne lui en plus parler. Son commerce avec la Lady que nous venons de nommer, fut le ſecond ſcrupule qu'ils lui firent. J'étois trop jeune, dit-il, lorſqu'on me maria, pour n'avoir pas eu droit de m'en dédire. Il ajoûta que la Lady *Wentworth* étoit une Dame de beaucoup de vertu & de mérite; & qu'il n'avoit jamais été plus homme de bien, que depuis qu'il s'étoit attaché à elle. Les Prélats eurent beau dire, & beau prêcher; le Duc ne ſe rendit point. De cette ſorte, on voit qu'ils furent peu contens de lui; & qu'il fut de ſon côté aſſez peu ſatisfaits d'eux. Je trouve néanmoins qu'ils firent bien de lui parler nettement, & d'acquitter par là leur conſcience; mais ils eurent tort de l'importuner ſur ce dernier point; & ils furent encore beaucoup blâmables de rapporter, auſſi publiquement qu'ils le firent enſuite, la converſation qu'ils avoient euë

avec

avec lui. Tout ce qui se dit entre les Ecclé- 1685.
siastiques, & les personnes qu'ils assistent dans leurs derniéres heures, ne doit jamais aller aux oreilles du Public.

Le Duc de *Monmouth* goûta beaucoup d'avantage le Docteur *Tennison*, qui ne s'exprima pas moins distinctement sur le même article, mais qui le fit avec plus de retenue & de douceur. Après qu'il eut tout dit, voyant bien qu'il ne gagnoit rien, il passa aux autres sujets, dignes d'occuper un homme prêt à mourir. Le Duc demanda avec la derniere instance qu'on différât seulement d'un jour son exécution : légére faveur, dont le refus étoit d'une dureté presque incompréhensible. Il y eut des gens qui crurent qu'il ne demanda ce court délai si instamment, que par l'espérance que lui avoient donnée les Astrologues, qu'il ne perdroit point la vie, s'il pouvoit venir à bout de la prolonger de vingt quatre heures. Tant qu'il crut voir luire quelque rayon d'espérance, il en eut l'esprit trop occupé pour être lui-même.

Il meurt avec beaucoup de tranquillité.

Quand il vit que son arrêt étoit irrévocable, il se plaignit un instant de la maniere empressée dont on le traînoit au supplice. Mais tout d'un coup il se remit & son ame se couvrit d'un calme, qui étonna tous ceux qui en furent témoins. L'on n'y voyoit aucun mélange d'affectation. Il reprit ses ma-

1685. manieres faciles, & il laiſſa même ſentir au dehors quelques étincelles d'une piété douce & modeſte. Il pria Dieu de lui pardonner tous ſes péchés, connus & autres, avec toutes les démonſtrations d'un homme rempli de confiance en ſes bontez, & d'eſpérance d'aller joüir avec lui de la félicité ſouveraine. Ainſi diſpoſé, le Duc de *Monmouth* marcha au ſupplice, avec le port aſſuré d'un Héros qui avoit rétrouvé tout ſon grand cœur; & qui ne laiſſoit plus voir qu'un air ſérieux & ſerein. Tout ce qu'il dit ſur l'Echafaut, fut ſeulement que l'idée du ſang répandu à ſon occaſion lui cauſoit de la triſteſſe; mais qu'il n'en avoit aucune goûte à ſe reprocher, puiſqu'il ne l'avoit fait verſer que pour préſerver ſa Patrie de ruïne. Appercevant la hache entre les mains de l'Exécuteur, il la mania, & il dit que le fil en paroiſſoit un peu émouſſé. Il ne donna au Bourreau que la moitié de ce qu'il lui promit, s'il faiſoit bien ſa fonction. Si vous ne me faites pas languir, lui dit-il, comme vous avez fait le Lord *Ruſſel*, mon Laquais vous donnera le reſte. L'Exécuteur de la Juſtice trembloit de tout ſon corps, en frappant le premier coup. Deux ou trois répétez ne ſuffirent pas. Le maladroit en jetta par terre ſa hache de dépit. Le Shérif l'obligea de la réprendre. Il fallut encore pluſieurs coups nouveaux, pour déta-

détacher la tête du tronc. L'un & l'autre furent enterrez ſur le champ dans la Chapelle de *Tower-hill*. Telle fut la mort tragique du Duc de *Monmouth*. Il avoit un mélange de bonnes & de mauvaiſes qualitez. Né droit, & d'un bon naturel, il avoit l'eſprit doux & affable, pour ne pas dire un peu mou, & foible à l'égard de ceux auſquels il avoit livré ſon cœur. Il entendoit bien le métier de la Guerre, mais il aimoit trop ſes plaiſirs & il étoit un peu gouverné par ſes favoris. 1685.

Le Lord Grey eſt épargné.

On croyoit que le Lord *Grey* le ſuivroit de près. Mais la Cour flechie par la vuë de ſes grands biens, qui par ſa mort ſeroient allez à ſon frere, reſolut de ne pas ſe hâter, pour pouvoir compoſer avec lui. Le Comte de *Rocheſter* en tira ſeize mille piéces pour ſa part. D'autres eurent moins. *Grey* s'engagea de plus à ſervir de témoin contre ceux qu'il avoit eus un moment auparavant pour amis; mais à condition néanmoins qu'on ne feroit mourir perſonne ſur les informations qu'il donneroit. Le Lord *Brandon*, & le Comte de *Macclesfield*, furent atteints & convaincus ſur ſes depoſitions jointes à celles de quelques autres. Le Procès de Mr *Hambden* vint à ſon tour. On lui fit connoître qu'il n'avoit point de grace à eſpérer, à moins qu'il ne ſe confeſſât coupable. Comme il ſçavoit qu'on avoit des

1685. des preuves juridiques contre lui, il n'en fit point difficulté. Il demanda la vie avec une baſſeſſe ſans égale. La honte qu'il en eut lui-même dans la ſuite, troubla tellement ſon imagination, qu'il ne fut plus aſſez maître d'en régler les mouvemens. Ce deſordre le porta enfin, dix ans après, à ſe couper la gorge à lui-même.

Le Roi eſt enflé de ſes ſuccès.

Le Roi étoit environné de tous les ſuccès qu'il eut jamais pu deſirer. Son revenu étoit fixé tant en Angleterre qu'en Ecoſſe. Deux Rébellions étouffées avoient tellement abbatu le parti qui le haïſſoit, que ſon Trône paroiſſoit deſormais inebranlable, & qu'on eut dit qu'il n'avoit plus rien à craindre. Il ne pouvoit effectivement y avoir qu'un défaut de conduite extraordinaire, qui pût balancer un bonheur ſi complet; fruit ineſpéré d'un travail de ſix mois ſeulement, & de nature ce ſembloit à devoir être des plus durables. S'il eût fait trancher la tête à un nombre de perſonnes les plus propres à ſervir d'exemples, enſuite accordé une Amniſtie, & caché ſes deſſeins juſqu'au Parlement prochain; il n'eſt pas croyable combien facile il lui auroit été de les accomplir.

Ses affaires en vont plus mal.

Sa bonne fortune environna ſes Prêtres plus fortement encore que lui-même. Ils compterent deſormais que tout alloit plier le genou devant leur Egliſe; & ils contribué-

buerent plus que tout le reſte à faire perdre irréparablement au Roi la grande ſupériorité qu'il avoit acquiſe. Il eut beau emprunter dans la ſuite la parure étrangére de de la Clémence. Les traits qu'il affecta d'en laiſſer échaper, furent régardez comme un artifice, mis trop tard en uſage, pour remonter au haut point de proſpérité, dont il étoit déchu. L'Armée eut pendant quelque tems ſes quartiers dans les Comtez Occidentales, où tant les Officiers, que les Soldats, vécurent comme en Païs Ennemi, & exercerent toutes ſortes de violences contre ceux qui étoient ſoupçonnez d'être mal intentionnez pour la Cour. 1685.

L'Armée victorieuſe exerce de grandes cruautez.

Kirk, qui avoit long-tems commandé à *Tanger*, avoit remporté un eſprit ſi ſauvage de ſon Commerce avec les *Maures*, que peu de jours après la Bataille, il fit pendre pluſieurs priſonniers à *Taunton*, ſans aucune formalité; pendant que lui, & une compagnie à qui il donnoit un bal, ſe repaiſſoient les yeux de ce triſte ſpectacle. A chaque nouvelle ſanté on expédioit un malheureux. O férocité inoüye! ces Monſtres remarquerent du mouvement dans les jambes des pauvres victimes, dont ils buvoient le ſang avec délices, ſi j'oſe ainſi m'exprimer; il n'en fallut pas d'avantage pour leur faire dire, qu'elles vouloient encore goûter du plaiſir de la danſe, & pour faire appeller

1685. peller les Instrumens. C'étoit là un outrage si sanglant fait aux Loix, aussi-bien qu'à l'humanité, qu'on avoit bien droit d'attendre. qu'il ne demeureroit pas impuni. Cependant *Kirk* en fut quitte pour une reprimande. La Cour osa soutenir que c'étoit assez, parce qu'il avoit eu ses Ordres pour quelques exécutions Militaires, & qu'il n'avoit un peu failli que dans la maniere d'y obéïr.

Jefferies en exerce de plus grandes encore.

Comme si l'Armée n'eut pas assez fait, on envoya *Jefferies*, faire sa ronde dans les Comtez dont nous parlons. Cette Furie quitta la premiere place qu'elle occupoit dans le Temple de la Justice, pour aller secoüer ses serpens dans les Provinces, & faire couler le sang humain, avec une facilité, dont on auroit peine à trouver des exemples chez les Nations les plus Barbares. Toûjours yvre ou toûjours transporté de rage, il vouloit que les prisonniers commençassent par s'avoüer coupables. Pour les y engager, il donnoit quelque lueur d'espérance à ceux qui lui épargneroient la fatigue d'entendre les preuves & les témoins; & il menaçoit les autres de ne leur faire aucun quartier. Plusieurs attirez par ses promesses, ou intimidez par ses menaces, devinrent leur propres Accusateurs, quoiqu'ils eussent beaucoup à dire pour leurs défenses. Pas un seul ne fut épargné.

Il

Il les faiſoit pendre ſans leur donner même un moment de tems pour recommander leur ame à Dieu. En pluſieurs endroits, on en vit traîner à la potence juſqu'à des ſix cens. Un Bacha Turc des plus farouches auroit été un homme humain, en comparaiſon de ce nouveau monſtre vômi par l'Enfer. Sa fureur au reſte ne ſe bornoit pas aux ſeuls priſonniers, la plûpart gens de néant. Elle s'étendoit aux perſonnes de la Nobleſſe, qui venoient quelquefois intercéder pour eux. L'Angleterre ne vit jamais rien de pareil. Il faudroit une Hiſtoire à part pour décrire toutes les horreurs que commit ce Juge, à jamais exécrable. 1685.

Le Roi en recevoit tous les ordinaires de longs récits. On le voyoit prendre plaiſir à les faire lui-même à table & au cercle; où il ſe vantoit, ſur tout aux Miniſtres étrangers, d'une ſi bonne Juſtice. Rien n'étoit plus beau que la Campagne de *Jefferies*, comme ce Prince l'appelloit, uſant d'un ſtile indigne de la Clémence, qui donne ſon principal éclat à la Majeſté d'un grand Roi. *Dykfield*, un des Ambaſſadeurs, envoyez par les Etats Généraux, pour congratuler Sa Majeſté Britannique, ſur ſon avénement à la Couronne, me dit que le Roi Jacques en parloit ſi ſouvent, & avec tant de goût, qu'il étoit ſurpris de le voir s'ou- Le Roi eſt charmé de lui.

1685. s'oublier, & ſe rendre odieux juſqu'à ce point. Aux lauriers ſuccederent les recompenſes. Le Héros couvert de ſang, *Jefferies* en un mot, fut à ſon retour créé Baron & Pair d'Angleterre. Cette derniére dignité étoit autrefois conférée à des Gens qui avoient extraordinairement brillé dans le barreau ; mais depuis long-tems, on n'en avoit aucun exemple ; & elle avoit toûjours été incompatible avec la profeſſion d'un homme appellé à l'Emploi laborieux de rendre la Juſtice.

On fait bruler deux femmes toutes vives.

Dans ce grand nombre d'exécutions, il y en eut deux d'un genre ſi nouveau, qu'elles meritent qu'on en faſſe un article exprès. Le Roi comptant bien qu'un grand nombre de Priſonniers de l'Armée du Duc de *Monmouth*, s'étoient jettez dans la Capitale, où ils ſe tenoient cachez, déclara qu'il pardonneroit moins aux Recéleurs, qu'aux Rebelles, que les premiers prenoient ſoin de préſerver ſans doute pour un meilleur tems. Juſques-là il y avoit bien du ſang répandu ; mais peu de choſe à piller. Ainſi la Cour auroit fort voulu trouver priſe entre autres ſur les plus gros Marchands, qui étoient en état d'acheter leur grace bien cher.

Une femme Anabapriſte, nommée *Gaunt*, qui avoit paſſé une grande partie de ſa vie dans les œuvres de charité, occupée

pée à visiter les Prisonniers, & à prendre soin des Pauvres, de quelque Religion qu'ils fussent, avoit retiré chez elle un des Partisans du Duc de *Monmouth*, & cherchoit les moyens de le faire sortir du Royaume. Il se glissa un soir au Cercle, pour y entendre de quelle maniere le Roi parloit; & par une méchanceté d'ame inoüye, il alla se déceler, lui & sa généreuse protectrice. On la fit arrêter, & on instruisit son Procès. Il n'y avoit, ni témoin, excepté l'infame délateur, ni preuve, qu'elle connût pour un Partisan du Duc, l'Homme à qui elle avoit donné retraite dans sa Maison. Sa Servante disoit simplement qu'il y avoit logé. Cependant le Juge donna charge aux Jurez de la prononcer coupable, sous prétexte que la Servante devoit servir de second témoin. *Gaunt* fut condamnée au feu, qui est le supplice ordinaire des Femmes, convaincuës du crime de haute-trahison. Elle mourut au milieu des flammes avec une constance, qui peignoit sur son visage jusqu'à de la joye, & qui fut un spectacle très-surprenant pour tous ceux qui la virent. Cette Héroïne dit que la charité ne faisoit pas moins partie de sa Religion que la Foi. Qu'en exerçant une si excellente vertu, il étoit arrivé qu'elle avoit fait du bien à un ennemi. Qu'elle espéroit que celui en vûë duquel 1685

1685. duquel elle avoit agi, lui en tiendroit d'autant plus de compte, qu'elle n'avoit été payée que de la plus noire ingratitude, par l'homme à qui elle avoit ſauvé la vie. Enfin, elle témoigna de la conſolation de ce qu'elle étoit la premiere, qui ſous ce Régne eut ſouffert la peine du feu, & reçut la Couronne du Martyre, comme elle l'appelloit, pour une Religion, qui n'étoit que charité; & amour fraternel. *Pen* le *Quakre* m'a dit qu'il avoit aſſiſté au ſupplice de cette innocente victime. Elle arrangea la paille autour d'elle pour être plus promptement étouffée, & elle ſe conduiſit en un mot, à tous égards d'une maniere, qui fit fondre tous les Spectateurs en larmes.

L'autre exécution fut celle de la Lady *Liſle*, âgée de ſoixante & dix ans. Son Mari avoit été du nombre de ceux qui avoient fait couper la tête à Charles I. & fait Lord de ce nom par *Cromwel*. Il paſſa la Mer au tems du Rétabliſſement de Charles II. & alla s'établir à Lauſanne. Trois Irlandois déterminez, dans l'eſpérance de faire par-là leur fortune, firent le voyage exprès pour l'aſſaſſiner, & le tuerent dans le tems qu'il alloit à l'Egliſe. Ils étoient bien montez, & on ne ſe preſſa pas de les pourſuivre. Ainſi ils attraperent la France. On ſçavoit que la Dame, qui étoit une perſonne très-charitable & d'une grande piété,

té, avoit de tous tems pris un intérêt si vif à la mort du Roi Charles, qu'elle n'avoit jamais bien pardonné à son Mari la part qu'il y avoit. Le lendemain de la Bataille que perdit le Duc de *Monmouth*, *Hicks*, Ministre Non-Conformiste des plus fougueux, vint chez elle avec *Neltharp*. Elle connoissoit le premier, & elle les reçut, l'un & l'autre avec beaucoup d'honnêteté, sans leur demander d'où ils venoient. *Hicks* le dit à la Lady *Liste* de son propre mouvement ; & il ajoûta, qu'ils venoient la prier de leur donner un azile. Elle sortit incontinent de la Chambre, & elle envoya son premier Domestique, donner avis au Juge de Paix, le plus proche qu'il y avoit deux des Rebelles dans son Logis, & elle revint dans le moment leur dire de prendre la fuite. Je ne sçais néanmoins par quel hazard il arriva que la Maison se trouva environnée, avant qu'ils en fussent sortis. La Maîtresse du Logis fut prise avec eux. *Jefferies* résolut de l'immoler à sa cruauté, & il prit même la précaution d'avance d'obtenir parole du Roi, qu'il n'accorderoit point de grace. Ce Prince dit la chose de cette maniere au Comte de *Feversham*, lorsque, engagé par mille livres sterling, qu'on promit à ce Comte, s'il venoit à bout de sauver la vie à la Lady *Liste*, il alla prier pour elle. La Prisonniere compa- 1685.

1685. rut. On n'allégua aucune preuve Juridique, qu'elle connut les Rebelles pour tels; & comme leurs noms n'avoient été lûs dans aucun Edit de proscription, elle n'avoit pû se prémunir contre eux. *Jefferies* assura seulement les Jurez sur son honneur, que les deux hommes retirez par la Dame avoient confessé leur liaison avec le Duc de *Monmouth*. C'étoit se rendre témoin contre l'Accusée; & il n'auroit pas dû par conséquent s'asseoir au nombre de ses Juges. On eut beau soûtenir que, sans braver les Loix, on ne pouvoit la condamner, au moins avant que les personnes qu'on avoit trouvées dans sa Maison eussent été atteintes & convaincuës. *Jefferies* voulut qu'on allât son train; & il tonna si vigoureusement, que les Jurez tremblant d'effroi, ne dirent plus mot. Toute l'Audience fut indignée de la conduite toûjours inique, & toûjours infiniment brutale du nouveau Pair du Royaume. Il n'y eut que la principale intéressée, qui parut y prendre si peu de part qu'elle s'endormit, pendant qu'il travailloit à entraîner les Jurez par ses cris horribles contre elle. Deux fois retenus par ceux de leur conscience, ils la déclarerent innocente; & deux fois l'Altier Chef de Justice, les avertit d'y mieux penser. Enfin, transporté de rage, il écuma, & leur fit peur à eux-mêmes d'un Procès crimi-

criminel. Intimidez alors juſqu'au fond de l'ame, ils l'appaiſerent par le ſacrifice d'une perſonne qu'ils avoient prononcé exempte de crime. Toute la grace que le Roi lui accorda, fut de perdre la tête ſeulement, au lieu d'être brûlée vive. Elle mourut, comme ſa compagne, avec beaucoup de fermeté; & elle exprima auſſi comme elle de la joye, d'être la victime de ſa compaſſion envers les malheureux. 1685.

La plûpart de ceux qui furent exécutez, montrerent en mourant tant de conſtance & de ſérénité, avec tant de zéle pour la Religion Proteſtante, alors univerſellement eſtimée en très-grand péril, qu'ils emportoient l'admiration de tous ceux qui étoient les témoins de leur grandeur d'ame. Dans le grand nombre, il ſe trouva néanmoins quelques lâches, qui eſſayerent de ſauver leur vie, aux dépens des autres. *Goodenough*, par exemple, qui avoit été Subdélégué de *Cornish*, Shérif de Londres, comme on a dit, offrit ſon ſerment contre lui, & il accuſa auſſi *Rumſey*, de n'avoir pas déclaré tout ce qu'il ſçavoit. Celui-ci pour ſe tirer d'affaire, unit ſon ſerment à celui du Subdélégué contre le Shérif. Ils jurerent unanimement que *Cornish* étoit coupable des mêmes choſes, qui avoient fait trancher la tête au Lord *Ruſſel*. En une ſemaine ſon Procès fut fini. S'il avoit eu

La maniere dont moururent d'autres perſonnes, qui furent exécutées.

1685. plus de tems, il auroit pû, en confrontant l'ancienne dépoſition de *Rumſey*, avec la nouvelle, convaincre de faux les deux Témoins, qui furent déclarez infames, & condamnez à une Priſon perpétuelle, après la mort du Shérif, dont les biens furent rendus à ſa famille. Il proteſta de ſon innocence en mourant, dans des termes fort pathétiques, & il ſe plaignit avec beaucoup d'amertume, des moyens iniques, qu'on avoit mis en œuvre pour le faire périr. C'en fut aſſez à la Cour, pour publier qu'il étoit mort dans un tranſport de rage & de fureur. Rien de plus faux. *Pen*, qui fut préſent à l'éxécution, m'a dit qu'il n'avoit remarqué en lui, que les mouvemens réglez de la juſte indignation, qu'excite naturellement dans une ame noble, le ſentiment intérieur de ſon innocence, lorſqu'elle ſuccombe à l'oppreſſion. Le Quakre étoit d'autant plus croyable dans ces ſortes de choſes, qu'on le ſçavoit abſolument dévoüé à la Cour. Il m'ajoûta que le Roi étoit à plaindre de verſer tant de ſang, à l'inſtigation d'un Juge violent & ſanguinaire. Lui & les Prêtres animez par le grand intérêt, qu'ils avoient de ſe défaire d'un très-grand nombre de perſonnes, capables de faire obſtacle à leurs deſſeins, auroient néanmoins eu beau exciter ce Prince à la cruauté, ſi Jacques n'y avoit

eu

eu par lui-même du penchant, il n'auroit jamais lâché ſur ſon Royaume le Loup Cervier, dont nous avons peint les ravages, & on n'auroit point vû couler ce déluge de ſang, dont l'Angleterre fut inondée. 1685.

Elle fremit d'horreur, à la vûë d'une ſi horrible boucherie, faite par ſon Roi. Les yeux des plus aveugles commencerent à ſe déſiller, ſur ce qu'il falloit attendre de lui. Les gens du meilleur caractere d'entre les *Toris*, perdirent beaucoup de leur ancienne ardeur. Nous nous ſommes confiez légerement, dirent-ils, & nous ſommes allez trop loin. Le Prince avoit lévé de nouveaux Régimens, pour les oppoſer au Duc de *Monmouth*, & donné des Brevets d'Officiers à un grand nombre de Papiſtes. On y avoit conſenti dans un danger ſubit, où il devoit être permis d'employer tout le monde. Le Parlement avoit néanmoins fixé à trois mois ſeulement le tems de leur ſervice; & ce terme étoit preſque écoulé. Jacques avoit beſoin d'un tour, pour conſerver dans l'Armée ce qu'il y avoit de Catholiques R. Il ſe plaignit des deux Sermens, nouvellement inventez, diſoit-il, contre lui-même. Par l'un, le Parlement ſe propoſoit de lui enlever l'Amirauté; & l'autre étoit un premier pas pour l'éloigner du Trône. C'étoit le dernier affront pour un

Cette horrible boucherie commence à faire ouvrir les yeux aux Anglois.

1685. Souverain, que d'exiger de lui l'obſervation des deux Loix, par leſquelles ces Sermens étoient établis. Réſolu de ne le point ſouffrir, il garda les Officiers Papiſtes, qu'elles avoient eu pour but de rendre inhabiles, à tous les Emplois Civils & Militaires. Il déclara même hautement, qu'il ne pourroit ſe diſpenſer de regarder comme ſes ennemis, tous ceux qui ne ſouſcriroient pas à l'abrogation de ces deux Loix, dans la Séance prochaine du Parlement.

Il s'éleve de grandes conteſtations, au ſujet des Sermens à prêter, avant que d'être admis aux Emplois Civils & Militaires.

Lorſqu'il s'aſſembla, les Courtiſans remplirent tout le Royaume du bruit de leurs déclamations ordinaires contre ces ennemis de Sa Majeſté, comme ils les appelloient. C'étoit, ſelon eux, attenter ſur les droits les plus ſacrez de la Couronne, que de fruſtrer le Roi du ſervice d'une partie de ſes bons Sujets. C'étoit encore avilir la dignité des Pairs, que de leur impoſer d'autres Sermens, que celui de fidélité. On faiſoit enfin un outrage inſupportable au Souverain, en obligeant tous ceux qu'il employeroit, à dénigrer ſa Religion, comme Idolâtre. Le Parlement embarraſſé voyoit que, s'il aboliſſoit les Loix en queſtion, toutes les Charges Civiles & Militaires, ſeroient d'abord la proye des Papiſtes, & de ceux que la Cour verroit en chemin de le devenir. Supprimer le Serment qui le regarde en particulier, c'étoit ouvrir l'entrée

l'entrée dans les deux Chambres, à une sorte de Sectaires, qui, dès qu'ils y feroient une fois le plus grand nombre, renverseroient toutes les Loix, qui servoient de rempart à la Religion Protestante. Tant que le Parlement n'avoit point soupçonné nos Rois d'être mal intentionnez pour elle, il n'avoit point été besoin de suretez pareilles, à celles qu'il avoit fallu prendre dans ces derniers tems; parce qu'on avoit tout lieu de supposer, qu'ils ne donneroient point les Emplois aux ennemis jurez de leur Religion. Mais aujourd'hui que celle du Peuple, & celle du Prince étoient si contraires, les Sermens dont il s'agissoit, paroissoient être la seule barriere qu'on eût à opposer au Papisme. Ils avoient déja réellement calmé la plûpart des esprits, & fait même perdre la pensée d'exclurre Sa Majesté de la Couronne, parce qu'on les regardoit comme des préservatifs suffisans contre le mal, qu'on avoit raison d'appréhender. L'Armée seconda les vûës de la Nation avec zéle. Les Officiers voyoient qu'il falloit passer sous les Enseignes de l'Eglise R. ou perdre leurs postes, si-tôt que le Roi auroit entiérement brisé son double frein. Le Clergé même, qui, à parler généralement, avoit jusqu'ici donné tête baissée dans le sens de ce Prince, & épousé tous ses intérêts avec fureur, com- 1685.

 mença

1685. menca beaucoup à ouvrir les yeux. En un mot, l'Angleterre preſque en un inſtant ne fut plus connoiſſable. Le Marquis de Halliſax ouvrit l'avis au Conſeil d'une recherche des Officiers à brevet, qui avoient prêté les ſermens du Teſt, & de ceux qui ne s'étoient pas acquitez de ce devoir ; mais il ne fut appuyé de perſonne. Dans ce tems de combat entre le Roi & la Nation, il raſſembla toutes ſes forces pour faire caſſer dans la ſéance qui approchoit, les deux Loix dont l'abrogation devoit faire ſon triomphe, & mettre pour jamais l'Angleterre aux fers.

Quelques Seigneurs de la Cour changent de Religion.

Le Papiſme, ainſi environné de tout l'éclat de la puiſſance Royale, fit quelques Conquêtes, dont les plus diſtinguées furent les Comtes de *Perth*, & de *Melford*. Le premier avoit eu quelques démêlez avec le Duc de *Queensbury*, dont *Perth* ſe plaignoit comme d'un eſprit altier & violent, qui le traitoit avec le dernier dédain.

Ces deux Seigneurs en vinrent enfin à un éclat. Le prétendu lézé, nouvellement converti par les deux papiers, trouvez après la mort de Charles II. & publiez depuis peu par ſon Succeſſeur, ou pour mieux dire, charmé d'en faire tout le compliment à la Cour, le Comte de *Perth*, dis je, vint y faire connoître ſes Griefs qui furent bien

ſe-

ſecondez par les agréables nouvelles de ſon changement. Il en avoit déja fait part à ſon frere, qui étoit venu au devant de lui juſqu'à *Ware*, & qui en fut d'abord très-alarmé. Mais le Comte ſçut aſſez bien tourner ſon eſprit, pour l'engager même à faire montre d'un zéle pareil au ſien. Les plaintes du Comte de *Perth* contre le Duc de *Queensbury* parurent ſi frivoles à chacun que le Roi en eut honte, & toute la Cour ſe déclara unanimement pour le Duc. Le Marquis de *Hallifax* dit ſur le compte du premier un bon mot qui devint célebre. Le nouveau converti tâchoit de le convaincre des juſtes raiſons qu'il avoit d'être mécontent ; & il marquoit s'embarraſſer peu du tort prétendu qu'il ſe faiſoit par là dans le monde. Vous ſeriez bien mal conſeillé, répondit agréablement le Marquis : vôtre Foi vous met au-deſſus de tout. On va voir que le Marquis avoit bien prédit. 1685.

Le Duc de Queensbury eſt diſgracié.

Avant que le Comte eut pris les livrées du Papiſme, le Roi étoit ſi perſuadé de la bonne conduite du Duc de *Queensbury* ; qu'il étoit réſolu d'obliger *Perth* à faire une ſoumiſſion à ce Duc, ou à quitter ſes emplois. De nouvelles raiſons étoient ſurvenues ; & on ne pouvoit ſe diſpenſer de donner un peu de rélief à un nouveau converti de cette conſéquence. Cependant pour ne

1685. pas paroître avoir passé d'un extremité à l'autre si brusquement, le Roi donna Ordre aux deux Concurrens de s'en retourner en Ecosse ; & il dit que, lorsqu'ils y seroient, ils apprendoient son bon plaisir. Ils ne furent pas plûtôt arrivez, qu'il vint des Lettres pour mettre la Tréſorerie en Commission. Le Duc en fut néanmoins nommé préſident, parce qu'on ne voulut pas dans les commencemens trop l'aigrir. Mais on s'apperçut bien-tôt qu'il n'avoit plus le secret des affaires, & que tout rouloit entre les Comtes de *Perth* & de *Melford*. Enfin, non contente d'enlever au Duc toutes ses Charges, la Cour forma le dessein de le perdre. Elle excita pour cet effet toutes sortes de personnes à fournir des Accusations contre lui, par rapport à sa conduite dans le maniement des Finances, & des affaires publiques. Si elle avoit pu trouver la moindre couleur pour lui intenter un Procès criminel, elle n'auroit pas manqué de le faire périr. On attribua une haîne si violente, qui avoit succédé tout à coup à une confiance si parfaite, aux soins qu'avoit pris le Comte de *Perth* d'éclairer le Roi sur le zéle, dont le Duc de *Queensbury* étoit animé contre le Papisme, & sur l'espéce de ligue qu'il avoit formée avec les principaux Seigneurs pour en préserver l'Ecosse. L'habile Comte n'oublia pas de faire

faire remarquer le peu de néceſſité qu'il y avoit eu de faire au nom de Sa Majeſté, pluſieurs promeſſes agréables au Parlement; mais préjudiciables au Catholiciſme. Perſonne ne les attendoit, Sire, dit-il, & perſonne n'auroit oſé les exiger. Le Duc n'a eu que lui ſeul en vuë, lorſqu'il a ainſi diſpoſé de vôtre parole Royale. Elle eſt donnée. Il y auroit préſentement du danger à trop bien ſervir votre Religion & la mienne, & il eſt bon que vos Miniſtres entrent bien dans cette penſée. C'eſt ainſi que la Religion devint entre les mains de ce Proſélyte adroit & vindicatif, un moyen efficace pour ſupplanter un rival digne d'un haut dégré d'eſtime. 1685.

Le Roi déclare, qu'il regardera comme ſes ennemis, ceux qui opineront dans le Parlement en faveur du Teſt.

Le Roi toûjours ferme ſur l'abolition des deux ſerments, déclara qu'il ne vouloit du ſervice de perſonne qui s'y oppoſeroit au Parlement futur. Il fit venir le Marquis de *Hallifax*, pour lui demander ſon deſſein là deſſus. Ce Seigneur répliqua, ſans héſiter, qu'il n'y donneroit jamais les mains. Il dit au Roi qu'il croyoit très-important pour Sa Majeſté de ne point toucher à des Loix, dans leſquels chacun plaçoit tellement ſa confiance, qu'Elle n'y pourroit donner atteinte, ſans expoſer aux derniers hazards la tranquillité publique. Le Roi lui répondit qu'il auroit ſoin d'y pourvoir. Mon intention n'eſt pas au reſte, ajoûta-t'il,

1685. t'il, de perdre tout à fait de vuë vos ſervices paſſez. Mais puiſqu'il n'eſt pas poſſible de vous fléchir, vous voudrez bien du moins que j'aye tous mes ſerviteurs de même parure autour de moi. Le Marquis perdit quelques jours après ſa Charge de Lord Préſident du Conſeil ; & le Comte de *Sunderland* la réünit avec celle de Sécretaire d'Etat. Le Roi tout irrité qu'il étoit, en demeura là pour quelque tems. Il eſpéra qu'un exemple auſſi éclatant qu'étoit celui qu'il venoit de faire dans la perſonne du Marquis de *Hallifax*, ſuffiroit pour plier à ſes volontez ceux qui auroient un peu à cœur de ſe conſerver dans leurs emplois.

La Réforme que le Roi fit en Irlande.

Jacques ſçavoit bien qu'il ne falloit pas trop précipiter les choſes en Angleterre. On pouvoit traiter l'Irlande plus cavaliérement; & y ménager une bonne pépiniére qui fourniroit au beſoin dequoi groſſir l'Armée Britannique. Il penſa donc ſérieuſement à y former de bons ſoldats, qui ſeroient toûjours à portée. Les Irlandois haïſſoient de longue main le Duc d'*Ormond*. Pour ne point leur déplaire, la Cour ſe contraignit à le rappeller; mais pour conſoler le Duc, il fut continué dans la place de Lord Grand Maître de la maiſon du Roi. Le Comte de *Clarendon* fut fait Lord Lieutenant à ſa place; & le commandement de l'Armée fut don-

donné à *Talbot*, en même tems déclaré Comte de *Tirconnell*; qui mit incontinent la main à l'œuvre pour la façonner au gré du Roi. L'Archevêque d'*Armagh*, Chancelier du Royaume, étoit ſi bien connu pour un parfait eſclave de la Cour, que ſa Religion même en étoit devenuë ſuſpecte. Cependant mécontente de ſa tiédeur, elle donna ce poſte éminent au Chevalier *Charles Porter*, homme d'un eſprit vif, & d'un zéle ardent pour l'exécution des moindres velléïtez du Roi Jacques; néceſſiteux de plus; & par conſéquent homme ſur. Pour faire un peu perſonnage, ce Prince déclara publiquement aux nouveaux Officiers, que ſon intention étoit de ne rien innover en Irlande. Il leur donna pouvoir de le promettre de ſa part; & il leur recommanda d'agir conformément à la déclaration qu'il venoit de leur faire. Le Comte de *Clarendon* & le Chevalier n'étoient pas riches. Ainſi le Roi comptoit bien qu'ils entendroient les choſes à demi mot; & que ſon Jargon ſignifioit qu'il ne falloit pas oublier de bien endormir le Royaume. 1685.

Avant que de raconter ce qui ſe paſſa en Angleterre dans la courte Séance du Parlement, qu'on verra bruſquement congédié, je dois retracer le ſouvenir tout frais encore d'une fameuſe tragédie, qui la précéda, & qui excita les mouvemens les plus vifs dans tous

La perſecution de France.

1685. tous les esprits. J'en puis au reste parler d'autant plus pertinemment, que j'ai moi-même été un des Spectateurs les mieux placez ; & qu'il m'en a coûté des larmes. Lors que je pris la résolution de sortir de ma Patrie, je n'avois guéres à choisir que la France. La Hollande & les autres Provinces voisines étoient si remplies d'Anglois proscrits, qui n'auroient pas manqué de s'assembler autour de moi, & de faire tous leurs efforts pour me mettre de leurs parties, que j'aurois infailliblement couru de grands risques. Si la France ne me convenoit pas, mon dessein étoit de me retirer à Genéve, ou en Suisse. Pour m'en éclaircir, je demandai à l'Ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrêtienne, si l'on me souffriroit à Paris. Il prit du tems, apparemment pour en écrire ; & il m'assura ensuite que la capitale m'étoit ouverte. Il m'ajoûta que, si Sa Majesté Britannique me demandoit au Roi son Maître, j'en serois averti assez à tems, pour pouvoir chercher un autre asile. Sur sa parole je partis. Je me renfermai avec soin dans une Maison que je loüai, pour éviter une infinité de Compatriotes, que j'avois tout lieu de regarder comme des surveillants, qui seroient fort attentifs sur ma conduite. Je vécus de cette sorte jusqu'au commencement d'Août, que je pris la route d'Italie. Je trouvai à Paris le Comte de

Mon-

Montague, avec qui je m'entretins beaucoup. Par lui je fus initié à tous les myſtéres de la Cour de France, & des négociations, qu'il avoit entre les mains. Loüis XIV. avoit travaillé pendant pluſieurs années à ſapper le Huguenotiſme chez lui, & il étoit à la veille de révoquer *l'Edit de Nantes*. Autant que j'en puis juger, le tour qu'avoient pris les affaires en Angleterre, fit frapper ce dernier coup, qui accabla les Réformez. 1685.

Ce n'étoit pas au reſte dans les Etats du Roi Très-Chrêtien ſeulement que la ruïne entiére de la Religion Proteſtante étoit jurée. Peu s'en fallut que l'année préſente, à jamais mémorable, ne devînt l'époque de ſon extirpation dans toute l'Europe. Le Roi d'Angleterre ſe déclare Papiſte, au mois de Février. Au mois de Juin, Charles Electeur Palatin meurt ſans enfans; & la dignité Electorale paſſe à la maiſon de *Newbourg*, maiſon infatuée du Papiſme au plus haut point. Le Roi de France caſſe le fameux Edit au mois d'Octobre; & en Décembre le Duc de Savoie, à ſon inſtigation ou pour mieux dire à ſes Ordres menaçans, ſupprime un Edit ſemblable accordé par ſon Pere aux Vaudois. De cette ſorte on ne voyoit de tous côtés que gouffres ouverts pour enſevelir les Proteſtans; & une eſpéce de conſpiration univerſelle, pour effacer

Cette année la Religion Proteſtante ſe trouve de tous côtés en grand péril.

juſqu'au

1685. jusqu'au souvenir de leur nom dans le Monde.

Les Convertisseurs étoient fortement en besogne par toute la France depuis quelques années. Les pensions & les emplois, qu'ils faisoient briller aux yeux de leurs freres errans, comme ils les appelloient, en désabuserent un grand nombre. L'Evêque de *Meaux*, alors Evêque de *Condom*, en couvrant de fard avec la derniere propreté tout ce que l'Eglise Romaine a de plus hideux, fournit aux autres dequoi colorer leur changement. Le reste vit qu'il falloit être dragonné, & se convertir enfin. Loüis XIV. étoit trop engagé, pour s'en dédire. Docile à une sorte de conscience, dont toutes les lumiéres & tous les mouvemens se bornoient à bien croire, comme son Confesseur, & Mr L'Archevêque de *Paris*, ce Monarque étoit de plus trop sensible aux intérêts de sa gloire, pour se résoudre à jamais avoir le démenti sur rien.

La maniere dont se conduisit Ruvigny.

Le vieux Marquis de *Ruvigny*, Député Général des Eglises, m'a dit que ce Prince l'avoit trompé fort long-tems. Cet ancien serviteur sçavoit que Loüis XIV. n'étoit pas sanguinaire de son naturel. Il connoissoit d'ailleurs l'ignorance inexprimable du Potentat en matiere de Religion, sur laquelle il voyoit que la bigotterie, entée

avec

avec art, & cultivée avec ſoin par des mains étrangéres, s'étoit, par une vieille habitude, comme incorporée avec lui. C'eſt pourquoi Ruvigny ſe flatta, pendant pluſieurs années, que le grand ouvrage de l'extirpation de l'Héréſie iroit ſi lentement en France, qu'il pourroit ſurvenir quelque heureux accident qui ſauveroit la Réforme. Mais après la Paix de *Nimégue*, s'appercevant qu'on ne ménageoit plus rien, il demanda au Roi une audience, dans laquelle il eût tout le loiſir de s'expliquer. Le vertueux & ſage Courtiſan y vint bien préparé, & il entretint Loüis tête à tête, pendant quelques heures. Il lui fit une peinture vive de l'état malheureux du Royaume, & de la proſperité au contraire, qui y regnoit depuis cinquante ans. La France en eſt principalement rédevable, Sire, ajoûta-t'il, au grand calme dont elle a joüi tout ce tems-là ſur le fait de la Religion. Le Député des Egliſes exagéra enſuite le nombre, les richeſſes, le travail, les talens des Réformez; & il n'oublia pas leur promptitude, dès qu'il s'agiſſoit de payer pour le ſervice de Sa Majeſté. Il lui fit remarquer de plus, que ſi la Cour de Rome laiſſoit depuis ſi long-tems reſpirer l'Egliſe Gallicane, Sa Majeſté leur en avoit l'obligation en très-grande partie; & que cette Cour ſuperbe n'attendoit que leur ruïne, pour 1685.

1685. pour mettre la France de niveau avec le Portugal, & l'Eſpagne. On vous aura dit, Sire, continua-t'il, que la plus ſimple déclaration de votre volonté ſuffira pour les porter à obéïr. Permettez-moi de ne point me joindre, pour tromper Votre Majeſté, à ceux qui lui auront parlé de la ſorte. Plûtôt que de renoncer à une Réligion qui leur eſt plus chere que la vie, un très-grand nombre ſortiront du Royaume, & iront porter ailleurs tous leurs talens, & tous leurs tréſors. Il en fit au Roi tout de nouveau une eſpece de dénombrement. Il finit par dire que la Miſſion ne ſe paſſeroit point, ſans bien du ſang répandu. Que pluſieurs ſouffriroient juſqu'à la mort même; ſans ſe défendre. Mais que d'autres tenteroient certainement des coups de deſeſpoir. Que par là le plus glorieux de tous les Régnes, diſgracié, & obſcurci ſur ſes fins, ne preſenteroit plus qu'une ſcéne toute lugubre, & un ſpectacle tout plein d'horreur. Le Roi écouta attentivement *Ruvigny*, ſans l'interrompre. Le Député comprit néanmoins par la contenance & par la reponſe de ce Prince, que ſon diſcours n'avoit fait aucune impreſſion ſur ſon eſprit. Quand il eut achevé, Loüis XIV. prit la parole, & dit, qu'il prenoit en bonne part la liberté avec laquelle il venoit de lui expoſer ſon ſentiment, perſuadé qu'el-

le

le ne lui avoit été inſpirée que par un grand zéle pour ſon ſervice. Les inconvéniens dont vous m'avez entretenu, ont du réel, ajoûta-t'il, à l'exception du ſang qu'il faudra répandre. Mais ſang répandu ou non, c'eſt pour moi un devoir ſi ſacré que d'extirper l'héréſie, & de convertir tous mes Sujets, que fallût-il y perdre moi-même un bras j'en viendrai à bout. *Ruvigny* avertit ſes amis de la furieuſe tempête qui alloit fondre ſur eux. Quelques-uns, dont le principal eſpoir étoit du côté de l'Angleterre, vouloient qu'on ſe diſpoſât tout de bon à la guerre civile. Le Marquis en combattit toûjours les propoſitions. Il n'ignoroit pas la Carte de notre Cour. Il avoit de bonnes raiſons de penſer que Charles II. ne tenoit guére à la Réligion Proteſtante, pour ne pas dire que le Papiſme étoit l'unique objet de ſon attachement. *Ruvigny* ſçavoit de plus, que Meſſieurs les Etats Généraux n'embaraſſeroient pas leurs affaires, pour ſecourir les Réformez; parce que leur politique les feroit tout au contraire conniver exprès à une perſécution, qui rempliroit leur païs d'étrangers, & qui y feroit rouler en même-tems leur or & leurs richeſſes. D'ailleurs, à quoi bon ſe ſoulever, pour être écraſez le moment d'après? A quoi bon hâter leur propre ruïne, & fournir un beau prétexte pour la ſanctifier? 1685.

Tant

1685. Tant de ſageſſe & de vrai zele pour la Religion Réformée, n'empêcherent pas que *Ruvigny* ne fut fort mal-traité par quelques têtes échauffées du parti, qui le tympaniſerent même comme un traître qui les avoit tous vendus à la Cour. Sa conduite, auſſi-bien que celle de ſes enfans, fut la preuve de la grande injuſtice qu'on lui faiſoit. L'un d'eux, qui avoit la ſurvivance de la place de Député général des Egliſes, où ſon Pere avoit eu les plus grands dégoûts à eſſuyer, s'en chargea avant le tems, à ſa priere. Ce n'étoit que nouveaux Edits, dont tous les jours on accabloit les Réformez. Le jeune Député avoit toute la liberté de ſe plaindre, & d'informer; mais ſans jamais pouvoir apporter du ſoulagement aux maux de ſes Confreres.

Son Pere écrivit une lettre de congratulation au Roi Jacques, à ſon avénement à la Couronne. Le Prince y fit une réponſe ſi obligeante, que *Ruvigny* en écrivit dans une eſpece de tranſport à la Lady Ruſſel ſa niéce. Les aſſurances que Sa Majeſté me donne, diſoit le Marquis, du ſouvenir profond qu'elle conſerve de mes ſervices, m'ont fait prendre la réſolution de paſſer en Angleterre, pour ſupplier Sa Majeſté de rehabiliter votre fils. Le Marquis de *Halliſax* ſoupçonna d'abord que Loüis XIV. l'envoyoit pour pénétrer les intentions

tions de notre Cour. *Hallifax* fondoit ce soupçon sur les promesses qu'on apprenoit de tous côtez que Sa Majesté Très-Chrétienne avoit faites aux Ministres des autres Cours de l'Europe. Je reçus ordre de faire tout au monde, pour détourner *Ruvigny* de passer la Mer. Milady Russel l'avoit prié de venir; lorsqu'elle espéroit encore sauver la vie à son mari; mais elle n'auroit pas voulu l'exposer à l'âge de quatre-vingt ans passez, pour un moindre sujet. Le Lord *Russel* n'avoit que cinq ans. C'étoit encore une raison de ne pas presser son grand Oncle. J'avois tant fait d'efforts pour le retenir, sans rien gagner sur son esprit, que je ne pus m'empêcher de soupçonner moi-même quelque vûë profonde, cachée sous un trait apparent d'amitié, qui tenoit un peu du romanesque; d'autant plus qu'on publioit que son Audience de congé avoit été de plusieurs heures. C'étoit un faux bruit. J'appris, dans la suite avec certitude, qu'il étoit venu en Angleterre par pur attachement pour sa niéce, & que la Cour de France ne lui avoit donné commission de rien. 1685.

Il entretint souvent le Roi Jacques, qui lui témoigna toujours beaucoup de bonté, mais qui ne donna que des paroles vagues, par rapport au jeune Lord *Russel*.

Il est incertain, si ce fut simplement par-

ce

1685. ce que *Loüis* XIV. voyoit Sa Majeſté Britannique bien affermie ſur le Trône, qu'il s'enhardit à révoquer les Edits favorables aux Réformez ; & parce qu'il reçût des aſſurances poſitives, par le canal de *Ruvigny*, que l'Angleterre ne s'en mêleroit point. Quoiqu'il en ſoit, Monſieur de *Louvois*, voyant ſon maître réſolu de ramener ſes Sujets Proteſtans au giron de l'Egliſe, lui ſuggéra le moyen efficace & abrégé d'y réüſſir. Ce fut de lâcher ſur eux des Régimens de Dragons ; & de les loger à diſcrétion dans les maiſons & ſur les terres des Réformez. Tout étoit permis à ces nouveaux Miſſionnaires, excepté de tuer & de violer. On commença par le *Béarn*. Les habitans du Païs conſternez à l'approche de ces furies déchaînées, ſe voyoient marquez, pour être dévorez les prémiers. La priſon devoit ſuivre la perte de leurs biens. Une ſimple ſignature, par laquelle ils promiſſent d'aller à la Meſſe, les mettoit à l'abri. La ſurpriſe, & l'effroi qui ſaiſirent ce pauvre peuple, avant qu'il eut encore eu le tems de délibérer ſur le parti qu'il avoit à prendre, l'engagerent preſque tout entier à ſe laiſſer traîner par les Dragons à la Meſſe. La Cour enflée de ce grand ſuccès, uſa de la même eſpece de Syllogiſme, pour convertir les villes de Guyenne, du Languedoc, & du Dauphiné, les plus remplies

On lâche les Dragons ſur les Réformez.

La crainte fait promettre à la plûpart d'aller à la Meſſe.

plies de Proteſtans. La plûpart ſignerent. 1685.
Loüis XIV. ne voyoit plus d'obſtacle à l'Exécution de ce qu'il ſouhaitoit avec tant d'ardeur, & de ce que depuis ſi long-tems il rouloit dans ſon eſprit, je veux dire à la Caſſation de *l'Edit de Nantes*. Cet Edit ſacré avoit été mille & mille fois déclaré perpétuel & irrévocable. Ce n'étoit plus qu'un Edit accordé par proviſion ſeulement, & en attendant qu'on pût mettre en œuvre les bons moyens de vaincre l'obſtination des Hérétiques. Il donnoit néanmoins ſa parole de Roi, préſentement que l'exercice public de la Réligion prétenduë Réformée étoit aboli, qu'on ne moleſteroit en aucune maniere ceux qui ſe tiendroient paiſibles. Cependant, Eccleſiaſtiques, Moines, Laïques bigots, jaloux de ſurpaſſer leurs Confreres les Dragons, ſe déchaînerent, avec tout ce que la rage & la fureur, parées du nom de zele, peuvent inſpirer aux hommes de mouvement, contre ceux qui refuſoient d'embraſſer la Réligion du Roi. C'étoit l'expreſſion blaſphématoire que la mode avoit par tout ſanctifiée.

On exerce de grandes cruautez par tout le Royaume.

Comme ſi c'eut été peu d'enlever tout ce qu'elles poſſédoient aux perſonnes de tout âge & de tout ſexe, qui ne vouloient pas ſe rendre, on eût vû les Apôtres ceints de la bayonnette, ſe relayer pour battre le tambour à leurs oreilles, & conjurer pour ainſi

1685. ainſi dire, le ſommeil. On eut vû les Proteſtans pourſuivis de lieu en lieu, & arrachez de leurs triſtes retraites, pour être impitoyablement tourmentez ; & enfin menez en triomphe à la Meſſe. On eut vû les femmes & les filles enlevées pour être jettées dans un Couvent, où on les faiſoit jeûner, on les fuſtigeoit, on les traitoit en un mot avec la derniere inhumanité. Quelques Evêques, aſſiſtez de gens du bas-Clergé, dreſſerent des formulaires à ſigner par ces pauvres victimes. On leur faiſoit dire qu'elles étoient réſoluës de ſe réünir à l'Egliſe Catholique, & qu'elles renonçoient aux erreurs de *Luther* & de *Calvin*. Dans des extrémitez pareilles, quand on voit qu'il n'en coûtera pour s'en délivrer que de forcer la ſignification de quelques paroles ; qu'on eſt tenté d'acheter, pour ſi peu de choſe en apparence, l'exemption d'une foule de maux, dont on ſe voit environné ! Comment réſiſter aux exhortations trop éloquentes de tout un Clergé, qui leur demandoit, où eſt le mal de promettre que vous vivrez en Communion avec l'Egliſe Univerſelle ? Abjurer les erreurs de *Luther* & de *Calvin*, eſt-ce renoncer à ce qu'ils ont enſeigné de bon ? Le but qu'on ſe propoſoit, en mendiant ainſi des promeſſes & des ſouſcriptions équivoques, étoit trop viſible pour laiſſer aucun moyen de ſe diſculper

culper à ceux qui prévariquoient dans la vûë de ſe tirer des mains des Dragons. En le faiſant, ils donnoient un grand ſujet d'orgueïl à une Egliſe, dont la conduite actuelle la rendoit plus que jamais digne de la derniere horreur. Mais quelque fragilité qu'on ait à reprocher aux Réformez, elle n'a rien de fort ſurprenant, puiſqu'il eſt vrai qu'ils ont eſſuyé une des plus violentes perſécutions, dont il ſoit parlé dans l'Hiſtoire. On peut dire même qu'à pluſieurs égards, celle-ci l'emporte ſur toutes les autres, tant par la longue durée, que par les nouveaux genres de tourmens, qu'inventerent des paſſions, animées par tout ce que la ſuperſtition a de plus aveugle, & de plus féroce. Je traverſai la plus grande partie de la France pendant le fort des dragonades. Je paſſai par *Marſeille* & par *Montpellier*, d'où je me rendis à *Lyon*. Je continuai ma route vers *Genêve*. J'entendis dans toutes les villes, par où je paſſai, les récits les plus lugubres dont on ait jamais oüi parler; & j'y vis de mes propres yeux mille chefs-d'œuvre tout nouveaux de violence & d'injuſtice, dont il auroit ſemblé que l'eſprit humain n'auroit jamais été capable. Je fus frappé ſur tout de ce dont je fus témoin dans la ville de *Valence*, où un certain Dhérapine avoit trouvé le moyen d'encherir ſur la cruauté des Inqui- 1685.

1685. ſiteurs Romains. Les Nouveaux Convertis ſe faiſoient d'abord reconnoître aux paſſans dans les ruës, à l'accablement qu'on leur voyoit peint ſur le viſage. Tant les Gardes que les Emiſſaires de la Cour qui voltigeoient ſur les grands chemins, & qui bordoient les frontieres, prenoient ſans diſtinction tous ceux qui oſoient aller tous nuds chercher une autre Patrie à travers de tous les périls. Les hommes étoient ſans miſericorde envoyez aux Galeres, & les femmes enſevelies toutes vivantes dans un Cloître. Pour comble, ceux qui mouroient ſans avoir reçu le Saint Viatique, étoient jettez après leur mort à la voirie. Cette nouvelle eſpece d'inhumanité, exercée ſur les cadavres des Huguenots, quoique incapables de ſentiment, fit frémir le Royaume entier d'une plus vive horreur encore, s'il ſe pouvoit, que ce qu'on leur faiſoit ſouffrir, pendant qu'ils étoient encore en vie. Le ſentiment univerſel, & les mauvais effets qu'on en craignit, fit ſupprimer une mode ſi brutale. Cependant la manie de convertir ſe répandit au long & au large par la France, avec la même rapidité qu'auroit fait un charbon de peſte. Les Intendans & les Officiers, ceux même qui paroiſſoient n'avoir eu juſques-là que de la compaſſion & de la douceur dans l'ame, ſembloient s'être défait, je ne dirai pas

pas de cette charité caractériſtique, qui fait l'eſſence du Chrétien, mais même de cette politeſſe que la ſeule éducation donne aux perſonnes au-deſſus du commun, & de ces ſentimens de débonnaireté, qui ſe trouvent profondément gravez juſques dans le cœur des derniers des hommes. La plûpart des Eccleſiaſtiques, & les Moines ſur tout, charmez juſqu'au tranſport, du zéle de *Loüis le Grand*, faiſoient d'une part retentir les Chaires des invectives les plus emportées contre les Réformez; & de l'autre de Panegyriques du Roi, trop inſenſez, & trop remplis de blaſphêmes, pour proſtituer ma plume à les mettre par écrit, & à en bleſſer les oreilles de la Poſtérité. 1685.

Barillon me fit dire au commencement d'Août de prendre garde à moi; parce que Sa Majeſté Britannique avoit laiſſé échaper quelques paroles, qui marquoient un ſoupçon que j'avois trempé dans l'affaire du Duc de *Monmouth*. Je ne ſçaurois bien dire ſi le Roi s'exprima de la ſorte ſur mon ſujet, uniquement pour m'épouvanter, & pour m'engager dans quelque démarche, qui pût me donner dans le monde un air de coupable. J'ai d'autant plus de raiſon d'en croire quelque choſe, qu'en ce tems-là, tout n'étoit à la Cour d'Angleterre qu'artifice & diſſimulation. Quoiqu'il en ſoit, aſſuré qu'on n'avoit aucune priſe ſur moi, L'Auteur fait un voyage en Italie.

1685. moi, je réſolus de ne point ſortir de Paris, que la rebellion ne fut entiérement aſſoupie. *Stouppe*, qui étoit Brigadier Général, m'avertit d'ailleurs qu'il avoit entendu dire à Monſieur de Louvois, que Loüis XIV. étoit réſolu de venir à bout des Huguenots avant l'hyver. Ce Miniſtre lui ajoûta que, puiſqu'il étoit déterminé à ne point changer de Réligion, il lui conſeilloit d'aller voir l'Italie, pour ne point paroître choquer en viſiere les volontez du Roi. *Stouppe* me dit en confidence dequoi il s'agiſſoit; & nous fimes partie enſemble. Quelques gens crurent que c'étoit bien de la hardieſſe à moi, que d'oſer me produire à Rome, après tout ce que j'avois & fait & écrit. Mais d'autres qui en jugeoient plus ſainement, comme il parut par les grandes honnêtetez que j'y reçus, m'aſſurerent que je ne riſquois rien. Outreque les étrangers ſont en poſſeſſion d'y être toûjours bien accuëllis, les Italiens voyoient alors tant de jour à reconquerir l'Angleterre, qu'il n'y avoit aucune apparence qu'ils vouluſſent maltraiter un Anglois. Ma mort ne les auroit aucunement dédommagez du bruit qu'elle auroit fait.

On lui fait un bon accueil à Rome.

Le Pape Innocent XI, *Odeſcalchi*, ſçut qui j'étois, dès le lendemain de mon arrivée. Il ordonna au Capitaine de ſes Gardes-Suiſſes de dire à *Stouppe*, que Sa Sainteté

teté avoit entendu parler de moi ; & qu'Elle vouloit me donner au lit une audience particuliere, pour m'épargner la cérémonie de baiſer la mule. Je ſçavois le vacarme qui auroit ſuivi ma viſite. Ainſi je me défendis de paroître au Vatican, ſur ce que je ne parlois pas bien la langue. Les Cardinaux *Howard* & d'*Eſtrées* me témoignerent une parfaite ouverture. Le dernier me parla beaucoup des Ordres adminiſtrez dans l'Egliſe Anglicane. Il étoit ſur tout curieux de ſçavoir, ſi nous les avions reçus d'Evêques légitimement ordonnez. Quoique votre ordination vous ſoit conférée dans le ſein de l'Héréſie & du Schiſme, ajoûta-t'il, ſi l'on pouvoit ſeulement compter ſur ſa validité, la reünion entre nous ſeroit pratiquable. Je répondis aux deux Cardinaux, que je ſerois pour moi d'autant plus charmé, qu'ils auroient un plus grand nombre d'opinions propres à y former obſtacle. Pour ce qui eſt du fait, continuai-je, il eſt très-certain que les ordinations faites du tems de la Reine Elizabet étoient Canoniques. *Howard* en parut convaincu ; mais il gémiſſoit de ce qu'il étoit impoſſible d'amener les Italiens à penſer comme lui là-deſſus. 1685.

Ce Cardinal me montra toutes les Lettres qu'on lui avoit écrites d'Angleterre. Ses correſpondans ſe flattoient d'avoir ſi bien

Le Cardinal Howard lui fait

1685. beaucoup d'amitiés.

bien pris leurs mesures qu'elles ne pouvoient échoüer ; & ils se promettoient d'emporter tout de haute-lutte dans le Parlement futur. Ces Lettres étoient de la derniere insolence. On se tenoit entiérement assûré du Roi, & on ne doutoit plus qu'il ne vînt à bout de subjuguer ses trois Royaumes. Les Ultramontains étoient néanmoins fort fâchez de ce qu'il resserroit toutes ses pensées au dedans. L'accroissement journalier du pouvoir de la France leur donnoit un grand ombrage ; & ils ne comptoient que sur le Roi d'Angleterre pour y mettre des bornes. Ils ne pouvoient donc se réjoüir de le voir uniquement occupé du dessein de faire changer de Religion à ses Sujets ; dessein qui ne pouvoit manquer de lui donner bien des affaires chez lui, & l'empêcher par conséquent de vaquer aux intérêts communs de l'Europe. Les Lettres qu'on écrivoit de Rome en Angleterre, & dont *Howard* auroit souhaité, disoit-il, pouvoir me communiquer les originaux, ne recommandoient que la modération, & la lenteur. Mais la violence, & l'Ouvrage fait sont, ce semble, ajoûta t'il, plus du goût de votre Cour. L'Angleterre (qui le croiroit ?) a de l'ardeur pour la réduction des Hérétiques ; & Rome fait tous ses efforts pour la retenir.

Le Cardinal dont je parle me dit encore que

que la Cour Britannique n'avoit pas assez de gens propres, pour travailler à l'ample moisson qu'elle attendoit. Qu'on en avoit envoyé dans le Royaume autant qu'on en avoit pu trouver; mais qu'ils n'étoient pas ouvriers de grande espérance. Que très peu d'entre eux sçavoient la langue. Qu'ils étoient sortis jeunes d'Angleterre, & qu'ils n'en avoient cultivé que la petite teinture qu'ils avoient en quittant leur Patrie. Que leur style dans leurs sermons étoit devenu un mauvais mélange de leur langue maternelle avec le François, & l'Italien, qui ne pouvoit, comme il ne cessoit de le leur dire tous les jours, que rebuter infiniment leurs Compatriotes. *Howard* me parla en homme fort touché de ce qui venoit de se passer en France; & il témoigna en appréhender les plus fâcheuses suites par rapport à l'Angleterre. Je n'ajoûterai plus qu'un trait, par lequel on verra que ce Cardinal étoit d'un très-bon naturel, & d'un esprit fort doux. 1685.

Les manieres obligeantes, qu'il avoit envers moi, furent remarquées. Deux Gentilshommes François entre autres, me demanderent un mot de recommandation, pour pouvoir parvenir jusqu'à lui. Leur dessein étoit de se fournir de reliques. *Howard* étoit le distributeur de toutes celles qui se debitoient dans Rome. J'allai chez

1685. lui un ſoir, qu'il étoit fort occupé à faire ſa charge. Il me fit entrer. Après avoir parcouru des yeux tout ſon étalage : je lui dis à l'oreille en Anglois, qu'un ſpectacle aſſez ſingulier étoit de voir un Prêtre de l'Egliſe Anglicane à Rome, faire la profeſſion de bijoutier de la grande Adultére. Ce bon mot le rejoüit tellement, qu'il le repeta du mieux qu'il put en François aux deux Gentilshommes. Ne manquez pas, ajoûta-t'-il, de dire à vos Compatriotes la hardieſſe que ces maudits Hérétiques ont ici, & l'indulgence que nous autres Cardinaux nous avons pour eux.

Je fis un grand nombre de connoiſſances, dans la capitale du monde Chrétien. J'évitois avec ſoin de jetter perſonne ſur la controverſe ; mais je repouſſois toutes les attaques avec la même vigueur que j'aurois pu faire dans un Païs Proteſtant. On en parla. Le Prince *Borghéſe* ne m'eut pas plûtôt dit qu'il étoit tems pour moi de me retirer, que je répris la route de Marſeille. Je traverſai les Provinces Méridionales de France, qui étoient alors un théatre ouvert à toutes les tragedies qu'y joüioient la barbarie & la cruauté, revétues des apparences de la Religion.

Cruautez exercé dans la Principauté d'Orange.

Mon deſſein étoit de paſſer par la Principauté d'Orange. Mais le Maréchal de *Teſſé* y avoit un corps de Dragons, & y traitoit les

les Réformez, comme on faiſoit par tout ailleurs. Voici ce que m'en conterent les plus conſidérables de la Principauté dont je parle. Pluſieurs perſecutez des Païs d'alentour y étoient venus chercher un azyle. Ils y furent pourſuivis par une Lettre du Roi de France, qui demandoit qu'on ordonnât à tous ſes Sujets d'en ſortir. C'étoit un Ordre dur à leur donner, mais c'étoit Loüis XIV. qui parloit, & d'auſſi petits Seigneurs que les Magiſtrats d'Orange, ne pouvoient qu'obéïr. Après qu'ils eurent mérité des loüanges, *Teſſé* leur écrivit que le Roi étoit content d'eux; & ils crurent bonnement, ſur ſa parole, avoir déſarmé le zéle convertiſſeur de Sa Majeſté Très-Chrêtienne. Mais le lendemain de la Lettre reçuë, ce Maréchal lâcha ſes Dragons ſur les habitans; ſur leſquels la bayonette opéra les mêmes miracles que ceux qu'on célébroit par tout le reſte de la France. Le Prince *d'Orange* étoit alors poſſeſſeur de la Ville, en vertu d'un Article du Traité de Nimégue, dont le Roi d'Angleterre étoit garand. On ne ſçait ſi Sa Majeſté Britannique, donna les mains au procédé violent & perfide de Loüis XIV. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'Elle fit preſenter à la Cour de France deux mémoires, qui étoient fort ſur le ton de plainte, mais qui ne firent aucun effet. Au bout de quelques mois, Loüis

1685. Principauté d'Orange.

1685. incorpora de pleine Autorité la Ville d'Orange à la Provence, & supprima tous les Priviléges dont elle avoit joüi de tout tems, en qualité de Principauté à part. Jacques écrivit à la Princesse qu'il en étoit faché; mais qu'il n'avoit pû faire plus, à moins de déclarer la Guerre au Roi de France, pour un si maigre Sujet.

Nouvelle seance du Parlement.

Pendant l'espace de quelques semaines, qui précéderent l'ouverture du Parlement, on ne voyoit chaque jour aborder en Angleterre que Troupes de François réfugiez, qui remplirent bien-tôt le Royaume de récits lamentables de ce qu'ils avoient souffert dans la persécution de France. Ils excitérent un soulévement universel dans les esprits. Le Roi voyant que tout le reste étoit inutile, prit le parti de condamner hautement la Dragonade. Non content de la dénigrer comme un grand trait d'Anti-Christianisme, il la diffama encore comme un chef-d'œuvre de mauvaise politique. Cependant il s'éfforça d'en disculper les Jesuites; & d'en rejetter la principale faute sur Madame de *Maintenon*, & sur l'Archevêque de Paris. Jacques y revenoit si souvent, & il s'en exprimoit avec tant de chaleur, qu'on y trouvoit une affectation mépriſable. Ce Prince fit plus néanmoins. Il reçut les Réfugiez à bras ouverts; & il les combla de ses largesses. Il ordonna même

me

me pour eux par-tout le Royaume une quête générale, qui produisit des sommes très-considérables. Elles furent mises en bonnes mains, & bien administrées. Le Roi les fit de plus naturaliser, sans qu'il leur en courât rien, & il leur accorda de grandes exemptions. Environ quarante à cinquante mille, auxquels l'Angleterre ouvrit si charitablement son sein, étoient couverts de marques si éclatantes de l'esprit cruel & persécuteur, qui possède le Papisme par tout où il a quelque superiorité, que peu de gens étoient à l'épreuve de ce grand nombre de témoignages parlans. Tout le monde avoüoit que rien ne pouvoit arriver plus à propos, pour tirer l'Angleterre de la léthargie où elle étoit & pour lui ouvrir les yeux dans un tems où on les lui bandoit avec soin, pendant qu'on la mettoit aux fers. Son sort dépendoit entiérement de ce que feroit le Parlement dans la séance prochaine. 1685.

La Harangue du Roi contre le Test qu'on fait signer aux Papistes.

Le Roi en fit l'ouverture par une Harangue, dans laquelle il lui parla avec pompe de l'heureux succès de ses armes, dans l'affaire du Duc de *Monmouth*. On y a vû, disoit-il, ce que c'est que la Milice; & il n'est plus possible de révoquer en doute qu'une Armée ne soit nécessaire, pour n'avoir désormais rien de pareil à craindre. J'ai donné des brevets d'Officiers à quantité de personnes suspectes à certaines gens,

1685. mais de la fidélité desquels je me tiens moi parfaitement assuré. Ils m'ont si bien servi, que je ne puis me résoudre à leur faire l'insigne affront de les congédier, ni à ternir ma propre gloire par un procédé si dur & si méconnoissant à leur égard. Vous avez vû par experience, Messieurs, disoit-il en finissant, les effets salutaires de la bonne intelligence qui a régné entre vous & moi. Il n'y a pas un seul de vous, j'en suis sur, qui ne les ait sentis. C'est pourquoi j'espére que vous ne ferez rien de votre part, qui puisse l'altérer. Je vous promets aussi de la mienne, de vous garder inviolablement toutes les paroles que je vous ai données.

La chute d'un si superbe préambule fut, qu'on tînt l'Armée sur pied, & qu'on révoquât le Bill, qui ordonnoit aux Officiers de prendre les sermens, dont on a souvent parlé. On délibéra beaucoup dans la Chambre des Seigneurs si l'on remercieroit le Roi à l'ordinaire des bonnes choses contenuës dans sa Harangue. Les Partisans de la Cour vouloient fortement qu'on lui rendît un devoir, auquel on ne manque point. Quelques-uns répondirent qu'on s'en acquittoit; mais seulement lorsque le Roi donnoit de son côté des assurances agréables de son zéle pour le bonheur de son Peuple, & de son respect pour les Loix. Le Comte de *Devonshire* alla beaucoup plus loin. Il opi-

na

na pour remercier Sa Majeſté d'avoir parlé, comme elle avoit fait, ſans amphibologie, & d'avoir montré à ſon Parlement le joug formidable qu'il devoit bien-tôt ſe préparer à ſubir. Malgré le ſarcaſme piquant de ce Seigneur qui fut applaudi de quelques autres, l'affirmative l'emporta. 1685.

North, qui portoit le tître de Lord *Guilford*, & qui étoit un homme des plus ruſés, ne vouloit point perdre le grand ſçeau. Il voyoit néanmoins qu'il ne pouvoit le conſerver, ſans en paſſer par tout ce que la Cour ſouhaitoit. On avoit appellé d'une de ſes Sentences devant la Chambre des Seigneurs l'année précédente. Elle avoit été caſſée d'une maniere infamante pour lui. Le Comte de *Nottingham*, qui haïſſoit ce Lord, parce qu'il avoit tâché de flétrir la mémoire de ſon Pere, avoit reçuëilli de nombreux Traits d'injuſtice ſur ſon compte, & l'avoit fait paroître fort noir; On crut que le chagrin qu'il en conçut lui fit tourner l'eſprit. Après avoir langui quelque-tems, il mourut mépriſé & regardé de tout le monde comme un méchant homme.

Jéfferies eſt fait Chancelier du Royaume.

Rien n'étoit capable de le faire regretter, que ſon Succeſſeur, l'affreux *Jéfferies*, à qui la Cour donna les Sceaux. Enyvré d'orgueil, & amoureux de la diſtinction en

1685. en tout ; de Lord Chef de Juſtice qu'il étoit, il avoit été créé Pair du Royaume par un Privilége inoüi depuis pluſieurs Siécles ; & voici ce Monſtre élevé enfin à la dignité de Chancelier. Un jour ou deux après l'ouverture du Parlement, la Harangue du Roi fut miſe ſur le tapis dans la Chambre des Seigneurs. Quelques-uns dirent, qu'en remerciant Sa Majeſté comme on avoit fait, on s'étoit privé du droit d'y trouver deſormais rien à redire. Cette raiſon frivole, qu'on alléguoit pour prévénir les plaintes, fut rejettée avec indignation ; & on arrêta tout court les nouvelles actions de graces que préparoient les flateurs, enſuite d'un diſcours des plus menaçants pour la Religion, & pour la félicité publique. Du nombre des Seigneurs laïques les plus diſtinguez qui parlerent contre, furent les Lords *Halliſax*, *Nottingham*, & *Mordaunt*. L'Evêque de Londres s'évertua auſſi, & prit juſqu'à deux ou trois fois la parole. au nom de tous ſes confreres. Ces Seigneurs dirent que le Teſt & les Sermens qui lui donnoient de la ſolemnité, étoient le meilleur gage qui leur reſtât que le Roi n'attenteroit rien contre la Religion Proteſtante. Si nous nous laiſſons dépoüiller d'une ſureté de cette importance, il ſera facile de nous enlever toutes les autres. S'il eſt permis à Sa Majeſté de braver un Bill muni de tant

de

de clauſes, & d'une entre autres, qui exclut, de la maniere la plus expreſſe, les Catholiques Romains de toutes les Charges militaires & civiles; les Loix ne ſont plus que les caprices du pouvoir arbitraire. Le Lord *Jéfferies* voulut mugir dans la Chambre-Haute, & y trencher du petit Tyran, comme il faiſoit dans le barreau; mais il trouva des gens qui lui fermerent la bouche, & qui lui firent ſentir, autant qu'un homme auſſi brutal étoit capable de ſentir quelque choſe, tout ce qu'il y a de plus cuiſant dans le mépris. 1685.

Les délibérations furent encore tout autrement vives dans la Chambre des Communes. On y produiſit un plan pour diſcipliner la Milice, & pour mettre par-là le Royaume en ſituation de ſe paſſer de l'Armée. Dans l'eſpérance de prévenir ce coup de foudre, la Cour exagéra le danger que l'Angleterre avoit couru. Il y reſte encore un mauvais levain, qui rend néceſſaire la précaution d'avoir un bon nombre de troupes ſur pied. Ces declamations finirent par demander un Subſide, pour remplacer les frais extraordinaires, que la Rebellion avoit cauſez. Pluſieurs des Partiſans les plus zélez du Teſt, crurent qu'il y avoit une eſpéce de bienſéance à ne pas refuſer au Roi, les ſommes qu'il vouloit, dans la réſolution où l'on étoit de ſe roidir contre lui ſur

Adreſſes de la Chambre des Communes au Roi, où elle prend ſous ſa Protection les Loix qu'il vouloit faire révoquer.

1685. ſur un point ſans comparaiſon plus important. Ils furent combattus par d'autres, qui ſçavoient que la Cour n'eſt jamais prenable que par l'argent, & qu'il n'eſt pas plûtôt donné, qu'elle demeure victorieuſe de tous les efforts que le Parlement pourroit faire pour la dompter, ou pour éviter ſes piéges. Elle vint à bout néanmoins d'ébloüir un grand nombre d'eſprits foibles, en leur faiſant entendre que le meilleur moyen de gagner le Roi, & de le faire plier à ce qu'on ſouhaitoit de lui, ſeroit la promptitude à lui fournir un Subſide. La Cour en un mot fit ſi bien, qu'il n'y eut qu'un ſuffrage de plus, du côté de ceux qui vouloient que, préalablement à tout, on parlât de la harangue. La Chambre laiſſa voir qu'elle accorderoit juſqu'à cinq cent mille livres ſterling, ſi le Roi ſe rendoit de ſon côté traitable ſur tout ce qu'elle attendoit de lui.

A l'examen de ſon diſcours Parlementaire, on joignit celui des infractions de la Loi qui preſcrivoit de prêter les ſermens & de ſigner le Formulaire. La Chambre des Communes dit des choſes qui étoient ſans replique. La Cour n'y oppoſoit que le danger de déplaire au Roi, & de cauſer de la meſintelligence entre cette Chambre & lui. Auſſi n'y eut-il qu'une voix, pour preſenter une Adreſſe à Sa Majeſté où elle ſeroit priée

priée de veiller desormais à l'exécution des arrêts du Parlement ; & en particulier de celui dont il s'agissoit. Cependant la Chambre-Basse promettoit de ne point inquiéter ceux qui les avoient enfreints par le passé, & de grossir même d'une certaine somme le Subside, pour mettre le Roi plus en état de les récompenser de leurs services. 1685.

Lorsqu'elle présenta son Adresse, le Roi en parut fort irrité. Ce Prince dit qu'il y avoit dans la Chambre des esprits broüillons, qui cherchoient à mettre la division entre elle & lui, au grand préjudice de la félicité publique. Il tempéra néanmoins ler expressions de son mécontentement, par une répétition de toutes ses vieilles promesses, qui rappellerent le souvenir de celles que le Roi de France avoit fait servir d'avant-coureurs à la cassation de *l'Edit de Nantes*. Une réponse si désagréable enflamma beaucoup les esprits dans la Chambre des Communes ; contre l'attente du Roi, qui espéroit qu'intimidée, elle ne penseroit qu'à obéïr. Cependant elle envoya *Cook* à la Tour, pour avoir dit qu'un Parlement d'Angleterre ne devoit souffrir ni les hauteurs ni les menaces ; elle l'obligea de demander pardon, pour avoir parlé d'une maniere si peu respectueuse. Ce trait de politesse n'empêcha pas néanmoins la Chambre-Basse de soutenir son Adresse avec

Le Roi en est fort offensé.

1685. avec rigueur, ni d'examiner de près les plaintes au ſujet des Elections. Le feu nouvellement excité anima juſqu'aux gens timides, qui n'avoient d'abord oſé ſe plaindre ſur ce dernier Article. Le Royaume attend Juſtice, dirent-ils; & nous la demandons pour lui. En un mot chacun le prit ſur un ton à ne laiſſer aucun lieu de douter que la Chambre n'allât caſſer l'Election de pluſieurs de ſes Membres. On y dit aſſez haut que ceux qui avoient fait preuve de leur zéle pour le bien public, en ſoutenant les points que la Chambre avoit à cœur, y ſeroient conſervez, malgré tous les défauts qui pourroient s'être gliſſez dans leur Election, & qu'ils y auroient place, le Roi ordonna-t-il de procéder à des Elections nouvelles. Quant aux eſprits ſerviles, qui faiſoient profeſſion de ſuivre aveuglément les volontez de la Cour, nous n'en voulons point.

Le Parlement eſt prorogé.

Jacques voyant les deux Chambres ſi fermement réſoluës de ne lui rien donner, qu'il ne l'eut acheté par le ſacrifice de ſa harangue, & par l'approbation du Teſt, commença par proroger de tems à autre le Parlement; & laiſſa paſſer une fois juſqu'à un an & demi ſans l'aſſembler. Tous ceux qui avoient opiné, ou ſeulement parlé en faveur du Teſt, furent enſuite dépoſez de leurs emplois; quoiqu'ils s'en trouvât pluſieurs parmi eux, qui avoient toûjours ſervi

vi le Roi avec le dernier zéle. Il prenoit les réfractaires tête à tête ; & il s'armoit de tous ſes airs terribles, pour leur arracher une promeſſe qu'ils feroient tout ce qu'il ſouhaitoit d'eux. De-là naquit le mot célébre, qui ménaçoit les Gens mal en Cour de l'Inquiſition du Cabinet. Pluſieurs lui réſiſterent en face. D'autres parloient peu, & n'en étoient pas moins fermes. Enfin, voyant qu'après avoir bien ſué, rien n'avançoit, il caſſa le Parlement. Par cette démarche courroucée, Jacques ſe défit d'une troupe de Gens, qui à quelques points diſputez près, étoient abſolument à lui, & qu'il auroit pû ſe conſerver par de legers ménagemens. Il lui eut certainement été impoſſible de trouver dans toute l'Angleterre cinq cens Perſonnes dévoüées, & auſſi aiſées à faſciner, qu'étoient celles qui compoſoient ce Parlement, devenu l'objet de ſa diſgrace. Heureuſe, mille fois, heureuſe la Nation Britannique, d'avoir été miraculeuſement tirée de ſi mauvaiſes mains ! Elle fut redevable de ſon ſalut à l'ardeur d'une Cour bigotte, agitée de toutes les furies du Papiſme. 1685.

Peu après que le Parlement eut été prorogé, on fit le Procès au Lord *Meer*. Quelques témoins prêterent ſerment ſur un ſimple oüi-dire, qu'il avoit tenté un ſoulévement dans la Comté de *Cheſter*, & eu deſ-

ſein

1685. ſein de ſe joindre au Duc de *Monmouth*. Un ſimple bruit n'étoit pas une preuve Juridique. L'un des deux Témoins dépoſa quelque choſe de plus fâcheux contre ce Lord, & contre deux Gentilshommes, avec qui il étoit dans la Province qu'on a nommée. Ces derniers, diſoit-il, l'avoient chargé de quelques meſſages, qui étoient dans le cas de Haute-trahiſon. Ce qu'on ſaiſit avec le plus d'ardeur, fut que le Lord *Meer* s'étoit rendu ſecrettement dans la Comté en queſtion, à la nouvelle du débarquement du Duc de *Monmouth*, & qu'après y avoir paſſé deux ou trois jours, il étoit revenu à Londres, autant à la dérobée qu'il en étoit parti. C'étoit dequoi fonder un ſoupçon aſſez legitime; & on avoit lieu de penſer qu'il étoit allé voir ce qu'il pourroit faire pour le ſervice du Duc. Cependant l'autorité du témoin fut ruïnée par pluſieurs preuves inconteſtables; par leſquelles il parut que les deux Gentilshommes étoient à Londres, dans le tems dont il s'agiſſoit. C'eſt une fatalité ordinaire aux faux Témoins, que de ſe couper & de ſe préparer à eux-mêmes des piéges, à force d'accumuler des circonſtances pour perſuader les Juges. Ceux qui parurent dans ce Procès, mêlerent tant de fauſſetez, à ce qu'ils diſoient de veritable, que leur dépoſition ne fut plus d'aucun poids, quoiqu'on

qu'on ne doutât presque point qu'en gros, ils n'eussent accusé juste. Le Lord *Meer*, pour se laver du soupçon qui venoit de se former contre lui, dit qu'un soupçon pareil l'avoit long-tems fait détenir prisonnier dans la Tour de Londres. Qu'il avoit craint d'y être mis tout de nouveau ; & que pour l'éviter, il avoit résolu de fuir le voisinage de la Cour. Qu'il étoit allé dans la Province revoltée, plûtôt que dans une autre, parce qu'il avoit eu nouvelle qu'un de ses enfans, qu'il aimoit fort, y étoit malade. Que son Epouse lui ayant écrit d'autre part, que son aîné étoit incontinent après tombé à Londres dans un état qui faisoit presque desespérer de sa vie, il y étoit revenu en grande diligence. La verité de ce qu'il disoit, pour convaincre les Juges de l'innocence de ces voyages précipitez, & faits sans bruits, fut prouvée par les Médecins & par ses Domestiques. Le Solliciteur Général *Finch*, soit par amour pour une Doctrine qu'il avoit soûtenuë dans plusieurs occasions, ou pour dédommager la Cour du zéle qu'il avoit témoigné dans la Chambre des Communes pour le Bill qui lui déplaisoit ; *Finch*, dis-je, déclama, avec véhémence, pour faire voir que l'autorité d'un seul témoin, fortifiée par quelques présomptions, suffisoit pour prononcer un homme coupable de Haute-trahison. 1685

1685. ſon. Les Pairs déchargerent néanmoins l'Accuſé tout d'une voix, au grand contentement de toute la Capitale, qui étoit auſſi animée contre la Cour, qu'on y avoit long-tems été aveugle ſur ſon chapitre. Elle n'avoit conſervé le Solliciteur dans ſon poſte, que pour l'expoſer à la haîne que cette affaire ne pouvoit manquer de lui attirer. On le lui ôta incontinent après, pour le donner à *Powis*. Celui-ci n'étoit pas à la vérité un fort méchant homme; mais ce n'étoit encore qu'un commençant, tout occupé du deſſein de faire fortune dans le Barreau, & pourvû d'un eſprit ſouple pour y réüſſir. La Cour redoubla ſes attentions, pour ne placer dans le Temple de la Juſtice, que des gens bien à elle. On prépara de plus, les machines pour joüer dans la grand' Salle de *Weſtminſter* une Comédie, qui fit l'ouverture de l'année ſuivante.

1686. Le Chevalier *Edoüard Hales*, homme deſcendu d'une illuſtre famille, de la Province de *Kent*, ſe déclara Papiſte, après avoir long-tems gardé le maſque. Sa diſſimulation, jointe aux proteſtations ſolemnelles, qu'il me faiſoit ſouvent à moi-même de ſon attachement pour la Religion Proteſtante, m'a convaincu, qu'on ne doit faire autre fond ſur tout ce que dit un Catholique R. dès qu'il y a quelque choſe à gagner,

Procès qui a rapport au Bill déteſté par la Cour. La Cour ôte leurs Charges à la moitié des Juges,

gagner, ou à perdre pour ſon Egliſe. Le Chevalier joüiſſoit d'un Emploi, ſans avoir prêté les Sermens requis, pour être habile à le poſſéder. On ſuſcita contre lui ſon Cocher, qui demanda les cinq cens piéces accordées par la Loi pour récompenſe dans le cas aux dénonciateurs. Avant que l'affaire fut plaidée, on ſonda les Juges; & on priva de leurs Charges ceux dont le ſens ne quadroit pas au but de la Cour. On en dépoſa de la ſorte une moitié, à deux ou trois repriſes, & on mit à leur place des gens d'un eſprit plus docile. Il y avoit parmi ces derniers des gens d'une ignorance, & d'une petiteſſe de génie très-mépriſables. Les pourſuites furent languiſſantes, au-delà de tout ce qu'on peut dire; & on ne prononça la Sentence que dans le ſémeſtre de la Trinité.

1686. parce qu'elle ne les voit pas diſpoſez à faire ce qu'elle veut.

La Cour jetta les yeux ſur un ſujet fort différent de *Jefferies*, pour le faire Lord Chef de Juſtice. C'étoit le Chevalier *Edoüard Herbert*, homme poli, vertueux, en un mot, un excellent homme. Il n'excelloit pas dans ſa profeſſion; & il avoit de plus eu le malheur de s'entêter de viſions ſur le fait de l'autorité Royale. En recompenſe, le Chevalier avoit le grand avantage d'entrer dans ſon nouveau poſte, après un monſtre. La Cour jugea très-prudemment, qu'elle pouvoit tirer parti des bonnes

Le Lord Chef de Juſtice Herbert prononce que le Roi avoit droit de diſpenſer qui bon lui ſembloit des ſignatures & des ſermens

1686. ordonnez par le Bill Parlementaire.

nes qualitez de *Herbert*, & de l'eſtime qu'il avoit dans le monde, en même-tems qu'elle mettroit à profit ſa facilité, & ſes préventions. Cette vûë lui fit naître la penſée d'aller chercher juſqu'en Irlande, où *Herbert* avoit aſſez de peine à ſe pouſſer, un inſtrument ſi propre à ſes deſſeins, pour le porter tout d'un coup, & ſans aucune ſollicitation de ſa part, à la premiere Charge de la Magiſtrature. Les plaidoyers contre *Hales* avoient été d'une langueur, à irriter les perſonnes bien intentionnées; & on voyoit aſſez que les Avocats n'avoient eu pour but que de faire avorter l'accuſation. On y enfla prodigieuſement les Priviléges de la Couronne. On dit que le Gouvernement d'Angleterre rouloit ſur le Roi ſeul. Que ſa Couronne étoit Impériale: ce qui ſignifioit en bon François, qu'il étoit Monarque abſolu. Que les Loix Pénales étoient des moyens qui lui étoient mis en main, pour faire exécuter les autres Loix; & que les premieres avoient pour but l'accroiſſement, plûtôt que la diminution de ſon pouvoir. Qu'il n'y avoit point de faute contre les unes & les autres, que Sa Majeſté n'eût droit de pardonner; qu'Elle pouvoit par conſequent en diſpenſer tout à fait. Qu'on négligeoit ſouvent les Bills Parlementaires; qu'on preſcrivoit même quelque fois aux Juges, avant que d'aller faire

faire leur ronde, de n'avoir aucun égard à pluſieurs; témoin celui qui, ſous le dernier régne, ordonnoit la ſaiſie des Charettes & des Fourgons, avec des peines pour les Contrevenans. Dès qu'on ſe fut apperçu qu'il étoit impratiquable, les Juges furent avertis de n'en faire aucun cas. 1686.

Tels furent les argumens alléguez pour ſoûtenir le droit prétendu qu'avoit le Roi, d'exempter de la ſignature & des ſermens qui bon lui ſembloit. Le Public, au défaut des Juriſconſultes, répondoit que, ſi les Loix Pénales empruntoient toute leur force des Edits du Roi, il étoit hors de doute qu'il falloit lui accorder tous ces Priviléges ſi magnifiques; mais que l'autorité Royale avoit ſes bornes, qui lui étoient marquées par les Loix mêmes, qu'on prétendoit qu'il avoit le droit d'enfreindre & de mépriſer. Que quelques-unes infligeoient des punitions, pour en faire obſerver d'autres, dont le parfait empire étoit la ſource de la ſureté publique. Que c'étoit par conſéquent renverſer le Gouvernement de fond en comble, & ſur ſes ruïnes établir le Deſpotiſme, que d'attribuer au Prince le pouvoir d'y ſouſtraire, ſoit les Particuliers, ſoit les Sectaires, ſelon ſon bon plaiſir, lors même qu'elles avoient été le plus expreſſément déclarées, n'être point ſuſceptibles d'exemptions, ni de diſpenſes.

1686. Que telles étoient toutes celles, qui excluoient les Papiſtes des Emplois. Que l'amende impoſée dans le cas préſent n'alloit point à Sa Majeſté, mais au Délateur; & que le Roi ne pouvoit par conſéquent non plus la remettre au Coupable, que frauder aucun de ſes Sujets, de ce qui lui eſt dû, ou le dépoüiller de ſon bien. Qu'on pouvoit, ſans inconvenient, paſſer au-deſſus des Loix peu importantes, comme étoit celle qu'on avoit citée, lorſque l'expérience avoit fait découvrir que les Légiſlateurs n'avoient pas reçu des informations juſtes en les faiſant; parce qu'il étoit à préſumer, que ſe propoſant pour but l'utilité commune, ils donnoient un conſentement tacite à l'inobſervation d'une Loi nuiſible, ou inéxécutable. Qu'il n'en falloit pas néanmoins conclurre la même choſe, par rapport à une autre qui étoit juſtement regardée comme une des principales baſes de la ſureté publique; une Loi munie des clauſes les plus fortes & les plus préciſes qu'il eut été poſſible d'y joindre, pour ôter au Roi lui-même tous les moyens de l'éluder; une Loi enfin ſoûtenuë tout récemment avec la derniere tendreſſe par les Légiſlateurs eux-mêmes. Que la raiſon qui autoriſeroit le Prince à diſpenſer d'une ſeule, le rendroit l'arbitre de toutes. Que comme les Loix ne ſe font ordinairement

reſ-

reſpecter, que par les châtimens qu'on y attache; elles ſeroient bien-tôt tout à fait mépriſées, ſi ceux qui les violent, demeuroient impunis. 1686.

C'eſt ainſi que le monde raiſonnoit, & c'eſt ſur quoi roulerent toutes les converſations pendant un tems conſiderable. Mais les Juges, qui ſouvent ont d'avance pris leur parti, ſont à l'épreuve de tout ce qu'on peut leur mettre devant les yeux de plus fort. Les argumens puériles qui furent entaſſez en faveur de la Cour, méritoient mieux d'être débitez par les Empiriques ſur un théatre, que par des Juriſconſultes à l'Audiance. Chacun étoit dans une grande attente de ce que diroient les Juges, pour appuyer leur Sentence. Ils ne firent qu'un galimatias parfait. Sans même feindre beaucoup de donner des raiſons, ils déchargerent l'Accuſé, comme ſi le cas avoit été le plus clair du monde.

La fermeté de l'Amiral Herbert.

Il paroiſſoit décidé d'une maniere auſſi ſtable pour l'avenir, qu'il pouvoit l'être; & il étoit de plus réſolu par une prémiere Cour de Juſtice. Cependant les meilleurs amis du Lord Préſident de cette Cour, eurent peu d'égard au Jugement rendu. Son frere même l'Amiral *Herbert*, preſſé par le Roi de lui promettre ſon ſuffrage pour la caſſation du Bill abhorré des Papiſtes, déclara nettement à ce Prince qu'il

1686. ne le pouvoit, ni en conſcience, ni en honneur. Jacques lui dit, que pour galant homme, il l'avoit toûjours connu tel; mais que, s'il craignoit Dieu, c'étoit entiérement à ſon inſçu. *Herbert* fit une réponſe des plus hardies. J'ai mes foibleſſes comme un autre; je l'avoüe, Sire, dit-il; mais du moins je ne ſuis point Hypocrite. Au lieu que je connois certaines perſonnes de par le monde, qui n'ont pas moins leurs fragilitez, avec tout le bruit qu'on leur entend faire de la conſcience, & de la Religion. Il eſt vrai, que le pauvre Amiral étoit plongé dans la débauche. Tout néceſſiteux qu'il étoit néanmoins, plûtôt que de remper, il aima mieux perdre quatre mille piéces de rente, que lui rapportoient ſes divers Emplois. Comme il avoit beaucoup de réputation ſur Mer, & qu'on l'avoit toûjours connu fort paſſionné pour le ſervice du Roi, ſa diſgrace donna beaucoup à penſer & à parler au monde. C'étoit un ſigne des plus évidens que les mérites paſſez ne ſeroient point comptez, à tout homme qui ſe roidiroit dans la moindre choſe. Jacques avoit pris ſon parti, & n'avoit plus dans l'eſprit que de fouler aux pieds le Bill qui lui déplaiſoit. Tous ceux qui voulurent bien faire leur Cour, accepterent des Charges, ſans prêter les Sermens ordinaires. Quelques Proteſtans furent avides comme

comme les autres. Le beaucoup plus grand nombre refusa néanmoins d'acheter les faveurs de la Cour si cher. 1685.

Le Pere Peter Jesuite est fort en faveur.

Plusieurs d'entre les Catholiques R. qui aimoient la tranquillité, & qui craignoient les conséquences des allures emportées de leurs Chefs, les désaprouvoient hautement. Ils trouvoient sur tout que les Prêtres alloient bien vîte ; & que le Roi étoit bien sujet à écouter leurs suggestions. Le plus entreprenant étoit un Jesuite nommé *Peter*, homme de qualité, mais ignorant, & dans une estime très-médiocre du côté de la vertu. Le zéle & la hardiesse chez lui suppléoient à tout. On l'avoit présenté au Roi, dans le tems de la conjuration des Papistes, & il s'étoit dès-lors montré ce qu'il étoit, par ses avis audacieux. Ce fut justement par où Jacques le jugea l'homme d'Angleterre le plus propre à figurer à la tête du Conseil ; & bien-tôt aucun Grand de la Cour, n'eut autant que lui l'oreille de ce foible Prince. Le Révérend Pere choisit le Comte de *Sunderland*, pour son principal patron, & il recevoit son mouvement de ce Seigneur, plus que de tout autre.

Le Roi se declare pour la Tolerance.

Le Roi forma dans deux jours l'habitude de ne parler à tous ceux qui l'approchoient, que des grands biens qui accompagneroient une Tolerance Universelle.

1686. Il n'avoit point de lieu commun plus favori ; & il ſçavoit le varier, par les traits d'une éloquence toûjours vive. Rien n'étoit, ſelon lui, plus dans le bon ſens, ni plus dans les régles de la bonne politique ; ni plus conforme enfin à l'eſprit du Chriſtianiſme. Enſuite venoit un tableau des perſécutions, que les Non-Conformiſtes avoient ſouffertes de l'Egliſe Anglicane. Elle n'avoit que trop mérité de reproches à ce ſujet ; mais ils ne pouvoient être plus mal placez, que dans la bouche d'un Papiſte connu pour tel ; dans la bouche d'un Prince, pour l'amour, & à l'inſtigation duquel, le parti Epiſcopal, beaucoup trop paſſionné pour lui plaire, avoit exercé contre eux ces rigueurs. Quoiqu'il en ſoit, les Anglicans ne vouloient pas ſe laiſſer paiſiblement enchaîner par le Papiſme. Il falloit donc pour les réduire, donner ſur eux de l'aſcendant aux Non-Conformiſtes. C'eſt la raiſon pour laquelle tout d'un coup on vit les premiers abatus, & les derniers élévez au comble de la faveur. Dans la tournée que fit le Lord Chef de Juſtice *Herbert*, par les Provinces Occidentales, encore tout effrayées de l'excurſion ſanglante de *Jefferies*, ce ne furent que tendreſſe & ménagemens, pour ces anciennes victimes de la haîne publique. Il n'y avoit rien au monde qu'on ne fît, pour leur adoucir le ſouve-

ſouvenir de leurs ſouffrances paſſées. On faiſoit entendre par tout, que le Roi ne vouloit plus qu'ils fuſſent moleſtez. Une protection ſi déclarée, inſpira de l'inſolence à pluſieurs d'entre eux. Les plus ſages s'apperçurent d'abord que le but des Catholiques R. étoit aujourd'hui de les armer contre l'Egliſe Anglicane, après avoir longtems fait d'heureux efforts, pour armer l'Egliſe Anglicane contre eux. Les Non-Conformiſtes recommencerent donc librement leurs aſſemblées publiques. Mais pleins d'ombrages, à la vûë des grandes careſſes qu'on leur faiſoit, au moment qu'ils s'y attendoient le moins, ils s'obſerverent extrêmement pour ne point aigrir le Clergé Epiſcopal, & pour n'avoir point de guerre avec lui. 1686.

Il répara de ſa part glorieuſement ſes fautes paſſées, en s'élévant avec zéle par toute l'Angleterre contre le Papiſme, & en lançant contre lui toutes les foudres de la controverſe. On vit un déluge de brochures qui coûtoient peu, & qui ſe liſoient en moins de rien. Elles étoient appuyées d'un grand nombre de Livres plus travaillez; où tous les points de conteſtation entre Rome & nous étoient diſcutez, avec une ſolidité, une netteté, une érudition, un feu, qui paſſoient de beaucoup tout ce qu'on avoit jamais vû dans les autres Langues.

Le Clergé Epiſcopal ſe tourne contre l'Ennemi commun avec zéle, & manie les Controverſes contre le Papiſme, avec un grand ſuccès.

1686. Il faut avoüer qu'il s'en falloit tout que ſes Défenſeurs ne combattiſſent à armes égales. Pendant que leurs Adverſaires bien aguerris, brilloient à la tête des Controverſiſtes Proteſtans; ils rampoient dans la fange, avec les plus miſerables Ecrivains de l'Egliſe Romaine. Jamais on ne vit piéces d'un mérite moins redoutable, ni d'un ſtile plus inſolent. Toute l'habileté de ces nouveaux Athlete du Papiſme, ſe bornoit à piller quelques vieux Auteurs François, & à en produire ſur la ſçene Angloiſe les lambeaux.

Ces diſputes Polémiques firent un effet prodigieux dans les eſprits. Les moins capables d'approfondir les matiéres, ſentoient avec étonnement la grande inégalité des vaincus & des vainqueurs. Les Les premiers, inſtruits du grand bien qu'avoit fait à leur Egliſe l'Expoſition de la Foi Catholique de Monſieur de *Meaux*, compoſerent pluſieurs piéces à ſon exemple, qui avoient pour tître. *Les Papiſtes lavez de toutes les fauſſes imputations qu'on leur fait.* Ces écrits palliatifs ne voyoient pas plûtôt la lumiere, qu'ils étoient pulvériſez par des réponſes qui ne laiſſoient rien à deſirer. L'artifice groſſier de ces ſortes de Livres avoit aſſez bien réüſſi en France; où le bras de Loüis le Grand leur donnoit du nerf; & où les Dragons, mieux

encore

encore que les Eccleſiaſtiques, avoient ſçû en tirer parti. En Angleterre ce même genre d'impoſture eut un ſort tout different. Ce fut un éguillon, qui porta les gens à s'inſtruire avec la derniere exactitude des Doctrines véritablement adoptées par l'Egliſe Romaine. On les chercha, non dans les gros volumes de mille Théologiens de mauvaiſe foi; qui les ont déguiſées avec la derniere contention d'eſprit, mais dans les monumens authentiques, & dans les livres munis de l'approbation de cette Egliſe. On alla encore une fois aux ſources mêmes; aux déciſions des Conciles qu'on y révere, aux Liturgies en uſage à Rome, & dans les Païs où le Papiſme étend à l'aiſe ſes Philactéres, ſans être ni reſſerré, ni contredit par les Hérétiques, ainſi qu'on le voit en Eſpagne, & en Portugal. Les controverſes dont je parle furent agitées d'une maniére ſi éclatante & ſi ſolide, que jamais l'Angleterre ne comprit mieux toute l'horreur qu'on doit avoir de la plus redoutable des Furies occupées à tourmenter le genre humain, de l'Egliſe Romaine. 1686.

Dans cette fameuſe guerre de plume, les principaux combattans furent, *Tillotſon*, *Stillingfleet*, *Tenniſon*, & *Patrick*. Les *Sherlock*, les *Williams*, les *Claget*, les *Gee*, les *Aldrich*, les *Atterbury*, les *Whitby*, les *Hooper*, Les principales perſonnes qui s'y diſtinguent

1686. *Hooper*, & les *Wake* formoient le ſecond rang. Le dernier avoit été long-tems en France, en qualité de Chapelain du Lord *Preſton*. Il vint enſuite enrichir la diſpute de pluſieurs découvertes auſſi utiles que ſurprenantes; qu'il y avoit faites. Je ne compte point un nombre infini de Sermons, prononcez & donnez au Public, qui firent des fruits immenſes dans le Royaume. Cette celebre diſpute fut conduite au reſte avec tant d'harmonie, que toutes les ſemaines il paroiſſoit quelque choſe de nouveau, pour tenir le Papiſme inceſſamment en haleine. Les conquêtes alloient mal; & il auroit beaucoup plûtôt dû avoir honte, que s'enorgueillir de l'acquiſition qu'il fit de quelques ames viles. De leur nombre, fut *Walker*, Recteur de l'Univerſité d'Oxford; dont l'exemple fut ſuivi de cinq ou ſix autres, qui en étoient membres. Toute cette Troupe convertie ſe rangea ſous la Baniere de l'Egliſe Romaine, avec la tache ineffaçable d'avoir long-tems maſqué parmi nous, après avoir fait leur paix avec Rome. Les Prêtres Papiſtes fremiſſoient de rage, à chaque nouvel aſſaut que recevoit leur Egliſe d'un ſi ſçavant Clergé. Pendant qu'ils étoient mepriſez eux-mêmes au plus haut point, ils voyoient leur Idole en butte à la riſée & à l'indignation publique. Tout ce qu'ils eu-

rent

rent à dire fut qu'il y avoit de l'impoliteſſe & du manque de reſpect, à traiter d'une maniere ſi pleine d'incivilité la Religion de Sa Majeſté. 1686.

La Cour étrangement embarraſſée réſolut de pourſuivre en Juſtice quelques Prédicateurs, pour impoſer ſilence aux autres. Sa colére ſe déchargea d'abord ſur le Docteur *Sharp*, Curé de Saint *Gilles*; homme d'une grande piété, & qu'un talent ſingulier pour lire ſes Sermons avec feu & avec emphaſe, avoit rendu le Prédicateur de Londres le plus couru par la Multitude. En ſortant de Chaire, il reçut un jour dans une lettre, qu'il ſoupçonna venir de quelque Prêtre, une eſpece de défi, ſur quelques points de controverſe qu'il avoit touchez. Ne ſçachant où prendre ſon adverſaire, il fit un Sermon exprès pour lui répondre. Il le finit par montrer combien un Proteſtant auroit tort de changer de Religion, ſur des raiſons auſſi frivoles que celles qui étoient détaillées dans la lettre de l'Anonyme. *Sharp* fut incontinent dénoncé à la Cour, & ſon Sermon fut appellé une Satire contre le Roi.

Le Docteur Sharp eſt pourſuivi en Juſtice.

Ce Docteur m'a lui-même aſſuré qu'on lui avoit fait dire mille choſes auſquelles il n'avoit jamais penſé. Le Comte de *Sunderland* ſans ſe mettre en peine de ſçavoir ce qui en étoit, envoya ordre à l'Evêque de

L'Evêque de Londres eſt requis de lui interdire

1686. Londres, au nom du Roi, de mettre le Prédicateur en interdit, pour procéder au plûtôt à l'éxamen de ſon affaire. Le Prélat repondit qu'il étoit impoſſible d'aller ſi vite; parce que la Juſtice ne vouloit pas qu'on punît un homme ſans l'entendre, & que les loix le défendoient expreſſément. Qu'on inſtruiſe le Procès dans mon Officialité, dit-il; & j'infligerai enſuite au coupable les Cenſures Eccleſiaſtiques uſitées en pareil cas. Cependant il pria l'Accuſé de s'abſtenir de l'exercice de ſes fonctions, juſqu'à ce qu'on fût mieux informé de ce qui donnoit ſujet de plainte. Le Curé muni de ſon Diſcours manuſcrit, le porte à la Cour, & s'offre à prêter ſerment que c'étoit celui qu'il avoit prêché. On ne voulut ni recevoir le Sermon, ni pourſuivre le Predicateur en Juſtice; & on aima mieux attaquer l'Evêque lui-même, pour avoir mépriſé un ordre de la Cour, auquel il auroit dû, dit-on, payer obéïſſance.

ſes fonctions.

Ce Prélat refuſe de le faire.

Jefferies y étoit fort décredité, & *Herbert* en grande faveur. Pour ſe réhabiliter, le prémier ouvrit un avis audacieux, & qui bravoit toutes les loix. Ce fut d'ériger un Tribunal Eccleſiaſtique tout pareil à la *Cour de la Haute Commiſſion*, ſous le nom adouci de *Cour des Subdéléguez*. Le Bill qui avoit ſupprimé la premiere en 1640. portoit une clauſe des plus expreſſes, qui défendoit

On érige un nouveau Tribunal Eccleſiaſtique

doit

doit de jamais augmenter le nombre des Cours Eccléſiaſtiques ordinaires. Cependant au mépris de ce Bill, on en créa une nouvelle avec plein pouvoir de prononcer ſur toutes les affaires, ſans faire attention aux loix. C'eſt ainſi qu'un Prince, dont la Religion déſavoüoit la Suprémacie qu'elles donnent aux Rois d'Angleterre, tiroit partie de cette même Supremacie, & l'étendoit même beaucoup au delà des bornes preſcrites. 1686.

Les perſonnes qui compoſerent ce nouveau Tribunal furent l'Archevêque de Cantorbéry, les Evêques de Durham, & de Rocheſter, le Lord Chancelier, le Lord Tréſorier, & le Lord Chef de Juſtice. Le Lord Chancelier en étoit Préſident, avec ce Privilege, que ſans lui, les autres ne pouvoient agir. La Cour, qui fondoit toutes ſes eſpérances ſur *Jefferies*, crut cette derniere précaution abſolument néceſſaire pour venir à bout de faire tout ce qu'elle voudroit. L'Evêque de Londres étoit la premiere victime qu'elle avoit reſolu d'immoler au Papiſme. Pendant qu'il couroit de ſi grands perils, l'Archevêque *Sancroft* ſe promenoit dans les jardins de ſon Palais de Lambeth, uniquement occupé du ſoin d'enrichir un de ſes neveux ; il s'abſenta du moins, & dans le particulier, il témoignoit aſſez de zele contre l'Egliſe Romaine,

1686. maine, mais il gardoit des meſures en public ; & il n'eut pas la force de s'oppoſer à une innovation qui menaçoit de tout ce qu'il y avoit au monde de plus funeſte. Les deux Evêques furent beaucoup plus complaiſans. Celui de Durham s'abandonna même à des mouvemens d'orgueïl, de ſe voir ainſi élevé à la Charge d'Inquiſiteur, & dit que ſon nom ne pouvoit plus deſormais échapper aux Filles de Mémoire. Quelques-uns de ſes amis eurent beau lui répréſenter le danger auquel il s'expoſoit, en ſe conformant aux volontez de la Cour, pendant que la Cour fouloit aux pieds toutes les loix. Il repondit qu'il aimeroit mieux la mort, que la perte d'une œillade favorable du Roi. Vit-on jamais baſſeſſe d'ame & adulation pareilles ? *Dolben*, Archevêque d'Yorck, mourut cette année. *Sprat* lui avoit ſuccédé à l'Evêché de Rocheſter ; & on avoit comme promis l'Archevêché vacant au nouvel Evêque. La Cour ne cherchoit néanmoins qu'à le tromper ; & elle étoit reſoluë de ne diſpoſer des Sieges conſidérables, qui tomberoient à ſa nomination, que lorſque le tems ſeroit venu de le faire parfaitement à ſon ſouhait ?

L'Evêque de Londres comparoît devant le

L'Evêque de Londres comparut devant le Tribunal de nouvelle création. Il s'y préſenta, ſuivi d'un grand nombre de perſonnes de la premiere diſtinction ; & la Cour

ſe

ſe crut bravée par un ſi pompeux cortege. Le Chancelier le traita avec la brutalité, qui étoit paſſée chez lui en nature. Le Prélat dit courageuſement qu'il ſe voyoit avec ſurpriſe cité à un Tribunal inconnu pour lui, & qu'il ſouhaitoit qu'on l'inſtruisît des pouvoirs en vertu deſquels il agiſſoit. Il prit enſuite le parti de gagner du tems, dans l'eſpérance que le Roi, content d'une ſoumiſſion de ſa part, laiſſeroit tomber l'affaire. Ce Prince étoit fort éloigné d'en rien rabattre ; & l'Evêque fut obligé à en venir à ſes défenſes. Il y attaquoit tout de nouveau l'autorité d'une Cour, entiérement deſtituée de l'appui des loix ; & proſcrite même d'avance par le Bill qui avoit aboli celle de la *Haute Commiſſion*. Il ſe garda bien néanmoins de tout dire, par conſeil ; pour ne pas enflamer au plus haut point l'indignation du Roi. L'autre partie de ſa juſtification fut qu'il avoit rendu aux ordres de Sa Majeſté toute l'obéïſſance que les loix lui avoient permis ; puiſqu'il avoit obtenu du Curé de Saint *Gilles* qu'il ne monteroit plus en Chaire. Du reſte elles me défendent, ajoûta-t'il, de cenſurer aucun Eccleſiaſtique, avant que d'avoir vû les preuves de ſa faute, & que de lui avoir régulierement fait ſon Procès. Une équitable lenteur s'obſerve dans toutes nos Cours Eccleſiaſtiques ; & tous les Juriſconſultes du Royau-

1686. Tribunal de nouvelle creation.

1686. Royaume diront qu'elle eſt d'une neceſſité indiſpenſable. Il eût été difficile de ſe mieux diſculper ; mais tout eſt inutile, lorſqu'on a le malheur de tomber entre les mains des Juges réſolus de condamner, avant que d'entendre. On ouvrit donc l'avis d'interdire à l'Evêque de Londres l'exercice de ſes fonctions, pour le tems qu'il plairoit au Roi. *Jefferies* l'embraſſa contre toute raiſon avec chaleur ; & le lâche Evêque de Durham ſuivit. Le Comte de Rocheſter, & l'Evêque de même nom, auſſi bien que le Lord Chef de Juſtice, furent pour abſoudre l'Evêque de la Capitale.

On lui défend l'exercice de ſes fonctions.

Le Roi compta bien néanmoins de n'en avoir pas le dementi, & commençant par le Comte de Rocheſter, il lui dit qu'il falloit opter ; ou de donner ſa voix, ou de perdre la Baguette Blanche. Le Comte choiſit le premier. En un mot le Prélat fut ſuſpendu. On n'oſa néanmoins toucher à ſes rentes Epiſcopales ; parce que les gens du métier avoient décidé que, ſi la Cour y avoit porté la main, l'affaire auroit été d'abord évoquée au *Banc du Roi* ; où l'Evêque n'eût pas manqué de trouver bonne juſtice, parceque *Herbert* n'approuvoit pas ſa ſentence. La Princeſſe d'Orange crut qu'il étoit de ſon honneur d'intercéder pour le Prélat, qui l'avoit mariée, & qui lui

lui avoit auſſi adminiſtré la confirmation. 1686.
Elle écrivit au Roi d'une maniere très-preſſante, pour le prier de l'épargner; en lui diſant qu'elle ne croyoit pas que l'Evêque eût voulu, de gayeté de cœur, donner du mécontentement à S. M. Cette Princeſſe écrivit au pretendu coupable, pour lui témoigner la grande part qu'elle prenoit à ſa diſgrace. Le Prince d'Orange en fit autant de ſon côté. Le Roi, au lieu de s'appaiſer, ſe déchaîna contre l'Evêque de Londres, dans la reponſe qu'il fit à la Princeſſe; & la traita elle-même avec aigreur, pour ſe mêler de ce qui ne la regardoit pas. Cependant la Cour ſouffroit du petit nombre d'acclamations dont étoit accompagné ſon Triomphe. Le Prélat loin d'être flétri, ſe voyoit dans une plus haute conſidération que jamais. Malgré l'interdit, ſon Clergé ſe rendoit aux moindres ſignes de ſa volonté, avec beaucoup plus d'empreſſement, qu'il n'auroit fait à ſes ordres les plus précis avant ſa mauvaiſe affaire. Ainſi la Cour n'eut plus de parti, que de battre en retraite; & de ſauver ſon honneur du mieux qu'il ſeroit poſſible. Elle ſe contenta donc d'un aveu par écrit; par lequel le Docteur *Sharp* témoignoit en général être fâché d'avoir déplu au Roi. Ce Docteur en fut quitte pour une légere réprimande, & reprit l'exercice de ſes fonctions. C'eſt l'ordre

1686. l'ordre des Cours Eccleſiaſtiques, qu'un homme du Clergé, qui a encouru la peine de l'interdit, faſſe une ſoumiſſion dans l'eſpace de ſix mois, à compter depuis la ſentence; autrement on peut lui faire ſon Procès par contumace. C'eſt pourquoi au bout de ce tems, l'Evêque de Londres préſenta une Requête au Roi, où, ſans avoüer qu'il eut commis aucune faute, il demandoit d'être réhabilité. Il arrêta par ce moyen les procédures; mais il ne fut point relevé de l'interdit: j'ai cru ne point devoir rompre le fil de cette narration; quoiqu'elle empiéte ſur l'année 1687.

Affaires d'Ecoſſe

Les choſes alloient à peu-près de même en Ecoſſe, qu'en Angleterre. On fit quelques Proſélites dans l'un & dans l'autre de ces deux Royaumes; mais le nombre en étoit petit. Le Comte de *Perth* engagea ſon Epouſe à changer de Religion au lit de la mort; & très-peu de ſemaines après qu'il l'eut perduë, paſſant par deſſus les bienſéances établies, il épouſa la ſœur du Duc de *Gordon*. Elle étoit ſa couſine-germaine, & il falloit une diſpenſe de Rome, pour mettre le ſceau à leur mariage. Ils s'étoient repoſez ſur la parole de leur Confeſſeur qui les avoit aſſurez, dirent-ils, qu'on la leur accorderoit ſans aucune difficulté. Mais le Pape *Innocent*, homme d'un eſprit intraitable, dit au Cardinal *Howard*, qui l'avoit

avoit déja demandée une premiere fois ſans l'obtenir, qu'il n'y avoit pas grand fond à faire ſur des nouveaux convertis, capables de riſquer entre eux une pareille affaire ſans permiſſion de Rome. Le Cardinal voulut les excuſer ſur l'impoſſibilité pour eux d'être encore bien au fait des Loix de l'Egliſe; & il tâcha de faire entendre à S. S. le danger qu'il y auroit de chagriner de nouvelles acquiſitions de cette conſéquence. *Howard* fléchit enfin le Pontife. Le Comte plein de reconnoiſſance ſe donna dans la Cour une Chapelle pour y avoir la Meſſe; & on n'y faiſoit point tant de myſtére, que le monde n'y allât très librement. 1686.

Tumulte excité à Edimbourg.

La Ville d'Edimbourg en prit une groſſe allarme. La populace en fureur ſe rua dans la Chapelle, & n'y laiſſa que les murs. Elle auroit vrai-ſemblablement maſſacré *Perth* lui-même, s'il n'eut changé d'habit, & pris la fuite. Les Gardes ſurvinrent bien-tôt & diſſiperent les mutins. On en ſaiſit quelques-uns; & on pendit un des Chefs. Il dit ſur l'échafaud à un des Miniſtres de la Ville, nommé *Macom*, qui l'aſſiſtoit, qu'on lui avoit offert ſa grace, à condition d'accuſer le Duc de *Queensbury* d'avoir été l'Auteur du tumulte; mais qu'il n'avoit pas voulu racheter ſa vie par un ſi grand crime. Ce Miniſtre étoit un honnête homme

1686. me ; mais un esprit foible. Il n'avoit pas eu la précaution d'avoir avec lui des témoins, lorsque le Criminel l'avoit chargé de faire sçavoir au monde ce qu'il venoit de lui dire. *Macom* alla donc tout simplement raconter la chose à l'Archevêque de St. *André*. Celui-ci ne perdit point de tems à en informer le Duc de *Queensbury* ; qui écrivit en Cour pour se plaindre. Le Roi fit examiner l'affaire. Le pauvre Ministre dépourvu de preuves, comme on a dit, fut déclaré Auteur de cette calomnie, & chassé impitoyablement de son Eglise en cette qualité. Un traitement si rude exercé sur un homme, dont toute la faute étoit d'avoir manqué de défiance & de circonspection, n'empêcha pas le Public de lui rendre Justice, aussi-bien qu'au Comte de *Perth*. On eut pitié de la foiblesse & du malheur de l'un ; on detesta la fourberie & la malice de l'autre.

Le Parlement s'assemble.

Le Comte de *Murray*, autre nouveau converti, fut envoyé en Ecosse dans l'Eté, pour y assembler un Parlement au nom du Roi, & pour faire en sorte de le rendre plus souple aux volontez de la Cour, que ne l'avoit été celui d'Angleterre. Ce Prince recommanda de la maniere la plus forte aux Membres assemblez, dans une Lettre qu'il leur écrivit exprès, de supprimer toutes les Loix pénales, tous les sermens, &

&

& toutes les ſignatures, qui avoient rapport à la Religion. On mit tout en œuvre, pour s'aſſurer de la pluralité des ſuffrages; mais deux choſes, qui arrivérent avant l'ouverture du Parlement, firent prendre un nouveau cours aux penſées d'un très grand nombre de perſonnes. 1686.

Whitford, fils d'un homme qui étoit Evêque avant les Guerres civiles, s'étoit fait Papiſte. Ce fut lui qui tua *Dariſlaus* en Hollande. Pour ne pas tomber entre les mains de *Cromwell*, il s'étoit jetté dans les Troupes du Duc de Savoye; & il y ſervoit, lors du dernier maſſacre des Vaudois. Quoique fort méchant homme, il avoit obtenu une petite penſion au Rétabliſſement du Roi Charles. Étant tombé dangereuſement malade, il fit venir quelques Miniſtres; auſquels il déclara qu'il renonçoit au Papiſme, & qu'il en déteſtoit la cruauté par deſſus tout. Il avoüa qu'en Piemont il avoit commis pluſieurs meurtres inhumains, tant d'hommes que de femmes & d'enfans; & qu'il en avoit toûjours eu l'idée affreuſe devant les yeux, qui ne lui avoit laiſſé de repos ni jour ni nuit. Il s'étoit adreſſé, diſoit-il, à des Prêtres de toute eſpéce, à Gens de morale relâchée, & de morale ſévere, qui tous lui avoient donné l'abſolution ſans peine, en le loüant même de ce qu'il regardoit aujourd'hui comme

des

1686. des crimes énormes. Sa Conſcience, à leur défaut, le bourreloit ſi cruellement, qu'il mouroit preſque déſeſpére, & en faiſant les imprécations les plus épouvantables contre la Religion ſanguinaire, qui lui avoit toute ſa vie caché l'horreur des plus grands forfaits.

L'autre incident avoit encore quelque choſe de plus propre à faire faire des réflexions. Le Chevalier *Robert Sibbald*, Médecin, & le plus habile Antiquaire d'Ecoſſe, menoit une vie ornée de toutes les vertus qui peuvent naître du ſein de la Philoſophie; mais il avoit eu de grands doutes ſur la vérité de la Religion Chrétienne. Le Comte de *Perth* lui avoit perſuadé d'embraſſer le Catholiciſme, pour trouver dans la Communion Romaine un calme intérieur, que les efforts de la raiſon n'avoient pu lui donner. Honteux de s'être converti après un examen fort ſuperficiel, *Sibbald* ſe rend à Londres; où il ſe bannit de toutes les compagnies, pendant quelques mois, pour ſe plonger dans une étude très-profonde. Elle produiſit en lui une conviction ſi forte des erreurs du Papiſme, que de retour en Ecoſſe, quelque ſemaines avant l'ouverture du Parlement, il n'eut point l'eſprit en paix, qu'il ne les eût publiquement abjurées. Pour diminuer l'éclat de cette illuſtre abjuration l'Evêque d'Edim-

bourg

bourg voulut qu'elle ſe fît dans une Egliſe de Campagne. La précaution du Prélat Courtiſan n'empêcha pas que la converſion d'un homme ſi ſupérieur aux autres pour les lumieres, ne fît un grand effet dans le monde; qui ne doutoit pas que ce ne fût le réſultat de ſes recherches éclairées & laborieuſes. 1686.

Roſs & *Paterſon*, qui faiſoient tout en Ecoſſe, réſolurent de donner au Roi une preuve ſignalée de l'étenduë de leur devoüement. Pour cet effet, ils engagerent pluſieurs de leurs Confréres les Prélats à compoſer de concert une Adreſſe; dans laquelle ils offroient de concourir avec lui à tout ce que Sa Majeſté ſouhaiteroit par rapport aux Catholiques Romains, pourvu que les Loix contre les Preſbytériens demeuraſſent dans leur entier, & fuſſent exécutées à la rigueur. Le Papiſme n'étoit dans le ſtyle de ces Evêques, & de la Cour, que la Religion du Roi. *Paterſon* y fut envoyé, pour préſenter l'Adreſſe. Avant que de le faire, il s'aviſa de la communiquer au Comte de *Midletoun*; qui lui conſeilla bien de ne jamais laiſſer voir le jour à une piéce pareille. Elle vous perdra infailliblement, dit-il au Prélat, & il en reſtera une haîne éternelle ſur tout le corps des Evêques. Le Roi & ſes Prêtres ſentent eux-mêmes ſi parfaitement qu'il y auroit de l'immodeſtie pour

1686. pour eux à demander des graces, qu'ils ne penſent qu'à obtenir une tolérance générale, à la faveur de laquelle les Papiſtes, comme les autres, puiſſent être ſoufferts. Les ſages avis du Comte retinrent *Paterſon*. Je tiens ce fait d'une perſonne, à qui *Midletoun*, lui-même l'avoit dit.

Il refuſe de ſe conformer aux volontez du Roi.

Quand le Comte de *Murray* eut lu la Lettre du Roi au Parlement, on mit en délibération, ſi l'on paſſeroit un Acte de Tolérance univerſelle. Le Duc d'*Hamilton* promit de n'agir ni pour ni contre. Le Duc de *Queensbury* ſe tint auſſi dans l'inaction; & il fut néanmoins décrié en Cour, comme un rebelle, qui s'étoit oppoſé ſous main à ce que Sa Majeſté ſouhaitoit. Pour ce qui eſt de *Roſs* & de *Paterſon*, ils oublierent leur caractére Epiſcopal, juſqu'à exhorter le Parlement à condeſcendre aux volontez du Roi. L'Archevêque de Glaſcow refuſa ſon ſuffrage, mais en tremblant. *Bruce*, Evêque de Dunkeld, & celui de Galloway, combattirent le nouveau Bill avec intrépidité. Les autres garderent le ſilence, réſolus néanmoins d'opiner contre l'abolition des Loix pénales. On voyoit tant de lâcheté dans le reſte des Membres du Parlement & dans la meilleure partie de la Nobleſſe, qu'on ne doutoit point que la Cour ne l'emportât. Cependant il ne voulut conſentir à rien, que pour la vie du Roi; qui mécon-

tent

tent de ſi peu d'obéïſſance, le congédia bien-tôt. Jacques indigné contre l'Archevêque de Glaſcow, le dépoſa, & lui donna *Paterſon* pour Succeſſeur. L'Evêque de Dunkeld eut un traitement pareil, & ſon Siége fut rempli par un certain *Hamilton*, homme fameux pour ſa ſcélérateſſe, & pour ſon impiété, qui ſe déclaroit quelquefois par des blaſphêmes. La ſeule raiſon qu'on allégua pour juſtifier une entrepriſe ſi hardie, fut, *le Roi le veut*. 1686.

La Nation dont les mœurs s'étoient fort corrompuës; & dont l'inſenſibilité égaloit l'aveuglement en matiere de Religion, s'éveilla comme d'un profond ſommeil, & reprit ſon ancien zéle contre le Papiſme. Le Clergé Epiſcopal étoit en pluſieurs endroits ſi avant plongé dans la molleſſe & dans l'ignorance, qu'il n'étoit nullement capable de ſeconder ce zéle reſſuſcité des Ecoſſois. Quelques Eccléſiaſtiques commencerent néanmoins, aux environs d'Edimbourg & en d'autres lieux, à étudier les Controverſes, & ſe rétablirent un peu dans les eſprits, par les combats qu'ils livrérent à l'Egliſe Romaine. Pour ce qui eſt des Preſbytériens, quoique ſoulagez du peſant fardeau des Loix pénales, ſous lequel ils avoient long-tems gémi, ils montrérent en toute rencontre une averſion invincible pour cette Egliſe; & la Cour fut bien-tôt con- L'Ecoſſe fait éclater ſon zéle contre le Papiſme,

1686. vaincuë qu'elle ne devoit faire aucun fond sur eux.

Affaires d'Irlande.

Les choſes alloient beaucoup plus au gré du Roi en Irlande, que ni en Ecoſſe, ni en Angleterre. Le Comte de *Clarendon* à ſa premiere arrivée, aſſura publiquement que ce Prince maintiendroit le Bill, qui régloit l'état de ce Royaume. Il réïtera les mêmes proteſtations pluſieurs fois; & il agit conformément à ces promeſſes. *Tirconnel* alla plus au fait. Non-content de donner les poſtes qui venoient à vaquer dans l'Armée aux Papiſtes Irlandois, il caſſoit les Officiers Proteſtans ſur les prétextes les plus frivoles, pour faire place aux autres. Enfin las de chercher de mauvaiſes raiſons, il écarta tous les premiers, ſans même prendre la peine de colorer une conduite ſi choquante & ſi arbitraire. De cette ſorte, on arracha le commandement des troupes à ceux qui en étoient revétus par les Loix, pour le tranſporter à un genre de perſonnes, qui par Religion & par intérêt, étoient engagées à renverſer la conſtitution préſente de l'Etat, & à extirper la Religion Proteſtante. Les Anglois établis en Irlande, regardérent déſormais leur vie & leurs biens comme à la merci de leurs ennemis, qu'ils voyoient entiérement maîtres de l'Armée. Tout ce que le Chancelier pouvoit leur dire, ne calmoit point leurs craintes; & les en-

entrepriſes journaliéres qu'on faiſoit ſur leurs libertez, les perſuadoient plus que les belles paroles. Cependant les deux Comtes étoient enſemble inceſſamment aux priſes. Le Roi ſe trouva enfin ſi fatigué de leurs querelles, qu'il réſolut de les finir, en rappellant *Clarendon* & *Porter*. *Tirconnel* fut fait Lord Lieutenant, & *Fitton*, Chancelier, tous deux Papiſtes à toute outrance. Le bon plaiſir de Sa Majeſté tenoit lieu au dernier de toutes les Loix. 1686.

La conſternation ſe répandit dans tous les eſprits, quand on vit les rènes du Royaume entiérement abandonnées à un homme adoré des Irlandois, & armé d'une audace à l'épreuve pour les entrepriſes les plus téméraires. Les Papiſtes d'Angleterre parurent eux-mêmes craindre que le Roi n'en eut un peu trop fait ; ſoit qu'ils redoutaſſent véritablement les conſéquences, ou qu'ils vouluſſent feindre ſeulement. Le but du Pere *Peter* & des Jeſuites étoit de mener ce Prince ſi loin, qu'il ne lui fut plus poſſible de réculer en arriére ; & de l'exciter à fouler aux pieds le Parlement, pour tout faire enſuite par l'armée. Si elle chanceloit, la France, & les troupes d'Irlande, étoient la reſſource.

La Reine, & les Prêtres, eurent en ce tems-ci une cruelle mortification. Le Roi continuoit de voir Mademoiſelle *Sidley* ; qui

Le Roi fait la Maîtreſſe Comteſſe de

1686. Dorchester. qui ſçut ſi bien lui plaire, qu'il la fit Comteſſe de *Dorcheſter*. La Reine n'en eut pas plûtôt appris la nouvelle, qu'elle aſſembla dans ſon appartement tous les Prêtres qui avoient l'oreille de Jacques, & le fit enſuite lui-même prier de s'y rendre. Il vint, & fut ſurpris de voir cette nombreuſe troupe autour d'elle. Il le fut beaucoup davantage, lorſqu'il vit tous ſes Peres en Dieu ſe jetter à ſes pieds; pendant que la Reine éclatoit en plaintes, & fondoit en larmes. Cette Princeſſe étoit alors dans un état de langueur; & on craignoit pour le poumon. Suppoſé qu'elle vécut, on ne voyoit point d'apparence qu'elle eût déſormais des enfans. Les Prêtres dirent au Roi que c'étoit un grand Sujet de gémiſſement pour eux, de voir dans ſa belle vie une tache, qui nuiſoit beaucoup à l'avancement de leurs deſſeins. Que plus elle frappoit les yeux du monde, & plus Sa Majeſté tarderoit à la faire diſparoître, plus leurs efforts pour ſeconder ſes bonnes intentions ſeroient inutiles. Le Roi témoigna être fort touché de leur remontrance, & confus de ce qu'il avoit fait. Pour appaiſer la Reine, & cette foule de Directeurs, il promit de ne plus voir la Demoiſelle en queſtion; & il feignit de ne lui donner le tître de Comteſſe, que pour honnêtement ſe défaire d'elle. Comme il vit que la Reine balançoit beaucoup

à

à le croire bien pénitent, il promit d'en- 1686.
voyer la Comteſſe en Irlande. Il tint en effet parole ; mais il la rappella au bout de quelques mois, & il continua de la voir à l'ordinaire. Les Prêtres la pouvoient d'autant moins ſouffrir, qu'elle avoit infiniment d'eſprit, & qu'elle parloit d'eux & de toutes leurs allures avec le dernier mépris.

La Cour étoit toûjours fort appliquée à faire des converſions. Comme il lui arrivoit très-ſouvent d'échoüer, on faiſoit pleuvoir ſur elle une grêle de bons mots, qui réjoüiſſoient beaucoup le monde.

Tentatives faites ſur pluſieurs perſonnes, pour leur faire changer de Religion.

Le Comte de *Mulgrave* étoit Lord Chambellan. Attentif à plaire, il accompagnoit le Roi à la Meſſe, & il ſe mettoit à genoux comme un autre. Les Prêtres prévenus de la penſée que toutes les Religions lui étoient à peu près indifférentes, prirent un jour la réſolution de lui livrer un aſſaut. Ils raiſonnérent gravement ſur la Tranſubſtantiation; & le Comte écouta tout. Quand ils eurent fini, il leur dit d'un grand ſang froid, qu'après bien des peines, il avoit réüſſi à ſe convaincre parfaitement de l'Éxiſtence d'un Dieu, artiſan du monde, qui avoit donné l'être à tous les hommes qu'il renferme. Mais il me faudroit, ajouta-t-il, bien ſuer tout de nouveau, avant que de pouvoir me mettre dans l'eſprit que des créatures foi-

1686. bles & fragiles ayent la puiſſance de créer Dieu, le Créateur, à leur tour; & que le Prêtre ſoit, pour ainſi dire, quitte à quitte avec ſon auteur.

Le Comte de *Middletoun* avoit épouſé une Papiſte. C'étoit un homme d'un cœur noble, & né avec de grands talens; mais il avoit peu de Religion. Pour l'endoctriner, on détacha un Prêtre, qui ſe vanta de le forcer en trois paroles à convenir de la vérité du dogme, ſi bien défendu par ſon Confrére. Voici comment. Monſieur le Comte, lui dit-il, vous croyez le myſtere de la Trinité, n'eſt-il pas vrai? Doucement, Monſieur, répondit le Catéchiſte, qui vous l'a dit? Quoiqu'il en ſoit, il n'eſt point du tout queſtion de ma foi, mais de la vôtre, & des preuves que vous avez à m'en donner. Le Convertiſſeur, dès le premier choc, mis hors de combat, demeura muet & interdit. Le Roi nomma un jour le Duc de *Norfolck*, pour porter l'Epée de l'Etat devant lui en allant à la Chapelle. Le Duc, au lieu d'entrer dans ſon rang, ſe tint à la porte. Jacques lui dit en paſſant aſſez haut: Mylord, votre Pere auroit fait quelques pas de plus. Cela peut être, répliqua le Duc; mais celui de Votre Majeſté en auroit certainement fait pluſieurs de moins; & ſon exemple me paroît tout autrement beau à ſuivre. *Kirk* fut pareillement im-

por-

portuné de changer de Religion. Il répondit très-ingénieusement, cela ne se peut, Sire, parce que, la premiere fois que je m'en aviserai, j'ai donné ma parole au Roi de Maroc, d'embrasser le Mahométisme. 1686.

On tâche d'ébranler le Comte de Rochester.

Le Comte de *Rochester*, qui étoit le mieux venu de tous les Seigneurs en Cour, m'a dit, que depuis la défaite du Duc de *Monmouth*, le Roi s'étoit fait tout un nouveau plan. Pour preuve, il m'ajoûta qu'auparavant, Sa Majesté s'ouvroit beaucoup à lui de toutes ses affaires; & qu'elle l'entretenoit ordinairement tous les matins de ce qui devoit se faire dans la journée; mais que depuis, le Roi se bornoit à celles de la Tréſorerie. *Rochester*, à qui les Papistes vouloient du mal, à cause du grand concert qu'ils voyoient entre lui & le Clergé Anglican, ne conservoit ce poste qu'en considération d'une grosse somme, qu'il avoit fait trouver dans un besoin. Jacques l'attaqua enfin comme les autres, & solli-cita fortement une Audience pour ses Prêtres. Le Comte répondit qu'il pouvoit parfaitement se passer de leurs lumiéres, & qu'il n'avoit aucun scrupule sur sa Religion. Pressé plus instamment, il se rendit; mais à condition qu'il y auroit des Ecclésiastiques Protestans de la partie. Le Roi consentit, pourvû que *Tillotson* & *Stilling-*

1686. *fleet* n'en fuſſent point. Le Lord *Rocheſter* dit qu'il accepteroit au hazard les Chapelains de Sa Majeſté qui ſe trouveroient être de quartier. Le Docteur *Patrick* & *Jane* furent les deux que le ſort mit de la conférence, dont le jour fut auſſi-tôt fixé.

C'eſt ainſi que ce Lord contoit la choſe; mais ſes ennemis ajuſtoient la narration tout autrement. Il eut vent, diſoient-ils, que le Roi vouloit lui ôter la Baguette blanche. La Comteſſe alors malade, écrivit à la Reine, pour la ſupplier de vouloir bien l'honorer d'une viſite. La Reine fut deux heures avec elle. La Comteſſe ſe plaignit. Que voulez-vous, reprit la Reine, tous les Seigneurs Proteſtans lévent l'un après l'autre l'Etendart contre le Roi, & il ne peut plus faire aucun fond ſur eux. La malade répondit que ſon Comte n'étoit point ſi entêté de ſes opinions, qu'il ne fût prêt à s'en faire deſabuſer par des Théologiens habiles. Elle mourut peu de tems après. Cette ouverture, continuoient les ennemis du Lord *Rocheſter*, avoit fait naître la penſée à Jacques de propoſer une Conférence. C'étoit la voye qu'on prenoit ordinairement, pour donner du luſtre aux converſions. Mais on avoit la prudence de ne point engager le combat, qu'on ne fût auparavant bien aſſuré de la victoire. Le Lord *Rocheſter* s'inſcrivoit en faux à moi contre

tout

tout ce récit. La veille de la Conférence, 1686.
il avoit reçu des avis certains que tout ce qu'il pourroit faire au monde, ne prévien-droit pas ſa chute. Le Roi étoit engagé de parole à mettre la Tréſorerie en commiſ-ſion, & à la faire gouverner par des Sei-ne urs Papiſtes.

Les Prêtres ouvrirent la diſpute. *Patrick* m'a dit que lui & ſon ſecond, n'eurent pas à parler beaucoup. Lorſque les Défenſeurs de l'Egliſe Romaine eurent fini, le Comte lui-même prit la parole, & leur dit que, s'ils n'avoient rien de plus à leur citer, il ne donneroit pas la peine d'entrer en lice aux deux Sçavans Eccléſiaſtiques qui étoient là pour le ſoûtenir; parce qu'il n'y avoit rien dans tout ce qu'il venoit d'en-tendre, qu'il ne ſe ſentît en état de détrui-re. Ce Seigneur répondit en effet à tout, avec beaucoup de feu, & de ſolidité. Il lança même quelques traits véhémens. Y a-t'il là dequoi ébranler le moins du mon-de un homme qui raiſonne ? C'eſt une ex-clamation qu'il réitera pluſieurs fois. Jac-ques voyant qu'il n'en ſortiroit pas à ſon honneur, rompit bruſquement la Confé-rence; & défendit à tous ceux qui étoient préſens d'en donner connoiſſance au Pu-blic.

Peu de tems après, il ôta la Baguette blanche au Comte; mais pour le conſoler, il On lui ôte ſes Em-plois.

1686. il lui donna une penſion de quatre mille livres ſterling, qui devoit revenir à ſon Fils; avec deux autres gratifications, l'une à prendre ſur les biens du Lord *Grey*, & une autre, qui pourroit tenir lieu d'environ deux mille livres d'Angleterre de rente. Jamais place venduë n'avoit autant produit à une perſonne, même bien en Cour. Auſſi la ſomme que le Lord *Rocheſter* avoit fait prêter au Roi, étoit-elle de quatre cens mille livres de la même monnoye. Elle avoit été deſtinée au radoubement de la Flotte. Cependant on ſe plaignoit beaucoup que les Magazins pour l'Armée étoient mal fournis, & que les Vaiſſeaux de Guerre étoient en très-mauvais ordre. Quoiqu'on fut en pleine Paix, la Cour fit faire toute la diligence imaginable, pour ſe mettre en état de paroître en Mer; & ſon ardeur à faire les préparatifs, menaçoit de quelque grand exploit.

On parle d'une Guerre contre la Hollande.

Les Prêtres diſoient par tout, & faiſoient courir le bruit à Rome, plus qu'ailleurs, qu'on en vouloit aux Provinces-Unies, dont on ſçavoit que la Flotte étoit dérangée, ſans compter que la France devoit inceſſamment fondre ſur elles. L'intérêt de cette Couronne, & celui des Prêtres, ſe trouvoient réünis dans cette Guerre, & firent aiſément ajoûter foi à ce qu'ils en pu-

publioient. La Cour de France n'avoit rien plus à cœur, que de brouiller le Roi Jacques avec le Prince d'*Orange*. Elle eſpéroit que le fruit de la rupture pourroit être de faire donner l'excluſion à Son Alteſſe, qui par la Princeſſe ſon Epouſe, avoit droit, comme on ſçait, à la Couronne d'Angleterre. C'étoit-là encore une fois de tous les objets le plus touchant pour Loüis XIV. & pour les Prêtres. Ils ne pouvoient bien mettre la main à la grande œuvre de l'extirpation de l'Héréſie, ni ſe flatter d'un ſuccès heureux, tant que la Reine n'auroit point d'enfant mâle, & que la Grande Bretagne pourroit ſe jetter entre les bras d'un Défenſeur, auſſi vaillant qu'étoit le Prince d'*Orange*. 1686.

Ces préparatifs de Guerre me conduiſent à expoſer l'éclat où étoient alors les affaires en Hollande, & à la Cour de Son Alteſſe. Je me trouvai moi-même ſur les lieux, après avoir couru le monde pendant plus d'un an. De retour d'Italie, j'avois paſſé trois mois de l'Hyver, partie à Genêve, partie en Suiſſe, j'avois auſſi fait quelque ſéjour à Straſbourg, à Francfort, & à Heidelberg. Un de mes principaux ſoins dans mes Voyages, a toûjours été d'étudier de près le génie & les manieres des différens Partis qui diviſent le monde Proteſtant; & mes obſervations ſont

L'Auteur paſſe quelque tems à Genêve, & dans d'autres Païs Proteſtans.

1686. principalement tombées sur les Luthériens, & sur les Calvinistes, dont j'ai connu les plus célebres. J'avois vû les Eglises Réformées de France dans leur splendeur, je veux dire, dans leur état d'adversité, lorsqu'elles n'attendoient que le moment d'être ravagées par l'Ouragan terrible, qui a dispersé les François Réfugiez dans toute l'Europe. A Genêve, nous avions tous les jours d'eux des récits plus tristes, les uns que les autres. Nous les voyions arriver par brigades, tout nuds, & à demi morts de faim & de froid. La petite République trembloit elle-même à toute heure d'être engloutie, pour oser leur ouvrir charitablement son sein ; d'autant plus qu'elle courroit risque d'être abandonnée par le Canton de Berne ; qui ne paroissoit pas disposé à la soûtenir, contre des efforts un peu vigoureux de la part de Loüis XIV. La Suisse étoit moins en danger. Cependant les Réfugiez l'exposoient, en faisant tout retentir des horreurs de la persécution, qui les avoit bannis de leur Patrie. C'étoit la matiere, tant des Sermons, que des discours ordinaires ; & le stile dont ils en parloient, ne pouvoit manquer d'aigrir les Auteurs de leurs maux. La Ville de Bâle étoit si parfaitement hors de défense, que les François pouvoient s'en emparer, sans coup férir. D'autre part les Habitans

de

de Straſbourg, qui ont depuis perdu leurs Libertez, attendoient alors à chaque inſtant de Verſailles quelque Edit funeſte, pareil à celui qui faiſoit pouſſer de ſi grands ſoupirs à tout le Royaume. Les Egliſes du Palatinat, qui ſont aujourd'hui tombées ſous la puiſſance d'une Maiſon plongée dans la bigotterie, avoient auſſi fort à craindre d'être entiérement déſolées, à chaque nouvelle Guerre qui viendroit à s'allumer ſur la Frontiere de l'Empire. Celles qui ſont ſituées le long du Rhin, étoient encore en plus grand péril. Enfin, les dix-ſept Provinces, après avoir été quelques années avant le tems dont je parle, à la veille d'être envahies, voyoient actuellement les deux plus puiſſans Rois de l'Europe, réſolus de travailler de concert à leur ruïne. 1686.

Quelle étoit alors la conduite des Proteſtans.

On auroit eu lieu d'attendre qu'avec de tels objets devant les yeux, les Proteſtans, Gens d'Egliſe, & autres ſeroient entrez dans les ſentimens de componction & de reforme; & que les fleaux, dont ils étoient punis, ou menacez, les auroient tous fait penſer aux moyens d'appaiſer le Ciel irrité contre eux. Qui n'eût crû que pourſuivis de toutes parts de l'Ennemi commun, dont toutes leurs forces réünies auroient à peine été capables d'arrêter la fureur, ils auroient pris de concert le parti toûjours ſage

1686. ſage de ſuſpendre au moins pour un tems ces diſputes malheureuſes, qui ont ſoulevé les Luthériens contre les Calviniſtes, & ceux-ci contre les Remontrans? On auroit beaucoup moins dû entendre parler de Controverſes mille fois plus frivoles encore, qui mirent en combuſtion la République de Genêve & la Suiſſe. Cependant jamais on ne vit tant d'animoſité, ni tant d'aigreur entre les Théologiens de ces differens Partis, & de ces diverſes Nations. Les François Réfugiez en particulier, ont en tous lieux éprouvé beaucoup de cette charité, qui étoit ſi fort en récommandation parmi les premiers Chrétiens. On les a bien reçus par tout, par tout bien traitez, & ſoulagez avec largeſſe. Cependant a-t'on vû, même parmi eux, cette vertu, cette véritable piété, ſi ſortable à la qualité qu'ils portent, & au triſte état où ils ſont réduits. Qui ne ſeroit naturellement forcé, preſque malgré lui à juger que des perſonnes qui ont quitté Patrie, Parens, Amis, Biens, eſpérances; en un mot, qui ont conſenti à tout perdre, plûtôt que de deſobéïr aux mouvemens de leur conſcience, auroient des principes de Religion plus profondément gravez dans l'ame, qu'on n'en découvre dans la plûpart des François Réfugiez dont je parle, lorſqu'on fait un peu attention à leur conduite?

J'avoüe

J'avoüe que le travail immenſe, & la capacité des Miniſtres Réformez, me cauſoit de l'admiration. On ne pouvoit leur diſputer une grande connoiſſance des Ecritures, qu'ils avoient étudiées dans les Langues originales. Ils manioient la Controverſe avec la derniere facilité, & ils ne poſſédoient pas moins bien toute leur Théologie. Chaque jour de la ſemaine, on prêchoit en pluſieurs endroits, & la viſite de leur Troupeau occupoit le tems qui ne leur étoit point enlevé par les Sermons, qui étoient d'une longueur ennuyeuſe, & d'une ſéchereſſe aſſommante. Ils étoient ſuivis de Prieres entaſſées avec précipitation, & de maniere qui ne montroit pas que le cœur fût beaucoup de la partie. Pour les devoirs eſſentiels de la Religion, chacun s'en acquittoit aſſez ſuperficiellement. On voyoit les Miniſtres puérilement rigides, & ridiculement jaloux des moindres opinions, qu'il leur plaiſoit d'orner de toutes les parures de la vraye Orthodoxie. Leur petiteſſe d'eſprit & leur chaleur à cet égard alloit à un point, qu'à moins de donner dans leur ſens en tout, il étoit preſque impoſſible d'avoir converſation avec eux; & qu'on ſe ſentoit obligé de les fuir, pour éviter les querelles. Toutes les obſervations que j'ai jamais faites en ma vie, par rapport à la Réformation, 1686.

me

1686. me font penſer qu'elle a beaucoup moins à craindre des dangers du dehors que des diviſions du dedans, qui ont preſque entiérement éteint le Chriſtianiſme parmi nous.

Dans l'eſpace d'un an, les choſes avoient bien changé en Angleterre pour la Cour. La crainte d'un mauvais Parlement eſclave de ſes volontez, étoit diſſipée. Le Clergé étoit revenu à ſon bon ſens, & commençoit à recouvrer ſa réputation. Chacun paroiſſoit armé d'un courage auſſi mâle, qu'il étoit ſubit. Diſons néanmoins que ſi l'on voyoit un plus grand nombre de Gens, qu'on n'auroit oſé l'eſpérer, bien réſolus de ne pas ſurvivre à la ruïne du Proteſtantiſme, il ne paroiſſoît pas qu'ils en fuſſent meilleurs Chrétiens, ni plus réglez dans leurs mœurs. Parmi les Gens d'Egliſe, c'étoit un relâchement général dans leurs travaux. Le Clergé Anglican ſe diſtinguoit par la molleſſe, comme il a fait de tout tems. Dans les Païs Carholiques-Romains, les Curez, outre la Meſſe & le Bréviaire, qu'ils ont à dire tous les jours, entendent les Confeſſions, font le Catéchiſme, aſſiſtent à divers Offices, viſitent les malades. Par tout où j'ai été, je n'ai point vû que ces emplois leur laiſſaſſent du loiſir de reſte. De même dans les Egliſes Proteſtantes au-delà la Mer, on peut penſer que

que les Miniſtres conſument leur tems à des minucies ; mais ils n'ont point de momens vuides. Les réflexions de cette ſorte, qui me rouloient dans l'eſprit, m'inſpirerent la réſolution de me retirer dans quelque ſolitude écartée, pour y paſſer le reſte de mes jours dans l'exercice de la piété, & pour y travailler dans les rencontres à rectifier par des écrits utiles les idées des hommes ſur la Réligion, & ſur les points tant de ſpeculation que de pratique. Tous mes amis me conſeillerent de me rapprocher au moins de l'Angleterre, pour être plus à portée d'être inſtruit de ce qui ſe paſſoit, & de les ſeconder de ma retraite. Ainſi je deſcendis le Rhin pendant l'Eté ; & je penſois à m'arrêter à Groningue, ou en Friſe. 1686.

Le Prince d'Orange invite l'Auteur de venir à la Haye.

Lorſque j'arrivai à Utrecht, j'y trouvai des Lettres que m'écrivoient quelques perſonnes de la Cour du Prince d'Orange ; par leſquelles on me prioit de me rendre à la Haye, pour y ſaluer les deux Alteſſes, avant que de me fixer en aucun endroit. J'allai donc leur rendre mes devoirs. L'acüeïl qu'ils me firent, me fit juger que d'Angleterre on leur avoit dit du bien de moi. Dès la premiere entrevûë, ils m'entretinrent de tout à cœur ouvert. Le Prince, qui étoit naturellement froid & réſervé, ne le fut point à mon égard. Il me parut fort mécontent de la maniere dont le Roi

1686. Roi ſe comportoit. Il témoigna craindre que Jacques ne fît bien-tôt cabrer ſon Peuple. Qu'embarraſſé lui-même, il ne ſe jettât entre les bras de la France, & qu'avec elle il ne machinât des entrepriſes pernicieuſes, qui l'obligeroient à mettre en uſage les remédes violens; plûtôt qu'il ne ſeroit à ſouhaiter. Je fus frappé de l'air grand & raſſis, que je remarquai dans toute la perſonne du Prince d'Orange. Il paroiſſoit prendre peu de précautions, pour éloigner de lui les Aſſaſſins. J'avois néanmoins oüi parler de propoſitions faites à Monſieur de *Louvois*, par un Comte originaire de Piedmont, homme déterminé, & capable de tout entreprendre. Une querelle, où il auroit dû épargner la vie de ſon ennemi, l'avoit obligé de ſortir de France; & il étoit allé chercher un azile dans le ſein d'une Famille d'honneur, établie à quelques lieuës de Genêve, à laquelle il étoit fort particulierement recommandé. Il ſçavoit que Son Alteſſe alloit ſouvent ſe promener ſur la grève de Scheveling, avec un Page ou deux ſeulement, ſur le devant du Caroſſe. Ce Comte anonyme, promit à Monſieur de *Louvois*, moyennant un Vaiſſeau de vingt pieces de Canon, de deſcendre lui huitiéme dans une Chaloupe, lorſqu'il ſeroit à portée, & d'enlever le Prince pour le mener enſuite en France. Le Miniſtre lui

lui écrivit de venir le trouver à Paris en diligence, & lui fit toucher de l'argent pour ſon voyage. Le Comte s'y rendit. Il n'avoit pas tenu la choſe entiérement ſecrette. Il avoit même eu l'imprudence de montrer la copie de la lettre qu'il avoit écrite à Monſieur de *Louvois*, & la réponſe qu'il en avoit reçuë. L'avis me venoit de Monſieur *Fatio*, Mathématicien célebre, dont le Pere avoit retiré chez lui le Comte en queſtion, & qui étoit alors lui-même à la Haye (1). Le Prince d'Orange ne parut aucu- 1686.

(1) Je dois avertir ici le Lecteur que j'ai rectifié les deux premieres periodes de ce narré, à la Requête de Monſieur *Fatio*; de qui Monſieur l'Evêque l'emprunte tout entier. *Je crois m'appercevoir*, dit il, *que l'Auteur avoit pris en certaines choſes le tour qu'il jugeoit le plus convenable, pour me mettre à couvert des reſſentimens d'une Famille Italienne, très-ſenſible à ce qu'on appelle le Point d'honneur, & vindicative au dernier degré.*

Le Public auroit juſtement à ſe plaindre de moi, ſi je le fruſtrois de pluſieurs Anecdotes très-curieuſes, & très-importantes pour l'éclairciſſement du fait en queſtion. Monſieur *Fatio* les a ajoûtées dans une Lettre à part, écrite en Anglois à Monſieur *Charles Portalez* ſon intime Ami; qui me l'a envoyée, en me priant d'en faire l'uſage que je jugerois convenir. Voici comme parle à ſon Ami un homme illuſtre par un ſçavoir très étendu dans les Mathématiques; plus recommandable encore par les perſécutions qu'il a courageuſement ſouffertes, pour ce qu'il eſtime la verité, de la part de ſes Confreres encore tout pénétrez du ſentiment actuel de celles qu'ils ont eſſuyées de la part de l'Egliſe Romaine; je veux dire les Réfugiez François de Londres.

MON

1686. MON CHER MONSIEUR,

J'avois déja lû l'endroit qui me reparde dans l'Hiſtoire de feu Mobſieur l'Evêque de Salisbury, & que vous me faites la grace de m'envoyer. J'aurois bien voulu que ce digne Prélat me l'eût communiqué, avant que de le produire au grand jour de l'impreſſion, dans un Ouvrage qui ne ſçauroit manquer d'être beaucoup lû, & de paſſer à la poſtérité; parcequ'en lui rappellant les idées, je l'aurois aidé à réformer quelquefois, & à perfectionner beaucoup ſon récit.

Le Comte N.... Piémontois d'origine, diſgracié apparemment à la Cour du Duc de Savoye, étoit allé ſervir en France; où en 1685. il avoit encore une Compagnie de Cavalerie. C'étoit un Officier très-experimenté, homme d'ailleurs d'un grand courage, auſſi-bien que d'une force de corps extraordinaire, & d'un génie enfin au-deſſus du commun. Un jour que ſon Régiment faiſoit l'exercice, nous a t'il lui-même raconté ſouvent, il ſe prit de parole avec ſon Colonel; qui lui dit, en lui préſentant le piſtolet, *je ne ſçai à quoi il tient que je ne te tuë.* Celui-ci n'en fit néanmoins que le geſte, & remit d'abord ſon piſtolet dans le fourreau. Non, non, mon bon Colonel, lui dit le Comte tranſporté de colere, il ne ſera pas dit, s'il vous plaît, que vous l'ayez mis à la main pour badiner. En même tems, il décharge le ſien. Le Colonel forcé, tire, & le manque exprès, ſelon toutes les apparences, pour lui donner l'exemple, & pour terminer l'affaire honorablement de part & d'autre, ſans aucun ſang répandu. Mais ſoit reſpect humain, ou vengeance, le Comte jetta ſon ennemi mort ſur la place, & s'enfuit à toute bride, ſans être fort ſoigneuſement pourſuivi.

Il tourna d'abord du côté d'Alſace; & il alla tomber chez mon Ayeul du côté Maternel, Sieur de Florimond, de Blumberg, de Grandvillars, & de Thiancour, apparemment parce qu'il connoiſſoit un des Enfans du logis, qui avoit eu dans l'Armée un poſte pareil au ſien. Loüis XIV. étoit alors maître de cette Province; & on étoit Proteſtant chez mon Grand-

Grand-Pere. Ainſi l'on fut bien aiſe de ſe défaire honnêtement du nouvel Hôte. On le congédia donc, avec une Lettre de recommandation très forte pour mon Pere & pour ma Mere, établis à Duillier, dans le Païs de Vaux, à environ quatre lieuës de Genêve. Nous étions douze enfans, garçons & filles. Les premiers n'étoient point pourvus, & de celles-ci, trois ou quatre étoient encore à marier. Outre que mon Pere & ma Mere cheriſſoient l'hoſpitalité, ils étoient bien aiſes de nous former, & de nous faire voir le monde. C'eſt pourquoi les Etrangers étoient toujours très bien reçus chez nous. 1686.

Après mon retour de Paris, où j'avois demeuré dix huit mois, j'allois ſouvent paſſer du tems à Duillier. J'y vis le Comte qu'on traitoit ſur le pied de vieille connoiſſance. Nous nous entretenions à toute heure, & nous allions fréquemment prendre l'air enſemble. Je le trouvai fort occupé du deſſein de rajuſter ſes affaires en France. Un jour entre autres que nous nous promenions ſeuls dans le Jardin, il me dit que, pour y travailler éfficacement, il avoit fait offre de ſervices à Monſieur de *Louvois*, juſqu'à ſe faire fort auprès de ce Miniſtre, d'enlever le Prince d'Orange, & de le conduire à Verſailles. J'ai reçu, m'ajouta t'il, la réponſe du monde la plus agréable, que voici. Le Comte m'en fit lire une partie, & j'entendis le reſte. Echauffé ſur la matiere, il me fit confidence de tout ſon plan. Il m'en parla au reſte, comme d'un coup tout-à-fait immanquable. Je m'en rapporterai des autres circonſtances moins volontiers à ma mémoire, qu'à la narration de l'Auteur, ou plûtôt encore à la Dépoſition juridique & très-exacte, que je fis dans le tems, & qui ſe conſerve apparemment à la Haye. Cependant voici dequoi il me ſemble que je me ſouviens très-diſtinctement.

De la maniere dont le Comte me diſoit qu'il vouloit s'y prendre, l'enlevement me paroiſſoit infiniment pratiquable. Pour peuqu'à la Cour de France, où l'on n'avoit garde d'y manquer, on prit ſoin d'arrondir & de limer ſon projet; il auroit fallu à mon avis un miracle, pour ſauver le Prince d'Orange. Il y a dans le Bourg de Scheveling un grand nombre de Papiſtes,

1686. Papiſtes, chez qui rien de plus aiſé que de cacher du monde. Dans les hautes marées ſur tout, deux Chaloupes détachées, n'auroient eu qu'à débarquer huit ou dix hommes chacune, à quelque diſtance les uns des autres, le Carroſſe du Prince arrêté en flanc par les Dunes & par la Mer, ſe ſeroit trouvé enveloppé. Une bonne Galere auroit enſuite bien-tôt rendu Son Alteſſe ſur les côtes de France.

La maniere ordinaire de parler du Comte étoit que, s'il y avoit au monde une bonne Religion, ce ne pouvoit être que la Catholique. Ce qui m'en plaît par deſſus tout, ajoûtoit-il, c'eſt que je connois cent Egliſes privilegiées à Rome & ailleurs, où pour trente ſols, j'aurai quand il me plaira l'Abſolution de tous mes péchez. Je n'en pourrois avoir ailleurs une meilleure, s'il eſt vrai que les Huguenots ayent tort, ni une à plus grand marché : cela eſt clair. Je ſerois donc bien fou de ne me pas tenir fortement attaché à notre Mere Sainte Egliſe.

L'Année 1699, 1700, ou 1701, (il ne m'eſt pas poſſible de dire laquelle,) on me dit en Suiſſe que le Comte avoit fait ſa paix avec la Cour de France; & que Loüis XIV, lui avoit même confié le Commandement d'un Fort conſidérable en Italie. Accuſé d'avoir voulu le livrer au Duc de Savoye, ajoûtoit-on, il perdit la tête, ſans que je ſçache en quel tems.

En 1686. je fit le voyage de Suiſſe en Hollande avec le Docteur *Burnet*. Nous ne fumes pas plûtôt arrivez, qu'il informa le Prince de ce qui ſe tramoit contre ſa perſonne, en me citant pour ſon Auteur.

J'ai lieu de croire que le Comte ne s'eſt jamais ouvert qu'à moi. Il me regardoit comme un fidéle dépoſitaire de ſon ſecret, dont il me donnoit aſſez à connoître qu'il étoit très-peu jaloux, pourvû qu'il vint à bout de réparer les débris de ſa fortune en France. Je n'ai point d'idée d'en avoir jamais parlé qu'au Docteur *Burnet*, & au Membre des Etats Généraux, chez qui il m'introduiſit, pour faire mon rapport. J'avois deux raiſons pour m'en tenir là. La premiere eſt que le péril pour Son Alteſſe étoit diſſipé. La ſeconde, qu'il n'étoit pas à propos de faire

ſçavoir

ſçavoir à trop de Gens que dans une ville comme la Haye, où abordent tant de perſonnes des plus diſtinguées, on n'eſt point du tout à l'abri des ſurpriſes de la nature de celle-ci. 1686.

aucunement s'en émouvoir. La Princeſſe, qui étoit plus inquiéte, m'ordonna de conférer avec Monſieur *Fagel*, & avec quelques autres Membres des Etats Généraux, qui prêterent beaucoup d'attention à mon récit. Leurs Hautes-Puiſſances ne tarderent pas à prier le Prince de ne plus ſortir ſans être accompagné d'une Garde, qu'il eut bien de la peine à accepter. Il me parut que ſa maniere de penſer ſur la Prédeſtination lui faiſoit trop mépriſer ces ſortes de périls. Lorſqu'on lui en faiſoit doucement des railleries, ſa réponſe étoit qu'il croyoit fermement une Providence; parce que ſans cette forte perſuaſion, il ne ſçauroit plus dans la Religion à quoi s'en tenir. Il ajoûtoit qu'il ne voyoit pas qu'elle pût infailliblement conduire les choſes à ſes fins, ſi tout n'arrivoit pas en conſéquence de ſes Decrets abſolus. Je m'apperçus en un mot que ceux qui avoient été chargez de ſon éducation, avoient pris un grand ſoin de lui faire entrer les opinions Calviniſtes bien avant dans l'eſprit; au lieu de l'armer contre les influences malignes, qu'elles ont ordinairement ſur la conduite. La principale application des Miniſtres Réformez en Hollande,

1686. de, eſt d'inſpirer de l'horreur pour la Doctrine Arminienne à une multitude ignorante & crédule. Leur ardeur eſt redoublée par les allarmes, que leur cauſent les progrès immenſes de cette Doctrine abhorrée; & on les voit, par cette raiſon, inculquer beaucoup plus fortement les cinq articles du Synode de Dort, que les points les plus eſſentiels du Chriſtianiſme.

Le Caractere du Prince d'Orange & de la Princeſſe.

On avoit négligé à d'autres égards encore l'éducation du Prince, qui eut toute ſa vie le défaut de haïr la gêne. Il vouloit paroître aimer les affaires; mais au fond il ne pouvoit les ſouffrir. La converſation n'avoit pour lui d'ailleurs aucuns charmes. Enfin, comme il déteſtoit le Jeu, ſa reſſource étoit la Chaſſe. Jamais les Cerfs & les Renards n'eurent d'ennemi plus obſtiné à troubler leur repos. Mais je me ſuis toujours imaginé qu'il voloit à cet exercice moins par goût, que pour n'être point lui-même pourſuivi par les affaires, & par la compagnie. Sa paſſion dominante fut toute ſa vie d'humilier l'orgueïl de la France. Il n'avoit qu'un mauvais vice, auquel il ne ſe laiſſoit aller qu'avec beaucoup de précaution & de ſecret. Plein d'affabilité & de douceur pour les Hollandois, il ne pût jamais gagner ſur lui de s'accommoder au génie de notre Nation. Ses glaces naturelles & ſa lenteur entre autres compatiſſoient

Guillaume. III.

patiſſoient peu avec l'impatience & avec l'impétuoſité Angloiſe. 1686.

La Princeſſe faiſoit l'admiration de tous ceux qui l'approchoient. Elle avoit l'air majeſtueux, & propre à inſpirer du reſpect; une douceur charmante dans toutes ſes manieres, une vertu rigide, & une piété exacte.

On lui trouvoit de plus un eſprit juſte, de l'étenduë dans les connoiſſances, & de la nobleſſe dans l'expreſſion : c'étoit pour tout dire, une Princeſſe accomplie. Le Roi ne lui donnoit rien, pour ſoutenir la Dignité d'Héritiére préſomptive de la Couronne d'Angleterre. Il ne lui faiſoit pas même de préſens. On en parloit comme d'une choſe fort honteuſe pour le Roi Jacques; & il étoit certainement très-mal conſeillé en ce point. Sa libéralité envers les deux Alteſſes n'auroit pas manqué de les rendre ſuſpectes, & de faire appréhender aux Anglois une trop bonne intelligence entre elles & lui. Une conduite reſſerrée guérit la Nation de cette crainte. Le Prince d'Orange n'augmenta ni le revenu de la Princeſſe, ni ſa maiſon, lorſqu'il parvint à la Couronne; mais ſage œconome, elle ménageoit ſi bien le peu qu'on lui donnoit, qu'il lui en reſtoit encore pour faire des charitez très-conſidérables. La bonne grace dont elle ornoit ſes bienfaits, y ajoûtoit

1686. toit un fort grand prix. Elle avoit beaucoup lû l'Hiſtoire, & peu de Livres de Théologie lui avoient échapé. Une fluxion ſur les yeux l'ayant contrainte de renoncer au plaiſir de la lecture, elle ſe récompenſa par celui du travail, & elle y étoit ſi aſſiduë, que les Dames de la Cour avoient honte de paroître devant elle ſans leur ouvrage. Marie étoit peu initiée à la connoiſſance de nos affaires, avant que nous nous en fuſſions un peu entretenus. Dès mes premieres viſites, je commençai à lui donner une idée de notre Cour, & à la mettre au fait des intrigues qui l'avoient occupée, depuis le Rétabliſſement du Roi Charles. Son Alteſſe prenoit un grand plaiſir à m'entendre; & toutes les réfléxions qu'elle faiſoit, marquoient autant de ſolidité d'eſprit, que de bonté d'ame. J'en citerai ſeulement une pour exemple. Elle me demandoit ce qui avoit ſi fort aigri le Roi contre le Miniſtre *Jurieu*. Je lui répondis que ce Miniſtre mordoit & déchiroit dans tous ſes écrits; où l'on trouvoit néanmoins de l'érudition; & qu'en particulier, il avoit déchargé toute ſa fureur ſur Marie Stuart. Ce qu'il en a dit, ajoûtai-je, retombe en quelque ſorte ſur ceux qui ſont deſcendus de cette méchante Princeſſe; & il ſe donne, en un mot, bien des libertez pour un homme qui ſe pare de beaucoup de zéle

pour

MARIE II.
Reine d'Angleterre.

pour le Prince & pour Votre Alteſſe, Ma- 1686.
dame. Mais, ſi *Jurieu* n'a dit après tout que la vérité, en parlant de Marie, repliqua la Princeſſe, il n'eſt pas trop juſte, ſelon moi, de le blâmer. Les Princes qui veulent mal faire, continua-t'elle, doivent s'attendre à des repréſailles de la part des Ecrivains; qui ne pouvant toucher à leurs perſonnes, ſe dédommagent, en flétriſſant leur mémoire. Cette vengeance eſt après tout legere, & fort diſproportionnée aux maux infinis dont les Puiſſans accablent le monde. J'ai tracé ici le caractere de cet illuſtre couple, ſur l'idée que je m'en formai, dès les premieres fois que j'eus le bonheur d'admirer leurs vertus de près. J'aurai occaſion de m'étendre ſur leurs grandes actions dans la ſuite de cette Hiſtoire.

L'Auteur eut beaucoup de part à leur confiance.

Je trouvai le Prince réſolu de tirer du ſervice de moi. Il me dit obligeamment que la Haye étoit le meilleur ſéjour que je pûſſe choiſir; d'autant plus que j'y vivrois loin des Proſcrits, dont le commerce m'expoſeroit, & ſeroit inévitable pour moi par tout ailleurs. Il enjoignit à *Fagel*, à *Dykvelt*, & à *Halewyn*, les principales perſonnes qu'il conſultoit, de prendre de la confiance en moi. J'étois bien aiſe de ſonder un peu les deſſeins du Prince, avant que de me livrer, & de me dévoüer entiérement à lui. Je craignois que les traverſes

1686. qui lui avoient été ſuſcitées par la faction de Louveſtein, ne lui euſſent donné du dégoût pour un Gouvernement libre. Il m'aſſura qu'il étoit dans un tout autre ſentiment. Il n'y a, dit-il, qu'une Nation maîtreſſe d'elle-même, qui puiſſe long-tems réſiſter aux efforts d'un puiſſant aggreſſeur, ni avoir aſſez de crédit, pour lever les groſſes ſommes dont on aura beſoin pour une Guerre opiniâtre, qui ſe prépare dans peu. Il condamna beaucoup l'enlevement des Chartres fait aux Villes ſous le dernier Regne, & il déclara qu'il croyoit juſte & néceſſaire de retenir l'autorité Royale dans les bornes à l'aide des Loix. Je lui dis, que la liberté de conſcience perdoit infiniment de ſa douceur, ſi elle n'avoit pour compagne la liberté civile; & que l'eſclavage; à l'un ou à l'autre de ces deux égards, étoit, ſelon moi, tout ce qu'il y avoit de plus terrible au monde. Je le fis enſuite expliquer ſur le Chapitre de l'Egliſe Epiſcopale. Il me dit qu'il approuvoit le Service Anglican, & qu'il préféroit même notre Diſcipline Eccléſiaſtique à celle des Preſbytériens. Mais je blâme extrêmement, ajoûta-t'il, vos Théologiens, qui n'ont que des anathêmes à lancer contre toutes les autres Egliſes Proteſtantes. Je lui répondis que s'il y avoit parmi nous des eſprits aſſez inconſidérez, des eſprits fougueux, il y en avoit

La maniere dont le Prince penſoit par rapport à notre gouvernement.

avoit auſſi de modérez, & de ſages. Aſſu- 1686.
réde mon attachement pour la Tolérance, il me dit que c'étoit tout ce dont il auroit le plus à cœur de nous inſpirer le goût, pour mettre fin à nos diviſions inteſtines. Il me promit qu'il ſe garderoit bien de jamais arborer les étendarts du Calviniſme : à quoi je m'imaginois qu'il y auroit des gens qui ne manqueroient pas pas de l'inciter. Je voudrois ſeulement, continua-t'il, que vous puſſiez auſſi de votre part abolir quelques-unes de vos ceremonies ; vous défaire du ſurplis, par exemple, ſupprimer vos ſignes de Croix dans le Baptême, & vos inclinations de corps à l'Autel. Je raiſonnai amplement avec lui ſur le détail de tout ce qu'il propoſoit ; afin de pouvoir rendre un compte exact de ſa maniere de penſer à quelques perſonnes du premier rang en Angleterre, qui attendoient de moi un expoſé fidéle, ſur lequel je ſçavois qu'elles ne manqueroient pas de ſe repoſer. Notre converſation, où la Princeſſe diſoit de tems en tems ſon mot, dura quelques heures. J'en eus pluſieurs, & l'accès facile qu'on voyoit que j'avois auprès des deux Alteſſes, ne fut pas peu remarqué. Je dis encore au Prince qu'il étoit néceſſaire de mettre la Flotte Hollandoiſe en bon état. Il en fit quelques jours après la propoſition à Leurs Hautes-Puiſſances, qui ordonnerent

1686. le centiéme denier pour cet uſage. Je le ſollicitai lui & la Princeſſe d'écrire à l'Evêque de Londres, & au Roi lui-même en faveur de ce Prélat. La Princeſſe craignit d'abord que cette démarche n'irritât trop le Roi ſon Pere; mais ils ſe rendirent enfin à mes raiſons.

Sa Majeſté Britannique ayant entendu parler de la bonté qu'ils commençoient à me témoigner, me peignit, dans deux ou trois Lettres, comme un homme dangereux, contre lequel ils devoient ſe précautionner avec tout le ſoin du monde. Cette ſatyre fut laiſſée entiérement ſans réponſe. Lorſque le Tribunal de la Commiſſion Eccleſiaſtique fut érigé, quelques gens conſeillerent aux deux Alteſſes d'écrire contre en Cour, & d'en prendre occaſion de rompre avec elle. Je leur dis que cette démarche ſeroit à mon avis précipitée. Qu'on ne croiroit jāmais qu'Elles entendiſſent encore aſſez bien nos affaires ni nos Loix, pour l'avoir fait de leur chef. Qu'on n'attendoit d'elles aucun mouvement, juſqu'à ce que deux ou trois des meilleures têtes euſſent pris la Cour à partie, & que le Parlement eut éclaté contre elle. J'ajoûtai que les fautes en matiere de Gouvernement, n'autoriſoient pas, ſelon moi, une rupture; mais que le devoir changeoit, lorſqu'un Roi ſappoit juſqu'aux fondemens de la Liberté

&

& de la félicité publique. Cependant, continuai-je, je ſuis du ſentiment, qu'il faut quelque choſe de plus que l'infraction des Loix, dans un petit nombre de cas particuliers, pour s'élever contre une autorité d'ailleurs légitime. Le Prince fut ſurpris de m'entendre parler de la ſorte; après que le Roi m'avoit repréſenté à lui, comme un homme qui ne cherchoit qu'à ſouffler le feu de la Rebellion. Il vit au contraire combien j'étois éloigné de ce mauvais eſprit; & il me trouva toûjours, d'une part plein d'amour pour le repos, & de l'autre toûjours prêt à remuer Ciel & Terre contre la Tyrannie. 1686.

La Princeſſe prend la réſolution de réſigner tous ſes droits au Prince ſon Epoux.

Ce qui acheva de me gagner abſolument ſa confiance, & celle de la Princeſſe, fut une converſation particuliere, où j'oſai lui demander comment elle en uſeroit avec le Prince ſon Epoux, lorſqu'elle ſeroit parvenuë à la Couronne d'Angleterre. Entiérement neuve ſur la matiere, elle ne me comprit pas d'abord; & elle comptoit même que toutes les acquiſitions qu'elle pouvoit faire, paſſoient de droit au Prince. Je lui dis qu'elle n'étoit pas bien informée. Je lui expliquai en vertu dequoi la Couronne étoit échuë à Henri VII. & ce que le Parlement avoit réglé, lors du Mariage de la Reine Marie avec Philippe II. Vous comprenez, Madame, lui ajoûtai-je, que

1686. le ſimple tître de Roi ne peut être fort charmant pour un Mari, principalement s'il faut le perdre à la mort de ſon Epouſe; & que ſans des aſſurances là-deſſus, le Prince hazarderoit la Dignité réelle, dont il joüit en Hollande, en courant après une autre, qui ne ſeroit qu'un vain Nom. Quel remede? Répondit-elle. Si vous pouvez vous y réſoudre, Madame, il faudroit que Votre Alteſſe ſe contentât de la qualité de Reine. Il s'agiroit pour Votre Alteſſe de s'engager à tranſporter au Prince pour ſa vie toute l'autorité, ſi-tôt que vous en ſerez revêtuë, & à faire approuver votre démiſſion entre ſes mains au Parlement. Le Prince vous en aura la plus grande des obligations. L'union qui eſt entre vous, & qui depuis quelque tems a un peu ſouffert, ſera ranimée, & affermie pour jamais. Vous ferez qu'il s'intéreſſera auſſi tout autrement à nos affaires. Pardon de ma hardieſſe, Madame, continuai-je, d'oſer toucher un point ſi délicat. Au moins puis-je vous aſſurer que perſonne au monde ne m'a pouſſé à la prendre, & ne ſçait rien non plus de ce qui ſe dit entre nous. Je n'en ferai connoître que ce que Votre Alteſſe ordonnera. Je la ſupplie au reſte d'y bien penſer, & de prendre du loiſir pour faire toutes ſes reflexions. Après s'être une fois exprimée, Elle comprend qu'il

qu'il ſeroit de mauvaiſe grace de s'en dé- 1686.
dire. La Princeſſe me répondit du premier coup, qu'elle n'avoit point du tout à déliberer ſur une renonciation, par laquelle elle pouvoit marquer ſa tendreſſe au Prince, & la haute conſidération qu'elle avoit pour lui. Elle me chargea incontinent d'aller lui dire où nous en étions, & de le lui amener. Vous verrez, ajoûta-t'elle, ſi je ſçaurai bien m'en acquitter. Je ne fis ma commiſſion que le lendemain; parce que le jour même, le Prince étoit allé à la Chaſſe. Elle lui dit de l'air du monde le plus naïf & le plus aimable, qu'elle avoit ignoré que les Loix d'Angleterre fuſſent auſſi directement contraires aux Loix de Dieu, que je le lui avois donné à connoître. Qu'elle ne croyoit point du tout qu'il fût dans l'ordre que le Mari fût le plus petit Seigneur dans le ménage. Qu'il ſeroit le Maître; mais qu'elle le prieroit ſeulement de bien obéïr au précepte de l'Evangile: *Maris aimez vos Femmes*, parce qu'elle étoit réſoluë de ſon côté de bien obſerver celui qui commande aux *Femmes de ſe montrer en tout ſoumiſes à leurs Maris.* Ce préambule ingénu & tendre nous conduiſit à un long entretien ſur les affaires d'Angleterre. Ils parurent tous deux très-contens de moi, & de ce que j'avois ſuggéré obligeamment pour l'un & pour l'autre.

1686. Tel étoit néanmoins le froid ſtoïque & glacé du Prince, qu'il ne me dit pas un ſeul mot, où je puſſe entrevoir un remercîment. Il s'en exprima néanmoins avec plus de ſenſibilité à d'autres. Monſieur *Burnet* a fait en un jour, dit-il, ce que je n'ai oſé tenter moi en neuf ans. Le Prince fit plus; il me marqua toûjours depuis une entiere confiance.

Pen eſt envoyé pour traiter avec lui.

On n'entendoit à la Haye que frémiſſemens excitez par les Rodomontades menaçantes des Prêtres, lorſque *Pen*, Fils du Vice-Amiral, & Quakre, comme ſon Pere, y fut envoyé. Il y étoit en faveur depuis long-tems. Ce n'étoit néanmoins qu'un homme vain, & un parleur éternel; rempli au reſte d'une ſi haute opinion de ſon éloquence, qu'il ne croyoit pas que rien au monde y pût réſiſter. Par malheur il étoit ſeul de ſon ſentiment. Chacun le trouvoit au contraire un Orateur ennuyeux & inſipide au ſouverain point; & ces harangues entraînoient certainement beaucoup moins l'eſprit, qu'elles n'exerçoient la patience. Avec ces dons de la nature, & ſes heureux fruits de l'habitude, il entreprit dans deux ou trois Audiences de faire entrer le Prince dans les vûës du Roi. Nous paſſâmes quelques heures enſemble, le Prince & moi, à raiſonner ſur ſes propoſitions. Son Alteſſe conſentoit que

les

les Catholiques Romains fussent tolérez, aussi-bien que les Non-Conformistes, pourvû que le Parlement en fût d'avis, & Elle promettoit son interceſſion, s'il en étoit besoin pour l'y porter. Quant à l'abolition du Test, le Prince n'en voulut point entendre parler. C'eût été, disoit-il, enlever sa principale Sauvegarde à la Religion Protestante. Il n'y a point d'objet capable d'ébloüir & de remuer un homme, qu'on ne fît briller à ses yeux, pour l'engager à mollir sur ce point. Sa Majesté Britannique lui offroit de n'agir plus que dans un parfait concert avec lui, & de n'employer dans les Postes importans que les meilleurs de ses amis. *Penn* promettoit si hardiment de la part de son Maître, qu'il étoit bien avoüé, ou un fourbe insigne. Beaucoup de gens le croyoient Papiste dans l'ame. Du moins est-il certain qu'il étoit en grande liaison avec le Pere *Peter*, & que le Comte de *Sunderland* avoit une confiance très-particuliere en lui. Ainsi quoique l'Agent de la Cour Britannique ne produisît aucuns pouvoirs, nous comptions qu'il ne seroit dédit en rien. A tout, le Prince répondit, que perſonne n'étoit plus que lui attaché de cœur & d'affection, au principe de la Tolérance. Qu'il croyoit que la conscience étoit un Sanctuaire, où Dieu seul avoit le droit de régner. Que si le Roi demandoit 1686.

1686. doit seulement, que les Papistes fussent tolérez avec le reste, il y donneroit très-volontiers les mains. Mais qu'il regardoit les Signatures & les Sermens comme des suretez si nécessaires contre tout ce que pourroit-tôt, ou tard, entreprendre un Prince entêté d'une Religion ennemie de celle de son Peuple, qu'il ne souffriroit jamais qu'on donnât aucune atteinte aux Loix, par lesquelles ils étoient prescrits. *Pen*, dit que le Roi vouloit tout ou rien; mais que, si on lui accordoit ses demandes, il auroit soin de ménager une Loi authentique & irrévocable, pour établir la Tolérance, & pour l'étendre à toutes sortes de personnes sans exception. La cassation toute récente de l'Edit Nantes, quoiqu'ornée des mêmes pompeuses épithétes, fournissoit une réponse fâcheuse pour les faiseurs de grandes promesses. *Pen* s'en retourna donc, sans avoir rien fait.

Il me pressa de passer avec lui en Angleterre, puisque j'étois si zélé Partisan de la modération; & il m'assura que le Roi m'avanceroit extraordinairement. Je lui répondis que la raison du Prince d'Orange m'arrêtoit. Le Négociateur avant son départ me fit un long étalage de prédictions, faites par un homme, disoit-il, qui prétendoit avoir commerce avec les Anges, & qui en avoit produit au jour plusieurs qui s'étoient

s'étoient accomplies à la lettre. La plus remarquable, ajoûta-t'il, d'un air un peu triomphant, nous assûre que dans l'année 1688. on verra une révolution, qui étonnera tout l'Univers. Après qu'elle eut rendu ses libertez à l'Angleterre, je lui demandai en bonne compagnie s'il étoit content, & si tout ce qui étoit arrivé avoit été bien présent à l'esprit de son Prophête ? Le Quakre fut embarrassé. Il ne nia pas néanmoins le fait ; & il avoüa qu'il avoit crû de bonne foi que la Tolérance universelle, bien cimentée dans la Grande-Bretagne, y finiroit la Guerre des Partis. 1686.

Il meurt quelques Evêques en Angleterre.

Péarson, Evêque de Chester, & *Fell*, Evêque d'Oxford, tous deux Prélats d'un mérite éminent, moururent cette année. Le premier étoit sans contredit le plus grand Théologien de son tems ; homme d'une grande netteté d'esprit, d'un raisonnement solide, & d'une érudition profonde. C'étoit un Orateur judicieux, & il Prêchoit avec dignité ; mais il parloit plus à l'esprit qu'au cœur. Du reste, c'étoit un Ecclesiastique irréprochable, & d'un excellent caractere. Son Livre sur le Symbole, est un des meilleurs qui soient sortis de la plume des Ecrivains de notre Eglise. Le Sçavant l'emportoit chez lui sur l'Evêque ; car il négligeoit son Diocése, & ses fonctions Pastorales. Il devint sur la fin de ses jours

1686. jours un monument de la fragilité, à laquelle ſont ſujets de grands Hommes, auſſi-bien que les autres. Quelques années avant ſa mort, il tomba tout à fait en enfance, & il perdit abſolument la mémoire.

Fell étoit un homme auſtere dans ſes mœurs, & dans la haute dévotion. Son ſçavoir paroit dans la belle édition qu'il nous a donnée des Œuvres de Saint Cyprien. Il avoit déja beaucoup d'acquis, dès avant le Rétabliſſement du Roi Charles. Les occupations qu'il eut depuis, en qualité de Doyen de l'Egliſe de Chriſt, & d'Evêque, arrêterent ſes progrès du côté des Sciences. Il s'appliqua beaucoup à les faire fleurir dans l'Univerſité, & particulierement dans ſon Collége, qu'il gouverna toûjours avec une application extraordinaire. C'étoit un Prélat d'une vie exemplaire en tout ſens. Son ſeul défaut étoit un peu trop de chaleur contre les Non-Conformiſtes. Il fut un des premiers à deviner le deſſein qu'on avoit à la Cour de rétablir le Papiſme, & à le traverſer. Il avoit beaucoup de zéle en général pour la réformation des abus. On prétendoit qu'il s'y prenoit avec un peu trop d'empire, & de roideur. Ces bons défauts ſont ſi rares parmi nous, qu'il arrivera toûjours que les Eccléſiaſtiques du caractere de celui dont

je

je parle, ſeront en bute à la cenſure de ceux qui n'aiment pas des modéles ſi relevez, ni des Réformateurs d'un eſprit ſi ſévere. 1686.

Ward, Evêque de Saliſbury, finit de même que *Pearſon*. Ainſi l'on vit encore une preuve éclatante de la foibleſſe humaine, dans la perſonne d'un Prélat, qui avoit à la vérité pris les Ordres trop tard pour ſe diſtinguer beaucoup dans ſa profeſſion; mais qui du reſte étoit un des premiers hommes de ſon ſiécle, pour la Philoſophie, & pour les Mathématiques. On eut un tems la penſée de lui donner un Coadjuteur; mais depuis la Réformation, la choſe ayant été inuſitée, on réſolut de le laiſſer mourir.

La Cour choiſit les deux plus méchans hommes du Clergé, pour remplir les deux premiers Evêchez vacans, qui étoient moins conſidérables que celui de Saliſbury. *Cartwright* fut nommé à celui de Cheſter. C'étoit un Prélat qui avoit des talens, & qui ſçavoit; mais un ambitieux, un adulateur, un eſprit cruel, & un homme de fort grand bruit. Il ſe donnoit des libertez du genre le plus ſcandaleux. Il y avoit long-tems qu'il enfloit la trompette en faveur de l'autorité Royale, & qu'il s'éforçoit de la porter au-deſſus de toutes les Loix. Elles n'étoient ſelon lui que des Idoles

Cartwright & Parker leur ſuccedent.

1686. Idoles proposées aux adorations des Peuples, mais que les Princes pouvoient impunément fouler aux pieds. A l'entendre, ils n'empruntoient leur autorité, & ils ne relevoient que de Dieu seul. Elle étoit sans bornes, & supérieure à tous les Arrêts Parlementaires. Les Monarques étoient maîtres, enfin de la déployer dans toute son étenduë, toutes les fois qu'ils jugeoient nécessaire pour parvenir aux fins du Gouvernement. Des principes si chimériques & si pernicieux, le firent regarder comme un homme beaucoup plus en état d'avancer les affaires du Papisme, à l'ombre de la Mitre, qu'il avoit reçuë des mains de l'Eglise Anglicane, que s'il avoit actuellement combattu sous les auspices de l'Eglise Romaine. Tout méchant homme qu'il étoit, il eut horreur de franchir le pas, même dans le plus parfait renversement de ses affaires.

L'Evêché d'Oxford fut donné à *Parker*. Il étoit Indépendant outré, au tems du Rétablissement du Roi Charles, & un grand dévot à la balance de la Secte. Il ne tarda pas à se métamorphoser en esprit broüillon, & on lui vit bien-tôt prendre son vol, au-dessus des Aigles, les plus appetissées dans les airs de l'Eglise Anglicane. Sa plume, fidéle interprête de ses sentimens, se déchaîna dans quantité de Livres

vres contre les Non-Conformiſtes de toutes les ſortes, qu'il prit plaiſir à irriter, au plus haut point, comme on a dit en ſon lieu, par les manieres les plus outrageantes. Ce Prélat malin, exaltoit l'autorité Royale en matiere de Religion, juſqu'à traiter d'expreſſion peu juſte & blaſphêmatoire, celle qui ſoumet ordinairement les Rois à Dieu & à Jeſus-Chriſt; & juſqu'à ſoûtenir que, ſans contredit, Sa Majeſté avoit Dieu au-deſſus d'Elle; mais qu'en recompenſe le Roi du Ciel & de la Terre étoit fort au-deſſous. Cependant, comme les Bénéfices & les Grandeurs ne venoient pas aſſez à ſouhait, *Parker* publia pluſieurs Ouvrages, pour revendiquer à l'Egliſe une autorité indépendante de la Puiſſance Royale & Parlementaire. On trouvoit dans ſes Ecrits un feu très-amuſant; mais il n'étoit ſoûtenu par rien de ſenſé, ni de correct. Son cœur étoit partagé entre l'ambition & l'avarice. La Religion n'étoit chez lui qu'une affaire de Parti, un tréſor inépuiſable pour l'eſprit de cabale & de faction. On le voyoit rarement aſſiſter aux Prieres, & aux autres Exercices de pieté. C'étoit un homme, par-deſſus tout, ſi prodigieuſement enflé d'orgueïl, que tous ceux qui l'approchoient ne le pouvoient ſupporter. 1686.

Ce furent-là les deux hommes que la Cour

1686. Cour choisit, comme les plus disposez à prêter la main, pour ruïner la Religion Protestante en Angleterre. A la nouvelle de leur promotion, quelques Prélats porterent à l'Archevêque de Cantorbéry des Chefs d'Accusation contre eux; & le prierent de les lire en présence du Roi au Conseil, pour faire suspendre leur consécration, jusqu'à ce qu'on eût de plus amples informations sur leur chapitre. L'Evêque *Lloyd* m'a dit que *Sancroft* promit de ne les point consacrer, qu'il n'eût éclairci les faits odieux, dont ils étoient accusez. Dans le grand nombre, il y en avoit de trop infames, pour en salir cette Histoire. L'Archevêque intimidé par la crainte d'un appel comme d'abus, conféra néanmoins la puissance Episcopale à ces deux Sujets indignes.

Le Doyenné de l'Eglise de Christ, le plus considérable de l'Université, fut donné à un des nouveaux Convertis, nommé *Massey*, quoiqu'il n'eut, ni l'âge, ni le sçavoir, ni les autres qualitez, qui convenoient à un poste si important. Le merite de sa conversion, sur laquelle il ne s'étoit point fait prier, lui tint lieu de tous les autres. On s'étoit fait une Loi de bien récompenser tous ses semblables. D'abord le nouveau Doyen alla comme les autres à la Chapelle de son College, mais il ne tarda pas

pas à vouloir y planter le Catholiciſme. 1686.
Peu de tems après ſa nomination, mourut le Principal du College de la Magdelaine. C'eſt peut-être la fondation la plus riche qui ſoit en Europe. Il eſt vrai que les Rentes fixes, ne ſont pas de plus de quatre ou cinq mille livres ſterling; mais on eſtime que l'Acceſſoire peut monter à quarante mille. Ainſi il n'eſt point ſurprenant que les Prêtres euſſent de l'avidité pour un établiſſement ſi conſiderable.

Ils avoient déja tâché de faire irruption dans l'Univerſité de Cambridge, ſans y réüſſir. Poſſedez d'un eſprit de vertige, qui régnoit dans leurs Conſeils, ils n'en furent que plus ardens à faire des tentatives, pour ſe loger dans celle d'Oxford. Dans tous les Païs du Monde, on regarde les Priviléges des Univerſitez, & ceux des Maiſons publiques, où l'on éleve la jeuneſſe, comme quelque choſe de ſi ſacré, qu'il ſe trouve peu de Gens aſſez hardis pour leur intenter des Procès même juſtes, & moins encore qui oſent les troubler dans une poſſeſſion longue, & appuyée ſur de bons Titres. On ſçait par tout, que ce ne ſont pas ſeulement les Membres des unes & des autres, qui en épouſent la défenſe. Comme on penſe ordinairement, il ſuffit d'y avoir une fois été incorporé, où d'y avoir ſimplement fait

ſes

1686. ſes études, pour ſe croire engagé d'honneur à leur prêter de l'aide & de l'appui. Les Prêtres commencérent donc par où ils auroient dû finir ; & pour bien faire, il eût fallu avoir d'abord tous leurs autres arrangemens prêts dans le reſte du Royaume. Les Jeſuites en particulier s'imaginérent que, s'ils pouvoient ſe couler dans les Univerſitez, l'éclat de leur maniere d'enſeigner enleveroit la jeuneſſe aux Profeſſeurs qui en négligeoient, à dire vrai, beaucoup l'inſtruction. Quelques-uns des plus modérez d'entre les Révérends Peres vouloient ſeulement que le Roi leur fondât un Collége dans Oxford, & un autre dans Cambridge, de deux mille livres ſterling de revenu chacun ; pour y travailler avec ardeur au rétabliſſement du Papiſme en Angleterre. Mais ſoit que ce Prince fut effrayé de l'Article de la dépenſe, où qu'ils trouvaſſent eux-mêmes je ne ſçai quoi de puſillanime & de honteux pour lui à n'oſer toucher aux Univerſitez, il réſolut de ne les plus tant ménager. Jacques ſe flatta qu'en les intimidant, il les ameneroit à compoſition, & qu'il leur extorqueroit un ou deux de leurs Colléges. Quand on y ſeroit une fois bien établi, les Ecoliers iroient à ceux qui auroient la meilleure méthode pour inſtruire les jeunes Gens. C'eſt comme en parloit quelquefois le Roi lui-même au Cercle. L'U-

L'Univerſité de Cambridge fut la premiere attaquée. Il ne s'agiſſoit que d'une bagatelle en apparence ; mais ſi la Cour eût réüſſi, tout étoit fait. Le Roi envoya aux Docteurs une Lettre de Cachet, par laquelle il leur enjoignoit de recevoir Maître ès Arts un Moine Bénedictin, ignorant, nommé Frere *François*, choiſi pour avant-coureur aux Jeſuites & aux Prêtres. Il étoit preſque inoüi qu'on eût réfuſé les degrez à perſonne, qui avoit à montrer en ſa faveur une Lettre du Souverain. On les accordoit même ſans difficulté aux Princes étrangers, & aux Ambaſſadeurs, qui venoient voir les Univerſitez, lorſqu'ils les demandoient pour les Gens de leur ſuite. Il n'y avoit pas juſqu'au Secretaire d'Ambaſſade du Roi de Maroc, qui ne les eut obtenus de cette maniere. Auſſi faiſoit-on une extrême différence des degrez qu'on donnoit ainſi par politeſſe, à ceux des Graduez qui avoient ſubi les examens ordinaires. Les Docteurs comptoient bien qu'en faiſant ce que le Roi vouloit dans cette occaſion, il ne ſeroit pas poſſible à l'avenir de refuſer rien de ce qui viendroit de ſa part. Ils voyoient un Eſcadron de Gens dévouez au Pape, tout prêt à venir fondre ſur eux. L'Univerſité alloit devenir le théatre de la Guerre ; & avec le tems, les nouveaux venus pouvoient faire le grand nombre dans l'Aſſemblée du Clergé ;

1686. L'Univerſité de Cambridge refuſe d'obéir à une Lettre de Cachet,

1687. gé ; où les degrez leur donnoient place. C'eſt pourquoi les Docteurs refuſérent d'obéïr avec une fermeté unanime, à laquelle la Cour ne s'attendoit pas. Des Ordres réïtérez vinrent coup ſur coup, avec les derniéres menaces en cas d'opiniâtreté. On les fortifia par un bon mot, dont on remplit la Ville & les Provinces. Un Papiſte eſt donc de pire condition qu'un Mahométan, diſoit-on ; & un commandement du Roi ſera moins reſpecté que les ſollicitations du Sécrétaire d'Ambaſſade de Maroc ! Quelques gens timides & de faux freres propoſérent un temperament. C'étoit de donner au Moine ce qu'on ſouhaitoit pour lui ; mais de déclarer par un décret que cette facilité ne tireroit point à conſéquence. Ce milieu ne fut point goûté ; par la raiſon qu'en choſes de cette nature, l'obéïſſance renduë dans un ſeul cas donneroit pied pour tous les autres, & que tous les décrets du monde ne viendroient pas à bout de conſerver quelque reſte de liberté à ceux qui ſeroient aſſez mal-aviſez, pour mollir de la ſorte.

Le Vice-Chancelier eſt dépoſé par la Cour des Commiſſaires Eccléſiaſtiques.

La Cour des Commiſſaires Eccléſiaſtiques cita le Vice-Chancelier, pour rendre raiſon de cette contumace. C'étoit un honnête homme, mais foible. Il ſe diſculpa pitoyablement, lui & l'Univerſité. Ce ne fut pas une petite tache à ce grand corps, que

que ſon Chef n'eût pas mieux ſçû défendre ſes Priviléges, & juſtifier ſa propre conduite. *Jefféries* lui répondit avec beaucoup de mépris. Le Vice-Chancelier n'avoit fait que ſon devoir : on ſe contenta de le dépoſer. L'emploi qu'il perdoit n'étoit poſſédé que pour un an, & n'apportoit aucun profit. Ainſi la punition fut legére, ſur tout après les grandes menaces qui avoient précedé. Pour remplir ſa Place, l'Univerſité choiſit un homme ferme ; qui promit, dans la harangue qu'il fit avant que d'être inſtalé, que tant qu'il ſeroit en Charge, il ne laiſſeroit entamer ni la Religion, ni les droits du Corps illuſtre à la tête duquel il ſe voyoit. La Cour ne jugea pas à propos de pouſſer ſa pointe. C'étoit faire un aveu tacite de ſa fauſſe démarche ; & laiſſer voir un grand défaut de courage à la ſoutenir. Les Prêtres abandonnez réformérent un peu l'idée qu'ils avoient du Roi Jacques. Ils croyoient auparavant que, non-ſeulement il étoit facile de lui tout faire entreprendre à l'aveugle ; mais qu'il étoit homme à expoſer ſa Couronne au moindre ſigne. Il eſt vrai que dans le tems que je l'ai connu, il ſembloit avoir pour maxime que, quand un Roi s'eſt avancé une fois, il ne lui eſt plus permis de reculer ; & qu'il n'en faudroit eſpérer que de nourrir l'eſprit de faction, & d'obéïſſance. 1687. cléſiaſtiques.

Après

1686. Après avoir échoué devant Cambridge, la Cour tourna ſes batteries contre Oxford; qui eut des aſſauts plus longs & plus rudes à eſſuyer. Je raconterai de ſuite toute l'affaire, quoiqu'elle n'ait fini que bien avant dans l'année ſuivante. Les Membres du Collége de la Magdelaine choiſiſſoient eux-mêmes leur principal. Jacques leur envoya une Lettre de Cachet qui leur ordonnoit d'élire un certain *Farmer*, homme ignorant & vicieux, qui n'avoit de mérite en un mot, pour un poſte ſi conſidérable, que celui d'avoir changé de Religion. Le *Mandamus*, comme on l'appelle, étoit entiérement deſtitué de l'appui des Loix. Il n'en portoit pas moins avec ſoi dequoi ſe faire payer reſpect. Comme tous les grands bénéfices ſont à la nomination du Roi, en refuſant de lui complaire, on ſacrifioit ſa fortune. Cependant les Membres du Collége, bien perſuadez que dans peu toutes les faveurs du Roi ſeroient pour d'autres que pour eux, ne firent qu'un médiocre accuëil à l'ordre de la Cour. Au lieu de l'homme qu'elle vouloit, ils choiſirent le Docteur *Hough*. Il étoit bien conditionné à tous égards, au gré des Statuts. C'étoit d'ailleurs un excellent Sujet, & un homme ferme, que des menaces n'étoient pas capables d'arracher à ſon devoir ou de faire déſiſter de ſon droit. Les Electeurs allérent annon-

La Cour veut forcer le Collége de la Magdelaine à ſe choiſir un Principal Catholique Romain.

cer

cer à l'ordinaire le choix qu'ils avoient fait à 1686.
l'Evêque de Wincheſter, leur Viſiteur, qui le confirma. Quoique l'élection fut en tout ſens judicieuſe & légitime, la Cour ne la pardonna pas, & s'en plaignit. Elle dit que, ſi le Sujet nommé par S. M. n'étoit pas propre, il auroit du moins fallu ſe contenter de faire d'humbles remontrances, & d'attendre les expreſſions de ſon bon plaiſir. Une des principales utilitez que les Univerſitez ſe propoſent dans la nomination de leurs Chanceliers, eſt de pouvoir, par leur moyen, prévenir ou faire révoquer les Ordres pareils à celui dont nous parlons. C'eſt pourquoi elles ont toûjours pris ſoin de ne mettre à leur tête, que des perſonnes d'un grand crédit en Cour. Le Duc d'*Ormond* en avoit peu; & ſon grand âge l'avoit confiné à la Campagne. L'Univerſité d'Oxford avoit élevé l'Autorité Royale au plus haut faîte. Il n'y avoit que trois ans qu'on lui avoit vu faire un choix pénible des termes les plus rempans que puiſſe employer la flatterie, non ſeulement dans ſes Adreſſes; mais encore dans un Decret fameux, par un grand nombre de maximes folles & ſerviles, débitées en faveur du pouvoir arbitraire. En rapprochant l'idée du Décret bourru, on fit obſerver que les premiers coups frapez par le deſpotiſme tomboient bien. L'affaire fut plaidée devant la Cour des Commiſſaires

1686. Eccléſiaſtiques. On commença par demander aux Membres du Collége, en vertu dequoi ils n'avoient pas choiſi *Farmer*, & rendu obéïſſance aux Ordres de Sa Majeſté. Ils préſentérent pour réponſe une liſte des raiſons qu'ils avoient euës de lui refuſer le Principalat. Le Perſonnage étoit un fond riche pour la ſatyre. Ses vices étoient des plus éclatans, au point que la Cour eut honte de lui, & n'en parla plus. Elle dit ſeulement qu'il eût été bien de marquer plus de déférence pour la Lettre du Souverain, & de ne pas le braver, en procédant à l'élection d'un autre Sujet que celui qu'il avoit recommandé.

Il déſobéït, & en eſt puni. Le Tribunal Eccléſiaſtique oſa néanmoins décider qu'elle étoit nulle, & mettre tout le Collége en interdit. Cependant pour décharger la Cour de la haîne qu'elle encouroit en favoriſant un Papiſte, ce Tribunal ordonna aux Membres du Collége d'élire *Parker*, Evêque d'Oxford. Ils s'endéfendirent ſur ce qu'ils avoient fait ſerment de ſuivre & de maintenir leurs Statuts. Ils ajoutérent que, ſans les violer, ils ne pouvoient penſer à une élection nouvelle, à moins que la premiere ne fût préalablement invalidée dans quelque Cour de Juſtice. Que les places des Colléges, auſſi bien que les Bénéfices, étoient au rang des Fiefs; & que les affaires bénéficiales n'étoient de la com-

compétence que de quelqu'un des Tribu- 1686.
naux, où ſont enregiſtrez les Actes publics. Que Sa Majeſté ne parloit que de Liberté de conſcience ; & que forcer les gens d'agir contre la teneur expreſſe de leurs ſermens, ſeroit lui donner une rude atteinte. On répondit que les Statuts des Colléges avoient toûjours été jugez ſoumis au bon plaiſir du Souverain. Qu'ainſi tous les ſermens du monde, prêtez en conſéquence, ne lioient aucunement, au préjudice d'un Ordre exprès du Roi.

Les Membres du Collége ne ſe rendirent 1687.
pas. Jacques fit la viſite d'une bonne partie de ſon Royaume en 1687. & paſſa par Oxford. Il les envoya chercher, & il leur commanda tout de nouveau de nommer *Parker*. Le Prince leur parla d'un ton plein de colére, & il emprunta même un Stile très-peu ſortable à la Majeſté Royale. Ils n'en furent point ébranlez. Ils ſe retranchérent encore une fois ſur la Religion de leurs ſermens. A la force de leurs remontrances, ils joignirent une modeſtie, par laquelle ils eſperérent de le fléchir. Mais le Roi fut roide ; & ils furent fermes. La Cour Eccléſiaſtique fit partir des Députez, pour faire les choſes de haute lutte. L'Evêque *Cartwright* étoit leur Préſident, & le Chevalier *Charles Hedges* devoit faire la fonction d'Avocat du Roi. Le Prélat s'y

1687. prit en homme réſolu de tout ſacrifier au bon plaiſir de Sa Majeſté, avec fougue & avec hauteur. Ce fut un ſpectacle bien affligeant que de voir un Evêque ſervir ainſi d'inſtrument au premier attentat de la Tyrannie contre la Religion Proteſtante; & la Tyrannie épouſer ſi ardemment un Evêque encore. Il y avoit dans un Trait ſi particulier & ſi ſcandaleux dequoi aggraver beaucoup la douleur des gens de bien.

Tous les Membres du Collége en ſont chaſſez.

Le Principal nouvellement élu fut dépoſé. Lorſqu'on vint pour inſtaller ſon compétiteur, il refuſa les clefs de ſon Collége. On enfonça les portes, & *Parker* fut mis en poſſeſſion. Les refractaires furent ſommez de ſe ranger au devoir, & d'invoquer le pardon de leur révolte paſſée. Deux ſe ſoumirent, & par là ſurent à couvert. Tous les autres eurent beau reclamer encore la Religion de leurs ſermens; on les chaſſa; & tout le monde n'attendit plus que de voir bien-tôt le Collége envahi par les Papiſtes. La Nation, & l'Univerſité entre autres, témoins de cette inſigne violence, conçurent les ſentimens de la plus haute indignation contre la Cour. On appella un Brigandage dans les formes la Liberté qu'elle ſe donnoit de mettre ainſi les gens hors de chez eux, à la face des Loix. Un procedé ſi criant s'accordoit mal, diſoit-on, avec les proteſtations journalieres que faiſoit Sa Ma-

Majesté de maintenir l'Eglise établie, dont tout le temporel étoit menacé d'une invasion pareille. Ses Partisans animez au dernier point contre la Cour, sollicitérent fortement le Prince d'Orange de les prendre sous sa protection, & de venir même à main Armée, si le Roi ne vouloit pas s'en dédire. Je ne l'avance pas au reste ici, pour l'avoir vu dans les Lettres qu'ils écrivirent à ce Prince; parce qu'il s'étoit fait une Loi de ne les montrer à personne, pour ne point exposer à des inconvéniens du plus haut genre les Auteurs de cette fameuse invitation. Mais il m'a souvent dit de sa propre bouche que plusieurs de ceux, qui devinrent dans la suite ses ennemis les plus implacables, avoient été des plus ardens à le presser d'épouser leur querelle. Les premieres fois qu'on me parla de ce qui se tramoit sourdement auprès de lui, j'avoüai que le Roi avoit fait un coup d'essai qui pouvoit passer pour un chef-d'œuvre en fait de Despotisme. Tout n'est pas néanmoins perdu encore, ajoûtai je, je conviens que ce premier pas peut mener à tout; mais enfin ce n'est qu'un seul Trait d'Usurpation, & il faut plus à mon avis, pour avoir droit de recourir à la force. 1687.

Jacques acheva de tourner le dos à l'Eglise Anglicane, peu après cette espéce de Déclaration de Guerre. Ce Prince ne sçavoit ce que c'étoit que garder des mesures,

1687. quand il étoit aigri. Il parla du nouvel objet de sa haîne sans aucun ménagement; & d'une maniere en un mot à faire voir qu'il avoit parfaitement oublié les bons services qu'il avoit reçus du Clergé dans l'affaire de l'Exclusion, & à son avénement à la Couronne. Les Non-Conformistes gagnerent à proportion que les Episcopaux perdirent. La Cour jetta un grand nombre d'Emissaires parmi eux, pour leur persuader de profiter des bonnes inrentions du Roi à leur égard, & de le seconder dans ses desseins.

Le Roi fait excessivement la Cour aux Non-Conformistes.

Ils étoient divisez en quatre Partis principaux; les Presbytériens, les Indépendans, les Anabaptistes & les Quakres. Les deux premiers à les prendre ensemble, faisoient la beaucoup plus grande partie des Non-Conformistes. Ils se ressembloient parfaitement pour l'exterieur. Leur calamité commune leur avoit presque fait perdre le souvenir des Disputes échauffées, qu'ils avoient euës dans les tems de prosperité, sur la maniere Apostolique de former les Eglises, & sur la subordination des unes aux autres, que ceux-là estiment essentielle. On ne regardoit plus ces deux Partis que comme un seul corps. La principale différence qu'on découvroit entre eux, étoit que les Presbytériens, moyennant quelques changemens legers, étoient beaucoup moins éloignez que les Indépen-

dans

dans de ſe réünir à l'Egliſe Anglicane. Ils goûtoient aſſez l'Ordination Epiſcopale, & la Liturgie; ſans prétendre abolir la Royauté, ils vouloient ſeulement que la puiſſance Royale fût reſtreinte par les Loix. Les Indépendans au contraire vouloient entiérement l'anéantir; & ils portoient leur eſprit Républiquain juſques dans l'Egliſe. Toute l'Autorité réſidoit dans le Peuple; & ſon choix conſommoit l'Ordination ſelon eux. Du reſte ils n'aimoient pas un Service Divin preſcrit par les Legiſlateurs. Cependant les uns & les autres étoient également ennemis du Deſpotiſme, vers lequel Jacques marchoit à grands pas. Egalement remplis d'averſion pour l'Egliſe Romaine, ils s'accordoient auſſi généralement à profiter du bien que leur faiſoit le Roi quoique pouſſé uniquement par des vuës ſiniſtres; mais ils ne vouloient point entendre parler d'une Tolérance qui s'étendît juſqu'aux Papiſtes; ni par conſéquent de l'abolition du Teſt. Pour ce qui eſt des Anabaptiſtes, c'étoient preſque tous de bons Chrétiens, & des gens d'une charité immenſe, qui leur faiſoit aimer comme les autres ceux qui n'étoient pas de leurs ſentimens. Mais infiniment éloignez de prêter l'oreille à des Traitez avec l'Egliſe Anglicane, ils ne pouvoient devenir à portée d'avoir part aux Emplois, qu'au moyen d'une Tolérance univerſelle. Les 1687.

1687. Quakres s'étoient fait remarquer, à ne pouvoir être méconnus, par la ſingularité de tutayer tout le monde, & de n'ôter jamais le chapeau. *Pen* étoit le plus accrédité d'entre eux, par le grand accès qu'il avoit à la Cour. Elle fit ſignifier à ces quatre puiſſans Corps le deſſein, où étoit le Roi de mettre fin aux animoſitez des différens Partis, qui déchiroient la Nation depuis long-tems. Sa Majeſté ne médite rien moins, dit-on, que de faire promulguer au plûtôt une Loi perpetuelle & irrévocable, avec toutes les ſolemnitez, dont fut autrefois accompagné la Publication de la grande Chartre d'Angleterre. Toutes les Loix pénales ſeront abrogées par celle-ci; & l'entrée aux Emplois ſera ouverte aux perſonnes de toutes les Communions, ſans aucune ſignature, aucun ſerment, qui en aſſurent la poſſeſſion à un Parti, à l'excluſion des autres. Les Chefs de ces différentes Sectes tinrent ſouvent Conſeil entre eux ſur cette propoſition.

Ils déliberent ſur une propoſition, qui leur eſt portée de ſa part.

Les Non-Conformiſtes n'étoient pas aſſez aveugles, pour ne point voir que, ſi le Roi les careſſoit ainſi, ce n'étoit ni par eſtime, ni par tendreſſe pour eux. Ils ne ſe tenoient actuellement ſéparez de l'Egliſe Anglicane, que parce qu'elle conſervoit, ſelon eux, quelques mauvaiſes parures de l'Egliſe Romaine. Il n'étoit point néceſſaire

faire de leur dire qu'on ne vouloit que donner moyen au Papiſme de ſe couler, & de reprendre l'aſcendant en Angleterre, à la faveur de la Tolérance univerſelle; & que tout le quartier qu'ils avoient enſuite à en eſpérer, ſeroit une Dragonade générale, les tortures, la potence, & les buchers. C'eſt pourquoi ils n'avoient garde d'aider à lui applanir le chemin, ni de concourir de la maniere qu'on vouloit à l'établiſſement du Pouvoir Arbitraire. Cependant ils réſolurent de ne point remuer les controverſes avec l'Egliſe Romaine, & d'en laiſſer tout le ſoin au Clergé Epiſcopal, qui pouvoit plus impunément, à l'ombre des Loix, combattre l'Egliſe Romaine. Ils faiſoient leur compte que ce courroux ſubit contre lui, & cette grande tendreſſe auſſi ſoudaine pour eux, étoient des ſentimens contre nature, qui ne pouvoient être de longue durée. Le tempérament que prirent les plus conſidérables d'entre les Non-Conformiſtes, fut donc de ne point trop ſe broüiller avec la Cour; & d'ôter doucement au Roi la penſée qu'il fût impoſſible à lui de les gagner; de peur qu'il ne fît ſa Paix avec les Anglicans. Ils convinrent auſſi de ne point non plus aigrir ceux-ci; pour ne les point pouſſer à ſe réconcilier avec la Cour. Il faut excepter *Pen* du reſte de ſes Confréres. Ce Quakre Courtiſan ſe 1687.

1687. ſignala par le mépris, & par la haîne envenimée qu'il fit paroître contre le Clergé; mais il ne fut pas imité par beaucoup d'autres.

L'Armée reçoit Ordre de camper ſur les brüiéres de Hounſlow.

Jacques n'avoit point d'objet plus enchanteur pour lui que ſon Armée. Ce Prince lui ordonna de former pour tout l'Été un Camp, dans la Plaine de Hounſlow, & d'y faire tous les jours la revuë. Aucuns frais n'y furent épargnez, & le ſpectacle fut de la derniére magnificence. Une amertume, dans cette eſpéce de triomphe, fut qu'en pluſieurs occaſions ces belles troupes montrérent avec éclat qu'elles ne déteſtoient pas moins ſa Religion, que ne faiſoit le reſte du Royaume. Le Roi avoit dans ſa tente une Chapelle où l'on diſoit la Meſſe. Si peu de gens y alloient, & les dévots étoient au retour ſi impitoyablement félicitez de leur ſageſſe, que l'envie paſſoit à la plûpart d'y retourner. Il en auroit moins fallu pour comprendre que, dès qu'on parleroit d'employer cette brillante Armée au ſervice du Papiſme, il n'y auroit pas beaucoup à y compter.

Les Catholiques Romains n'y faiſoient nullement figure auprès des autres. On ſe prenoit ſouvent de paroles au Sujet de la Religion. Les querelles même étoient fréquentes; & on fut ſur le point une fois d'en venir aux mains. Il ne parut pas que l'Armée

mée en fût devenuë pire, pour avoir campé. Les Soldats & les Officiers s'entr-excitoient mutuellement à un beau zéle. Ils se faisoient serment les uns aux autres de ne jamais s'entr'abandonner, & de défendre leur Religion jusqu'à la derniére goute de leur sang. Il étoit doux pour eux de voir la petite montre que faisoient les Catholiques Romains. La Cour en étoit de son côté au desespoir. Pour se soulager, elle résolut d'incorporer autant de Papistes Irlandois qu'elle pourroit; mais elle fut aussi malheureuse dans ce dessein, que dans les autres, comme on le dira dans son lieu. 1687.

Le Roi envoye un Ambassadeur à Rome.

Il y avoit plus d'un an que le Roi formoit secretement ses liaisons avec Rome. Les Prêtres se hâtérent d'aigrir si bien les choses, qu'il ne fût plus en son pouvoir de se racommoder avec son Peuple. Pendant qu'il n'y avoit point en Italie d'homme avec le Caractere d'Ambassadeur de la Grande-Bretagne, on ne pouvoit rien y négocier réguliérement, que par le Cardinal *Howard*. Ce Cardinal n'aimoit pas les Jesuites, ni l'impétuosité avec laquelle ils menoient les choses en Angleterre. Pour lui ôter le moyen de les tenir en bride, ils persuadérent au Roi Jaques d'envoyer quelqu'un à Rome avec le tître d'Ambassadeur. Ce n'étoit rien moins que Haute-Trahison, selon les Loix. *Jefferies*, qui le sçavoit, en

1687. étoit en peine. Il ſe raſſura néanmoins par le ſouvenir du pouvoir illimité de faire grace, qu'on avoit revendiqué au Roi dans le Procès du Lord *Danby*, & qu'on avoit depuis donné pour un Privilége inconteſtable de la Couronne. Ce Juge ſe flatta donc d'avoir en réſerve un ſecret infaillible pour entaſſer impunément les crimes du genre le plus énorme. C'étoit de ſe munir de pardons de la Cour, & de fouler enſuite aux piés, ſans crainte, toutes les Loix Divines & Humaines.

Le choix que fit le Roi Jacques de *Palmer*, Comte de Caſtlemain, pour cette Ambaſſade, choqua extraordinairement. On le croyoit Jeſuite. Du moins étoit-il auſſi enyvré des poiſons les plus groſſiers du Papiſme, qu'aucun des Réverends Peres. Les Italiens furent ſurpris, quand ils apprirent ſa nomination. Ses deſaſtres étoient ſi fameux, que les gens qui avoient foi à l'Aſtrologie, & qui croyoient que certains hommes ſont pourſuivis juſqu'à la mort par leur mauvaiſe étoile, trouvoient étrange qu'on eût confié une Négociation de cette importance à un homme toûjours malheureux. Rien ne manqua du côté de la ſplendeur à cette Ambaſſade, qui couta des ſommes immenſes.

Il réüſſit mal en tout.

Tous les pas que fit *Palmer*, furent marquez au coin de ſa mauvaiſe fortune.

Il

Il commença par incidenter ſur chaque Article du cérémoniel, avec une affectation ſouverainement ridicule. Le jour qu'il devoit avoir ſon Audience publique, il tonna beaucoup. Le tonnerre fut accompagné d'un déluge, qui troubla la fête. Ce jour paſſé, il déſola toutes les perſonnes de diſtinction à qui il fallut rendre viſite, par cent nouvelles chicanes ſur le pas. Son début en fait de demandes, fut un Chapeau de Cardinal pour le Pere *Rinaldi d'Eſte*, Oncle de la Reine. Il l'obtint ; & tout ſon ſuccès ſe borna là. En vain brigua-t-il le même honneur pour le Pere *Peter*. Le Pape infléxible ſur le chapitre des Jéſuites, avoit réſolu de ne donner jamais la Pourpre à aucun Enfant de St. Ignace. Le Comte de *Mansfield* m'a dit, à ſon retour d'Eſpagne, que notre Cour avoit fort ſollicité celle de Madrid de ſe joindre à elle, pour obtenir la promotion du Jeſuite. Les partiſans du Cardinal futur promirent tout à la Cour d'Eſpagne, ſi elle vouloit le favoriſer ; & ils remirent entre autres devant les yeux à cette Cour, que ſon élevation pourroit être regardée comme un gage preſque ſûr de la converſion de l'Angleterre. Le Comte m'ajouta qu'on lui avoit demandé à Rome ce qu'il penſoit du Candidat. Il le connoiſſoit perſonnellement, parce qu'il avoit ſouvent paſſé par l'Angleterre en allant en Eſpagne. 1687.

Mans-

1687. *Mansfield* rendit témoignage que le Pere *Peter* étoit Anglois, & non pas Allemand, comme on l'avoit publié, pour pouvoir dire qu'il épouseroit certainement les intérêts de la Maison d'Autriche. Rien ne fut négligé à Rome, pour faire réüssir ce coup de partie, comme on l'appelloit; mais tous les mouvemens qu'on se donna furent inutiles.

Le nouvel Ambassadeur pressa beaucoup le Cardinal *Cibo* de terminer les différends nez entre le Pape & le Roi de France, au sujet des lieux de Franchise. Sa Sainteté doit s'accommoder, disoit *Palmer*, pour faire voir au monde les égards qu'elle a pour un Prince qui, en bon Fils-aîné de l'Eglise, vient d'extirper l'Héresie dans toute l'étenduë des terres de son obéïssance; & pour un autre, qui travaille de toutes ses forces à purger trois grands Royaumes de la même infection. Que dira le monde, poursuivoit *Palmer*, s'il voit deux Rois, tels que tous les siecles n'en ont jamais produit deux semblables, négligez & mal-traitez même par la Cour de Rome, pour je ne sçai quelles disputes frivoles? Si le Pape veut les régler, pour agir ensuite de concert avec deux Monarques si bien-intentionnez, ils auront bien-tôt abbattu les têtes de l'Hydre. Nous commencerons par la Hollande, sur laquelle nous irons

irons fondre, ſans nous arrêter à la formalité d'une déclaration de guerre. Les Princes & les Etats libres ont droit d'être avertis, avant qu'on les attaque. Mais que ſont les Provinces-Unies, que des nids de Rebelles & de Pirates, d'Hérétiques, en un mot, qui n'ont droit à rien? Ainſi harangua très-Catholiquement l'Ambaſſadeur. *Cibo*, alors Cardinal Patron de l'Angleterre, tomba des nuës, en le voyant extravaguer de la ſorte. Il fit part de ces travers incompréhenſibles de la Cour Britannique aux Cardinaux du Saint Empire, qui en informerent l'Empereur, par le canal duquel ils parvinrent juſqu'au Prince d'*Orange*. Ce qui ſort de la bouche d'un Ambaſſadeur, paſſe juſtement pour émané de celle du Prince qui l'employe. Après un diſcours comme celui qu'on a vû, qui pourroit douter que leurs Hautes-Puiſſances n'ayent eu tout le droit imaginable de ſe défendre contre deux Rois ſi horriblement acharnez à leur ruïne; & qu'elles n'ayent été infiniment loüables d'avoir ſaiſi une belle occaſion d'humilier un orgueïl ſi aveugle, & ſi féroce? Meſſieurs les Etats ont eu mille juſtes raiſons, comme on le verra dans la ſuite, qui répandent l'éclat de la véritable gloire ſur tout ce qu'ils ont fait. 1688.

Palmer, voyant qu'il n'avoit pû ébran-

ler

1687. ler le Cardinal *Cibo*, demanda une nouvelle Audience au Pape. Non content de remplir les oreilles du Pontife de lamentations ſur le peu de conſidération qu'on avoit pour les deux plus grands Rois du monde, il gourmanda Sa Sainteté, pour montrer plus de zéle pour ſon temporel, diſoit-il, que pour la Religion Catholique Apoſtolique Romaine. Votre conduite, Saint Pere, (ce furent ſes propres termes,) ſcandaliſe toute la Chrétienté. L'Ambaſſadeur finit par menacer, puiſqu'on avoit ſi peu d'égard pour ſes remontrances, de s'en retourner inceſſamment. Le Pape ne répondit pas autre choſe, ſinon *lei è padrone*, qu'il pouvoit partir auſſitôt que bon lui ſembleroit. A peine étoit-il hors de la Chambre d'Audience, que le Pape, qui crut ne s'être pas aſſez déchargé, lui envoya dire qu'il ſe tenoit fort choqué de ſes diſcours; que le Vicaire de Jeſus-Chriſt n'étoit point accoûtumé à s'entendre traiter de la ſorte par les Miniſtres d'aucun Prince; & que le Vatican ne ſeroit plus ouvert pour lui. *Howard* fit de ſon mieux, pour appaiſer le mécontentement de part & d'autre; mais *Palmer* étoit ſi parfaitement gouverné par les Jéſuites, qu'il eut peu de déférence pour tout ce que le Cardinal put lui dire. Ainſi il quitta Rome, après y avoir fait bien de la dépenſe, & bien des ſottiſes.

Le

Le Saint Pere envoya de ſon côté *Dada*, aujourd'hui revêtu de la pourpre, avec la qualité de Nonce en Angleterre. Ce n'étoit pas un eſprit profond ; mais jamais on ne vit des manieres plus polies. Il réüſſit peu, parce qu'il ne pouvoit rien. Innocent étoit un homme timide, & plein d'ombrages. Sa famille s'étoit enrichie par les banques ; & tout ſon ſçavoir étoit l'argent. Ce fut une bonne fortune pour la Papauté, de ce que la Thiare Pontificale lui échut en partage. Les Pontifes précédens avoient tellement obéré le Saint Siége, qu'un Pape œconome vint tout à propos pour en payer les dettes. Il étoit de notorieté publique que Sa Sainteté n'entendoit ſeulement pas le Latin. On me dit à Rome que, quand Innocent fut fait Cardinal, il prit un maître, pour lui apprendre à prononcer le peu qu'il en faut pour chanter la grand' Meſſe. La Théologie étoit du Grec pour lui. Cette craſſe ignorance du Pontife me fit ſouvenir de ce que m'avoit dit à Veniſe un Jéſuite, que je rencontrois quelquefois chez l'Ambaſſadeur de France. Le ſujet de la converſation étoit l'Infaillibilité Papale. Le bon Pere confeſſa ingénument que, s'étant trouvé à Rome ſous le Pontificat d'*Altieri*, qui fut les dernieres années de ſa vie tout-à fait en enfance, il avoit eu beſoin d'une Foi vigoureuſe, pour

1687.

Le caractere du Pape Innocent.

le

1687. le croire encore assisté de la lumiere d'enhaut. Le Loyoliste ajoûta, dans un emportement de dévotion assez grotesque, que, plus il y avoit eu de difficulté pour lui, plus il y avoit eu de mérite à croire contre toute apparence. On m'avoüera qu'il falloit une Foi effectivement des plus robustes, pour necesser d'attribuer l'infaillibilité à un homme, à qui l'on voyoit un cerveau parfaitement à l'envers. Innocent haïssoit encore une fois les Peres de la Société, & il avoit beaucoup d'estime pour les Jansenistes. Ce n'est pas que Sa Sainteté sçût le moins du monde de quoi il s'agissoit entre eux, mais les Disciples de *Jansenius* étoient ennemis des Enfans de Saint Ignace, & ceux-ci n'étoient pas bien à la Cour de France. Le Pape entendoit un peu mieux l'affaire de la Régale, parce qu'elle regarde le temporel de l'Eglise. Consommé dans la matiere, il prit sous sa protection tous ceux qui tinrent tête à Loüis XIV. On croyoit être à la veille d'une rupture entre les deux Cours. Elle paroissoit immanquable sur tout, depuis que l'Assemblée du Clergé de France de 1682. avoit bravé les prétentions du Pape, en se déclarant pour les Conciles de Bâle & de Constance. Loüis XIV. le Prince du monde qui s'accommodoit le moins des hauteurs, fit des ménaces, qui jettérent l'épou-

l'épouvante parmi les Cardinaux, & qui les portérent à s'éforcer de fléchir le Saint Pere. On parloit beaucoup à Rome d'une réponſe courageuſe qu'il leur fit. Ils lui demandoient le parti que prendroit Sa Sainteté, au cas que Sa Majeſté Très-Chrétienne envoyât une Armée ſur les Terres de l'Egliſe. Je ſubirai le Martyre, s'il le faut, repartit le Pontife. 1687.

Il étoit ſi peu intimidé, qu'il ſe roidit plus que jamais dans la conteſtation au ſujet des lieux de franchiſe. Chaque Nation à Rome eſt ſous la protection de ſon Ambaſſadeur, & les jours de cérémonie, elle ne manque point de groſſir ſon cortege. Elle eſt ordinairement ramaſſée autour de lui, & elle paſſe pour être de ſa ſuite. Les François, fiers de l'appui du Miniſtre de France, ſe diſpenſoient d'obéïr aux réglemens de la Police; & ils alloient juſqu'à prétendre n'être point ſoumis aux Magiſtrats. Les Romains ſe jettoient en grand nombre parmi eux, pour y joüir des mêmes avantages. Par ce concours d'Italiens & d'Etrangers, les lieux de franchiſe étoient devenus une partie très conſidérable de la Ville; & la Juſtice n'avoit point de priſe ſur les deſordres qui s'y commettoient tous les jours, à la faveur de ces privileges uſurpez. En un mot, c'étoient des réceptacles de coupe-jarrets & de brigands. Le Pape

Diſputes au ſujet des lieux de franchiſe.

1687. Pape réſolut de remédier à cet abus, & de borner deſormais le bénéfice aux domeſtiques des Ambaſſadeurs. Encore falloit-il que le cas graciable arrivât dans l'enceinte même de leurs Hôtels. Le Saint Pere s'adreſſa premiérement à celui de Sa Majeſté Imperiale, & à celui d'Eſpagne, qui donnerent les mains à tout ce que Sa Sainteté voulut, pourvû néanmoins qu'on fît ſubir la même loi à l'Ambaſſadeur de France. Le Pontife dit à celui-ci, pour l'y diſpoſer, qu'il lui reſteroit encore autant de priviléges qu'en avoit ſon Nonce à Paris. Cette Excellence rejetta la propoſition avec un grand dédain. Il dit que le Pape n'avoit pas bonne grace de vouloir ſe meſurer avec le plus grand Roi du monde. Que Sa Sainteté étoit le Pere commun. Que les Miniſtres qui, par ordre de leurs Maîtres ſe rendoient à Rome de tout le monde Chrétien, comme au centre de l'Unité, ne devoient pas être traitez ſur le petit pied de ceux que les Princes s'entre-envoyent les uns aux autres. Loüis XIV. déclara qu'il ne renonceroit à aucunes des exemptions, dont avoient juſqu'alors joüi ſes Ambaſſadeurs. La querelle ſe réchauffa donc entre la Cour de Rome & lui.

Deux raiſons firent que l'Ambaſſadeur d'Angleterre fut ſi peu conſidéré à Rome. Notre Cour étoit alors étroitement liée d'intérêts

d'intérêts avec la France ; & il étoit l'idole des Jesuites. La verité est que les Italiens, qui se conduisent très-peu par des vûës de Religion, jugeoient le dessein de remettre la Grande-Bretagne sous le joug tout-à-fait chimérique. Ils ne voyoient point de jour à en tirer de l'argent, par les pieuses supercheries qui font subsister la Cour de Rome. On sçait du reste que, ni le Pape, ni les Cardinaux ne s'embarrassent guéres de la conversion des Peuples entiers, que pour l'amour du butin & des avantages temporels qu'ils en esperent. 1687.

L'idée que la Reine Christine avoit de quelques Papes.

Je finirai tout ce que j'ai à dire pour le présent de la Cour Ultramontaine, par un bon mot très-ingénieux de la Reine Christine. Il faut bien, me dit-elle à moi-même, que l'Eglise soit gouvernée par le Saint Esprit. Depuis que je suis à Rome, j'ai vû quatre Papes ; & je vous jure qu'aucun des quatre n'avoit le sens commun. Je suis témoin qu'ils ont été à la lettre les premiers & les derniers des hommes. Cette Princesse s'étoit appliquée pendant quelques années à l'Astrologie judiciaire. Elle me dit sur la Foi de son Art chéri, que le Roi d'Angleterre vivroit encore long-tems, mais qu'il n'auroit point d'enfans mâles.

L'Envoyé de ce Prince en Hollande ne faisoit pas mieux que *Palmer* à Rome. Jacques trouva qu'il conduisoit les Négociations

1687. tions avec ſi peu d'entendement, & qu'il avoit tellement dégoûté toute la terre, qu'il prit la réſolution de le rappeller, Cependant comme *Shelton* étoit un homme ſervilement dévoüé à ſes volontez, il ne voulut pas trop le punir. Il l'envoya donc à Paris. Tout ſe faiſoit auparavant avec *Barillon*, Ambaſſadeur de France à Londres.

D'Abbeville va en Hollande, en qualité d'Envoye.

Le Roi déterra, je ne ſçai par quel hazard, un Irlandois, nommé *White*, qui avoit long-tems ſervi d'Eſpion aux Eſpagnols. Ils lui avoient très-mal payé ſon ſalaire; mais au défaut d'eſpeces ſonnantes, ils lui avoient donné le tître de Marquis. Mécontent d'eux, il ſe loüa aux François, qui récompenſoient mieux les Gens à tout faire. On le regardoit comme un donneur d'avis du premier vol; parce qu'il étoit conſommé dans toutes les intrigues, qui rendent éloquens les Secrétaires, les Favoris, & les Miniſtres, par le moyen deſquels il ſçavoit tout. Aujourd'hui qu'il falloit changer de ſphére, il parut ce qu'il étoit, l'homme du monde le plus ridicule & le plus mépriſable, un fat & un fourbe, qui n'avoit pas même l'eſprit de reſſembler à un honnête homme.

Le Prince & la Princeſſe d'O-

Le Marquis d'*Abbeville* avoit ordre, pour préliminaire de ſa Négociation, de demander au Prince d'Orange, & à la Princeſſe

Princeſſe qu'ils me défendiſſent de paroître à leur Cour. Le Roi avoit écrit deux lettres fulminantes contre moi à la Princeſſe. Elle me fit la grace de me les montrer; & elle repondit conformément à certaines choſes bonnes à dire, que je lui ſuggérai. Jacques devint ſi preſſant, qu'il falloit ou rompre, ou lui complaire. Les deux Alteſſes prirent ce dernier parti. Je fus donc banni de leur préſence; & je ne les vis depuis l'un & l'autre, que peu de jours avant l'embarquement du Prince pour l'Angleterre; mais j'entretenois toujours ſecrettement correſpondance avec lui, par le moyen de *Dykvelt* & de *Halewyn*, par qui je ſçavois tout ce qui ſe paſſoit. 1687. range importunez par des Lettres preſſantes du Roi, prient l'Auteur de diſparoître de leur Cour pour un tems.

Son Alteſſe envoya *Dykvelt*, bien inſtruit ſur la maniere dont il devoit parler au Roi, aux Anglicans, & aux Non-Conformiſtes. Outre les inſtructions de vive voix, il en reçut d'autres par écrit auſquelles il ſe conforma fort exactement. Il avoit ordre de ſe plaindre à Sa Majeſté Britannique avec reſpect, mais en même tems avec fermeté, de ſa maniere d'agir dans le Royaume & avec ſes voiſins; de voir enſuite s'il y auroit moyen de l'engager à s'entendre mieux avec ſon gendre. L'Envoyé devoit aſſurer tous les Partiſans de l'Egliſe Anglicane, que Son Alteſſe n'y dérangeroit rien, & qu'elle entroit avec ardeur Dykvelt eſt envoyé en Angleterre.

1687. deur dans tous les intérêts d'une Nation indignement traitée. Le Clergé, qui entretenoit commerce avec le Prince, par le canal de l'Evêque de Londres, comme je me l'imagine, l'avoit ſupplié d'employer tout ſon crédit auprès des Non-Conformiſtes, pour les détourner de s'unir avec la Cour. Il avoit même promis poſitivement, au cas qu'ils demeuraſſent fermement attachez à la cauſe commune, de faciliter l'entrée dans l'Egliſe à ceux d'entre eux, qui ne ſeroient pas trop difficiles, & d'accorder la Tolérance aux autres. Les Anglicans avoient encore prié le Prince d'Orange de renvoyer en Angleterre quelques-uns des Miniſtres, que la perſécution en avoit chaſſez quelques années auparavant; pour faire tête à tous les faux-freres que la Cour pourroit gagner parmi les Non-Conformiſtes. Le Prince s'étoit rendu à tout ce que le Clergé vouloit de lui. Il avoit même donné à ces Miniſtres rappellez des gratifications, qui les avoient mis en état de payer leurs dettes, & de faire le voyage. Son Envoyé avoit ordre de tout mettre en uſage auprès des Non-Conformiſtes, pour les empêcher de ſe laiſſer ébloüir par les promeſſes de la Cour, & de la ſeconder dans les élections. Il étoit de plus chargé de les aſſurer d'une Tolérance pleine & entiere, & même de leur pro-

promettre que, ſi la choſe étoit faiſable, ils ſeroient incorporez tout de nouveau à l'Egliſe Anglicane, lorſque la Princeſſe ſeroit ſur le Trône. Les Inſtructions de *Dykvelt* portoient encore de ſonder la diſpoſition des eſprits, & de faire enſorte de diſſiper les ombrages que pluſieurs avoient conçus du Prince. Ses ennemis prenoient ſoin de le faire paſſer pour Preſbytérien, auprès du Parti de l'Egliſe, & pour un Prince qui aſpiroit au pouvoir arbitraire, auprès des Non-Conformiſtes. Quelques-uns avoient même l'impudence de dire qu'il étoit Catholique Romain. Mais le peu de bonne intelligence qu'on voyoit entre lui & notre Cour, fit bien-tôt mourir des calomnies ſi groſſieres. On les reſſuſcita néanmoins dans la ſuite; & la malignité s'en ſervit habilement, pour indiſpoſer contre lui un grand nombre de perſonnes. D'*Abbeville* vint à la Haye, avant que le confident du Prince en fût parti. Le Marquis fit tout ce qu'il pût, pour rompre le voyage de *Dykvelt*; dont il connoiſſoit le talent rare à découvrir les ſecrets les plus impénétrables. D'*Abbeville* l'avoit ſervi dans ce genre; & il ſe ſouvenoit ſur tout que l'argent ne coûtoit rien à ſon ancien maître pour un bon avis. 1687.

L'Envoyé d'Angleterre aſſura le Prince & les Etats Généraux, que le Roi vouloit vivre

Négociations entre le

1687. Roi & le Prince d'Orange.

vivre en bon Allié avec eux ; & qu'il ne faiſoit des préparatifs par Mer, que pour maintenir la paix de l'Europe. L'inquiétude qu'avoit cauſée à Sa Majeſté Britannique l'armement qu'ils faiſoient de leur côté, pour n'être point ſurpris, l'avoit déterminée à leur faire porter cette parole par ſon Miniſtre. Dans les conférences particulieres qu'il eut avec le Prince & avec la Princeſſe, il les aſſura de la maniere du monde la plus forte, que ſon Maître ne penſoit aucunement à les fruſtrer de la Couronne. Que toutes ſes vûës ne tendoient qu'à lui donner tout le luſtre poſſible ; & qu'ils recueïlleroient un jour les fruits du ſoin qu'il prenoit de l'embellir. Que le Teſt étoit une entrave, dont Sa Majeſté vouloit abſolument ſe défaire. Qu'elle avoit auſſi pris ſon parti ſur l'abolition de toutes les Loix pénales, imaginées au grand préjudice & au grand deshonneur de la Religion. Que les Provinces-Unies ſentoient trop les avantages inexpliquables de la Tolérance univerſelle des Religions, dont d'excellentes Loix les faiſoient joüir, pour que Sa Majeſté eût à craindre d'être traverſée de leur part dans le deſſein, où elle étoit, de procurer un bonheur à cet égard plus complet encore ; s'il ſe pouvoit, à ſes trois Royaumes. Qu'au reſte, il n'étoit pas poſſible à Sa Majeſté d'abandonner

donner des Gens qui l'avoient bien ſervi, ſeulement parce qu'ils étoient Catholiques Romains, parce qu'ils avoient beaucoup ſouffert par principe de conſcience, & par attachement pour lui. D'*Abbeville* exagéra pathétiquement l'horreur extrême qu'avoit le Roi Jacques de la maniere dont on traitoit en France les Réformez. Il ne ſçauroit plus parler de Loüis XIV, dit le Marquis, que comme d'un bigot, d'un imbecille, gouverné par l'Archevêque de Paris, & par la *Maintenon*; pendant que le pauvre Pere *de la Chaiſe* uſe inutilement ſes poumons à déclamer contre les dragonnades. Sa Majeſté Britannique, pourſuivit-il, déteſte de toute ſon ame les maximes brutales de la Cour de France. Auſſi l'a-t'on vû recevoir à bras ouverts les Réfugiez, & ordonner une quête ſplendide pour eux par tout le Royaume. 1687.

Ce fut en gros ce que d'*Abbeville* dit aux deux Alteſſes; & ce que le Roi Jacques répéta, mot pour mot à *Dykvelt*. Il ſe croyoit aſſuré de la pluralité des ſuffrages dans la Chambre des Communes; & il ſembloit, par cette raiſon, avoir deſſein d'aſſembler le Parlement au mois d'Avril. En effet, d'*Abbeville* le donna au Prince pour choſe ſure. Jacques s'étoit au reſte extraordinairement mécompté; & il avoit pris pour des promeſſes poſitives les ex-

1687. preſſions vagues, ou le ſilence reſpectueux des gens, dont il avoit mandié les ſuffrages, tête à tête dans ſon Cabinet. Il reconnut ſa mépriſe, lorſqu'il vint à y regarder d'un peu plus près, & il n'eut pas plûtôt reconnu ſon erreur, que le deſſein d'aſſembler le Parlement s'en alla en fumée.

Le Prince & la Princeſſe répondirent à l'Envoyé d'Angleterre, & *Dykvelt* aſſura auſſi le Roi de leur part, qu'ils étoient dans les principes les plus amis de la Tolérance, & les plus diamétralement oppoſez à la perſécution; mais qu'ils ne pouvoient penſer néanmoins qu'il fût raiſonnable d'admettre les Papiſtes aux Emplois, ou de leur donner entrée au Parlement. Que l'eſprit turbulent & factieux de la plûpart, & ſur tout des Prêtres, ne permettoit pas d'eſperer qu'ils puſſent jamais ceſſer de remuer, juſqu'à ce qu'ils fuſſent entiérement les Maîtres. Que l'aſcendant qu'ils avoient ſur l'eſprit de Sa Majeſté Britannique, & qui étoit aſſez grand pour lui faire oublier les promeſſes qu'elle avoit faites à ſon Sacre, ne donnoit que de trop juſtes ſujets d'allarmes. Qu'on voyoit qu'ils ne pouvoient ſouffrir aucun frein, & qu'ils ne ſe ſouvenoient des ſervices paſſez, qu'autant que ceux qui les leur avoient rendus, faiſoient à l'aveugle tout ce qu'ils ſou-

ſouhaitoient. Que les Rois d'Angleterre 1687.
tenoient, à leur avis, d'aſſez grands Priviléges de la liberalité des Loix, ſans aſpirer à un pouvoir exhorbitant, qui anéantiroit ces Loix mêmes. Qu'ils appréhendoient, qu'en faiſant ainſi tous les jours des acquiſitions injuſtes au profit de la Couronne ſur la Liberté, on ne feroit qu'exciter les Anglois à jetter les fondemens d'une République. Que le plus ſûr & le meilleur ſelon eux, étoit par conſéquent d'obéïr aux rênes des Loix, en maniant celles d'une Nation libre. Que le Clergé Anglican avoit donné à Sa Majeſté des preuves éclatantes de ſa fidélité, & de ſon affection. Qu'il s'étoit même ſoumis à tout, juſqu'au moment qu'on avoit mis la main à l'œuvre, pour renverſer les Boulevards de la Religion Proteſtante. Que l'attachement qu'ils avoient pour elle, étoit juſte, & que Sa Majeſté ſe faiſoit un grand tort dans les eſprits, en lui voulant du mal pour ce ſujet. Qu'il ne tenoit qu'à elle, vû les grandes facilitez qu'elle avoit entre les mains, de ſe faire chérir à l'adoration dans ſes Royaumes, de ſe rendre même l'arbitre entre toutes les Puiſſances de l'Europe. Que ſon malheur étoit de céder aux importunitez d'une troupe de Prêtres broüillons, qui le portoient à ruïner toutes ſes affaires pour le bien des leurs. Que pour

1687. lui & la Princeſſe, ils ne conſentiroient jamais qu'on touchât à des Loix, qui étoient les ſeules Préſervatrices d'une Religion, qu'ils aimoient avec toute l'ardeur, dont ils étoient capables. C'eſt ainſi que le Prince & la Princeſſe repouſſerent avec le plus grand courage, les attaques vives & réïtérées, que leur donna l'Ambaſſadeur de Jacques. La Princeſſe en particulier lui parla ſi ſouvent, avec une ſi extraordinaire fermeté, qu'il ſe plaignit de ce qu'elle étoit encore plus intraitable que le Prince. *Dykvelt* m'a dit qu'il battit de ſon côté le Roi à diverſes repriſes, ſur tous ces articles; mais que ce Prince avoit pris ſon parti. Je ſuis la principale perſonne de la Famille, dit-il, pour toutes raiſons; & mon Gendre doit bien, s'il lui plait, me complaire. Cependant, loin de ſe tenir dans le devoir, il s'eſt de tout tems roidi contre moi. L'Envoyé du Prince répondit qu'il n'étoit pas raiſonnable d'attendre que ſon Maître pouſsât jamais la déference, juſqu'à ſacrifier une Religion qui lui étoit infiniment chere; mais que du reſte, Son Alteſſe ſe déclaroit entiérement ſoumiſe. La Paix de Nimégue, dont Sa Majeſté Britannique étoit garand, avoit été ouvertement violée, par l'invaſion de la Principauté d'Orange. Cependant comme l'Envoyé trouva Jacques peu diſpoſé à faire juſtice

juſtice là-deſſus, il n'en dit rien. Le Roi d'Angleterre voyoit par-là que le Prince d'Orange aimoit mieux demeurer lézé, que de lui cauſer la moindre peine, ſans une néceſſité indiſpenſable. Jacques fut muet ſur les remontrances de *Dykvelt*. Le Comte de *Sunderland*, & les autres Miniſtres le preſſerent extraordinairement d'engager Son Alteſſe à contenter Sa Majeſté Britannique, moyennant quoi l'on penſeroit de concert à humilier la France. *Dykvelt* coupa court à toutes ces ſortes de propoſitions, & dit, que le Prince d'Orange n'avoit qu'une parole. 1687.

Lettre écrite par les Jéſuites de Liége, qui découvre les deſſeins du Roi.

Sur ces entrefaites, on intercepta une Lettre des Jeſuites de Liége à leurs Confreres de Fribourg en Suiſſe, où ils leur faiſoient un long récit de la maniere agréable pour eux, dont tout alloit en Angleterre. Ils leur diſoient que le Roi avoit été reçu en quelque ſorte dans la Compagnie de Jeſus; & qu'on l'avoit fait participant de toutes les œuvres méritoires qui s'y faiſoient, paſſées, préſentes, & futures. Que Sa Majeſté Britannique avoit exprimé une joye infinie, à la nouvelle qu'il étoit Enfant adoptif de Saint Ignace; & qu'elle avoit déclaré que les intérêts de la Société, ne lui étoient pas moins chers que les ſiens propres. Qu'elle les avoit priez de lui trouver autant de Miſſionnaires qu'il ſe pourroit,

1687. roit, pour travailler ſous elle à la converſion de ſon Royaume. Qu'elle étoit réſoluë d'en venir à bout, ou de mourir à la peine, fallût-il même mourir Martyr. Que ſon zéle alloit juſqu'à vouloir plûtôt verſer juſqu'à la derniere goute de ſon ſang, dans l'eſpérance d'arriver à une fin ſi glorieuſe, que d'avoir ſoixante années du régne le plus floriſſant du monde, & peu de ſuccès dans une ſi belle entrepriſe. Qu'elle étoit du ſentiment qu'il n'y avoit pas un moment de tems à perdre, parce que la mort pouvoit l'enlever, avant que d'avoir achevé ce grand Ouvrage, & qu'en ce cas, elle auroit la douleur de laiſſer ſes Freres, les Catholiques Romains, dans une pire condition qu'auparavant. Entre pluſieurs traits ſinguliers qui ſe trouvoient encore dans cette curieuſe Lettre, il y en avoit un qui paſſoit les autres. Un Prêtre s'étant mis à genoux, avant que de baiſer la main au Roi Jacques, ce Prince l'avoit relevé, en lui diſant, que c'étoit au contraire à lui Roi d'Angleterre, de ſe proſterner la face contre terre, devant un homme qui tenoit tous les jours Jeſus-Chriſt entre ſes mains, & de lui baiſer même les piéds, s'il le falloit. Cette Lettre, féconde en inſtruction pour le monde Proteſtant, parloit de plus d'une réponſe, que donna Sa Majeſté Britannique à un Catholique Romain zélé, qui

qui gémiſſoit de ce que les deux Héritiers préſomptifs de la Couronne étoient Hérétiques. Dieu ſçaura bien nous en ſuſciter un exempt d'Héréſie, dit le Roi, & nous garantir nous & notre Poſtérité de cette lepre horrible. 1687.

Les Jeſuites de Fribourg ne purent ſe contenir, & ils communiquerent à leurs confideus une Lettre ſi raviſſante. Un Miniſtre ſur lequel les Révérends Peres travailloient, & dont ils eſpéroient beaucoup, fut du nombre des favoriſez; & il en obtint même une copie, dont il leur promit de faire un bon uſage. Pour tenir parole, il l'envoya d'abord à *Heidegger*, Profeſſeur en Théologie à Zurich, qui m'en fit part. *Dyckvelt* eut une de celles qui vinrent de Genêve & de Suiſſe. Elle lui donna occaſion de dire au Roi, qu'il ne devoit s'en prendre qu'à ſes Prêtres, de toute la frayeur que ſon Peuple avoit de lui; parce qu'on avoit des preuves qu'ils avoient la tête pleine de deſſeins & d'eſpérances, dont chacun ne pouvoit que frémir. En même tems, il lui tira de la poche la Lettre de Liége, qu'il lui laiſſa entre les mains. Jacques promit de la lire. *Dyckvelt* l'aſſura de ſon côté que Sa Majeſté verroit par elle-même, que ce n'étoit rien moins qu'une piéce ſuppoſée, pour décrier ceux qu'on diſoit en être les Auteurs, & pour combler la

1687. meſure du Catholiciſme. Ce Prince n'en reparla jamais ; *Dykvelt* prit ce ſilence pour un aveu du fait. On voit que l'Envoyé du Prince d'Orange, & l'Ambaſſadeur d'Angleterre, réüſſirent tous deux très-mal dans leur Négociation.

La maniere dont Dykvelt ſe conduiſit en Angleterre.

Dykvelt perdit beaucoup moins ſes peines auprès des Particuliers. Il pria ceux qui aimoient leur Religion & leur Patrie, de s'aſſembler pour arrêter de concert tout ce qu'il ſeroit à propos de faire ſçavoir & de conſeiller au Prince, afin qu'il pût s'y conformer. De ce Parlement furtif, le Marquis d'*Halliſax*, les Comtes de *Shrewsbury*, de *Devonshire*, de *Danby*, & de *Nottingham*, les Lords *Mordaunt* & *Rumſey*, les Amiraux *Herbert* & *Ruſſel*, & l'Evêque de Londres, étoient les perſonnes ſur qui le Prince ſe repoſoit le plus ; & il régloit tous ſes mouvemens ſur les lumieres qu'il recevoit d'eux. Tous ces Seigneurs ſe donnoient ſouvent rendez-vous chez le Comte de *Shrewsbury* ; & c'eſt-là qu'ils dreſſerent entre autres le Manifeſte, qui ſervit de prélude à une ſcéne des plus magnifiques, dont tout le monde ait jamais été témoin.

Déclaration du Roi par laquelle il abolit

Les choſes demeurerent pendant quelques mois dans cet état. Le Roi n'attendoit que le moment de porter le coup fatal à nos Loix. Il publia d'abord une Déclara-

claration pour l'Ecoſſe. Jacques y débutoit par s'attribuer un Pouvoir abſolu, auquel tous ſes Sujets étoient obligez de ſe ſoumettre ſans réſerve. En vertu de ce Pouvoir, il révoquoit toutes les Loix, qui avoient été faites pendant ſon enfance, ſous le régne de ſon Grand-Pere. Il caſſoit en particulier toutes celles qui tenoient dans l'abaiſſement les Catholiques Romains, & il les déclaroit deſormais habiles à poſſéder comme les autres, toutes ſortes d'Emplois & de Bénéfices. Il adouciſſoit de plus toutes celles qui étoient deſavantageuſes aux Non-Conformiſtes modérez; & il promettoit de *n'uſer d'aucune force inſurmontable, pour jamais contraindre perſonne à changer de Religion.* A tous les Formulaires anciens qu'il ſupprimoit, il en ſubſtituoit un tout nouveau, par lequel tous ceux qui entreroient en Charge, devoient s'obliger à maintenir envers & contre tous, le Pouvoir ſans bornes qu'il s'étoit attribué; & par lequel encore ils abjuroient tous les principes qui autoriſoient la réſiſtance à l'autorité Royale, dans quelque ſuppoſition que ce pût être.

1687. en Ecoſſe toutes les Loix portées contre les Non-Conformiſtes, ſans excepter les Catholiques Romains.

Cette Déclaration fut premiérement publiée en Ecoſſe, pour y préparer l'Angleterre. C'étoit une piéce infiniment choquante d'un bout à l'autre. Jacques y exal-

Elle ſoulève beaucoup les eſprits.

1687. toit ſa propre autorité, au point de prétendre non ſeulement avoir droit de diſpenſer des Loix, mais encore de les abolir, & d'en faire de nouvelles ſans conſulter le Parlement. C'eſt ainſi que ce Prince éguillonné par le Papiſme, perdoit l'eſprit, & fouloit aux pieds toutes les Loix divines & humaines. Dans toute l'étenduë des Siécles paſſez, pour trouver ſon ſemblable, il falloit penſer à Philippe II. Roi d'Eſpagne. Ce Tyran de la Chrétienté, emporté par les mouvemens les plus furieux de ſon orgueïl, envoya le Duc d'*Albe* dans les Païs-Bas, armé d'un Edit qui tranſportoit à ce monſtre altéré de ſang toute la puiſſance que Philippe s'arrogeoit à lui-même. On peut dire que Jacques l'emporta encore ſur ce Prince; en ce que le Roi d'Eſpagne ne prétendit point diſtinctement que ſes Sujets fuſſent tenus de lui payer une obéïſſance aveugle & ſans bornes. Tous les Potentats qui croyent en Dieu, doivent convenir que celle qu'on leur doit, a des limites; & que tous leurs Ordres ſont mépriſables, dès qu'ils ſont contraires à ceux de l'Être Souverain. Se pouvoit-il donc une manie pareille à celle d'engager par ſerment tout un Royaume, à maintenir le plus parfait Deſpotiſme, ſans aucun adouciſſement, & ſans aucune reſtriction? La promeſſe que faiſoit le Roi Jacques de n'em-

n'employer aucune *force insurmontable*, pour obliger ses Sujets de changer de Religion, (c'étoit l'expression mystérieuse, dont il avoit affecté de se servir,) renfermoit une Réservation mentale, par laquelle il se donnoit une vaste carriére, & qui avoit bien dequoi faire trembler le monde. Cette autre expression, les *Non-Conformistes moderez*, laissoit encore dans les esprits une obscurité embarrassante, qui donna lieu aussi à bien de fâcheux Commentaires. Jacques I. devenu majeur, avoit souvent mis le sceau de son approbation aux Loix faites durant sa minorité. Elles avoient été confirmées sous les régnes suivans, sans excepter celui de Jacques II. lui-même. Ce dernier avoit aussi donné les mains à l'établissement du Test, lorsqu'il répréſentoit la personne de son Frere en Ecosse. Il détruisoit donc son propre Ouvrage & celui de ses Prédécesseurs, en même tems qu'il se rendoit coupable de la plus haute usurpation. 1687.

Le Roi voyant ses trois Royaumes soulevez contre son nouvel Edit, qui, à vrai dire, sembloit avoir été fait exprès, pour amasser mille nouveaux nuages dans les esprits, le laissa tomber, & il en publia au bout de quelques mois un autre, un peu plus circonspect. La chimere du Pouvoir absolu & de l'autorité irréfragable, étoit néan-

1687. néanmoins un objet, dont ce Prince avoit tant de peine à ſe détacher, qu'il en parloit encore dans la Déclaration revûë & corrigée. Il accordoit aux Non-Conformiſtes, un plein droit de former des Conventicules. Ceux-ci prirent ſans héſiter ce qu'on leur donnoit. Ils vantoient même comme une eſpece de miracle, la bonne penſée venuë tout à coup, qui leur procuroit une entiere liberté, au lieu d'un redoublement d'oppreſſion qu'ils avoient tout lieu d'attendre. Quoiqu'ils ne fuſſent pas aſſez aveugles, pour ne pas voir l'hameçon caché ſous le beau preſent qu'on leur faiſoit, ils préſenterent des Adreſſes toutes remplies d'expreſſions les plus outrées de leur reconnoiſſance & de leur fidélité. Mais ils ne répondirent néanmoins qu'en termes vagues, & avec les manieres les plus glacées, lorſqu'on vint les ſolliciter de ſeconder le Roi, dans le deſſein qu'il avoit d'abolir le Teſt, & les Loix Pénales.

Edit qui établiſſoit une Tolérance ſans bornes en Angleterre.

Au mois d'Avril, il rendit en Angleterre une autre Déclaration, en faveur de la Liberté de Conſcience; mais plus modeſte que celle qui avoit paru en Ecoſſe. Il y exprimoit d'abord de l'horreur pour tout ce qui s'appelle Perſécution. Il exagéroit la néceſſité indiſpenſable, diſoit-il, qui lui faiſoit prendre le parti d'étendre la Tolérance à tous ſes bons Sujets. Je ne doute pas,

pas, continuoit-il, que mon Parlement ne m'appuye dans une démarche ſi juſte, & de laquelle il y a des biens infinis à eſpérer pour ces Royaumes. Jacques réïteroit enſuite la promeſſe qu'il avoit ſouvent faite, de maintenir avant tout l'Egliſe établie. Pour concluſion, il caſſoit toutes les Loix Pénales, particulierement toutes celles qui infligeoient la mort pour cauſe de Religion. Et puiſque tous mes Sujets, ajoûtoit-il, en finiſſant, me doivent leurs ſervices, en vertu de la grande Loi de la Nature, je les déclare tous capables de poſſéder les Emplois, tant Civils que Militaires, auſſibien que les Bénéfices Eccléſiaſtiques, ſans aucune diſtinction : J'abolis toutes les Signatures & tous les Sermens, qui en ont juſqu'ici fermé l'entrée à un très-grand nombre. Je promets du reſte, que chacun ſera maintenu dans la paiſible poſſeſſion de ſes biens, & même dans la joüiſſance des biens d'Egliſe, qu'ils ont actuellement entre les mains. 1687.

Cet Edit indigna extraordinairement toutes les perſonnes qui aimoient ſincerement leur Patrie, & les Partiſans les plus zélez de l'Egliſe Anglicane, n'en furent pas moins irritez que les autres. Le Roi ne ſe déguiſoit plus ; & il uſurpoit ouvertement le droit de faire & d'abroger les Loix, ſelon ſon bon plaiſir. En vain employoit-

1687. ployoit-il le terme radouci, *de ſuſpendre l'effet des Loix Pénales*; puiſque ſans fixer aucun tems, il anéantiſſoit toute leur action pour l'avenir. Le préambule de l'Edit; qui auroit paru être ſorti des entrailles de la charité Chrétienne, & avoir été dicté par l'amour des hommes le plus tendre, avoit quelque choſe d'horriblement déplacé dans la bouche d'un Prince infatué d'une Egliſe inhumaine, qui ne reſpira jamais que l'extirpation & le maſſacre. La confiance qu'il exprimoit d'être ſecondé par ſon Parlement étoit ridicule, puiſque la néceſſité où il ſe trouvoit de le proroger continuellement, faiſoit voir qu'il comptoit au contraire de n'en être que traverſé. Enfin, la promeſſe, par laquelle il couronnoit l'œuvre, étoit une marque certaine qu'il croyoit toucher au rétabliſſement du Papiſme en Angleterre. A quoi bon autrement parler de ne point troubler les Laïques dans la joüiſſance des biens de l'Egliſe!

Adreſſes preſentées à l'occaſion de cet Edit.

Les Non-Conformiſtes préſenterent encore une fois Adreſſes ſur Adreſſes, à l'occaſion de cet Edit; & on vit pluſieurs de ces Gens là-même, qui avoient mille & mille fois reproché aux Anglicans leur eſprit flatteur, ramper à leur tour, & leur diſputer la palme en fait de baſſeſſe. Le Clergé Epiſcopal étoit impitoyablement déchiré

déchiré dans quelques-unes ; ouvrages de plumes gagnées par la Cour. On exaltoit dans toutes l'indulgence extraordinaire & la bonté du Roi ; & on le remercioit avec les plus ardentes proteſtations de fidelité & de reconnoiſſance. Dans un grand nombre de ces Panégyriques emportez, on alloit même juſqu'à promettre de faire en ſorte qu'il n'y auroit de gens élûs pour le Parlement prochain, que ceux qu'on verroit bien réſolus de prêter la main à Sa Majeſté, pour l'execution d'un Edit émané, d'une tendreſſe toute paternelle. Le mal pour la Cour, fut que peu de gens mirent du leur dans ces Adreſſes ; & que ceux qui les préſenterent, ne faiſoient qu'une très-petite figure dans le monde. Elle s'entêta néanmoins de tant d'encens ; & les Prêtres ſur tout en tomberent dans une parfaite yvreſſe. Ils crurent de bonne foi que l'Angleterre étoit à eux, & qu'ils n'avoient plus qu'à fouler aux pieds leurs ennemis les plus redoutables. Le Roi ne parloit que de l'eſprit intolérant & cruel de l'Egliſe Anglicane. Il comptoit avec délices le nombre des perſécutions qu'elle avoit fait ſouffrir aux Non-Conformiſtes. Il y a long-tems, diſoit-il, que j'avois infiniment à cœur d'établir une Tolérance univerſelle dans mon Royaume. Les Epiſcopaux m'en ont toûjours empêché. Croi-

1687.

roit-

1687. roit-on bien néanmoins, qu'ils ont voulu traiter avec moi; & qu'ils m'avoient déja tout promis en faveur des Catholiques Romains, pourvû qu'ils euſſent la liberté de matter à ſouhait leurs autres adverſaires? Jacques nommoit les Anglicans, qui lui avoient propoſé une ſi honteuſe convention. L'honneur de ce Prince en ſouffrit beaucoup. Les perſonnes intéreſſées nierent le fait; & ſuppoſé qu'il fût veritable, il n'étoit pas bien, ce ſemble, de révéler un article ſecret ſi capable de les diffamer.

Le Roi eſt indigné contre le Parti Epiſcopal.

Le Roi ne ſe contenta pas d'accuſer l'Egliſe Anglicane en termes Généraux; il en vint aux preuves. Il ordonna qu'on foüillât les Greffes des Cours Eccléſiaſtiques, pour en tirer tous les Procès faits aux Non-Conformiſtes, & pour expoſer aux yeux du monde toutes les compoſitions, qu'ils avoient été contraints de faire avec leurs Juges, afin d'arrêter les pourſuites. Déja la Cour ſe vantoit qu'on alloit voir étalées toutes les horreurs de ces Tribunaux. Il eſt vrai que la coutume y avoit régné de ſe prévaloir des Loix contraires à ceux qui n'étoient pas de l'Egliſe Dominante, pour extorquer d'eux des ſommes conſidérables; en les menaçant d'une part de les ruïner, à la faveur de ces Loix, en cas de refus; & en leur promettant de

l'autre

l'autre à jamais une parfaite impunité, après que le Juge auroit eu ſon compte. La Cour eſperoit que ſon déchaînement contre l'Egliſe, inſpireroit de l'émulation aux Non-Conformiſtes; & qu'ils tomberoient ſur le Clergé, avec quelques degrez de cette fureur, avec laquelle ils en avoient été traitez, aſſez recemment, pour n'en avoir pas perdu la mémoire. Les plus irritez ne tromperent point la Cour. Les Philippiques de la Chaire, & les Ecrits envenimez ne manquerent point. Les eſprits d'entre eux les plus emportez furent à l'ordinaire deſavoüez par les plus ſages. Cependant le Clergé, par une réſolution priſe de concert, ne répondit point. Ce ſilence, auquel la Cour ne s'attendoit pas, fit ceſſer les recherches qu'elle avoit commencées, au grand mécontentement du Parti Papiſte. Quelques-uns des Evêques d'abord appaiſez, ramperent de la maniere la plus infame. Ils mirent en marche des Adreſſes pleines de fades remercimens au Roi, pour la promeſſe vuide de ſens qu'il avoit faite, de maintenir l'Egliſe Anglicane dans tous ſes droits; pendant que le deſſein étoit ſi viſiblement de la renverſer de fond en comble. Il y en eut même, en petit nombre néanmoins, qui ſe mirent à ramaſſer des ſignatures dans leurs Diocéſes, par leſquelles on s'engageoit à ſoûte-

1687.

nir

1687. nir la Déclaration de Sa Majeſté. L'Evêque d'Oxford fut malheureux dans le ſien; où il ne trouva qu'un ſeul Eccléſiaſtique diſpoſé à ſe joindre à lui. Les ſouffrances des Anglicans, n'en avoient pas guéri pluſieurs de leur ancienne manie; & ils ne parloient que de matter les Non-Conformiſtes. La beaucoup plus grande partie du Clergé néanmoins commençoit à ouvrir les yeux. Il voyoit qu'à l'inſtigation de ſes plus cruels ennemis, des Papiſtes, en un mot, qui levoient aujourd'hui le maſque, il s'étoit livré à des accès de fureur, qui avoient duré pluſieurs années. Revenu de cette Phrénéſie, on l'entendoit enfin tous les jours bien promettre, s'il échapoit du péril preſſant qui faiſoit naître ſes reflexions ſalutaires, de mettre bas toute ſon animoſité contre les Non-Conformiſtes; puiſqu'ils venoient les uns & les autres d'éprouver qu'il n'y avoit point d'artifices, que leurs ennemis communs n'employaſſent pour la nourrir, & pour les exciter à s'entre-détruire. Quand quelques-uns de ceux qui avoient toûjours ſuivi le Parti modéré, diſoient aux eſprits violens qui commençoient à s'y ranger, qu'ils oublieroient toutes leurs belles réſolutions, ſi-tôt que le danger ſeroit paſſé; ces derniers proteſtoient & faiſoient ſerment qu'ils ſeroient toûjours ſages. On

verra

verra dans la ſuite comme ils ſe ſouvinrent de leurs ſermens & de leurs proteſtations. Cependant la Chambre du Roi retentiſſoit d'invectives contre le Clergé, comme elle avoit fait autrefois de Satires contre les Non-Conformiſtes. On diſoit entre autres, que les Anglicans avoient paru amis tranſportez de la Cour, pendant qu'elle ſe conduiſoit à leur fantaiſie; mais qu'ils étoient moins échaufez, depuis qu'on leur faiſoit juſtice. 1687.

Le Roi prit le parti de diſſoudre le Parlement, parce qu'il n'eſpéra pas de le trouver ſouple; mais il déclara qu'avant l'Hyver, il en aſſembleroit un autre. Les Médecins avoient conſeillé à la Reine d'aller aux Eaux, pour ſa ſanté. Le Roi prit ce tems d'abſence, pour faire la viſite des Comtez Occidentales d'Angleterre. Le Parlement eſt congédié.

Avant que de partir, il voulut faire une réception éclatante au Nonce du Pape à Windſor. A Londres il eût craint un émeute Populaire. C'eût été au reſte manquer à ſa propre dignité, diſoit-il, & violer celle du Vicaire de Jeſus-Chriſt, que de ne pas donner une Audience publique à ſon Légat, avec une pompe plus qu'ordinaire. La choſe étoit embarraſſante, pour ceux des Courtiſans, que leurs Emplois obligeoient de ſe trouver à la Cérémonie. C'étoit ſelon l'opinion commune, s'expoſer La réception que fait le Roi Jacques au Nonce du Pape.

1687. ſer aux peines portées par le Statut, qui déclare crime de Haute-Trahiſon, toute ſorte de correſpondance avec Rome. La Reine Marie l'avoit entendu ainſi. C'eſt pourquoi elle obligea le Cardinal *Polus* de s'arrêter en Flandres, juſqu'à ce qu'on eut caſſé toutes les Loix, qui défendoient d'avoir aucun commerce avec la Cour Ultramontaine. Le Roi Jacques y fit moins de façon, & foula aux pieds cette formalité. Le Duc de *Sommerſet*, qui avoit la Charge de Gentilhomme de la Chambre, & qui ſe trouvoit alors de quartier, ne voulut rien faire ſans prendre l'avis des Juriſconſultes; qui lui dirent qu'il ſe hazarderoit beaucoup, en faiſant ſon office le jour de l'Audience. Il s'en excuſa donc, ſur ce qu'on l'avoit bien aſſuré, qu'il ne pouvoit y paroître, ſans encourir l'indignation des Loix. Ignorez-vous, dit le Roi, qu'elles doivent ceder à mes Ordres? Peut-être ſont-elles ſoumiſes aux bons plaiſirs de Sa Majeſté, répondit le Duc; mais je me tiens un fort petit Seigneur, lorſqu'elles parlent. Jacques lui tourna le dos, & lui ôta peu de jours après tous ſes emplois. La cérémonie fut des plus ſeches. Le compliment au Nonce fut prononcé d'un ton ſi bas, qu'aucun des aſſiſtans n'en oüit rien. La plûpart des Gens crurent que c'étoit bien l'intention.

Le

Le Roi ſe mit enſuite en marche, & prenant ſa route par Saliſbury, il avança juſqu'à Cheſter. Il ne voyoit ſur tous les viſages qu'un froid bien déſolant pour un Prince de la fierté dont il étoit. Preſque par tout, les uns alléguoient divers prétextes pour s'abſenter; les autres, ſans rien dire, ſe tenoient chez eux. Ceux qui alloient ſe montrer, marquoient aſſez qu'ils le faiſoient plûtôt par bienſéance, que par zéle. Le Roi Jacques affectoit un air careſſant pour tous; mais principalement pour les Non-Conformiſtes, & pour ceux qui depuis long-tems avoient le nom de Républiquains. Il n'y eut pas juſqu'aux Partiſans du Duc de *Monmouth*, qui furent gracieuſez à toute outrance. Devenu affable au-delà de tout cequ'on l'avoit jamais vû, le Roi apoſtrophoit indifféremment les perſonnes de tout rang & de toute condition. La liberté de conſcience étoit l'axe ſur lequel il tournoit éternellement. C'eſt, diſoit-il, le myſtere d'état des Provinces-Unies. C'eſt la ſource cachée d'où découlent inceſſamment leur Puiſſance, & leurs richeſſes. On ne pouvoit lui faire un plaiſir plus touchant, que de lui apporter mille récits enjolivez des violences, qu'euſſent nouvellement commiſes les Juges de Paix; ou les Miniſtres de l'Egliſe Anglicane. Il recommandoit avec ardeur à tous ceux qui l'abor-

1687. Jacques va ſe montrer dans pluſieurs Villes d'Angleterre.

1687. l'abordoient, de ne choisir pour le Parlement futur que des personnes qui lui prêtassent la main pour asseoir la Tolerance sur une base aussi solide, que l'étoit la grande Chartre d'Angleterre. Les invectives contre le Test faisoient la péroraison de toutes ses harangues. La Haute & Basse Noblesse écoutoit avec un air si glacé, & quand il avoit tout dit, chacun répondoit en termes si vagues, que sentant bien qu'il prodiguoit de l'éloquence à pure perte; il prit le parti d'abréger son voyage. Il tourna donc du côté des eaux, où il passa deux ou trois jours avec la Reine; au bout desquels il la quitta pour regagner Londres. La Liberté de conscience étoit devenuë le lieu commun à la grand' mode, dans la Ville & dans les Provinces, parmi les Partisans de la Cour. Les Papistes sur tout l'avoient incessamment à la bouche; & le Public fut inondé de livres écrits sur le sujet. On y parloit beaucoup d'équivalens infiniment avantageux à donner au lieu des sermens & des signatures; mais on se gardoit bien de dire en quoi ils consisteroient. Ainsi le monde jugea que ce n'étoit qu'un stratagéme, & qu'on vouloit simplement ébloüir les Gens par des bons mots pompeux. Quelques-uns de ceux qui n'avoient point d'attrait pour être duppes, demandoient de nouvelles Loix, qui missent hors d'insulte

la

la liberté que la Cour n'avoit ceſſé de ſapper, diſoient-ils, depuis le Parlement d'Oxford. On les paya de la réponſe du monde la plus extravagante; que le deſſein du Roi étoit d'ériger l'Angleterre en une eſpéce de République. 1687.

Il reforme la Magiſtrature, premierement à Londres, & enſuite par tout le Royaume.

Pour en jetter les fondemens, Jacques à ſon retour prit la réſolution de réformer la Magiſtrature par toute l'Angleterre; & il commença par Londres. Il avoit fait un divorce trop éclatant avec les Epiſcopaux, pour revenir à eux. Non-content d'avoir ravagé toute la Cour des Echevins, qu'il remplit de Non-Conformiſtes, il changea le plan & les régles de pluſieurs des Compagnies. Il le fit, dis-je, en vertu du pouvoir de faire & défaire les Magiſtrats, qui étoit conféré au Roi dans des Chartres neuves, données aux Villes par ſon Prédéceſſeur. En vain on repréſenta que Charles II. avoit déclaré que certaines clauſes, dont le Roi Jacques ſe prévaloit aujourd'hui, n'y avoient été jointes que pour tenir les Villes en reſpect; & qu'on n'en tireroit jamais aucun avantage contre elles, à moins d'une mauvaiſe conduite extraordinaire de leur part. Une entrepriſe ſi peu colorée, & ſi hardie, fut exécutée avec beaucoup de roideur. Les Charges furent enlevées à ceux des Anglicans qui s'étoient oppoſez au Bill d'Excluſion avec le plus de zele; pen-

1687. dant que mille Gens, qui avoient bravé le Roi, ſe voyoient élevez aux premiers poſtes, & inſultoient à leur tour de vieux Serviteurs de la Cour; ſi bien recompenſez de leurs ſervices. C'étoit-là au reſte toûjours l'ouvrage des Prêtres, dont les volontez étoient une Loi ſi ſacrée pour ce Prince, qu'honneur, équité, reconnoiſſance, tout étoit immolé à leur fureur, & à leurs caprices. Leur toute-puiſſance ne charmoit pas les nouveaux venus en Charge; juſqu'à n'en avoir pas eux-mêmes quelque peur. Jamais Prince ne fut plus ſurpris que le Roi Jacques, loiſqu'il vit le nouveau Maire, à la tête des Echevins, ſigner, & prêter les ſermens à l'ordinaire. Sa ſurpriſe augmenta encore, à la nouvelle qu'ils avoient ordonné qu'on ne diſcontinueroit point de célébrer par des actions de grace le jour de la fameuſe Conſpiration des poudres. Quand les Sherifs vinrent, ſelon la coutume, l'inviter au repas du nouveau Maire, Jacques leur commanda de prier auſſi le Nonce. Ils le firent, & qui plus eſt, au grand étonnement de tout le monde, le Légat Apoſtolique ne rougit point de paroître au milieu des conviez. Le Maire & les Echevins déſavoüerent les Shérifs; & ils firent même inſérer par voye de proteſtation dans leurs regiſtres, que le Légat du Pape étoit venu, ſans leur participation.

Le

Le Roi irrité dit qu'il voyoit bien que les Non-Conformiſtes étoient des ingrats, & des gens ingagnables. Cependant il fit ſignifier au Lord Maire qu'il pouvoit faire faire le ſervice Divin, de la maniere qu'il l'entendroit, dans la Chapelle de Guildhall. Le deſſein de Jacques étoit de faire naître la tentation aux nouveaux Magiſtrats, qui étoient Non-Conformiſtes, comme on a vû, d'y faire le ſervice à la Preſbytérienne; afin d'acquerir le droit une autre année d'y faire dire la Meſſe. Le Maire s'en remit du parti qu'il devoit prendre, à la déciſion des perſonnes dont la Cour ſeroit contrainte d'approuver le choix, je veux dire aux Subſtituts qui gouvernoient le Diocèſe, pendant la ſuſpenſion de l'Evêque de Londres. Ils ne pouvoient manquer d'opiner pour le ſervice Anglican, & ils dirent qu'en introduire un autre ſeroit une entrepriſe contre les Loix. Les Echevins ſoutenus par cet avis, ne donnerent point dans le piége. Le Maire, content de ſe partager entre l'Egliſe dominante & les Conventicules, ſe conduiſit avec plus de retenuë qu'on n'en attendoit de lui à ſon entrée en Charge. 1687.

Tout diſproportionné aux eſpérances de la Cour que fut le ſuccès de la grande réforme qu'elle venoit de faire dans la Capitale, il ne l'empêcha pas d'établir un Comité, pour en faire une ſemblable dans

1687. les Provinces. Quelques Gens flattoient néanmoins encore les Villes de la reſtitution de leurs anciennes Chartres ; mais le Roi étoit ſi éloigné de penſer à les leur rendre, qu'il tiroit au contraire tout le parti poſſible des nouvelles, pour éleverle grand édifice de ſon Deſpotiſme. Les Reformateurs qui étoient pour la plûpart des Non-Conformiſtes, du nombre de ceux que la Cour avoit gagnez, ſe montrerent inſtrumens des mieux choiſis. Le moindre mauvais rapport leur ſuffiſoit pour dépoſer les perſonnes en Charge ; & ils prenoient ſoin de leur donner des Gens du bon coin pour ſucceſſeurs. Quelquefois ils s'y prenoient avec tant de précipitation, qu'il leur arrivoit de ſe méprendre ; & on les auroit vûs ſouvent donner un emploi à un homme & le lui ôter deux jours après.

Queſtions à faire par ordre de la Cour, avant les élections, à tous ceux qui avoient aſſez de bien en fond de terre, pour pouvoir

Ce grand ouvrage fait, le Roi envoya ordre aux Lords Lieutenans des Comtez, d'interroger tous ceux qui avoient des biens en fonds de terre, Gentils-hommes & autres, ſur trois choſes. On leur demanda premierement, ſi au cas qu'ils fuſſent Députez au Parlement, ils conſentiroient à l'abrogation du Teſt, & des Loix penales. En ſecond lieu, s'ils ne donneroient leurs voix à l'élection prochaine, qu'à ceux qu'ils ſçauroient bien réſolus de complaire en ce point à Sa Majeſté ? En troiſié-

troiſiéme lieu, s'ils lui prêteroient main-forte pour l'exécution pleine & entiere de ſon Edit ? Les Lords Lieutenans firent en pluſieurs Comtez ces trois queſtions, qui contenoient le langage le plus ſûr du pouvoir Deſpotique, d'un air ſi non-chalant, qu'on voyoit bien que c'étoit un non qu'ils ſouhaitoient. Quelques-uns mêmes furent les premiers à ſe déclarer pour la négative ; & les plus intrépides enfin réfuſerent d'obéïr à l'ordre de la Cour. Ils dirent que c'étoit violer les droits d'une élection libre, & d'avance lier les mains au Parlement ; dont les Membres n'avoient point de paroles à donner, ni d'autre guide à ſuivre que leurs lumieres. Des Comtez, les unes répondirent courageuſement par un non tout ſec ; les autres plus courageuſement encore ne repondirent rien. Le Maire & les Echevins de Londres prirent ce dernier parti. La Cour ſe vangea de cette deſobéïſſance preſque univerſelle ; & on ne vit plus par tout que tant Magiſtrats qu'Officiers inférieurs, punis, & privez de leurs Charges.

1687. Être Députez au Parlement.

Cette nouvelle machine infernale des Prêtres eut le ſort de toutes les autres ; je veux dire qu'elle fit ſon effet contre eux. Les ennemis de la Cour en furent plus animez que jamais, lorſqu'ils virent les grands ſignes de vie que la Nation donnoit. La

1687. Cour de ſon côté ne s'endormit pas. Elle prit des ſoins inconcevables, pour ſe rendre maîtreſſe de la nomination des Maires & des Sherifs de l'année ſuivante. On en conclut que le Roi étoit réſolu d'avoir un Parlement, mais de faire enſorte que, de maniere ou d'autre, la Chambre des Communes fût entiérement à lui.

On commençoit même à ne plus douter qu'il ne déployât toute l'autorité Royale amplifiée à la moderne, & que même il ne mît l'Armée en Campagne, pour faire élire de haute lutte des Gens à ſon goût, ou pour faire la Loi au Parlement, lorſqu'il ſeroit aſſemblé. Ce qui répandoit par tout une ſi funeſte attente, & ce qui faiſoit croire qu'il y avoit quelque coup de deſeſpoir prêt à éclater, étoit le ton fier avec lequel on publioit que Sa Majeſté n'en auroit certainement point le démenti; pendant qu'on voyoit ce Prince abſolument hors d'état de rien entreprendre autrement que par force, contre les intérêts de ſon Peuple. Ses Miniſtres étoient dans de cruelles inquiétudes, comptables qu'ils ſe ſentoient d'un million d'attentats contre les Loix. Ils n'avoient que deux Partis. L'un d'y mettre le ſceau, en faiſant couronner toutes les vûës Deſpotiques du Maître par un phantôme de Parlement. L'autre de les faire échoüer, & de ménager leur Paix avec la Patrie; en

en y mettant le pardon du passé pour con- 1687.
dition.

Pour ce qui est de Jacques, il n'avoit en bouche sinon qu'il étoit Roi, qu'il entendoit d'être obéï, & qu'il feroit sentir aux esprits difficiles qu'il étoit Souverain dans toute l'étenduë du terme. Les Prêtres avec toute la troupe des flatteurs lui servoient d'écho, & donnoient sans cesse de l'éguillon, pour hâter leur tromperie & leur ruïne. L'Angleterre n'avoit de salut à espérer que de ses deux Reines futures. L'aînée qui étoit hors de tutelle, étoit l'étoile polaire des Protestans. On la sçavoit éclairée & remplie de zele pour sa Religion. La Princesse Anne y étoit aussi très-attachée. On auguroit bien de son exactitude à ses exercices de piété, & de la vie exemplaire qu'elle menoit. Mais le soin qu'on avoit pris de lui donner des Chapelains qui n'en sçussent pas trop, & le peu d'application qu'elle avoit elle-même apportée à l'étude de la Religion, faisoient craindre en elle du défaut de lumiere. Toutes les personnes que le Roi & la Reine avoient mises autour d'elle, étoient de plus autant d'espions. C'est pourquoi l'on appréhendoit beaucoup, quand tout le reste seroit fait, qu'elle n'eût de rudes assauts à soûtenir, & peu de force pour y résister. On la laissoit en paix pour le présent; & il faut même

1687. avoüer que le Roi ſe comportoit à ſon égard en trés-bon Pere. C'eſt que la Princeſſe d'Orange, en qualité de Sœur-aînée, devoit aller devant.

Le Roi écrit à la Princeſſe d'Orange ſur le chapitre de la Religion.

Le Roi chargea d'une Lettre pour elle, d'*Abbeville*, qui étoit venu rendre compte de ſa Négociation pendant l'Eté, & qui ne reprit la route de la Haye que la veille de Noël. La Lettre étoit dattée du quatriéme Novembre ; & la Princeſſe la reçut ſi tard, parce que les dépêches de l'Ambaſſadeur ne purent être plûtôt prêtes. Jacques l'écrivit, pour ſatisfaire au déſir que Son Alteſſe avoit exprimé à d'*Abbeville*, de ſçavoir les raiſons qui avoient déterminé ſon Pere à embraſſer le Parti de l'Egliſe Romaine. Pour lui rendre compte, ce Prince lui diſoit qu'il avoit été élevé dans le ſein de l'Egliſe Anglicane par le Docteur *Steward*, mis par le Roi ſon Pere auprès de lui. Tout jeune qu'il étoit alors, il étoit ſi bon Anglican, que malgré le reſpect qu'il eut toûjours pour la Reine ſa Mere, lorſqu'il vit qu'elle travailloit à ſéduire le Duc de *Gloceſter*, il prit des meſures, pour empêcher qu'elle ne le pervertit. Pendant tout le ſéjour qu'il avoit fait dans les Païs étrangers, il n'y avoit jamais eu qu'une Religieuſe, qui l'eut exhorté à ſe faire Catholique ; & ſon attachement pour l'Egliſe Anglicane n'en fût ébranlé en aucune maniere

niere. Dans ce jeune âge la Religion l'oc- 1687.
cupoit peu ; & la honte qu'il imaginoit à en changer, l'avoit retenu. La grande piété qu'il voyoit parmi les Catholiques Romains, & les grands ſecours qu'ils avoient pour s'y avancer, firent naître ſes premiers ſcrupules. La comparaiſon qu'il fit d'eux aux Proteſtans, en matiere de bonnes œuvres, fut fort au deſavantage des derniers. La parure plus ſuperbe des Egliſes n'avoit pas non plus nui aux autres dans ſon eſprit. Il avoit auſſi remarqué, avec édification, qu'il arrivoit à un grand nombre de pecheurs parmi eux de ſe convertir véritablement, & de mener enſuite une vie très-Chrétienne, même au milieu du grand monde. Toutes ces choſes enſemble le firent réſoudre à examiner de près les deux Religions. En parcourant les trois Régnes, pendant leſquels la Réformation s'eſt établie dans les trois Royaumes, il n'avoit pû découvrir le moindre ſigne de Miſſion extraordinaire, dans ceux qui avoient opéré une ſi étrange métamorphoſe. Il avoit lû l'Hiſtoire des tems où elle s'étoit faite. Il n'avoit pas omis le Docteur *Heylin* ; ni la Préface de *Hooker* à ſon fameux Livre de la Hierarchie Eccleſiaſtique. Tout n'avoit fait que le confirmer dans ſes doutes. Il voyoit évidemment que Jeſus-Chriſt avoit légué l'infaillibilité à ſon Egliſe ; puiſqu'il

1687. promet que *les portes de l'Enfer ne prévaudront point contre elle*. Ses paroles Math. XVI, 18. montroient qu'il en avoit en particulier favorisé Saint Pierre. Les autres Apôtres l'avoient reconnu, lorsqu'ils avoient dit, Actes XV, *Il a semblé bon au Saint Esprit & à nous*. L'autenticité des Ecritures & la vérité du Christianisme même, dépendoit de ce point fondamental. L'Eglise avoit certainement l'autorité de déclarer tels ou tels Livres inspirez & Canoniques; & celle de leur servir d'Interprete en étoit une suite. Au reste quelque part que résidât l'infaillibilité, elle traînoit manifestement après soi une succession non-interrompuë, depuis les premiers fondateurs de l'Eglise, de Ministres de Jesus-Christ & d'Interpretes infaillibles. Ce Dogme capital une fois admis, l'Eglise Romaine triomphoit, pour ainsi dire, sans coup férir. Il n'y a qu'elle, continuoit le Roi disputeur, qui possede cette sublime prérogative, ni même qui ose y prétendre. Ceux qui ont secoüé le joug de son Autorité, ouvrent la porte à l'Athéïsme. Ils exposent la Religion Chrétienne aux doutes insolens des Déïstes, des Sociniens & des Latitudinaires. Pour tout dire enfin, ils éclipsent les idées de la vraye devotion, dont on a peine à trouver des vestiges parmi ceux qu'ils conduisent. Le Roi controversiste ajoûtoit

ajoûtoit qu'il s'étoit entretenu de toutes ces choſes avec pluſieurs Théologiens Anglicans, qui ne l'avoient point du tout ſatisfait. Le Chriſtianiſme s'eſt mis en reputation par les Miracles qu'ont opéré les Apôtres, par la ſainteté de leur vie, & de celle des Martyrs, dont le ſang en arroſant l'Egliſe, a produit des milliers de Fidéles comme eux. *Luther*, *Calvin*, & tous les Réformateurs en un mot, ont eu la tête plus remplie de leur intérêt temporel, que de zéle pour la gloire de Dieu, & pour le ſalut des ames. La ſoumiſſion de l'eſprit eſt néceſſaire pour la paix de l'Egliſe, pourſuivoit le Roi Théologien. Si chacun s'ingere d'entendre l'Ecriture à ſa mode, qu'en attendre qu'une infinité de Sectes, qui toutes ſoutiendront, avec une égale fierté, que ce divin Livre leur eſt favorable. On ſçait que l'Egliſe Anglicane renonce à l'infaillibilité; mais on lui voit auſſi faire tous les jours les exploits d'une Egliſe infaillible. En effet, depuis la naiſſance de la Réformation, elle n'a ceſſé de perſécuter ceux qui n'ont pas épouſé ſes doctrines, Catholiques Romains & Non-Conformiſtes de toutes les ſortes. Ces perſécutions ſont même allées beaucoup plus loin que le commun du monde, qui ne fait attention à rien, ne ſe l'imagine. Peut-on donner une ſeule bonne raiſon, pourquoi les Non- 1687.

1687. Conformiſtes n'auroient pas tout autant de droit de ſe ſéparer de l'Egliſe Anglicane, que cette Egliſe prétend en avoir eu de rompre avec l'Egliſe Romaine ? La premiere, après tout, a eu beau faire Schiſme; il lui eſt autant impoſſible de ſe démembrer de l'Egliſe Catholique Romaine, qu'à une des Comtez d'Angleterre de ſe détacher du reſte du Royaume. Le Roi ſpéculatif finiſſoit ſa Lettre, en diſant qu'il n'avoit pas le loiſir d'en écrire davantage; mais en voilà trop, ajoûtoit-il, ſur tout ſi vous y joignez les papiers que nous a laiſſé le Roi mon Frere, & ceux de la Ducheſſe d'Yorck: c'en eſt aſſez, dis-je, ſinon, pour faire goûter la Religion Catholique à un eſprit non préoccupé, du moins pour lui donner en ſa faveur des préjugez favorables.

Le Prince d'Orange m'envoya l'Original même de cette Lettre, avec la réponſe qu'y fit la Princeſſe. Il me défendit de tirer copie ni de l'un, ni de l'autre; mais il me permit de les lire auſſi ſouvent qu'il me plairoit. J'en répétai la lecture; juſqu'à ce que j'en euſſe gravé à mon ſouhait le contenu dans ma mémoire; & au moment que je les renvoyai, je pris la plume. Je montrai enſuite mon Ouvrage à la Princeſſe, qui m'avoüa que je ne m'étois preſque pas trompé dans tout ce que j'avois écrit. Il m'étoit facile de voir que la Lettre étoit bien

bien de la façon du Roi Jacques. J'avois entendu plus d'une fois les mêmes ſophiſmes de ſa propre bouche. Il avoit fort méſuré ſes expreſſions, & la fin de la Lettre étoit modeſte. 1687.

La Princeſſe la reçut, à ce qu'elle me dit, le vingt-quatriéme Decembre au ſoir. Elle participa le lendemain, jour de Noël, à la ſainte Céne; & elle paſſa la meilleure partie de la journée en dévotion. Son Alteſſe trouva néanmoins le tems de jetter groſſiérement ſa réponſe, ſur le papier, & de la mettre enſuite au net. Le vingt-ſixiéme Decembre, elle partit. Il y avoit peu de ratures à ſon brouillon, qui étoit bien de deux feüilles d'écriture. Le Prince me le fit communiquer. Une réplique, où il s'agit de Théologie, & de Controverſe, eſt ordinairement plus étenduë que le premier écrit. Celle ci étoit encore groſſie par les témoignages de reſpect, dont elle étoit pleine. La Princeſſe commençoit par remercier le Roi ſon Pere, qui, dans une Lettre de vieille datte, lui avoit fait des excuſes, pour avoir manqué l'ordinaire précédent à lui écrire; & elle exprimoit le plaiſir qu'elle avoit de recevoir ſi réguliérement de ſes nouvelles. La différence de Religion, Sire, ajoûtoit-elle, & l'éloignement où je ſuis obligée de vivre de Votre Majeſté, ne m'empêcheront jamais de ſouhaiter la bé-

Elle y fait réponſe.

né-

1687. nediction paternelle de Votre Majeſté, & le ſecours de ſes priéres. Quant au Manuſcrit que Monſieur d'*Abbeville* m'a remis de la part de Votre Majeſté, Elle ne le prendra point en mauvaiſe part, & elle ne l'attribüera point à un défaut de ſoumiſſion, ſi je prends la Liberté de lui en dire ce que je penſe.

Je ſuis fort éloignée, Sire, de ne tenir à la Religion dans laquelle j'ai été élevée, que par l'endroit du point d'honneur. Il m'en a couté des peines, pour entrer dans une infinité de raiſons ſolides, qui m'y attachent. Les Théologiens de l'Egliſe Anglicane qui m'ont inſtruite, ne m'ont point caché ce qu'il peut y avoir de bon dans la Religion Romaine. Ils m'ont au contraire découvert, ſans fard, le fort & le foible des deux communions; pour me mettre en État d'en juger ſainement, & d'obſerver la régle du grand Apôtre, qui ordonne, comme vous ſçavez, Sire, *d'examiner tout, & d'en prendre toûjours le bon.* Obligée de quitter l'Angleterre de fort bonne heure, j'ai conſervé précieuſement le deſir de connoître la vérité, & la réſolution de ne réfuſer aucun ſecours qui put m'y faire parvenir. J'ai des Livres. J'ai des perſonnes éclairées autour de moi, à qui je puis à tout moment porter mes doutes. Il m'eſt dit dans l'Ecriture d'*opérer mon ſalut avec crainte & tremblement*; & elle m'a-

m'avertit que, dans la plus importante de toutes les affaires, je dois me conduire par mes lumiéres propres, ſans m'en rapporter à celles d'autrui. On ne peut nier qu'il n'y ait parmi les Proteſtans un grand nombre de Gens de bien. S'ils vouloient être fidéles à la grace, nous en verrions un beaucoup plus grand nombre. La mauvaiſe vie de pluſieurs ne retombe point ſur la Réformation. Dans l'Egliſe Romaine on voit auſſi des Gens qui vivent bien; mais elle épouſe pluſieurs pratiques de dévotion, que nous eſtimons ſuperſtitieuſes & frivoles. 1687.

J'avoüe que l'infaillibilité une fois miſe pour principe, le reſte ſuit. Mais aucun Docteur n'a bien encore pu nous dire où elle réſide. Dans le Pape ſeul. Dans le Concile ſeul. Dans le Pape, & dans le Concile conjointement? On eſt en peine auſſi de ſçavoir ce qu'elle devient, lorſque l'Egliſe eſt diſputée par deux ou trois Papes à la fois, armez les uns contre les autres, & ſoutenus, chacun de leur côté par des Conciles œcumeniques? La Succeſſion non-interrompuë depuis les Apôtres paroît à tout le moins un peu ſuſpecte, lorſqu'on fait attention à ces grands Schiſmes. Le paſſage allégué pour prouver la Primauté prétenduë de Saint Pierre, eſt entendu tout autrement par les Théologiens de l'Egliſe Angli-

1687. glicane. Jesus-Christ n'y fait autre chose, selon eux, que mettre le sçeau à l'Apostolat de son Disciple, en récompense de la confession trois fois repétée; par laquelle il répondit à cette demande, *Simon, fils de Jonas, m'aimez-vous?* & par laquelle il expia son reniement. (Les paroles que le Roi avoit citées, ne regardoient pas davantage Saint Pierre que les autres Apôtres.) Tout le monde avoüe que ces hommes divins étoient infaillibles; mais ce Privilége particulier a eu le sort de plusieurs autres dons qui ont depuis long-tems pris fin dans l'Eglise. Le Prince des Apôtres n'étoit point l'Oracle des autres douze. Autrement St. Paul auroit eu grand tort de *lui resister en face, parce qu'il méritoit reprehension.* Que si Pierre n'avoit aucune autorité sur eux; le moyen d'en accorder quelqu'une à ses Successeurs, dont la vie déréglée & entiérement soumise à l'empire des plus mauvaises passions s'accorde si mal avec ses enseignemens salutaires.

L'abus que font quelques Gens parmi nous de l'Ecriture, ne me paroît pas une raison de la fermer au commun des Chrêtiens. Il est vrai que toutes les Sectes en tirent parti; & qu'elles prétendent toutes y trouver des endroits clairs en faveur de leurs opinions. Jésus-Christ qui a prévu cet inconvenient, n'en a pas moins recom-

mandé aux Juifs d'*aprofondir les ſaints Livres*. Le grand Apôtre faiſoit lire publiquement ſes Epîtres dans les Egliſes. Voyex comme il parle aux Fidéles, *Je vous écris comme à des Gens éclairez. Jugez, vous-même de la vérité de ce que je vous dis.* Que ſi un Apôtre même veut de la ſorte être cité au Tribunal de notre propre Jugement, à plus forte raiſon faut-il examiner tout ce que nous enſeigne un Miniſtre, & un Docteur ordinaire. Sous la Loi de Moïſe, ce n'étoient pas ſeulement les Scribes & les Phariſiens; qui aſſiſtoient à la lecture de l'ancien Teſtament; c'étoient encore les Enfans & les Femmes. Puiſque Dieu nous a fait préſent d'une raiſon, ne paroît-il pas que nous ne ſommes jamais plus obligez d'en faire uſage, que dans la choſe du monde ſur laquelle il nous importe le plus de ne point nous méprendre? Il eſt vrai que la Loi propoſe des myſtéres, qui ſont au-deſſus, mais jamais contre. Jéſus-Chriſt eut la condeſcendance de convaincre Saint Thomas par ſes propres ſens; au lieu qu'il auroit pu le renvoyer au témoignage des autres Apôtres. C'eſt ainſi que la conviction de chacun, pour être méritoire & agréable à Dieu, ne doit être formée que par ſes lumiéres. J'oſe répondre à Votre Majeſté que, ſi elle veut écouter les habiles Gens qui ſont en grand nombre dans 1687.

ſon

1686. ſon Royaume, ils lui ôteront les préjugez facheux qu'elle a conçus contre la Réformation. Rien ne s'eſt fait tumultuairement, Tout a été muni du Sçeau des Loix. On ne s'eſt éloigné de l'Egliſe Romaine, qu'autant qu'on a vu qu'elle s'écartoit de l'Egliſe Primitive. C'eſt la derniére qu'on a prétendu ſuivre pour modéle; & ſi l'on n'en découvre pas tous les Traits dans l'Egliſe Anglicane, il ne faut en accuſer que l'ignorance, & la corruption des mœurs, dont n'étoit pas exempt le ſiécle où elle prit naiſſance. Je ne vois pas, Sire, comment on peut juſtement imputer à cette Egliſe, les Perſécutions faites aux Non-Conformiſtes; puiſque les Loix pénales ſont émanées de l'autorité civile, à l'occaſion de crimes commis contre l'Etat. Les ennemis des Anglicans & des autres ont pris à tâche de ſouffler entre eux le feu de la diviſion; & ils n'ont que trop réüſſi à l'allumer. Malgré cette animoſité mutuelle, que Votre Majeſté blame juſtement, ſi elle veut prendre la peine de comparer les motifs de ſéparation d'avec l'Egliſe Romaine qui nous ſont communs à tous, & ceux qui ſont particuliers aux Non-Conformiſtes, par rapport à l'Egliſe Anglicane, Votre Majeſté trouvera les derniers foibles en comparaiſon des autres.

La Princeſſe finiſſoit par une Apologie, pour

pour avoir entretenu le Roi du long détail des raiſons, qui lui faiſoient donner de beaucoup la préférence à la Religion Proteſtante. Je ſuis au reſte ſi parfaitement convaincuë que c'eſt la bonne, ajoûtoit elle, que j'eſpére, avec la grace de Dieu, toûjours y vivre & y mourir. Je ne puis, Sire, appliquer qu'à elle la promeſſe de Jéſus-Chriſt, dont je ne révoque nullement en doute l'accompliſſement. *Non, les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais contre l'Egliſe Proteſtante*; & *il ſera, avec elle, juſqu'à la fin du monde.* Je n'oublie pas néanmoins, Sire, qu'un des principaux devoirs que ma Religion me preſcrit, eſt le reſpect filial envers Votre Majeſté. Soyez-donc perſuadé, Sire, que je ſerai toute ma vie votre très-obéïſſante Fille, & votre très-humble Servante. 1687.

Le Roi fit réponſe l'ordinaire ſuivant. Je ne vis pas la Lettre. Mais voici ce que m'en a dit la Princeſſe. Sa Majeſté Britannique lui fait d'abord un compliment ſur l'étenduë des recherches qu'elle avoit faites, dans un genre, diſoit-il, qui demandoit la principale application de l'eſprit humain. Mes occupations m'empêchent, pourſuivoit-il, de ſuivre vos raiſons l'une après l'autre. Je vous prierai donc ſeulement de lire les Livres dont je vous ai déja parlé; en attendant que je vous en envoye encore de plus pro-

1687. propres à vous éclairer. Le Pere *Morgan* vous donnera d'ailleurs tous les éclairciſſemens qu'il vous plaira. C'étoit un Jeſuite Anglois, qui étoit alors à la Haye.

Obſervations de l'Auteur ſur ſa Lettre.

Je n'ai voulu rien omettre ici de ces Lettres polémiques; ou pour mieux dire, j'ai cru devoir les donner mot pour mot comme elles me ſont demeurées dans la mémoire. Elles m'ont paru d'autant plus dignes d'être conſervées à la poſtérité dans leur entier, qu'il eſt très rare de voir des perſonnes d'un haut rang occuper leurs penſées de la Religion, & en faire auſſi l'objet d'un examen aſſez laborieux. Celle du Roi contenoit un récit étudié; le même qu'il avoit coûtume de faire à tout propos, des motifs qui avoient opéré ſa converſion, comme il l'appelloit. Il y a toute apparence que d'autres l'avoient compoſée pour lui. Si elle étoit ſortie de ſa plume, & qu'il eût fait un peu plus d'attention, il y auroit indubitablement ſupprimé certains traits, qui ne pouvoient lui faire beaucoup d'honneur. Il n'avoit jamais mené une vie aſſez réglée, pour exagerer ſi fort l'impreſſion qu'avoit fait ſur ſon eſprit celle des Gens de bien qu'il avoit rencontrez parmi les Papiſtes.

Le petit avantage de l'Egliſe Romaine à cet égard eſt bien balancé par la facilité avec laquelle cette Egliſe diſtribuë

buë ſes abſolutions aux pêcheurs les plus énormes. Parler avec une eſpéce de tranſport de ſes parures & de ſon faſte, étoit une choſe au moins fort puérile. Quoi de plus choquant d'ailleurs que des invectives contre l'Egliſe Anglicane, au ſujet des perſécutions qu'ont eſſuyées de ſa part les Non-Conformiſtes; quoi de plus choquant, dis-je, dans la bouche d'un Prince agité de toutes les fureurs de l'Egliſe Romaine, qui ne connoit point de volupté comparable à celle de ſe baigner dans le ſang des Hérétiques? Quelle priſe ne donnoit pas ici le Controverſiſte couronné, & que n'auroit point eu la Princeſſe à dire, ſi le reſpect ne lui avoit préſcrit des bornes! Avant que j'euſſe vu la réponſe de notre Reine future, j'avois une haute opinion de ſon bon eſprit, & de ſa force en matiére de Religion. Mais mon cœur fut ſaiſi d'un mélange de joye & de ſurpriſe, lorſque je l'eus entre les mains. Quel charme en effet de voir une ſi jeune Princeſſe aſſez judicieuſe néanmoins, aſſez inſtruite, aſſez reſpectueuſe envers la perſonne de qui elle avoit reçu le jour, pour lui écrire ſur le champ, & ſans aide, une Lettre auſſi ſolide, auſſi ſçavante, auſſi ſage, auſſi propre en un mot à dégouter pour jamais un Pere faſciné, & un Roi bigot, de lui envoyer des Ambaſſades ou des volumes ſur ce ſujet? La 1687.

vi-

1687. vigueur avec laquelle elle repouſſa des aſſauts redoublez, fit voir aux Papiſtes que Marie aimoit ſa Religion, & l'aimoit avec une parfaite connoiſſance de cauſe.

Pour ſuites faites contre l'Auteur.

La faveur extraordinaire que me témoignoient les deux Alteſſes, ne pouvoit qu'enflammer tous les jours de plus en plus la colére du Roi d'Angleterre contre moi. J'entendis dire qu'il m'attaquoit à tout propos, & qu'il s'aigriſſoit au dernier point, dès qu'il étoit queſtion du Docteur *Burnet*. J'avois publié un aſſez grand nombre de Lettres, dans leſquelles je rendois compte de mes voyages; & où mon principal but avoit été d'inſpirer au monde de nouveaux degrez d'horreur pour la Tyrannie, & pour le Papiſme. Le Public leur avoit fait beaucoup d'accüeil; mais elles rechaufférent l'animoſité du Roi contre l'Auteur.

Mon ſéjour à la Haye lui fit tenir pour conſtant que je machinois de grandes choſes contre lui. Il mit en particulier ſur mon compte pluſieurs écrits périodiques, dont chaque jour on voyoit un déluge en Hollande, où l'on faiſoit paſſer en revûë toutes ſes allures deſpotiques, & qui ſe diſtribuoient par milliers dans les trois Royaumes. Il eſt vrai qu'il y en avoit de ma façon. La nouvelle que j'épouſois un gros Parti à la Haye, acheva de mettre le comble à ſa fureur. Il fit chercher en diligence

tous

tous les moyens poſſibles de me traverſer. 1687.
On n'imagina rien de meilleur, que de me faire condamner pour crime de Haute-Trahiſon, ſous prétexte que j'avois eu commerce avec le Lord *Argile*, & avec d'autres proſcrits.

Sa Majeſté Britannique envoya bien-tôt Ordre à ſon Avocat en Ecoſſe de commencer des pourſuites contre moi, ſans trop ſçavoir encore ſur quoi l'Accuſation devoit rouler. C'étoit aſſez pour faire du bruit; & le vacarme pouvoit rompre mon Mariage. Un Vaiſſeau partit le jour même que l'Ordre fulminant étoit arrivé, & qui vola dans le trajét, me donna les premiers avis du Procès criminel qu'on m'intentoit avant que d'*Abbeville* eut été mis en Campagne. Je pris les devans; & préſentai Requête aux Etats Généraux alors aſſemblez, pour avoir des Lettres de Naturaliſation qui miſſent mon mariage à couvert. J'obtins ſans peine ce que je demandois. Si l'on avoit ſçû ce qui ſe faiſoit contre moi en Ecoſſe, peut-être aurois-je rencontré des difficultez. J'écrivis de plus mon Apologie, que j'adreſſai en forme de lettres, au Comte de *Midletoun*. Dans l'une je diſois que, devenu ſujet des Provinces-Unies, je n'appartenois plus à l'Angleterre. J'ajoûtois dans une autre que, ſi l'on me condamnoit par contumace, je me croirois peut-

1687. peut-être obligé de me juſtifier, & de faire connoître au monde la part que j'avois eüe aux affaires depuis vingt-ans. Je ne pourrai me diſpenſer, continuois-je, de dire bien des choſes qui pourroient déplaire au Roi; & qu'il ſera facheux pour moi d'être contraint à ne pas taire.

La Cour qui ſçavoit qu'elle n'avoit point de priſe réelle ſur moi, mit fin à ſes premieres pourſuites. Mais elle crut avoir la victoire entre les mains, parce que je m'étois ſouſtrait à l'obéïſſance du Roi. Elle recommença donc ſur nouveaux frais; & je ne fus rien moins qu'un criminel de léze-Majeſté au premier Chef. C'étoit même outrager inſolemment mon Souverain, diſoit-on, que de le menacer, comme j'avois fait, de mes repréſailles Hiſtoriques. La premiere de ces Accuſations étoit contre le droit des Gens. Tout homme qui ſe fait naturaliſer dans un État, lui prête ſerment de fidélité; & ce ſerment le détache de tous les autres, pour le tems qu'il vit dans les terres de ſa dépendance. C'eſt qu'on ne peut à la fois obéïr, ni par conſéquent appartenir à deux Maîtres, dont les intérêts, & les commandemens s'entre-choquent à toute heure.

L'Avocat du Roi traîna l'affaire en longueur. Enfin, au bout de quelques mois, je fus déclaré Proſcrit. D'*Abbeville* me demanda

manda incontinent aux Etats, avec ménaces de me faire enlever, s'ils ne me livroient de bonne grace. Les voyes par lesquelles il devoit s'y prendre, étoient si éloignées de tout bon sens, & il en babilloit si haut, que je compris qu'il avoit moins intention de les tenter, que de me faire peur. On me prit d'un autre biais. La Cour fit entendre à mes amis de Londres que, non-seulement on me laisseroit en repos, mais qu'on m'accableroit même de bénéfices, si je voulois devenir traitable. Je fus sourd à tout. Les Irlandois, qui étoient dans les Troupes de Hollande, s'exprimoient de la maniere la plus brutale sur mon sujet. J'allois mon chemin, soutenu par l'idée de mon devoir; & résolu de faire tous mes efforts, pour prévenir la ruïne prochaine de ma Religion, & de ma Patrie. Fixant mes regards sur ces deux objéts, je m'abandonnai tranquillement à la conduite de la providence; qui a toûjours veillé pour moi, & fait tourner à mon avantage toutes les machinations de mes ennemis, à la tête desquels étoit un puissant Monarque. 1687.

Nous voici arrivez à l'année 1688. année à jamais mémorable, par la Révolution heureuse au delà de tout ce qu'on pouvoit attendre, qu'elle produisit. Cette même année formoit dans le siécle précédent l'époque fameuse de la décadence de la 1688.

1688. Monarchie Eſpagnole, cauſée par le mauvais Succès d'un armement, qui, s'il avoit été auſſi favoriſé de la fortune, qu'il fut bien concerté & bien conduit, auroit indubitablement fait de notre Iſle un Païs conquis. Nos Hiſtoires ſont ſi pleines des avantures de la *Flotte invincible*, pour parler le langage de l'orgueïl Eſpagnol, qu'il ſeroit ſuperflu d'en rien dire. Des miracles inéſperez ſauvérent l'Angleterre une autre fois des deux fleaux les plus redoutables du genre humain, le Pouvoir arbitraire, & le Papiſme.

D'Abbeville préſente un Mémoire aux Etats.

Je recommençerai le récit de cet événement prodigieux, par celui des menées de l'Ambaſſadeur après ſon retour à la Haye. Avant que de quitter cette Ville, il avoit laiſſé entre les mains des Etats un Mémoire ſur l'affaire de Bantam, auquel il ne manquoit guéres que la cérémonie, pour mériter le nom d'un Cartel dans les formes. Il falloit répondre ſur le champ; & Sa Majeſté Britannique ne pouvoit ſouffrir plus longtemps l'injuſtice criante qu'on lui faiſoit dans cette affaire. D'*Abbeville* avoit fait imprimer ſon Mémoire à Amſterdam; & cette Ville en avoit tellement pris allarme, que les Actions des Compagnies avoient baiſſé conſidérablement pendant quelques jours; pendant leſquels on publioit que le Marquis avoit fait ſa bourſe

ſe mieux que tous les Agioteurs enſem- 1688.
ble.

On attendoit à tous momens la Flotte des Indes Orientales. Les Marchands intéreſſez, qui n'avoient pas oublié les embuches que le Roi Charles avoit tenduës en 1672. à la Flotte de Smirne, en craignirent de pareilles de la part du Roi Jacques; & ne doutérent point que le mémoire fulminant ne fut le prétexte cherché par avance. Ce n'étoit néanmoins qu'une terreur panique. Les Etats Généraux firent une réponſe, où les expreſſions étoient ménagées, mais fermes. Le dernier Traité, fait avec l'Angleterre, portoit que, s'il ſurvenoit des difficultez entre les Marchands des deux Nations, on nommeroit des Commiſſaires de part & d'autre pour les terminer. Jacques n'en avoit encore choiſi aucun. Ainſi le délai dont il ſe plaignoit, étoit entiérement ſur ſon compte. Quelle ſurpriſe donc pour Meſſieurs les États, de ſe voir gourmander avec la derniére hauteur, quoiqu'ils n'euſſent manqué à rien. L'Ambaſſadeur revint à la charge. Il eſt vrai qu'il avoit appris à baiſſer le ton. En récompenſe, il régala Leurs Hautes-Puiſſances d'un galimatias ſi parfait, qu'elles conclurent que les Miniſtres d'Angleterre n'avoient pas ſeulement lû les Articles du traité en queſtion. Il y parut, puiſqu'ils eurent eux-mêmes honte de

1688. leur incartade, ſi-tôt qu'on le seut mis au fait.

J'eus mon tour. J'avois publié, comme j'ai dit, mes Lettres au Comte de *Midletoun*. L'Ambaſſadeur courut aux États, avec un nouveau Mémoire, où il jettoit feu & flammes contre moi, & où il ſe récrioit en particulier ſur deux endroits de mon Apologie. Dans l'un, j'avois dit que, comme il étoit encore de trop bonne heure pour faire un crime aux Gens de leur Religion, & pour les perſécuter à ce ſujet, il avoit fallu que mes ennemis m'en prêtaſſent un de léze-Majeſté, pour me perdre. C'étoit donner à penſer, diſoit d'*Abbeville*, que Sa Majeſte Britannique alloit devenir un Dioclétien. J'avois inſinué dans l'autre endroit, que ma vie n'étoit pas en ſûreté, du côté des Papiſtes Irlandois. C'étoit encore ici vouloir ternir l'honneur du Roi, & mal lui tenir compte de l'horreur qu'il avoit pour toutes les voyes lâches. Le Marquis ajoûtoit que par les Loix d'Angleterre, tous les Sujets de S. M. étoient obligez de prendre morts ou vifs tous les criminels, dont la Sentence avoit été prononcée dans les Cours de Juſtice. Sur ce fondement, il demandoit à Leurs Hautes-Puiſſances qu'on nous fit arrêter moi & mon Imprimeur; & qu'en qualité de Proſcrit, je fuſſe moi banni des ſept Provinces, conformément à un Article du Traité, par lequel il étoit réglé qu'on

n'y

n'y ſouffriroit aucun des Anglois Rébelles. 1688.
C'étoit ſurquoi Monſieur l'Ambaſſadeur vouloit encore une prompte réponſe.

Je fus cité par devant les Députez des États de Hollande, pour me purger de tout ce qu'il m'imputoit dans ſes deux Mémoires. Je fis remarquer d'abord qu'ils ſe combattoient l'un l'autre. Dans l'un, on requeroit Leurs Hautes-Puiſſances de me punir; & on me ſuppoſoit par conſéquent leur ſujet, comme je l'étois réellement. Dans l'autre, j'appartenois au Roi, puiſque j'étois un homme révolté contre lui. J'ajoûtai qu'il étoit faux que j'euſſe déſigné ce Prince; puiſque ſans rien dire de S. M. j'avois ſeulement apoſtrophé mes ennemis. Les paroles que j'avois employées, donnoient au contraire à penſer, qu'avec toutes les machines que ſes Prêtres mettoient en uſage pour l'emouvoir, ils n'avoient encore pu l'amener à perſécuter les Proteſtans. Il n'y avoit donc que ceux, à qui il tardoit qu'il ne leur déclarât la Guerre, qui puſſent être bleſſez de ce que j'avois dit, j'inſinuai enſuite aux Etats que j'avois plus de raiſon que jamais de me tenir ſur mes gardes, depuis que l'Envoyé avoit ſonné une eſpéce de tocſin ſur moi. En qualité d'homme naturaliſé, & ſur le point de me marier dans le Païs, j'implorois enfin la Protection de mes Seigneurs & Maîtres. Si j'avois en quelque choſe pê-

1688. ché contre les Loix de ma nouvelle Patrie, je me ſoumettois à tout, & je ne demandois aucune grace. Je ne ſuis point un échapé d'Ecoſſe, ajoûtai-je, comme le Mémoire le portoit. Il y a quatorze-ans que j'en ſuis ſorti, & trois, qu'avec la permiſſion de Sa Majeſté Britannique, j'ai quitté l'Angleterre. Depuis un an qu'on me voit à la Haye, je ne me ſuis jamais caché; & on ne peut me reprocher d'y avoir eu aucune mauvaiſe affaire. On parle d'une Sentence prononcée en Angleterre contre moi; mais il faut la voir, avant que d'en rien dire.

Leurs Hautes-Puiſſances s'expliquent ſur les plaintes contre l'Auteur.

Leurs Hautes-Puiſſances furent ſatisfaites de mes juſtifications, & elles en firent dreſſer un Acte dans les formes. Elles ordonnerent à l'Ambaſſadeur de repréſenter au Roi, que le droit de Naturaliſation étoit ſacré, & que tous les Etats du monde avoient un grand intérêt à ne point le violer. Ce Privilége m'avoit été accordé, en conſidération de ce que j'épouſois une perſonne du Païs; & c'étoit la raiſon du monde la plus juſte. Si Sa Majeſté ſe plaignoit de moi, Elle pouvoit me faire mon Procès chez elle. Le Roi Jacques frémit d'indignation d'avoir échoüé de la ſorte. C'eſt un affront ſanglant qu'on me fait, dit-il, & une cauſe légitime pour une Guerre. Quand les plus gros boüillons de ſa colere furent paſſez,

passez, il ajoûta qu'il n'armeroit pas néanmoins, parce qu'il n'étoit pas en état pour le présent de soûtenir l'effort des Sept Provinces. Je suis bien informé, continua-t'il, qu'on m'en veut ; mais je sçaurai bien tenir mon Royaume en état de défense. L'Ambassadeur de Hollande lui demanda de laquelle des Puissances de l'Europe, Sa Majesté se croyoit ménacée ; mais le Roi ne jugea pas à propos d'en dire davantage. Cependant il fit présenter un troisiéme Mémoire contre moi, où l'on revenoit à l'article du Traité ; en passant entiérement sous silence la réponse que les Etats y avoient faite. On prétendoit les faire souvenir, qu'ayant promis de ne point donner azile aux Anglois échapez des mains de la Justice, ni aux Rebelles, Leurs Hautes-Puissances devoient tenir parole, sans entrer dans le fond des procedures qu'on faisoit en Angleterre contre eux. La réplique fut qu'on devoit prendre dans le sens le plus naturel, les expressions d'un Traité, & non pas dans celui, que souvent on leur donne improprement dans le Barreau ; où l'on proscrira, en qualité de Rebelles, ceux qui évitent simplement de comparoître ; quoique cette Épithete, dans le langage ordinaire, signifie beaucoup plus. Le transport de passion, où Sa Majesté Britannique étoit contre moi, lui faisoit dire 1688.

1688. & faire bien des choſes, qui ne tournoient pas fort à ſon honneur.

Autres tentatives faites pour perdre l'Auteur.

Je recevois tous les jours des avis nouveaux, de prendre garde à moi. On lui avoit perſuadé que, puiſque j'étois condamné Juridiquement, & que les Etats Généraux refuſoient de me livrer, rien ne l'empêchoit de ſe faire juſtice, & de donner commiſſion à quelques bons ſerviteurs de le défaire de ma perſonne. Pluſieurs Lettres diſoient même très-affirmativement, que cinq mille livres ſterling étoient promiſes à qui m'aſſaſſineroit. Un Gentilhomme, qui avoit la réputation de ne point dire une choſe pour l'autre, m'écrivit que s'étant trouvé, par hazard, au Bureau des Secrétaires d'Etat, il y avoit vû un ordre de cette teneur tout dreſſé, auquel il ne manquoit que le ſeing du Roi. Le nom de l'Aſſaſſin étoit en blanc; & la ſomme marquée étoit trois mille livres, s'il me repréſentoit mort, ou vif. Ce Gentilhomme ajoûtoit, que le Prince *George* avoit auſſi entendu parler du mauvais parti qu'on vouloit me faire, & que ce Prince avoit prié la perſonne à laquelle il s'en étoit ouvert, de me donner un mot de précaution. Le Roi queſtionna *Jefferies*, ſur ce qui ſeroit faiſable à petit bruit; vû qu'il n'y avoit pas moyen de m'entamer en Juſtice. Le Chancelier répondit, qu'en effet, le

le Barreau étoit épuiſé ; & qu'il ne reſtoit plus à Sa Majeſté qu'un coup de Main. Il fit la confidence à Monſieur *Kirk*, de ce qui s'étoit dit à mon ſujet, entre le Roi & lui. Sa Majeſté eſt réſoluë, dit *Jefferies*, de perdre le Docteur *Burnet*, & elle n'attend pour s'enhardir que l'avis de quelque Juriſconſulte habile. Monſieur *Kirk* me fit d'abord ſçavoir la conſpiration ſecrette. Elle me revint enſuite de tant d'endroits, que je crûs qu'on pourroit bien n'avoir deſſein que de m'épouvanter, pour me précipiter dans quelque démarche peu honorable, ou du moins pour me faire chercher ma ſûreté dans le ſilence. J'ai des actions de grace à rendre à Dieu, de ce que je ne fus que très-médiocrement effrayé. Je me tins chez moi, un peu plus qu'à l'ordinaire : c'eſt tout. Du reſte, je fis un ſacrifice de ma vie à l'Être Suprême. Je reconnoiſſois mon innocence, & les raiſons de tout le mal qu'on me vouloit. Je puis dire auſſi que jamais mon ame ne ſe trouva dans un plus grand calme, & qu'elle ne fut même jamais plus inondée de cette douceur interieure, qui prend ſa ſource dans une conſcience droite & éclairée, qu'au milieu de tous ces tonnerres, qui grondoient ſur moi, & des allarmes que tous mes amis concevoient à mon ſujet. 1683.

1688. Peu après ce tems de tempête, fut imprimée une Lettre de *Fagel*, Grand-Pensionnaire de Hollande. Elle me ramene à quelques faits, qui appartiennent à l'année précédente. Un certain *Steward*, homme plein de beaux talens, mais d'une ambition démesurée, avoit quitté le Barreau en Ecosse ; parce qu'il n'avoit pas voulu abjurer la Ligue selon l'ordre. Une résolution si courageuse avoit plû extrêmement à son Parti, qui lui avoit mis entre les mains ses intérêts les plus chers, & qui avoit en lui la plus parfaite confiance. Le Roi le regardoit comme le premier mobile de tous les complots, qui avoient tenu la Cour en haleine depuis vingt-ans, & en particulier comme principal Acteur dans l'expédition du Comte d'*Argile*. *Pen* trouva moyen néanmoins de le gagner ; en lui promettant des Montagnes d'or, avec l'oubli du passé, pour l'attirer en Angleterre, de la Haye où il étoit. Ayant que d'en sortir, *Stewvard* alla prendre congé du Prince d'Orange à l'ordinaire, & lui fit de nouvelles protestations, d'un attachement inviolable à la Religion & à la Liberté. Il vit aussi le Grand-Pensionnaire, qui ne s'étoit pas peu découvert à lui. L'Ecossois reçut de la Cour d'Angleterre des caresses, qui étonnerent tous ceux dont il étoit connu. Il falloit que *Stewvard* crut le Roi sincere,

Lettre du Pensionnaire Fagel.

&

& uniquement occupé du deſſein d'établir la Liberté de Conſcience dans toute ſon étenduë, comme ce Prince en faiſoit mines, ou qu'il ne jugeat pas bien, pour un homme qui ſortoit du plus profond abime de la diſgrace, de ne répondre que par des ſoupçons déſavantageux au grand accuëil qu'on lui faiſoit. Quoiqu'il en ſoit, il promit au Roi de faire tout au monde pour ſeconder ſes vûës en Ecoſſe, & de les expoſer à la Haye, dans un jour qui pourroit diſſiper les préventions de Son Alteſſe. C'eſt ce qu'il eſſaya de faire dans pluſieurs Lettres qu'il écrivit au Grand-Penſionnaire. 1688.

Il y preſſoit vivement *Fagel*, au nom de Sa Majeſté Britannique, d'obtenir du Prince d'Orange ſon agrément, pour la caſſation des Loix préjudiciables aux Non-Conformiſtes. Les Catholiques Romains ſont en petit nombre, diſoit-il, ils ne ſont nullement formidables. Voyez ce que les autres ſouffrent depuis tant d'années. Il faut qu'ils continuent dans le même accablement, avec danger de pis, à moins que Son Alteſſe ne veüille mollir, parce que le Roi de ſon côté eſt roide au dernier point ſur l'article du Teſt. *Stevvard* eut beau écrire; on ne lui fit point de réponſe. Il voulut tenter s'il réüſſiroit mieux en Ecoſſe; mais il y trouva ſes anciens amis de gla-

1688. ce, & perſuadez que la Cour l'avoit entiérement ſéduit.

Le Grand-Penſionnaire fit voir ces Lettres au Prince d'Orange. Elles me furent auſſi communiquées. Le ſentiment du Prince fut qu'il ſeroit fort de ſon ſervice en toute maniere qu'on répondit ſolidement, & de telle ſorte que le monde pût voir nettement quelles étoient ſes vûës. Il eſt ſur tout néceſſaire, ajoûta-t'il, d'éclairer ſur le fond de mes intentions les Cours Papiſtes, que des raiſons politiques feroient voler à une Ligue contre la France; mais qu'arrête la fauſſe idée, que moi & mes adhérens en Angleterre, nous ne penſons qu'à y exterminer les Catholiques Romains. Le Grand-Penſionnaire fit donc imprimer une longue Lettre, adreſſée à *Stevvard*; que j'avois traduite en Anglois.

Elle commençoit par de grandes aſſurances du reſpect profond, que le Prince & la Princeſſe auroient toûjours pour Sa Majeſté Britannique. Ils ſont l'un & l'autre, diſoit *Fagel*, ennemis de tout ce qui s'appelle violence, en matiere de Religion. Ils veulent bien donner les mains, à ce que les Loix les plus fâcheuſes pour les Catholiques Romains ſoient abolies, & à ce qu'on leur accorde même l'exercice libre de leur Religion. Une Tolérance ſans reſtriction

triction pour les Non-Conformiſtes, eſt encore ce qu'ils ſouhaitent. Mais ils ne peuvent conſentir à l'abolition des Loix, qui font la ſûreté de la Religion Proteſtante; en un mot, ils n'entendront jamais à la ſuppreſſion du Teſt, qui ne fait après tout aux Papiſtes, nos ennemis jurez, que le petit mal de leur ôter la puiſſance de nous nuire, en les excluant des Emplois. Ce n'eſt point-là, continuoit *Fagel*, un mauvais traitement, dont ils puiſſent ſe plaindre. C'eſt une précaution uſitée dans tous les Païs. Elle eſt néceſſaire dans l'état où l'Angleterre ſe trouve, pour aſſurer la tranquillité publique, & pour mettre la Religion Nationale à l'abri de leurs machinations. Les Papiſtes ne ſont point auſſi peu formidables qu'on les fait, pour le nombre. S'ils entendent aſſez mal leurs intérêts, pour ne pas ſe contenter de l'abolition de toutes les Loix, qui les ſoumettent à des peines, & pour vouloir à toute force avoir part aux Charges comme les autres; qu'ils s'en prennent à leur propre ambition, s'ils demeurent ſans les bonnes conditions qu'on veut bien leur faire. Toute la Lettre étoit énergique. Le zéle du Prince & de la Princeſſe, pour la Religion Proteſtante, y laiſſoit échaper des éclairs; qui ne pouvoient manquer de faire deſlors craindre au Roi bigot, l'éclat terrible qui ſuivit. 1688.

Ste-

1688. *Stevvard* lui porta la Lettre. Ce Prince en fit part au Conſeil Privé. Elle y fut un ſujet de méditation, pendant quelques jours. Enfin, le Roi donna ordre à celui qui l'avoit reçuë de répondre que Sa Majeſté Britannique ſouhaitoit tout ou rien. Ceux des Papiſtes d'Angleterre, qui n'étoient point de la cabale des Prêtres, ſolliciterent fortement le Roi de ſe relâcher ſur le Teſt, & d'accepter même avec empreſſement, la révocation des Loix Pénales; qui nous procurera, diſoient-ils, tout le ſoulagement & toute la ſûreté que nous pouvons juſtement deſirer. Sa Majeſté Impériale trouvoit auſſi les propoſitions du Prince parfaitement raiſonnables; & elle promit d'engager le Pape à preſſer Sa Majeſté Britannique de s'y rendre. Je ne ſçai ſi l'Empereur ſe donna des mouvemens à la Cour de Rome pour ce ſujet. Il parut du moins qu'ils n'aboutirent à rien. Jacques étoit entiérement poſſedé par l'Ambaſſadeur de France, & par les Jeſuites.

Le Pere Peter eſt fait Membre du Conſeil Privé.

Le Pere *Peter*, celui d'entre eux qui avoit depuis long-tems le plus l'oreille de ce Prince, fut pris par la main, & aſſis dans le Conſeil. Le bruit courut même que l'Archevêché d'Yorck étoit en réſerve pour ſa Révérence; & il eſt certain qu'on remuoit Ciel & Terre à Rome, pour lui faire avant tout avoir la Pourpre. Le Pape

pe continuoit à n'y vouloir point entendre ; mais on eſpéroit que l'importunité viendroit à bout de lui ; ou du moins que ſon Succeſſeur ſeroit plus traitable. La méſintelligence alloit ſon train, entre les Jeſuites & les Prêtres Séculiers; & ils étoient tous les jours à la veille d'éclater les uns contre les autres. La partie n'étoit nullement égale; parce que le Roi faiſoit pencher la balance du coté des premiers. Il voulut néanmoins adoucir aux autres l'ardeur, avec laquelle il ſollicitoit le Chapeau pour le nouveau Conſeiller d'Etat. C'eſt pourquoi Jacques fit de grands honneurs à l'Evêque *Leyburn*, que le Cardinal *Howard* avoit dépêché à la Cour ; ſans lui donner qu'une très-petite part au ſecret des affaires. Le Prélat avoit trois Aſſociez, qui, avant que de quitter Rome, avoient été conſacrez Evêques avec lui. Le Roi envoya les quatre Ultramontains par l'Angleterre, pour donner la Confirmation, & pour exercer leurs autres fonctions Epiſcopales. Par tout, le Peuple s'amaſſoit en foule autour d'eux. 1688.

Les Jeſuites après d'immenſes travaux, ſe croyoient tout prêts à enfanter. Ils avoient inſpiré de leur audace à d'*Abbeville*, mépriſable inſtrument de leur politique afreuſe. Il revint à la Haye avec des battemens de cœur ſi élevez, qu'il laiſſa partir

Les Jeſuites ſont perſuadez que toute l'Angleterre étoit

1688. désormais à eux.

un tas de maximes Jesuitiques, & de menaces forfantes, que tout autre homme auroit du moins eu la sagesse d'enveloper dans les ténebres du silence. Un jour, le Prince d'Orange lui parloit des promesses que le Roi avoit faites à son Peuple, & en particulier du serment solemnel qu'il avoit prêté à son Couronnement, de respecter les Loix, & de maintenir dans tous ses Priviléges la Religion Protestante. L'Envoyé d'Angleterre, qui ne faisoit à son Maître qu'un médiocre honneur, répondit qu'il y avoit des conjonctures, où les Princes auroient tort de ne pas mettre à l'écart leurs promesses & leurs sermens. Son Altesse lui disoit une autrefois, que son Beau-Pere auroit de très-grandes raisons de menager un peu davantage un aussi vaste corps qu'étoit l'Eglise Anglicane. L'Eglise Anglicane, reprit d'*Abbeville*? Dans deux ans, je ne veux pas qu'on sçache qu'il y ait jamais eu au monde une Eglise de ce nom. Par ce babil sacrilege & insolent, il éventa les desseins de la Cour d'Angleterre un peu trop tôt. Toute sa conduite, du reste, l'avoit rendu la fable de la Haye. Les Ministres des Cours étrangeres souffroient, sans en excepter Mr d'*Avaux*, Ambassadeur de France; & ils avoient souvent de la confusion, pour un homme qui ne disoit que des sottises, & qui n'avoit pas assez de sens pour en rougir. On

On ne ſçut point ce qu'il écrivit en Angleterre, enſuite de ſes premieres Audiences ; mais il vint des avis de toutes parts, qu'on publioit que les deux Alteſſes avoient enfin conſenti à l'abolition du Teſt, & des Loix Pénales. Pour prévenir le mauvais effet de ce bruit injurieux, le Prince voulut que la Lettre du Grand-Penſionnaire fût imprimée. On la répandit dans le Royaume ; & elle y cauſa une joye univerſelle. Les Non-Conformiſtes virent que Son Alteſſe ne leur vouloit que du bien. Le zéle des Anglicans s'enflamma auſſi pour la conſervation du Teſt. Les Papiſtes Laïques, ravis de leur côté, furent les premiers à invectiver contre l'opiniatreté des Prêtres ambitieux, & des Courtiſans avides, qui plûtôt que de faire brêche aux arrangemens de leur avarice, ou de leur orgueïl, aimoient mieux les laiſſer gémir, ſous le faix accablant des Loix Pénales, que d'accepter le grand ſoulagement qu'on offroit pour eux. On ne pouvoit bien dire néanmoins ſi c'étoient-là des expreſſions naïves de la douleur, ou ſeulement un artifice, pour ſe faire valoir auprès du monde, comme Gens qui ſe rendoient à la raiſon. Quoiqu'il en ſoit, la Cour ſentit le tort extrême, que la Lettre de *Fagel* lui faiſoit dans les eſprits. Elle ſe flatta d'abord d'en ruïner l'effet, en diſant tout haut que

1688. La Lettre du Grand-Penſionnaire paroit.

la

1688. la Lettre étoit falsifiée. Quand on lui eut ôté ce miserable retranchement, le Roi ne crût pouvoir mieux faire que de fulminer contre le Prince, en présence de toute la Cour. Il s'exprimoit de maniere, qu'on eût dit qu'il appréhendoit que chacun ne vit pas assez la playe profonde qu'il avoit euë dans le cœur.

Le Roi redemande les Régimens qu'il avoit au service des Etats.

Les Etats avoient à leur service trois Régimens Anglois, & autant d'Ecossois. Quelques-uns de ces Régimens ne l'avoient point quitté, même pendant les deux Guerres du Régne précédent. Les autres avoient été levez depuis la Paix de 1673; mais il n'avoit point été stipulé pour ces derniers, que le Roi seroit le Maître de les rappeller quand il voudroit. Il n'avoit fait que les emprunter, sans prétendre aucunement qu'ils fussent à lui, lors de l'invasion du Duc de *Monmouth*, & du Comte d'*Argile*. Quelques Villes de Hollande étoient si bien portées pour eux, que le Prince d'Orange avoit eu quelque peine à obtenir qu'on les envoyât à son Beau-Pere dans son besoin. Il y avoit plusieurs Papistes dans ces Corps Militaires; & conformément à la pratique ordinaire de Leurs Hautes-Puissances, ils y étoient sur le même pied que les Protestans. Jacques avoit tellement gâté ceux-là, par les caresses qu'il leur avoit faites en Angleterre, qu'à leur retour en Hollan-

Hollande, ils s'étoient livrez à l'eſprit de faction, & qu'ils l'avoient communiqué même aux autres. Le Prince en étoit inquiet. En cas de rupture avec Sa Majeſté Britannique, il ne voyoit, ni comment ſe repoſer ſur eux, pendant qu'ils auroient des Papiſtes pour Officiers, ni comment leur en ſubſtituer d'autres. Le Roi Jacques vint à propos, pour le tirer d'embarras, en redemandant bruſquement aux Etats les ſix Régimens en queſtion. 1688.

Leurs Hautes-Puiſſances ſoûtinrent qu'ils leur appartenoient ; qu'elles les avoient payez, & enrôlez, ſans qu'il eût été parlé de jamais les rendre. Ils furent donc retenus ; mais ceux des Officiers qui voulurent, obtinrent leur congé. Trente ou quarante le demanderent ; & le Prince fut défait par-là d'un bon nombre d'inſolens, qui depuis quelques années s'étoient plus comportez en ennemis de l'Etat, qu'en Gens à ſa ſolde. Ce qui reſta, fut mis ſur un ſi bon pied, que le Prince y compta déſormais, comme ſur ſes meilleures Troupes.

Leurs Hautes-Puiſſances les refuſent, mais permettent aux Officiers d'aller ſervir en Angleterre.

Il étoit queſtion à chaque heure du jour d'aſſembler le Parlement ; & le moment d'après, on n'en diſoit plus rien. Il n'étoit pas facile de voir à quoi aboutiroient ces incertitudes continuelles. Le P. *Peter* trenchoit beaucoup de *Richelieu*. Le Nonce avoit

1688. avoit ſollicité le Roi d'offrir ſa médiation, entre la Cour de Rome, & celle de France. Jacques répondit, que, puiſque le Pape ſe ſoucioit ſi peu de l'obliger, en donnant le Chapeau à ſon eſpece de premier Miniſtre, il laiſſeroit à ſon tour Sa Sainteté, ſe tirer tout de ſon mieux du labyrinthe, où elle étoit. Le Roi d'Angleterre comptoit que le Pontife, un peu plus matté, implo-reroit ſes bonnes graces, & feroit tout pour les obtenir. Cependant le Jeſuite n'omettoit rien de ſon côté pour meriter la Pourpre. C'étoit un emportement de paſſion infini, réhauſſé par une petiteſſe de génie peu ordinaire. Il ne lui manquoit aucune des autres qualitez d'un véritable Enfant de Saint Ignace; & il paroiſſoit être monté au comble de la faveur, uniquement pour mettre en combuſtion trois grands Royaumes, & pour pouſſer le Roi avec tous ſes Serviteurs avec promptitude dans le précipice.

Nouvelle Déclaration en faveur de la Tolérance.

Vers la fin d'Avril, Sa Majeſté Britannique, docile à ſes ſuggeſtions, fit publier une ſeconde fois l'Edit de l'année précédente, au ſujet de la Liberté de Conſcience. Il aura lieu dans toute ſon étenduë, dit le Roi Jacques; & je ſuis réſolu de n'employer que ceux qui ſe joindront à moi pour le maintenir. Il promit auſſi un Parlement pour le mois de Novembre. On fut peu ſurpris

ſurpris de ce qu'il s'y prenoit de ſi bonne heure. C'étoit encore une inſpiration du Pere *Peter* & de *Pen*, qui étoient néanmoins conduits par des vûës différentes. Le dernier conſervoit encore quelque eſpérance, que le Parlement & le Roi pourroient s'entendre, pourvû que ce Prince ne tardât pas trop à l'aſſembler. En temporiſant, Sa Majeſté ne faiſoit, ſelon lui, que donner lieu de penſer qu'elle vouloit ſimplement amuſer la Nation, pour ménager le tems d'éclorre à ſes deſſeins. 1688.

D'autre part, le Pere *Peter* & ſa cabale voyoient que le Roi, dans l'attente d'un Parlement diſpoſé à la bonne intelligence avec lui, négligeoit mille choſes qu'ils auroient voulu lui faire entreprendre; & ils étoient entiérement impatientez par la crainte d'aigrir davantage les eſprits, qui portoit ce Prince à une lenteur inſupportable pour eux. Ils comptoient tous les jours les momens perdus, & ils ſe reprochoient le peu d'ouvrage qu'ils trouvoient fait. Ce ſont Meſſieurs les Membres du Conſeil de réforme qui nous arrêtent, diſoient-ils. Ils nous comblent à la verité de belles paroles; mais ils ne ceſſent de demander & du loiſir, & de l'argent: ils ne ſongent au fond qu'à nous trainer en longueur, afin de joüir plus long-tems de l'honneur attaché à leur commiſſion, &

de

1688. de leurs appointemens. Le Pere *Peter* & ſes Satellites, ſoupçonnant donc que les Réformateurs n'étoient pas bien portez pour la grande œuvre, & qu'ils joüoient le Roi, réſolurent de le preſſer d'agir; dans la forte perſuaſion que les Partis extrêmes ne couteroient plus rien à Jacques, ſi-tôt qu'il auroit compris qu'avec l'entrave du Parlement, il ne falloit pas eſpérer de mener promptement la Religion Proteſtante à ſa ruïne.

Le Roi ordonne au Clergé de la faire lire dans les Egliſes.

Jacques ordonna aux Curez de toutes les Parroiſſes, de publier ſa Déclaration dans les Egliſes. Ils étoient rédevables de cette humiliante corvée à l'Archevêque *Sancroft*, qui avoit conſeillé à Charles II. de les obliger à lire l'Edit que publia ce Prince en 1683, peu après la diſſolution du Parlement d'Oxford. Le Conſeil chargea les Evêques d'envoyer par tout des copies de celui dont nous parlons, & d'en preſcrire la lecture deux Dimanches conſécutifs en Chaire.

Les Mandemens des Prélats embarraſſerent fort le bas Clergé. Il fut partagé de ſentimens, ſur la maniere dont il devoit ſe conduire. Les plus ſages & les meilleurs de ceux qui le compoſoient, tinrent de fréquentes Aſſemblées ſur ce ſujet, dans Londres & aux environs. D'un côté, on dit qu'on aigriroit le Roi par un refus, & qu'on

qu'on s'expoſeroit même à des pourſuites de ſa part, pour déſobéïſſance. Il ne paroit pas raiſonnable, ajoûtoit-on, de courir un ſi grand riſque pour une cérémonie, qui étoit après tout une bagatelle, en comparaiſon des ſuites à redouter, d'une révolte contre l'ordre de la Cour. La lecture de l'Edit ne pourroit en aucune ſorte être eſtimée une marque d'approbation, mais ſeulement un trait de déférence pour le Souverain. Rien n'empêcheroit néanmoins de déclarer qu'on l'entendoit ainſi, de façon à ne laiſſer aucun doute là-deſſus. D'autres plus clair-voyans & plus courageux, penſoient qu'on ne ſe propoſoit pour but, que de rendre le Clergé également odieux & mépriſable, en lui mettant en bouche cet Edit, avant-coureur infaillible de ſa ruïne. Une lâcheté pareille ſeroit d'un très-mauvais exemple pour la Haute & la Baſſe Nobleſſe, qui porteroit encore ſa pernicieuſe condeſcendance plus loin. La leur, malgré le correctif qu'on parloit d'y ajoûter, renfermeroit au moins un aveu tacite, que le Clergé étoit tenu de publier les Déclarations de la Cour, & il ne lui ſeroit plus poſſible d'en refuſer aucune. Le Roi pourroit avec le tems y faire entrer les Doctrines les plus monſtrueuſes du Papiſme; & les débiter en Chaire, avec des Eloges par leur organe. Il étoit tems, ou jamais, 1688.

1688. jamais, de l'arrêter tout court. La bonne régle ſeroit de ne ſe prêter jamais à lui, que pour les choſes qui auroient le ſuffrage de leur conſcience. Il n'eſt pas queſtion, diſoient ces vertueux & ſages Eccléſiaſtiques, de ſçavoir ſi la Tolérance eſt bonne en ſoi; mais ſi le Roi Jacques a dû s'attribuer, comme il a fait dans ſon Edit, le pouvoir de faire & d'abroger les Loix; ou s'il eſt poſſible d'aller plus droit à la ſubverſion totale du Gouvernement, & à l'établiſſement du parfait deſpotiſme? La ſuppreſſion de toutes les Loix Pénales ſans exception, ouvre la porte à la licence; & rien n'empêchera plus que nous ne voyons offrir l'encens dans notre Iſle même aux Dieux du Paganiſme. Notre ruïne eſt jurée; le fait eſt conſtant; & pour la prévenir, il faut opter; ou ſacrifier notre Religion, ou nous armer tous d'un grand courage dans cette rencontre déciſive. Par le premier, nous ne pouvons guére eſpérer que de trainer peut-être notre infortune encore un an. L'autre peut nous ſauver, nous & notre Poſtérité dans un ſeul jour. Gardons-nous bien de nous attirer l'indignation de ceux qui s'intéreſſent à notre ſalut, & les inſultes de ceux qui de tout tems furent acharnez à notre perte, en nous expoſant avec certitude, pour avoir voulu éviter de légéres ſouffrances.

Ce

Ce vigoureux avis l'emporta ; & la Déclaration ne fut point publiée dans les Egliſes. Le Clergé comprit de quelle importance il étoit de ſe roidir, avec une inflexibilité unanime. Si une partie aſſez nombreuſe de nous, ſe diſoit-on les uns aux autres, pour pouvoir avec la moindre couleur être appellée l'Egliſe Anglicane, mollit en vain, nous efforcerons-nous de faire voir que la plus ſaine n'aura pas voulu plier. La Cour ne manquera point de ſe vanter d'abord qu'elle n'aura rien fait, à quoi les Epiſcopaux n'ayent applaudi. Elle tombera de tout ſon poids ſur les refractaires ; qui ſeront facilement écraſez. Les ſouples auront leur tour ; & couverts de tout ce qu'il y a de plus accablant dans le mépris, ils n'auront jamais la force de ſoutenir la Religion Nationale. La Cour ſe tenoit aſſurée que les foibles ſeroient le plus grand nombre, & qu'elle auroit dans la révolte des autres un prétexte ſpecieux, pour chaſſer de leurs Bénéfices les Eccléſiaſtiques les plus capables de lui faire obſtacle, par leur crédit. 1688. Le Clergé deſobéït.

C'étoit auſſi là l'eſpérance coupable de quelques Prélats traîtres à l'Egliſe ; & ils en infatuerent ſi bien le Roi, qu'il ne douta plus que l'événement ne répondit à ſes déſirs. Cependant le Commerce entre le Prince d'Orange & le Clergé, fut conduit

1688. avec tant d'art & de ſecret, que tous les Curez du Royaume s'étoient donné parole, avant que la Cour pût deviner qu'il y auroit un ſi parfait concert entre eux.

L'Archevêque de Cantorbéry, à la tête de ſix Evêques, préſente une Remontrance au Roi.

Sancroft animé par leur exemple, réſolut de ſe comporter dans cette importante occaſion d'une maniere digne d'un Archevêque de Cantorbery. Il écrivit une Lettre circulaire à tous les Evêques, pour les prier de ſe rendre à Londres, afin d'y délibérer ſur ce qu'ils avoient à faire. Après avoir démandé l'avis de ceux, que leur âge & leurs infirmitez empêcherent d'entreprendre le voyage, il trouva que dix-huit des Prélats & le gros du Bas-Clergé, étoient du ſentiment de ne point obéïr à l'Ordre du Conſeil. Le Primat ne ſe portoit pas bien alors. Il prit donc le parti d'envoyer par les mains de ſix des Prelats une rémontrance au Roi, où ſon nom paroiſſoit avec le leur, & où il rendoit raiſon du refus que faiſoit le reſte de ſes Confreres de publier l'Edit de Sa Majeſté. Ce n'eſt point faute de reſpect pour votre autorité, Sire, diſoit *Sancroft*, ni que nous trouvions du tout mauvais que Votre Majeſté ſoulage les Non-Conformiſtes. Nous ſommes prêts nous-mêmes à nous relâcher autant en leur faveur, que le Parlement & l'Aſſemblée du Clergé, le jugeront convenable. Mais nous oſons repréſenter à Votre Majeſté qu'elle

qu'elle parle dans sa Déclaration d'un pou- 1688.
voir d'abroger les Loix, contre lequel le Parlement s'est élevé en 1682, & en 1672, & encore au commencement du Régne de Votre Majesté. Nous croyons au reste qu'il y va tout à la fois de notre Religion, & de nos Libertez. Ainsi nous ne pouvons ni en conscience, ni en honneur, ni selon les regles même de la prudence la plus commune, appuyer de notre suffrage un Edit, qui nous paroît si préjudiciable à tout ce qui doit nous être le plus cher; ni beaucoup moins en lire au peuple le contenu dans les lieux où il s'assemble pour être instruit, & pour chanter les loüanges de Dieu.

Le Roi fut extrêmement surpris d'une remontrance si hardie, à laquelle il n'avoit aucunement été préparé par ses Emissaires. *Cartwright*, Evêque de Chester, avoit été la duppe d'un Roman, qu'il étoit allé porter en hâte au Prince du monde le plus crédule sur tout ce qui le flattoit. C'est que les six Evêques vouloient seulement incidenter sur ce que l'ordre de Sa Majesté auroit dû être adressé à leurs Chanceliers, & non pas à eux, & la supplier de ne rien innover là-dessus. Ils espérent, Sire, ajoûta le Prélat, se tirer de l'embarras où ils se trouvent, à la faveur d'une si pitoyable chicane. Ce faux avis, avidement saisi, avoit d'abord fait ouvrir toutes les portes

1688. du Palais aux ſix Prélats, qui pendant tout le tems de leurs délibérations, s'étoient rendus impénétrables. Jacques ne les eut pas plûtôt ouïs, qu'enflammé de colere par leur liberté & par ſa propre mépriſe, il les traita avec la derniere hauteur. Je ſuis votre Maître, dit-il, & vous m'obéïrez; ou vous ſentirez ce que c'eſt que de me tenir tête. Les ſix Evêques étoient celui de *Saint Aſaph*, d'*Ely*, de *Bath* & *Wels*, de *Peterborough*, de *Chiceſter*, & de *Briſtol*. Ils répondirent d'un ton ferme, Sire, la volonté de Dieu ſoit faite. En ſortant de la Cour, ils paſſerent au travers du monde rangé en haye, comme en triomphe. On en étoit au moment déciſif; & l'affaire étoit engagée entre la Cour & eux. Ainſi chacun étoit dans une grande attente, qui ſuccomberoit du Roi ou de la Nation entiere, dont le ſort dépendoit du leur.

Ce Prince employa quelques jours à recuëillir les avis de toutes les perſonnes qui étoient attachées à lui, dans une affaire bordée de précipices. Il fit le tour des Sectes, pour être de tous côtez éclairé ſur le parti qu'il avoit à prendre. *Lob*, homme célébre parmi les Non-Conformiſtes, & gagné, lui conſeilla, ſans autre forme de Procès, d'envoyer les Evêques à la Tour. Le Pere *Peter* ne ſe poſſédoit plus de joye, de voir ainſi la rupture entre le Roi & l'Egliſe

Anglicane

Anglicane immanquable. Le Public lui mit à la bouche une expreſſion bien Monachale & bien choquante, qu'il laiſſa, diſoit-on, échapper au plus haut point de ſon tranſport. Qu'on nous laiſſe faire déſormais ; nous ſçaurons bien faire manger leur propre ordure à ces inſolens Héretiques. Quelques perſonnes qualifiées d'entre les Papiſtes preſſoient vivement le Roi de ſe déſiſter, puiſque le Clergé montroit aſſez qu'il ſeroit inflexible. Les Eccleſiaſtiques complaiſans furent en effet en petit nombre ; & ils ne ſe diſtinguoient par aucun endroit. La Capitale n'en fournit que ſept ; qui proſtituerent leur organe à la Déclaration du Roi ; dans tout le reſte de l'Angleterre, la Cour ne pût venir à bout d'en fléchir que deux cens. Encore les uns qui eurent de la complaiſance le premier Dimanche, s'en repentirent, avant que de remonter en Chaire le Dimanche ſuivant. D'autres, tout en obéiſſant, ſe déclarerent contre l'Edit. Un Curé plus enjoüé que les autres, dit à ſes Auditeurs qu'à la vérité il lui étoit enjoint à lui d'en faire la lecture ; mais qu'il n'y avoit point d'ordre pour eux d'y aſſiſter. Puis demeurant dans le ſilence, juſqu'à ce qu'ils fuſſent tous ſortis, il publia la Déclaration. En pluſieurs endroits, l'Auditoire ſe mettoit de ſon propre mouvement à défiler, dès que le Curé commençoit à lire. 1688.

1688. Il n'y a point de careſſes dont le Roi ne comblât ceux qui avoient bien fait. *Parker*, Evêque d'Oxford, avoit écrit un Livre d'un ſtile de Charlatan des plus effrontez, contre les ſermens. Il les frappoit par un rude contre-coup, après un grand nombre de réflexions faites ſur la Conſpiration des Papiſtes, & ſur les dépoſitions d'*Oates*, en appellant ceux de ce témoin, *les Sacremens de la ſcélérateſſe Oatéſienne*. Le Prélat traitoit les Parlemens auteurs & approbateurs du Teſt, avec une audace qu'on n'avoit point vûë dans les Ecrivains Papiſtes les plus emportez. Pour couronner tous ces exploits, il faiſoit tous ſes efforts pour apprivoiſer le monde au Dogme de la Tranſubſtantiation, & pour diſculper d'idolatrie l'Egliſe Romaine. Ceux même qui n'avoient autrefois que trop écouté le Prélat furieux, ſe dégouterent ſi bien de lui, qu'il en mourut de déſeſpoir. On me pria de refuter ſon Livre & de ne point épargner l'Auteur. Je le fis, & j'y employai à mon tour un ſtile mordant qui ne pouvoit être excuſé, que par la grandeur des maux, dont on étoit ménacé, & par l'impoſſibilité de faire tort à un pareil adverſaire. Le bruit courut que le Roi lui-même avoit pris la peine de lui envoyer mon Ecrit, ayant entendu dire que perſonne n'oſoit ſe charger de la Commiſſion; & que Sa Majeſté

jesté l'avoit sollicité d'y répondre. L'Evêché d'Oxford fut le prix de la soumission à l'ordre du Conseil d'un certain *Hall*, Conformiste de Londres, qui passoit pour être à moitié Presbytérien. Les Membres intrus du Collége de la Magdelaine choisirent pour Président un des Evêques Papistes. La Nation & le Clergé en particulier, en avoient tellement frémi, qu'il n'étoit plus douteux que le Roi ne dût avoir à combattre toute l'Angleterre, conduite au péril par les sept Evêques. 1688.

Ce Prince les fait poursuivre en justice & les envoye à la Tour.

Les avis emportez du Pere *Peter* & de la Cabale Jésuitique, se rapportoient si bien au génie ardent & impétueux de ce Prince, qu'ils prévalurent sur tout les avertissemens sages qui lui avoient été donnez de toutes parts. Il voulut s'assurer du suffrage de tous les Membres du Conseil Privé, avant que d'y porter l'affaire des Prélats; qui n'y comparurent qu'après quinze jours entiers de Déliberation sur leur sujet. On leur demanda s'ils étoient les auteurs de la remontrance, qu'on leur montroit. Ils dirent d'abord qu'ils esperoient que Sa Majesté ne les presseroit point de s'accuser eux-mêmes. Mais ils abandonnerent bien-tôt ce mauvais retranchement, & ils avoüerent la piéce. Le Conseil voulut sçavoir ensuite, si elle avoit aussi été renduë publique par leurs soins. Ils répondirent qu'ils n'avoient

1688. eu aucune part à l'impreſſion. L'Archevêque l'avoit tranſcrite d'un bout à l'autre de ſa propre main, & il n'avoit voulu s'en fier à perſonne pour la mettre au net. Il en avoit gardé le brouillon, ſans le laiſſer voir à perſonne. Ainſi il falloit que l'original eût été à l'Imprimeur, par le canal de quelqu'un, à qui le Roi l'eût donné à lire.

Ils ſont envoyez à la Tour.

Le Conſeil fit donner caution aux Prélats, qu'ils ſe repréſenteroient devant la Cour du Banc du Roi, pour s'y laver d'une accuſation criminelle dont ce Tribunal étoit chargé contre eux. Ils alléguerent que leur rang de Pairs les en diſpenſoit. On les preſſa. Ils perſiſterent dans leur refus; & par un ordre ſigné de tout le Conſeil, à l'exception du Pere *Peter*, dont le Roi ne voulut pas que le nom parût avec les autres, ils furent ſur le champ envoyez à la Tour. La Capitale en tomba bien-tôt dans une émotion, à laquelle on n'avoit rien vû de pareil, depuis le tems des guerres civiles. Les Evêques furent conduits par eau. Les bords de la Tamiſe étoient couverts d'une foule innombrable de monde, qui s'agenoüilloit pour recevoir en paſſant leur Bénédiction, & qui faiſoit retentir tout l'air des vœux qu'elle pouſſoit au Ciel pour leur délivrance. Les Soldats & les Officiers de la Tour les reçurent avec des démonſtrations

trations ſemblables. L'indignation paroiſ- 1688.
ſoit ſur tous les viſages, d'une maniere qui auroit fait redouter les ſuites à tout autre que le Roi Jacques. L'accouchement prétendu de la Reine, qui arriva deux jours après, fourniſſoit à ce Prince un moyen favorable de battre en retraite avec honneur. C'étoit d'accorder un pardon général dans lequel ces illuſtres Priſonniers auroient été compris avec les autres. Ceux d'entre les Papiſtes, qui avoient toûjours affecté un air de modération, ſe vantoient d'avoir mis tout en œuvre, pour y porter le Roi; mais ils l'avoient trouvé intraitable, diſoient-ils. On mépriſera mon autorité, ſi je laiſſe impuni l'outrage qu'on m'a fait. C'eſt toute la réponſe qu'ils en avoient pû tirer.

Au bout d'une ſemaine, on fit comparoître les Prélats, au moyen d'un *Habeas Corpus*, au Banc du Roi, où leurs Avocats offrirent de faire voir que les Loix condamnoient leur empriſonnement. Cette Cour de Juſtice ne fut pas de leur avis; & elle obligea les criminels à donner leur Billet, pour des ſommes peu conſidérables, en forme de caution qu'ils ſe repréſenteroient dans quinze jours. On les relâcha enſuite.

Chacun alla chez eux avec empreſſement, pour leur rendre hommage, en qua- Ils ſont relachez après

1688. avoir donné caution.

Leur affaire eſt plaidée.

lité de Confeſſeurs qui avoient ſouffert pour la Religion, & de Héros, qui venoient de faire le premier pas pour la délivrance de la Patrie. Jamais on ne vit un ſi grand concours de monde. Le terme qu'on vient de dire étant expiré; ils parurent dans la Grand' Salle de Weſtminſter, ſuivis de trente Seigneurs, & d'un Cortege des plus ſuperbes. Le reſte du jour, ce ne furent qu'acclamations dans toutes les ruës, & le ſoir qu'illuminations, & feux de joye. L'Armée elle-même, qui étoit alors campée dans la plaine de Hounſlow, marqua un penchant à ſe mutiner, qui cauſa de grandes inquiétudes au Roi Jacques. Le Chevalier *Guillaume Williams* fut le principal Acteur contre les Evêques. Il avoit été Orateur de la Chambre-Baſſe dans deux Parlemens conſécutifs; & il n'y avoit point eu d'homme plus ardent contre ce Prince dans l'affaire de l'Excluſion. Depuis ce tems-là, il n'avoit point ceſſé d'être le Fleau de la Cour, par ſes plaidoyers hardis & vehemens. Par malheur c'étoit un homme vicieux, & ſans principes, entierement gouverné par l'intérêt. *Sawyſer*, Procureur-Général, qui depuis pluſieurs années ne travailloit qu'à faire proſpérer tous les deſſeins Deſpotiques de la Cour; *Sawyſer*, dis-je, quoique de tous les eſclaves le plus vil, & le plus rempant, fût

dépoſé

dépoſé de ſon emploi, pour n'avoir pas voulu prendre fait & cauſe pour le pouvoir exorbitant, que le Roi uſurpoit dans ſon Edit. *Powis* fut mis à ſa place; & *Williams* fut élevé à la Charge de Solliciteur-Général. Le prémier ſe comporta auſſi équitablement dans ce Procès, qu'on pouvoit l'attendre d'un homme qui tenoit ſon poſte de la liberalité du Roi. L'autre deshonora beaucoup le ſien, par les grandes libertez qu'il ſe donna. Il avoit néanmoins un grand avantage ſur le Procureur-Général & ſur *Finch*, qui figuroient l'un & l'autre parmi les Avocats des Evêques; en ce qu'il les oppoſoit eux-mêmes à eux-mêmes, lorſqu'ils avoient autrefois plaidé en faveur de la Cour. Ses défenſeurs ne purent venir à bout de prouver que les Prélats euſſent veritablement ſigné la remontrance; & ils en furent réduits à ſe prévaloir de la démarche qu'ils avoient faite de la préſenter au Roi, & de l'aveu qu'avoient fait les accuſez en préſence du Conſeil. Les Juges, ceux même qui étoient les plus dévoüez à la Cour, trouvoient qu'il n'y avoit pas-là de quoi les condamner; ſans faire beaucoup de violence aux Loix, & ſans paſſer par-deſſus les formes ordinaires de la juſtice. La remontrance fut ſouvent traitée de Libelle injurieux au Roi, dont le contenu tendoit à dénigrer ſon Adminiſtration. 1688.

1688. Toute cette procédure fut eſtimée deshonorable. Quoiqu'on n'eut pas expreſſément promis aux Evêques de ne point employer contre eux leur propre témoignage, ils avoient compté qu'on ne s'en ſerviroit point à leur préjudice ; & le Roi ſembloit engagé d'honneur à ne le point ſouffrir.

On répondit de plus pour les Prélats, qu'ayant reçu un ordre, auquel ils n'avoient pû ſe conformer, ils s'étoient cru obligez, en qualité d'Evêques & de Sujets de Sa Majeſté, de lui expoſer les raiſons de cette deſobéïſſance. Le moindre Anglois avoit droit de faire ſes humbles remontrances à ſon Souverain ; & ce droit commun à tous étoit beaucoup rehauſſé par le tître de Pair du Royaume. Lorſqu'il s'agiſſoit de la Religion, les Evêques y étoient encore plus ſpécialement engagez, en vertu de l'acte d'Uniformité, fait ſous le Régne de la Reine Eliſabeth ; où ils étoient requis ſur leur ſalut éternel de veiller à la préſervation de la Religion Proteſtante. Le Parlement avoit ſouvent agité la queſtion, ſçavoir ſi Sa Majeſté avoit le pouvoir de diſpenſer de l'obſervation des Loix, & il s'étoit toûjours déclaré contre. Le feu Roi avoit même été contraint de s'en déſiſter, en révoquant un Edit qui l'attribuoit à la Couronne. Ainſi il n'étoit

du

du tout point ſurprenant que les ſept Prélats n'euſſent point douté, qu'ils ne fuſſent autoriſez à combattre un pouvoir ſi mattraité, & en lui-même ſi tyrannique. Leurs Avocats y revinrent bien des fois, & battirent la Cour en ruïne. Les ſiens repliquerent que le ſentiment exprimé d'une des deux Chambres, ou même des deux enſemble, n'avoit point force de Loi, tant que le Souverain n'y avoit pas ſouſcrit. Il étoit vrai que Charles II. s'étoit rendu facile, ſur un droit qu'il regardoit comme un appanage inſéparable de la Royauté; mais ſans renoncer à ſa prétention, il avoit ſimplement remis à la faire valoir dans un autre tems. Ce furent en cet endroit des exclamations infinies, ſur le reſpect dû à l'autorité ſacrée du Roi. La concluſion fut qu'un écrit pouvoit mériter le nom de Libelle, quoiqu'il ne contint que des faits véritables, & que les deux Chambres avoient bien le droit de faire des remontrances à Sa Majeſté ſur ce qui regardoit ſon adminiſtration; mais que des particuliers étoient des ſeditieux, quand de leur Chef ils avoient une ſi criminelle audace. 1688.

L'Audience dura plus de dix heures. Le peuple aſſemblé en foule attendit tout le jour l'événement. Il prenoit tellement les Prélats ſous ſa protection, que les témoins qui avoient parlé contre eux, eurent bien

des

1688. des huées à essuyer en sortant, heureux de s'échapper par des portes de derriere. Deux des Juges, *Polwell*, & *Halloway*, opinerent que la Remontrance ne contenoit rien de semblable à ce qu'on disoit, & qu'elle ne méritoit nullement d'être flétrie du nom odieux de Libelle. *Wright* avoit depuis peu été fait Lord Chef de Justice de la Cour du Banc du Roi, & *Herbert* de celle des Plaidoyers communs. Celui-ci goûtoit assez le pouvoir attribué à la Couronne dans l'Edit, mais il ne plioit pas du reste à la plûpart des choses qu'on auroit souhaité de lui; il étoit par conséquent jugé homme très-peu propre à rendre de bons services. *Wright* au contraire se laissoit manier comme on vouloit. Son avis fut que la Remontrance étoit un Libelle diffamatoire; mais qu'il n'avoit point été prouvé que les Evêques l'eussent renduë publique.

Ils sont déchargez.

La nomination des Jurez fut réguliere. Bien-tôt ils firent leur rapport à la décharge des accusez. Ils s'imaginerent qu'ils donneroient plus de poids à cette affaire importante, en demeurant enfermez avec un air de délibération jusqu'au matin. Jacques, ne doutant plus que le tout n'allât desormais au gré de ses vœux, partit le jour même, pour se rendre au Camp. Le mauvais levain qui avoit paru la veille dans l'Armée, lui fit penser que sa présence y étoit nécessaire.

Le

Le lendemain les Jurez firent leur rapport à la Cour du Banc du Roi, favorablement pour les Prélats. La Capitale ne fût pleine encore que d'acclamations & de feux de joye ; & l'émulation se répandit par toutes les villes du Royaume, avec la nouvelle du triomphe des Sept Evêques. L'Armée se contint un peu, tant qu'elle fût sous l'œil du Roi. Lorsqu'il se mit en devoir de sortir du Camp, elle le conduisit avec des cris pareils à ceux que fait pousser l'orgueil qu'inspire la victoire. Jacques dominé par sa mauvaise étoile, couroit avec tant d'empressement à sa ruïne, que tout ce qui auroit fait rebrousser un autre ; l'éguillonnoit dans sa course. Il résolut donc de porter tout de nouveau l'affaire des Evêques devant la Cour des Commissaires Ecclesiastiques. Elle ne jugea pas à propos de les citer, ne doutant pas qu'ils ne refusassent de reconnoître sa jurisdiction ; ce Tribunal aima mieux attaquer leurs Chanceliers, & les Ecclesiastiques de bas ordre.

1688. Toute la Nation, & principalement la Ville de Londres, en témoigne une extrême joye.

Il fut donc enjoint aux Chanceliers, & aux Archidiacres du Royaume d'envoyer une liste des Curez rebelles. Les expressions éclatantes que la Nation venoit de donner de son penchant, avoient tellement rehaussé le courage des Anglicans, que les uns déclarerent hautement qu'ils n'obéiroient point : & les autres se défendirent

Après les Evêques on attaque le bas-Clergé.

1688. dirent en termes plus ménagez de faire ce que le Conſeil exigeoit d'eux. L'Evêque de Rocheſter qui étoit du nombre des Commiſſaires de la Cour, dont on a parlé, où il s'étoit fait une loi d'opiner avec moleſſe, avoit lû en Chaire la Déclaration du Roi. Cependant le jour que les Curez réfractaires devoient comparoître, ce Prélat, voyant que tout s'acheminoit à la ruïne de l'Egliſe, refuſa de prendre ſa place dans cette Cour. Il écrivit même une Lettre au Tribunal dont il étoit Membre, dans laquelle il diſoit qu'il avoit déferé à l'ordre du Conſeil, parce qu'il s'étoit cru obligé en conſcience de s'y ſoumettre; mais qu'il ne doutoit pas que ceux qui avoient fait autrement, n'euſſent agi par le même principe. J'aime mieux, continuoit-il, ſouffrir perſécution avec eux, que de me joindre aux autres, pour les perſécuter moi-même. Cette Lettre ſuſpendit les procédures de ce Tribunal, qui remit ſa Séance au mois de Décembre; mais on n'en entendit plus parler depuis.

L'effet que l'idée de ces entrepriſes de la Cour produiſit par

Telle fut l'origine, & tels furent les progrès de ce fameux démêlé. Toute l'Europe en ſuſpens attendoit avec impatience de voir quelle en ſeroit l'iſſuë. Elle fut auſſi heureuſe pour l'Angleterre, qu'il étoit poſſible de le ſouhaiter. Le Roi uſurpe un pouvoir, qui anéantit celui des Loix. Il admet

admet aux Charges les Papiſtes, qu'elles ont déclarez morts civilement, & inhabiles à les poſſeder. Les Villes, à proprement dire, n'ont plus d'Officiers, de Sherifs, de Maires, de Juges. Outre qu'il y avoit parmi eux un Papiſte demaſqué nommé *Alibon*; les autres ne méritoient pas le nom de Magiſtrats; puiſqu'au mépris des Loix, ils n'avoient point prêté les Sermens requis, ni pris le Teſt. Un Parlement aſſemblé par leurs ſoins, que pouvoit-il être qu'une Aſſemblée illégitime. La ſubverſion entiere du Gouvernement n'étoit donc plus un cas douteux. Le bon plaiſir du Roi étoit deſormais la ſeule regle. Dans toute l'enceinte de nos Loix, nous n'en avions point de plus ſacrées que celles qu'il venoit de renverſer. Qui pouvoit donc encore arrêter ſes uſurpations? Des perſonnes d'un haut rang, & d'un caractere révéré ſe plaignent de la maniere la plus modeſte. On leur en fait un grand crime; & on les traite avec la derniere indignité. J'avouë qu'il ne m'en fallut pas davantage, pour me faire prononcer que le Roi ne ménageoit plus rien, & que nous étions prochainement menacez de la perte totale de nos Libertez. Ce n'étoit pas au reſte ici des ombrages pris legerement, ni des terreurs paniques. On avoit le Jugement rendu par une Cour de Juſtice, & un Edit publié deux ans de ſuite, où le

1688. toute l'Europe.

1688. le Roi ne déguiſoit plus ſes intentions. On n'avoit pas ſeulement à ſe plaindre ici de l'infraction de quelques Loix, mais d'un bouleverſement total de notre Conſtitution. Il étoit donc tems pour les Anglois de s'évertuer. Il n'y avoit pas juſqu'à *Barklay*, & *Grotius*, les deux plus zelez prôneurs de l'autorité Royale, qui ne permiſſent le recours à la force en pareil cas. La Nation fit donc ſagement de ſe tourner vers le ſeul Liberateur, & vers le ſeul Ange tutelaire qui lui reſtoit; je veux dire vers le Prince d'Orange. Sans parler du Droit acquis à tout homme de courir au ſecours des opprimez, ce Prince en avoit un particulier de ſe mêler de nos affaires. Toutes les Loix du monde permettent à un Héritier, d'empêcher qu'un bien qui doit lui revenir, ne ſoit ruïné par le Poſſeſſeur.

L'Amiral Ruſſel demande au Prince d'Orange quelles ſont ſes intentions.

L'Amiral *Ruſſel* avoit une Sœur à la Haye; & prétexta cette raiſon, pour y faire un voyage. Il y vint chargé, par un grand nombre de perſonnes de la premiere diſtinction, de parler ſans détour au Prince, & de ſçavoir préciſément de lui à quoi il s'engageoit. Tous les eſprits étoient en ſuſpens. Ceux qui n'avoient que peu ou point de Religion, ne ſoutenoient pas plus patiemment que les autres l'idée de ſe voir bien-tôt accablez des chaînes du Papiſme; & il n'y avoit point de parti ſi périlleux, que le gros des Anglois ne fût prêt d'embraſſer

braſſer, pour peu qu'on vît de jour à ré- 1688.
primer la fougue impétueuſe avec laquelle la Cour menoit le Royaume à l'Eſclavage. Les grands Seigneurs étoient & bien intentionnez pour ſecoüer le joug, & bien unis. Mais, ſi la Cour venoit à bout d'en débaucher une partie, il étoit à craindre que l'intérêt ne reprît ſes droits ſur les autres. La vertu, qui auroit pû le balancer, étoit ſur tout bannie de l'Armée; qu'au lieu de retenir, on excitoit à commettre toutes ſortes de crimes & de violences. La Cour paroiſſoit être dans la penſée que, plus les Troupes ſe rendroient odieuſes, moins il leur ſeroit poſſible de lui échapper. Leur extrême corruption n'avoit pas néanmoins étouffé parmi elles un germe de Proteſtantiſme, qui empêcha toûjours le Roi de s'y confier beaucoup. L'Amiral fit entendre au Prince d'Orange toutes ces choſes; & le pria de vouloir bien dire au juſte qu'elles étoient ſes intentions.

Le Prince répondit que, ſi un certain nombre de perſonnes de la plus haute conſidération l'invitoient en leur propre nom, & en celui de leurs Partiſans, à venir delivrer la Nation des entrepriſes journalieres de la Tyrannie, & ſauver la Religion Proteſtante du danger éminent où elle étoit; il croyoit, avant la fin du mois de Septembre, pouvoir être en état de ſe préſenter ſur

Le Prince les lui explique.

1688. sur les Côtes d'Angleterre, avec des Forces suffisantes pour faire la loi. Le Prince Electoral de Brandeboug étoit la personne sur qui nous comptions le plus. Le vieux Electeur étoit mourant. Je dis à l'Amiral Russel, quand nous nous séparames; que, si cette Alteſſe en revenoit, le Prince d'Orange rencontreroit dans son expédition bien des difficultez, qu'il ne seroit pas aisé de vaincre.

L'Electeur de Brandebourg meurt.

L'Electeur, après avoir long-tems été tourmenté de la goute, tomba dans une hydropisie, qui le menaçoit d'une fin prochaine. J'eus l'honneur de le voir à Clèves; & dans deux longues Audiences qu'il me donna, il s'ouvrit beaucoup à moi. C'étoit un Prince d'un grand courage, & belliqueux, aussi-bien qu'expérimenté dans le métier de la Guerre. On le regardoit aussi comme une bonne tête. Il avoit joüé un grand rôle dans l'Europe; & il n'ignoroit rien de ce qui s'y étoit passé depuis cinquante ans. Avec une mémoire admirable, où se peignoient ineffaçablement les idées des moindres choses, & qui lui mettoit tout ce qu'il avoit jamais vû dans sa vie, pour ainsi dire, sous les yeux; il avoit un esprit des plus vifs; mais un tempérament bilieux, qui lui faisoit prendre feu aisément. La réflexion venoit ensuite, & modéroit ses premiers bouillons. Par là

il

il s'exposa au reproche d'inconstance. Sa vie étoit réglée ; & il avoit tous les intérêts de la Religion extrêmement à cœur. Il fit tout au monde, pour rapprocher les Luthériens & les Calvinistes. L'esprit rigide des premiers le choquoit beaucoup. Il se plaignoit en particulier des Luthériens de Prusse. La roideur des Calvinistes ne lui déplaisoit pas moins. Il invectivoit fortement contre le Synode de Dordrecht, qui avoit mis le monde en combustion, disoit-il, & fait à la Réligion des playes presque incurables. Son sentiment étoit que les deux Partis devoient s'abstenir de toutes décisions dogmatiques sur les points spéculatifs qui sont controversez entre eux ; & qu'autrement il étoit impossible qu'ils en vinssent jamais ni les uns, ni les autres, à entendre un peu raison. 1688.

L'Electeur dont je parle, avoit une Cour superbe, & des Troupes en grand nombre. Peu sensible aux miseres du genre-humain, il fouloit extraordinairement son Peuple, pour entretenir son faste, & pour fournir de l'aliment à son esprit guerrier. Il abandonnoit de plus ses Etats au pillage de ses Ministres, qui avoient un grand ascendant sur lui dans les petites choses, mais qu'il consultoit peu dans les grandes.

Sur la fin de sa vie, il écoutoit trop l'Electrice. Il pensoit que les Familles Electo-

rales

1688. rales s'étoient tellement affoiblies en Allemagne, qu'elles ne seroient bien-tôt plus assez puissantes, pour défendre la liberté de l'Empire contre la Maison d'Aûtriche, qui acquéroit tous les jours une nouvelle supériorité par ses victoires en Hongrie. Celle de Saxe, celles de l'Electeur Palatin, de Brunswick, & de Hesse, à force de faire de gros partages à leurs cadets, avoient réduit leurs Principautez presque à rien. Pour éviter cet inconvenient, l'Electeur de Brandebourg résolut de donner tout à son aîné; pour le mettre en état de former un contrepoids à la Famille Impériale, sous le joug de laquelle le reste de l'Allemagne se voyoit presque assujettie. C'est pourquoi il permit à l'Electrice de prendre à toutes mains, pour avoir dequoi faire la part à ses autres enfans; à qui il ne vouloit pas, disoit-il, donner un pouce des Terres Electorales. Elle ne manqua pas de faire sa bourse de son mieux. L'Electeur eut à se plaindre de ce que les Alliez l'avoient sacrifié à la Paix de Nimégue; par les articles de laquelle il fut forcé de rendre aux Suédois tout ce qu'il avoit pris sur eux. Pour le dédommager, la France lui fit une grosse pension; & cette Couronne accabla l'Electrice d'une si grande foule de présens, qu'il fallut en épouser les intérêts. Cette lâcheté en fit faire à l'Electeur plusieurs autres,

tres, qui ternirent ſes derniéres années. 1688.
Mais depuis que Loüis XIV. eut une fois caſſé l'Edit de Nantes, & commencé à perſécuter les Proteſtans, rien ne fut plus capable d'appaiſer ſon indignation contre la Cour de France. Il tendit généreuſement les bras aux François Réfugiez; juſqu'à mettre du monde ſur la frontiére, pour les prendre à leur ſortie du Royaume, & pour les défrayer. En un mot, il fit pour eux tout ce que pouvoient dicter la charité Chrétienne, & la magnanimité ſortables à un grand Prince. Son âge, & l'état digne de pitié où l'avoit réduit la goutte, joints à la meſintelligence qu'on voyoit entre le Prince Electoral & l'Electrice, faiſoient qu'on attendoit peu de choſe de ſon vivant.

Il s'achemina vers la mort plûtôt qu'on ne l'auroit cru. Lorſqu'on lui fit entendre qu'il n'avoit plus que peu de momens à vivre il reçut la nouvelle avec toute la fermeté d'un Héros, & d'un Chrétien. La dignité & la tendreſſe qui parurent dans les derniers avis, qu'il donna à ſes Enfans & à ſes Miniſtres, les frappérent d'admiration, & les firent fondre en larmes. Par-deſſus tout, il leur recommanda de ne pas abandonner la Religion Proteſtante, qui étoit alors ſi prodigieuſement menacée de toutes parts. Il s'en falloit tout que le Prince Electoral n'eut le génie de ſon Pere, ni

1688. la force d'eſprit, qui rend capable des grandes choſes. Il avoit d'ailleurs peu de ſanté. En récompenſe il étoit rempli de zéle pour le Proteſtantiſme, auſſi-bien que d'eſtime & de confiance pour le Prince d'Orange, ſon Couſin-germain. Ainſi la ſituation de nos affaires changea beaucoup en mieux, lorſqu'il devint premier Electeur de l'Empire. Nous avions raiſon de compter d'autant plus ſur lui, qu'il déféroit extraordinairement aux avis de Dankelman, qui avoit été ſon Gouverneur. C'étoit un homme plein d'averſion pour l'Egliſe Romaine. Il étoit fort au fait des affaires de l'Europe; & il avoit toutes les qualitez requiſes dans un très-bon Miniſtre d'Etat; excepté qu'il étoit un peu trop impérieux, & trop occupé du ſoin d'aggrandir ſa famille. Tout ce que nous étions de gens attachez au Prince d'Orange à la Haye, nous attendions avec une grande impatience ce que produiroient les diverſes agitations qu'on voyoit dans les différentes Cours de l'Europe.

La Reine dit qu'elle eſt groſſe.

La groſſeſſe prétenduë de la Reine exerçoit fort les eſprits en Angleterre. Ce point hiſtorique eſt d'une ſi haute conſéquence, que j'ai deſſein d'y donner toute la lumiére qu'il m'a été poſſible d'y découvrir dans le tems même, ou de recuëillir depuis, par les recherches que j'ai pu faire. Il y avoit cinq ou ſix ans que chaque Hyver portoit

cette

cette Princeſſe ſur le bord du tombeau. Toute ſa Maiſon comptoit pour une choſe certaine, qu'une Princeſſe dont tous les enfans au ſortir de ſon ſein étoient tombez dans le cercüeil, & qui depuis pluſieurs années n'en avoit point eu, ne pouvoit plus être mere. Les Prêtres penſoient là-deſſus comme le reſte du monde; & ils ſembloient, par cette raiſon, ſouhaiter ſa mort. Une légion de maladies périodiques, logées dans une ſquelette qu'elle traînoit à peine, deſeſpéroit les uns, & raſſûroit les autres. On lui trouvoit d'ailleurs l'humeur beaucoup plus aigre qu'à l'ordinaire; & on la voyoit ardente à ſeconder tous les mauvais deſſeins du Roi ſon Epoux. On croyoit même qu'il recevoit d'elle une grande partie de ſon mouvement. Peut-être avoient-ils depuis long-tems compoſé enſemble; & avoit-il acheté le droit de ſe donner carriére autant qu'il voudroit en fait de galanterie, par une complaiſance extraordinaire ſur tout le reſte. Il rendoit de fréquentes viſites à la Lady Dorcheſter, qui étoit revenuë d'Irlande. Mais on lui pardonnoit d'autant plus cette aſſiduité, que la Comteſſe n'en étoit pas au point d'avoir toute la part aux affaires qu'elle s'étoit promiſe. 1688.

La Reine eût un autre chagrin auſſi ſenſible, lorſque le Roi fit un de ſes enfans naturels Duc de Berwick. C'étoit un jeune

1688. homme d'un eſprit doux, en qui l'on ne découvroit rien de malfaiſant. Jacques l'aimoit à l'adoration; mais l'antipathie que la Reine avoit pour lui, le deprimoit un peu. Il avoit fait deux Campagnes en Hongrie, d'ou il n'étoit pas revenu couvert de beaucoup de gloire. Le Siége de Bude lui avoit fourni tout à propos de belles occaſions d'en acquérir; mais on n'en avoit mis aucune à profit, pour le relever aux yeux du monde. Il avoit dequoi dépenſer au-deſſus de ſon âge & de ſa naiſſance; mais ſon Gouverneur détournoit l'argent qu'on donnoit à ſon éléve pour tenir table, & il l'envoyoit mendier ſes repas en paraſite. Cet homme avide avoit un frere Jeſuite, & il étoit du nombre des initiez aux myſtéres de la Cour. On lui paſſoit tout, & il avoit acquis le droit de tout faire.

La Reine étoit allée aux eaux, au mois de Septembre de l'année précédente; & le Roi y avoit paſſé quelques jours auprès d'elle, comme on l'a déja dit. Elle continua de les prendre, avec toutes les cérémonies accoûtumées. Un accident ordinaire à ſon Séxe lui fit différer ſon départ d'une ſemaine; & elle ne ſe rendit à Windſor que le ſixiéme d'Octobre. On dit qu'au moment qu'elle rejoignit le Roi, la Ducheſſe de Modéne, Mere de la Reine, fit pour ſa fille un vœu à Notre-Dame de Lorette, pour

avoir

avoir un Fils ; & le bruit public étoit que la Reine, au moment même, avoit dit qu'elle ſe trouvoit groſſe. 1688.

Quelques Voyageurs m'ont aſſuré qu'on gardoit un Procès verbal du Fait, dans cette fameuſe Chapelle. La Reine comptoit du 6. Octobre ; & devoit accoucher par conſéquent le 6. de Juillet. On la ſaigna pluſieurs fois pendant ſa prétenduë groſſeſſe ; & on lui fit prendre tous les aſtringens dont on put s'aviſer. Le monde ne tarda pas à s'apperçevoir que tout ſe faiſoit avec le dernier myſtère autour de ſa perſonne ; & que le ſecret rouloit entre un petit nombre de Dames Papiſtes. Nul autre qu'elles n'approchoient ni de ſon lit, ni de ſa toilette.

Le Prince *George* m'a dit que la Princeſſe ſon Epouſe n'avoit pu, à moins que de vouloir tout à fait rompre avec la Reine, la prier d'une maniere plus preſſante de la convaincre de ſa groſſeſſe ; dans les momens ou elle prétendoit avoir les ſignes les plus certains à en donner. Il arriva même plus d'une fois à la premiere de demeurer le matin dans la Chambre de la Reine au delà des heures ordinaires, pour avoir occaſion de lui donner ſa chemiſe. La Reine éluda toûjours cette curioſité avec grand ſoin. Elle ne fut pas plus indulgente à l'égard d'aucune des Dames de la Cour, ſur la parole deſquelles néanmoins le monde n'auroit

1688. pas manqué de ſe repoſer entiérement ; & elle ne daigna pas non plus envoyer des preuves par écrit d'un fait ſi conteſté à la Princeſſe d'Orange. Tant de précaution & d'opiniâtreté fortifiérent beaucoup le ſoupçon. Il éclata bien-tôt dans des Satyres, où la groſſeſſe étoit traitée de viſion & de chimére. La mauvaiſe défaite de la Reine fut qu'elle croyoit fort au-deſſous d'elle de donner des éclairciſſemens à ceux qui oſoient bien la croire capable d'en impoſer au monde d'une maniere ſi criminelle. Que cette Princeſſe eut raiſon, par rapport aux Ecrivains anonymes qui ſe donnoient des libertez ſur le ſujet, on le veut. Elle n'en devoit pas moins certainement au Roi, à elle même, à ſes ſœurs, & ſur tout au Prince qu'elle portoit encore dans ſon ſein, de prendre toutes les voyes imaginables pour diſſiper tous les doutes. Rien ne lui étoit plus facile à toutes les heures du jour, que d'impoſer ſilence à la calomnie prétenduë, & de tranquiliſer le public ſur la matiere. Sa Majeſté refuſa conſtamment de le ſatisfaire. Elle autoriſoit donc par ſa conduite des ombrages d'ailleurs trop bien fondez ; & elle n'avoit plus aucun droit de s'en plaindre.

La Reine alla ſon train & le monde auſſi, juſqu'au Lundi de Pâques. Ce jour-là le Roi partit pour Rocheſter, où il s'agiſſoit de je ne ſçai quel préparatif pour l'Armée Navale

vale. La Reine envoya bien-tôt après lui, pour l'avertir qu'elle craignoit une fauſſe couche. L'Evêque *Ward*, mon prédeceſſeur dans l'Evêché de Saliſbury, ſe trouvoit alors malade à Knigts-bridge; & le Docteur *Scarborough*, ſon ancien ami, étoit venu le voir en qualité de Médecin. Le Docteur *Windebank*, en homme qui ne ſçavoit point de nouvelles, paſſa toute la matinée chez le Docteur *Walgrave* ſans pouvoir lui parler. Celui-ci étoit un autre Médecin de la Reine, qui avoit prié l'autre de ſe rendre chez lui. *Walgrave* s'excuſa la premiere fois, qu'il vit ſon Confrere, de lui avoir donné une peine inutile; & il lui dit pour raiſon, l'état de la Reine. Le Docteur atteſta la vérité du fait par un ſerment, qui exiſte encore. 1688.

Le même jour la Comteſſe de *Clarendon*, qui avoit à s'abſenter de Londres pour quelque tems, alla prendre congé de cette Princeſſe. En qualité de Dame d'Honneur de la Reine Doüairiére, elle entra tout droit dans la Chambre de la Reine, ſans ſe faire annoncer, & ſans rien ſçavoir l'accident nouveau. Elle la trouva au lit, qui s'écrioit de l'accent du monde le plus déſolé, *je ſuis perduë*. Une des femmes emporta dans le même tems de deſſus le lit un paquet, que la Comteſſe fort ſurpriſe prit pour du linge qui avoit ſervi à la Reine. La Comteſſe de *Powis* entra incontinent, &

1688. apperçevant la Comteſſe de *Clarendon* : lui dit d'un ton élevé : Que faites-vous ici, Madame ? En même tems elle met la perſonne curieuſe à la porte. Dans le moment que celle-là remontoit en caroſſe, une des Femmes de la Reine, qui avoit couru après elle, la chargea étroitement de garder le ſécret. Il demeura étouffé pour ce tems-là ; & la Reine continua de joüer ſon rôle.

La Princeſſe avoit fait une fauſſe couche au Printems. Elle n'en fut pas plûtôt relevée, que le Roi la preſſa très-fortement d'aller aux eaux, qui avoient fait, diſoit-il, un ſi merveilleux bien à la Reine. Quelques-uns de ſes Médecins, & de ſes anciens Serviteurs, l'en détournérent. *Lower* m'a dit qu'il fut du nombre ; par la raiſon qu'il ne lui trouvoit pas aſſez de force. *Millington*, autre Médecin de la Princeſſe, dit au Comte de *Shrewsbury*, mon Auteur, qu'on le ſollicita beaucoup d'appuyer de ſon Conſeil celui de Sa Majeſté. On lui dit, pour cet effet, que le Roi avoit la choſe extrêmement à cœur, & qu'il attendoit de lui ce ſervice. *Millington* répondit que, ſa coûtume n'étoit pas de donner à ſes malades des avis de commande ; & qu'il n'écoutoit que ſes propres lumiéres, lorſqu'il s'agiſſoit de leur préſcrire un régime. A ſon défaut ; *Scarborough* & *Witherly* ordonnérent

rent les eaux à la Princeſſe. Elle y alla donc à la fin de May. 1688.

Après qu'elle fut partie, la Reine & les perſonnes qui étoient au tour d'elle, commencérent à compter le tems de ſa groſſeſſe, non plus du ſixiéme Octobre, mais des premiers jours de Septembre, que le Roi avoit paſſez avec elle aux eaux. Elle changea auſſi la réſolution qu'elle avoit priſe de faire ſes couches à Windſor, où elle devoit ſe rendre le quatorziéme de Juin, & l'ordre qu'elle avoit donné d'y tenir toutes choſes prêtes pour la fin de ce mois. Il fut donc arrêté que la Reine accoucheroit au Palais de Saint James; où l'on fit les prépatifs néceſſaires en toute diligence. La Princeſſe ne ſe trouva pas bien des eaux. Peut-être auſſi qu'elle feignit d'en être incommodée par l'avis des perſonnes qui lui étoient attachées & qui croyoient ſon abſence de la Cour, un malheur dans la conjoncture préſente. Quoiqu'il en ſoit, elle déclara qu'elle retourneroit à Londres dans peu de jours.

La Reine changea maniere de compter le tems de ſa groſſeſſe.

Le lendemain que la Cour apprit la nouvelle de ſa venuë, la Reine dit qu'elle vouloit aller à Saint James pour attendre ſon terme. On eut beau lui dire que rien n'étoit en état, pour la recevoir. Elle dit qu'elle vouloit y coucher dès le ſoir même, ſur la dure s'il le falloit. Le ſoir venu, elle s'y

1688. fait porter ; non par le plus court chemin, & par le Parc comme elle avoit toûjours accoûtumé, mais par Charing-croſs, & par le Pall-mall. Toute ſa maiſon publioit que ſon heure n'étoit pas loin. Quelques-uns dirent qu'elle ne paſſeroit pas le matin du jour ſuivant. Les Prêtres prophétiſoient de leur côté que certainement on alloit voir un Prince.

On répend le bruit qu'elle eſt ſur le point d'accoucher.

Le lendemain Dimanche de la Trinité, qui tomboit cette année-là le dixiéme de Juin, la Reine fit annoncer au Roi, & enſuite à la Reine Doüairiére qu'elle étoit dans les trenchées. Toutes les Dames Proteſtantes de la Cour étoient à l'Egliſe ; & on n'en fit appeller aucune. Le Comte d'*Arran* prit ſeulement ſur lui le ſoin de faire avertir la Comteſſe de *Sunderland*, qui vint d'aſſez bonne heure, auſſi-bien que la Lady *Bellaſis*. Du reſte il ne ſe trouva dans la Chambre que trois Dames d'atour, & la Sage-Femme. Le Roi s'y rendit de Whitehall, accompagné d'un grand nombre de Pairs, & de Membres du Conſeil Privé. Dix-huit entrérent avec ce Prince dans la Chambre du lit ; mais ils ſe tinrent à l'autre bout. Ce qu'il y avoit de Femmes étoient dans l'alcove. Les rideaux étoient fermez. La Sage-Femme, & une aide ſeulement ſe couloient par derriére, quand il falloit ſervir la Reine. Une baſſinoire entra,

tra, pour chaufer un côté du lit, d'où la Reine ne ſortit point. L'utenſile myſtérieux diſparut pendant quelque tems, & fut remporté ſans être ouvert, pour faire voir aux perſonnes qui étoient préſentes qu'on n'uſoit d'aucune fraude. Cette omiſſion ſuſpecte fut extraordinairement remarquée. 1688.

Un peu avant dix heures, la Reine pouſſa un cri, qui exprimoit naturellement une douleur aiguë. La Sage-Femme dit incontinent tout haut que la Reine étoit accouchée. Une Fille, ou un Garçon ? s'écriérent confuſément les Seigneurs. Paix, Meſſieurs, répondit-elle. Dans l'état de foibleſſe où eſt Sa Majeſté, il ne faut rien pour l'émouvoir. Cependant elle fit un ſigne à la Comteſſe de *Sunderland*. Celle-ci comprit, & porta la main au front, pour faire entendre au Roi ſelon qu'on en étoit convenu, qu'il avoit un Prince. On ne le fit point voir, & il n'annonça point ſa venuë par ces premiers gémiſſemens que les enfans pouſſent en entrant au monde. Sous prétexte qu'il n'y avoit pas aſſez d'air dans la Chambre, pour le nouveau-né, une des Dames d'atour l'emporta bien enveloppé entre ſes bras. Tout ce qu'on vit paſſer, comme un éclair, fut encore une fois un paquet qu'on appella le Prince. Il fut dépoſé dans une garde-robe, dont la porte tou-

1688. choit preſque au chevet du lit de la Reine, & qui ſe dégageoit par une autre dans les appartemens.

On a de grandes raiſons de ſoupçonner de la ſupercherie dans l'accouchement prétendu.

Le Roi demeura encore quelques momens dans la Chambre à s'entretenir avec les Seigneurs. Il y avoit certainement du Stoïciſme, à ne point ſe hâter d'aller voir le nouvel objet. N'y avoit-il point ſur le tapis quelque manœuvre préalable au contentement d'une ſi juſte curioſité. Peut-être falloit-il un peu tuer le tems, pour favoriſer les Acteurs, occupez derriére le théatre. Enfin, le Roi paſſa dans la garderobe, & les Lords après lui. Bien-tôt la nouvelle de la naiſſance du jeune Prince fut dans la bouche de chacun. Cependant la Reine eut auſſi peu de condeſcendance pour les ſoupçons du monde, après ſa délivrance prétenduë que devant; & elle n'invita perſonne à l'examiner, pour être enſuite en état de rendre un témoignage irréfragable à la vérité de ſes paroles. La Princeſſe même, qui revint trois jours après, ne fut point privilégiée à cet égard. *Chamberlain*, l'Accoucheur, qui n'avoit encore jamais manqué d'être auprès d'elle, toutes les fois qu'elle avoit été en travail, & qui avoit à l'ordinaire tout préparé pour faire paſſer le lait, fut extrêmement ſurpris de ne point s'entendre appeller, & d'oüir même qu'on n'avoit point beſoin de ſes ſer-

ſervices. Il s'imagina d'abord qu'on s'é- 1688.
toit ſervi d'un autre ; mais il ne ſe trouva point qu'on y eût penſé. Toutes les perſonnes qui entouroient la Reine, continuérent de cacher avec le dernier ſoin tous les moyens qu'on mettoit en uſage, ſoit pour la purger, ou pour ſupprimer ſon lait. Ce fut une nouvelle raiſon de croire plus fortement, qu'on joüoit l'Angleterre de la maniere la plus cruelle. Un fait ſingulier fit encore beaucoup aller les penſées ſiniſtres en augmentant. Un Apoticaire nommé *Hemings*, homme de beaucoup de mérite & de vertu, demeuroit dans la ruë de St. Martin, ſa maiſon joignant celle d'un Papiſte diſtingué, appellé *Brown*, frere du Vicomte de *Montaguë*. Le mur mitoyen étoit ſi peu épais, que de la ſalle baſſe on entendoit tout ce qu'on diſoit dans celle du voiſin. La nuit du Dimanche, l'Apoticaire étoit demeuré fort tard à lire. Tout à coup entre bruſquement quelqu'un dans la ſalle d'à côté, qui dit d'un ton fort éffaré, *le Prince de Galles eſt mort*. Incontinent un grand nombre de perſonnes deſcendent de l'eſcalier, avec une précipitation extraordinaire, & ſortent. Le bruit confus empêcha *Hemings* de diſtinguer les paroles; mais la conſternation étoit fort grande. Il alla le lendemain matin rapporter tout ce qu'il avoit oüi la veille aux Prélats qui étoient à

1688. la Tour. La Comtesse de *Clarendon* vint un moment après leur dire, qu'on lui avoit réfusé l'entrée dans l'appartement du Prince de Galles. Etonnée de ce refus, elle avoit demandé si l'on sçavoit bien qui elle étoit? On lui avoit répondu qu'on la connoissoit parfaitement; mais que la Reine avoit ordonné qu'on ne laissât voir le jeune Prince à personne au monde. Ce nouvel incident, joint à tous les autres, mit en vogue la narration de l'Apoticaire. Tout en effet avoit paru tendre à se ménager le loisir de trouver un autre enfant, propre à figurer au lieu du mort. On vit celui qui passa desormais pour le Prince, deux jours après sa prétenduë naissance; mais un de ceux qui furent admis, m'a dit qu'il étoit gros & robuste; & qu'il n'avoit du tout point l'air d'un enfant de deux fois vingt quatre heures. *Windebank* rencontra *Walgrave*, le lendemain de l'accouchement, & il le fit souvenir de ce qu'il lui avoit dit deux mois auparavant. *Walgrave* en convint; mais il ajoûta que Dieu opéroit quelquefois des miracles. Il y auroit eu du péril à répliquer; & une telle liberté prise avec le Ciel fermoit d'ailleurs absolument la bouche. On affecta de publier que le Prince nouveau né, quoique vigoureux, & bien d'un autre constitution que n'avoient été les enfans de la Reine, étoit sujet à des convulsions, & qu'il n'étoit

toit pas poſſible qu'il vécut. Ceux néanmoins qui le voyoient tous les jours, aſſuroient qu'il ſe portoit divinement bien. Il n'avoit jamais eu les accidens, que l'on diſoit, en préſence de la Princeſſe; qui ſeule avoit le Privilége de le voir à toutes les heures du jour. C'eſt pourquoi on regardoit les convulſions comme des enjolivemens de la fable. Quelques ſemaines après la repréſentation de ces premiéres ſcénes, la Cour alla paſſer quelque tems à Windſor, & le petit Prince fut envoyé à Richmond. Il eſt vrai qu'alors il eut des ſymptomes fâcheux, qui firent penſer à quatre Médecins qu'il ne tarderoit pas à expirer. On fit ſçavoir ſon état au Roi & à la Reine, qui montérent d'abord en Caroſſe. Les Médecins qui étoient allé prendre leur repas, ſurpris qu'on les laiſſoit dîner à l'aiſe, ne doutérent pas que leur petit malade ne fut mort. Mais quel fut leur étonnement, lorſqu'après avoir fini, au lieu d'un petit corps pâle & décharné, dont les yeux preſque éteints ſembloient dire adieu pour jamais à la lumiére, ils trouvérent un enfant, dont l'œil vif, & le teint vermeil marquoient une ſanté d'athléte. Quand on le leur montra, ils s'entre-regardérent : il n'eut pas fait bon pour eux de s'exprimer autrement que par quelques ſouris, & un profond ſilence. On voulut leur perſuader que

1688.

Le monde crut que le Prince nouveau né étoit mort, & qu'on avoit ſubſtitué un autre enfant à ſa place.

1688. que les principes de la vie s'étoient tout à coup ranimez en lui. Ils n'ajoûterent pas grand foi à cette eſpece de réſurrection prétenduë. Quelques-uns d'entre eux dirent à *Lloyd*, Evêque de Saint Aſaph, qu'il leur étoit impoſſible de penſer que ce dernier fut le même, que celui dont ils avoient un moment auparavant prononcé l'Arrêt.

Voilà les principales Anecdotes, que j'ai pû ramaſſer, touchant la naiſſance du prétendu Prince de Galles. J'y en ajoûterai d'autres, lorſque j'en viendrai aux preuves, par leſquelles le Roi entreprit de convaincre le monde; mais qui rendirent au contraire chacun plus incrédule que jamais ſur le ſujet. J'ai emprunté tous les faits qu'on vient de voir, des éclairciſſemens qui furent envoyez au Prince & à la Princeſſe d'Orange, & dont un bon nombre me vinrent directement à moi-même, de la part de ceux de qui on les ſçavoit. Je n'y ai mêlé aucun des bruits nombreux, pour la plûpart néanmoins bien atteſtez, qui coururent dans le tems, ou qui ont trouvé quelque dégré de créance dans la ſuite; parce que l'Evêque *Lloyd* en a formé un ample recuëil. S'il reſte encore quelque incertitude à diſſiper, du moins voit-on, que d'un bout à l'autre la Cour tint une conduite des plus incompréhenſibles, ſuppoſé qu'elle n'eut point commis

commis de fraude ; & qu'elle n'auroit point agi différemment, ſi elle avoit uſé de fourberie. Rien par exemple n'eût été plus à propos dans ce dernier cas, que la réponſe dédaigneuſe de la Reine, dont nous avons parlé au commencement de ce recit ; & c'eſt tout ce qu'elle auroit jamais pû dire de plus à propos. Cette Princeſſe fut d'abord ſur pied. Elle avoit ſi peu de mauvais reſtes de ſes couches, qu'on douta de plus en plus, par cette raiſon, qu'elles euſſent été réelles. Il y eut des feux de Joye & des Adreſſes ; & perſonne ne fut aſſez hardi pour troubler les réjoüiſſances ; mais on voyoit très-clairement qu'elles étoient forcées. 1688.

Le Prince & la Princeſſe d'Orange reçurent bien-tôt la nouvelle de la naiſſance du nouveau Prince. Les premieres Lettres qu'on leur en écrivit d'Angleterre, n'y faiſoient pas autant ſoupçonner de l'impoſture, que celles qui vinrent enſuite. C'eſt pourquoi ils envoyerent *Zuyleſtein*, pour en congratuler le Roi & la Reine. La Princeſſe ordonna même qu'on priât Dieu dans ſa Chapelle, pour le jeune Prince de Galles. Qu'il me ſoit permis d'inſerer ici un bon mot, ſorti de ſa bouche deux ans auparavant. Dans l'emportement d'une converſation familiere que j'avois avec elle, je lui demandai ſi elle s'étoit elle-même bien

Le Prince & la Princeſſe d'Orange envoyent congratuler le Roi & la Reine.

1688. bien fondée, & si elle se connoissoit bien? Votre Alteſſe ne seroit-elle point du tout fachée que le Roi d'Angleterre eût un Fils? Elle me dit qu'en son particulier, elle n'en auroit aucun chagrin. Dieu sçait mille fois mieux que moi-même, ajoûta-t'elle, ce qu'il me faut. Je vous assûre que, si les grandes fins de sa Providence n'y étoient pas intéressées, je préférerois de beaucoup l'état passable où je suis, à un autre plus éclatant & plus élevé. On prit en mauvaise part en Angleterre la démarche qu'elle avoit faite, de faire prier dans sa Chapelle pour le Prince de Galles. C'est pourquoi elle fit cesser, dès qu'on eut reçu tous les avis sur sa naissance, dont on a parlé plus haut. La Cour fit une si grosse affaire, de cette interruption; que le Prince d'Orange ordonna de continuer, pour ne pas précipiter la rupture.

Zuylestein lui apporta une foule d'avis & de gages assûrez, qu'on le souhaitoit en Angleterre avec la derniere impatience. Le Prince n'hésita plus; & il donna toutes ses attentions aux préparatifs nécessaires pour l'expédition importante qu'il meditoit. Toutes les Lettres disoient que le moment de la Déclaration ne pouvoit jamais être mieux placé. Les esprits étoient dans un mouvement prodigieux. Le traitement fait aux sept Evêques, & les poursuites jour-

journalieres, auſquelles le Clergé ſe trouvoit expoſé, étoient regardez comme un ſigne ſûr, qu'on ne vouloit rien moins que ruïner l'Egliſe, & porter les derniers coups à la Religion Proteſtante. Le nouveau Phénoméne, qui paroiſſoit depuis peu à la Cour, ne prognoſtiquoit à chacun que les approches redoutables de l'Eſclavage & du Papiſme, qui alloient accabler la Nation, & river ſes fers. Si on laiſſoit le beau feu, qu'on voyoit ſortir de toutes parts, ſe conſumer, ou s'éteindre, on verroit auſſi languir l'ardeur de ceux qui en étoient le plus remplis. L'Armée continuoit d'être du côté de la Patrie. On y déchiroit, & on y tournoit impitoyablement en ridicule l'Egliſe Romaine. Le petit nombre de ſuppôts qu'elle y avoit, n'y rencontroient que du mépris & de la haîne. On les bravoit à table par les ſantez les mieux choiſies pour leur faire inſulte. Le Roi touché de leurs ſouffrances, avoit fait ſéparer le Camp, & pris la réſolution de n'en plus former; au moins juſqu'à ce qu'il ait trouvé les moyens d'émouſſer le zéle du Soldat & de l'Officier. Les Gens de Mer produiſoient au dehors les mêmes inclinations. Les Hollandois avoient une Flotte de vingt-quatre Vaiſſeaux de ligne, qu'ils avoient équipée, ſous prétexte d'aſſûrer leur Commerce. Le Roi en faiſoit ſortir de ſes Ports une auſſi forte, 1688.

1688. forte, commandée par *Strickland*, qui étoit Papiſte. L'Amiral avoit des Prêtres, qui diſoient la Meſſe ſur ſon Bord, ou du moins qui faiſoient le reſte de leurs fonctions accoutumées. Il avoit congédié ſon Chapelain Proteſtant, je ne ſçai pour quelle raiſon frivole; & la Flotte avoit été ſur le point d'en venir aux mains pour ce ſujet. *Strickland* avoit châtié quelques-uns des plus mutins; & Jacques étoit allé en perſonne, pour tout appaiſer. Ce Prince avoit néanmoins eu beau careſſer, tant les Matelots que les Officiers, ils n'en avoient rien rabbatu, ni les uns, ni les autres de leur colere contre l'Amiral, ni de leur haîne pour le Papiſme. La Cour recevoit tous les jours confirmation de la facheuſe nouvelle, qu'ils n'avoient aucune envie de ſe battre contre les Hollandois. Ce ne ſont, diſoient-ils, même aſſez haut, que nos bons voiſins, & des Proteſtans comme nous; mais quel plaiſir de tenir les François, les Perturbateurs éternels de la Paix de l'Europe! Enfin le Roi, embaraſſé de tous côtez, réſolut d'aller déſormais plus bride en main.

Le Comte de Sunderland conſeille au Roi d'appaiſer.

Ce fut le Comte de *Sunderland*, qui las de le voir courir de toutes ſes forces à ſa ruïne, le retint ſur le bord du précipice. Auſſi-tôt que la Reine fut en état de donner des Audiences, il en eut d'elle pluſieurs

fort

fort longues. Il lui repréſenta que l'acquiſition qu'elle avoit faite d'un Fils, changeoit toute la face des affaires. Aujourd'hui qu'on avoit un héritier préſomptif, il n'étoit nullement néceſſaire d'aller ſi vîte. Le tems, Madame, fera tout éclorre à point nommé, dit-il. Il ſera glorieux à Votre Majeſté d'amener le régne de la douceur, & d'arrêter les progrès d'un incendie, que les manieres impérieuſes ont allumé. Par-là, elle ſe conciliera le cœur de ſes Sujets, & elle leur fera chérir ſon Fils. Si le Roi meurt, avant que le jeune Prince ſe trouve en âge, on ne jettera point les yeux ſur un autre, que ſur Votre Majeſté, pour la créer Régente du Royaume. Le Comte de *Sunderland* s'apperçut qu'il étoit écouté. Pour mettre le Sceau à ſes Conſeils, conduit par cet inſtinct peu éclairé, & toûjours ſouple, qui conſtituë la Religion d'un homme de Cour, il donna parole de ſe déclarer Papiſte. Ce fut alors qu'entiérement uni d'intérêt avec la Reine, & paré aux yeux de cette Princeſſe, du merite d'être abhorré de toute la Terre pour un trait ſi lâche, il acquit un ſi parfait aſcendant ſur ſon eſprit, qu'on attendoit à toute heure un grand changement de ſcéne. 1688. ſer les eſprits.

Cette converſion de parade fut des plus ſubites. Le nouvel-illuminé s'épargna même entiérement la cérémonie de l'examen, & des Le Comte ſe fait Papiſte.

1688. des diſputes réglées. Auſſi fut-il regardé moins comme un homme conduit par la conviction, que comme un Seigneur uniquement guidé par ſes vûës ambitieuſes. On a depuis voulu ſans fondement dire qu'il avoit ſeulement fait perſonnage, pour ſe donner du relief à la Cour, & pour venir plus ſûrement à bout de détrôner le Roi. Quelques perſonnes eurent un autre ſoupçon. Elles crurent que Monſieur *Sidney*, confident de tout ce qu'il y avoit de plus ſecret dans le Commerce du Prince d'Orange, avec ſes Partiſans en Angleterre, n'en avoit rien caché au Comte ſon ami particulier; & qu'il le mettoit bien dans l'eſprit de Son Alteſſe. Les perſonnes dont je parle écrivirent donc à *Sidney*, de demander bien ſérieuſement au Libérateur futur, s'il étoit aucunement en liaiſon avec le Comte de *Sunderland*? Tant que nous ne ſerons pas pleinement éclaircies, ajoûtoient-elles, nous ne pouvons agir, parce que nous ſommes perſuadez que *Sunderland* nous trahira tous, quand les choſes ſeront un peu plus avancées, & qu'il s'entend, pour nous joüer, avec un grand nombre de ſes ſemblables. La réponſe du Prince fut qu'il n'avoit pas la moindre liaiſon ſécrette avec lui. Si la Cour avoit donné au Comte tout le loiſir, dont il auroit eu beſoin pour exécuter ſon plan, ſelon

ſelon toutes les apparences, la Nation étoit pour jamais eſclave. Elle ſe ſeroit vrai-ſemblablement laiſſé endormir par des promeſſes toutes nouvelles, & par une conduite radoucie. Ceux qui travailloient à l'aſſervir, auroient régagné, par une modération apparente, ce qu'ils avoient perdu par une violence, & par une hauteur ſans égales. Les Juges eurent ordre de n'employer que l'indulgence, dans la ronde qu'ils alloient faire, & de promettre toute ſorte de bonnes choſes au nom du Roi. Ils furent par tout reçus avec le dernier mépris. A peine leur donnoit-on les marques les plus communes de reſpect, lors même qu'ils s'acquitoient de leur Charge. Ils connurent par expérience, qu'ils ne diſpoſoient plus, ni de la nomination des Jurez, ni de leurs ſuffrages. Tous les mécontentemens s'aſſoupirent, comme c'eſt la coûtume en Angleterre, pendant le long intervalle, qui coula juſqu'à la tenuë du Parlement. La Cour eut néanmoins peu de repos. C'étoit tous les jours au-dedans quelque mortification cruelle, & au-dehors quelque nouvelle allarme. 1688.

Avant que de venir au dernier dénoüement, il eſt néceſſaire de donner une idée de la ſituation, où étoient alors différentes Cours de l'Europe. Loſque le vieux Elec- Le Prince d'Orange traite avec quel-

1688. Electeur de Brandebourg fut mort, le Prince d'Orange envoya Monsieur Benthink complimenter le nouvel Electeur, & lui demander en même tems sur quoi on pouvoit compter de la part de Son Alteſſe Electorale, dans l'effort qui ſe préparoit pour le bien commun. Elle promit plus qu'on ne vouloit. On avoit ſur tout beſoin de Troupes pour la garde des Provinces-Unies, pendant qu'avec l'élite de leurs Armées, le Prince d'Orange iroit en perſonne rétablir la Liberté en Angleterre. Le Traité fut bien-tôt conclu entre lui, l'Electeur de Brandebourg, le Landgrave de Heſſe, le Duc de Lunebourg, & le Duc de Zell. Ce dernier aimoit cordialement le Prince, & lui en avoit donné des marques en toute occaſion.

ques Princes de l'Empire.

L'Electeur de Hanovre, Frere du Duc de Zell, avoit pris quelques engagemens avec la Cour de France. J'étois connu de la Princeſſe Sophie, qui étoit de la Maiſon Palatine; & j'oſai lui envoyer un François Réfugié, nommé *Boucour*, attaché à la Cour Hanovérienne. Je le chargeai de faire connoître notre deſſein à la Princeſſe; & de lui faire entendre que, ſi nous avions le bonheur de réüſſir, la Ligne Papiſte ſeroit à jamais excluë de la Couronne d'Angleterre; qui pourroit par conſéquent lui tomber un jour, en qualité d'Héritiere la plus

plus proche dans la branche Proteſtante, après les deux Princeſſes, & après le Prince d'Orange, qui n'avoit point alors d'enfans. Le Négociateur ſécret devoit ajoûter, que, ſi le Duc de Hanovre vouloit ſe détacher de la France, pour ſe joindre à nous, il ſeroit facile de faire valoir & ratifier au Parlement ſa prétention; au lieu que, dans les engagemens où il étoit, on ne pouvoit lui rien promettre. La Princeſſe Sophie ſaiſit avidement la propoſition; & elle mena *Boucour* au Duc, pour lui répéter le nouveau meſſage. Ce Duc n'y fit pas grande attention pour l'heure; parce qu'il regarda l'eſpérance qu'on lui donnoit, comme éloignée & incertaine. Il changea de ſentiment, lorſqu'il nous vit les maîtres. Quelques jours après le départ du Réfugié, je dis, où je l'avois envoyé au Prince d'Orange; qui me ſçut très-bon gré; & d'autant plus même, que j'avois fait l'équipée à ſon inſçu. Nous ſerions mal, ajoûta-t'il, ſi l'on pouvoit me l'imputer; parce qu'on nous regarderoit en Angleterre, comme des gens, qui nous mêlons déja de diſpoſer de la Couronne, en faveur de qui bon nous ſemble. 1688.

Pendant que nous mettions ainſi fortement la main à l'œuvre, la mort de l'Electeur de Cologne arriva tout à propos, pour donner de la couleur à nos mouvemens, & Les affaires de Cologne.

1688. & à nos préparatifs. Il étoit Frere de Maximilien, Duc de Baviére. L'Electeur avoit long-tems poſſédé les Evêchez de Cologne & de Liége. Il avoit auſſi été élû Evêque de Munſter; mais le Pape n'avoit pas voulu lui faire expédier ſes Bulles. C'eſt pourquoi il ne joüiſſoit que du Temporel, qui étoit à la vérité ſon unique ſoin. Le tout enſemble, avec l'Evêché de Hildesheim, qu'il avoit encore, lui faiſoit un revenu de près de quatre millions de florins; & il étoit en état de mettre vingt mille hommes en Campagne. De plus, il entouroit les Païs-Bas de tous côtez. Munſter les ſépare des parties Septentrionales de l'Allemagne. Cologne commande à vingt lieuës de diſtance les bords du Rhin; & ouvre une Porte dans les Provinces-Unies, par le moyen de laquelle on les avoit vûës ſur le point d'être envahies en 1672. De cette ſorte, les Païs-Bas Eſpagnols ne pouvoient tirer aucun ſecours de l'Empire. Liége d'ailleurs eſt un Païs riche & peuplé, & donne une entrée dans le Brabant. Maſtricht une fois pris, on pénétre ſans obſtacle le long de la Meuſe, juſques dans le cœur de la Hollande. Ainſi l'on voit que les Etats Généraux avoient un grand intérêt à la nomination d'un Succeſſeur ami. Le mort étoit un petit eſprit, un homme, en un mot, qui avoit couru toute ſa vie après la pierre Philoſophale.

phale. Il s'étoit infatué d'un des Princes de la Maiſon de Furſtenberg, qui le gouvernoit abſolument. L'Electeur l'avoit fait Chanoine en premier lieu; & il étoit devenu Doyen du Chapitre. Tous les Canonicats étoient à la diſpoſition du Favori, qui étoit premier Miniſtre, tout en un mot. C'eſt la coûtume que l'Evêque, le Doyen, & le Chapitre, les conferent tour à tour. Furſtenberg avoit ſi bien formé ſes brigues pour l'Electorat, qu'il ne doutoit pas que la pluralité des voix ne fût pour lui. Il n'y eut effectivement que ſa mauvaiſe conduite, qui préſerva l'Europe de ce malheur. Il ne penſoit point à Munſter; mais il n'avoit rien négligé, pour avoir Liége. 1688.

Il n'eſt pas néceſſaire de faire connoître ici toutes ſes menées. C'eſt aſſez de dire qu'il engagea l'Electeur en 1672. à remettre ſon Païs entre les mains des François; & qu'irritez de ce que l'Empereur l'avoit fait arrêter pour ce ſujet, ils rompirent le Traité de Cologne. Lorſqu'il fut remis en liberté, la France obtint pour lui le Chapeau, fruit des mouvemens prodigieux qu'elle s'étoit donnez à Rome. L'Hyver d'auparavant, le Favori acheté de Sa Majeſté Très-Chrétienne avoit joüé la Maiſon Palatine, en la flattant de l'eſpérance de la Coadjutorerie de Cologne, pour quelqu'un de ſes Cadets, ſi elle vouloit s'employer au-

1688. près de l'Empereur, pour faire établir cette Dignité. Mais lorſqu'on en vint à l'Election, de vingt-ſix voix, le Cardinal en eut dix-neuf pour lui-même, contre elle ſix.

Cependant Loüis XIV. & le Pape furent ſur le point d'en venir aux mains, au ſujet des Lieux Privilégiez. Sa Sainteté ne voulut point reconnoître le Comte de Lavardin, en qualité d'Ambaſſadeur. Celui-ci entra dans Rome, preſque en ennemi. Il ſe fit ſuivre par pluſieurs pelotons de Cavalerie; dont il poſta une partie autour de ſon Hôtel, & diſtribua le reſte dans toute l'étenduë des Lieux d'immunitez. Le Pape, bravé en toute occaſion, ſouffrit ſans rien dire; mais il rompit tout Commerce avec la Cour de France; il refuſa conſtamment Audience à ſon Ambaſſadeur; & c'étoit aſſez qu'elle ſe mêlât de quelque affaire, pour l'empêcher de réüſſir. Indiſpoſé de la ſorte, il ne voulut pas confirmer l'Election du nouveau Coadjuteur, parce que Loüis XIV. y prenoit un extrême intérêt. Ainſi le Chapitre de Cologne fut obligé de ſe choiſir un Evêque.

Le Cardinal recommença ſes brigues; mais le Parti qui le traverſoit, étoit devenu puiſſant. Il craignit d'échoüer, s'il conſervoit ſon Evêché de Straſbourg, que la

Cour

Cour de France l'avoit contraint de prendre, pour lui tenir lieu d'une partie de la groſſe penſion qu'elle lui payoit auparavant. C'eſt que les Loix de l'Empire ne permettent pas à un homme déja pourvû d'un Evêché, d'aſpirer à un autre, ſans avoir preſenté à Sa Majeſté Impériale une Requête, munie du ſuffrage des deux tiers du Chapitre, pour obtenir ce Paſſe-droit. Il falloit l'agrément du Pape, pour la démiſſion de l'Evêché de Straſbourg; & Sa Sainteté le refuſa. Le Roi de France eut beau lui écrire de ſa propre main par un Exprès, & lui promettre toute ſorte de ſatisfaction; le Pontife ne voulut, ni admettre le Gentilhomme en ſa préſence, ni recevoir la Lettre de Loüis XIV. Pendant que l'Ambaſſadeur trenchera ici du petit Souverain, dit-il, je n'aurai rien à démêler avec ſon Maître. 1688.

Les Doyennez de Munſter & de Hildesheim furent donnez à des perſonnes, dont les Etats, & les Princes de l'Empire, ſe tenoient entierement aſſûrez. A Cologne, l'excluſion du Cardinal fit prendre toute une nouvelle route à l'Election qui étoit ſur le tapis. L'Electeur de Baviére avoit reçu quelques dégouts à la Cour de Vienne. Il ſe plaignoit entre autres de ce qu'on avoit, à ſon préjudice, tranſporté au Duc de Lorraine tout l'honneur du bon ſuccès

1688. des Armes Impériales en Hongrie. Les Emiſſaires de la Cour de France, qui étoient autour de Son Alteſſe Electorale, s'efforçoient de l'aigrir encore, en lui exagérant l'ingratitude de l'Empereur, occupé à ſolliciter en faveur de la Maiſon Palatine une Principauté Eccléſiaſtique, ſi bien dûë aux grands ſervices que Son Alteſſe avoit rendus à la Maiſon d'Autriche. L'Empereur craignit que ce mécontentement n'eût de fâcheuſes ſuites; & profitant d'une indiſpoſition arrivée tout à propos au Duc de Lorraine, au moment qu'on alloit ouvrir la Campagne, il offrit pour ſix mois, le Commandement de ſes Armées en Hongrie, à l'Electeur de Baviére. Il lui fit dire de plus, que Son Alteſſe Electorale pouvoit diſpoſer, en faveur du Prince Clement, ſon Frere, de toutes les voix de l'Electeur Palatin. L'Electeur de Baviére fut appaiſé, & fit des prodiges. Il prit Belgrade d'aſſaut, après quelques jours de ſiége. Le nouveau Candidat, qui n'avoit encore que dix-ſept ans, & qui n'étoit point Membre du Chapitre, ne pouvoit être élû, ſans une diſpenſe de Rome. L'Empereur la demanda, & n'eut aucune peine à l'obtenir. Il envoya enſuite un Agent à Cologne, pour promettre de ſa part aux Chanoines la joüiſſance de tout le Temporel de l'Evêché, & de la Principauté même, pour

les

les cinq ans qu'il falloit encore au jeune Prince, s'ils vouloient l'élire. L'Envoyé de Sa Majesté Impériale avoit ordre de ne point se désister, au cas qu'il pût compter sur neuf voix seulement ; mais s'il étoit impossible d'en ménager ce nombre, il devoit céder tout ce qu'il en auroit à quelque sujet que ce pût être, qui ne seroit pas le Cardinal. Enfin, ses Instructions portoient de répréſenter Furstenberg au Chapitre comme un ennemi Juré de l'Empire, & comme un Traitre. L'Agent de la Cour Impériale, s'acquitta merveilleusement de cette derniere commission ; & il noircit le Chapeau rouge sans miséricorde. 1688.

Le Chapitre avoit mis l'administration du Temporel de l'Evêché comme un dépôt, entre les mains de cet Ennemi public. Pour se l'assurer, Furstenberg avoit déja mis dans toutes les Places fortes des Garnisons, qu'il payoit de l'argent de France. Les Chanoines avoient tout lieu d'appréhender, que s'ils lui refusoient la nomination, il remettroit leur Etat entre les mains de Loüis XIV. Ils offrirent néanmoins à l'Agent de Sa Majesté Impériale de choisir toute autre personne qu'Elle agréeroit ; pourvû que ce ne fût point le jeune Prince de Baviére, en faveur duquel ils avoient promis de ne point donner leurs suffrages. L'Agent, qui en avoit dix à lui, au lieu de

1688. neuf, n'oublia pas ſes Ordres. Le jour de l'Election, le Cardinal en eut quatorze, contre ſon Compétiteur dix; mais il falloit au premier les deux tiers. Ainſi l'Empereur ratifia celle du Prince Clement, & la fit confirmer à Rome, par une Congrégation de Cardinaux. Furſtenberg réüſſit moins bien encore à Liége. Le Doyen du Chapitre, fut choiſi Evêque tout d'une voix. Il n'y eut que la Pourpre de ſon Concurrent, qui l'empêcha d'être mis en piéces par le Peuple; & il eut à eſſuyer des outrages de toutes les ſortes. On le haïſſoit, & pour la fierté que lui inſpiroit la protection de la France, & plus encore, parce qu'on avoit très-préſente l'image du Miniſtere affreux, qu'il avoit exercé ſous le vieux Electeur. Je ne dois pas omettre de dire, à l'honneur de quelques-uns des Chanoines, qu'ils ne voulurent pas, même après l'Election finie, accepter les préſens qui leur furent offerts, par les Agens de Leurs Hautes-Puiſſances. Je vis la Lettre qu'ils en écrivirent à la Haye, où elles combloient d'éloges le déſintéreſſement de ces Eccléſiaſtiques.

Je n'ai point voulu paſſer légerement ſur cette Election, dans laquelle on n'a pas fait un pas que je n'aye ſçu; parce que ſi elle eut tourné mal, l'expédition d'Angleterre étoit manquée. C'eſt une preuve qu'il reſte

encore

encore beaucoup de nerf à la Papauté, quoiqu'extraordinairement affoiblie depuis le grand coup que la Réformation lui a porté; & que par des efforts même assez bornez, elle peut déconcerter les projets les plus importans pour le bien de l'Europe. La Cour de France vint à bout d'en ruïner un, qui la faisoit suër depuis longtems, & dont le succès étoit immanquable, sans le fol orguëil de vouloir faire la loi au Pape, sur la police qu'il devoit faire observer dans Rome, où chacun sçait bien qu'il est maître. Des riens, comme on voit, font souvent éclorre de grands événemens. Cette Election fournit encore au Prince d'Orange, dequoi colorer ses préparatifs, qui parurent naturellement avoir pour objet une Guerre, selon toutes les apparences, inévitable dans une Principauté voisine. Chacun voyoit que Loüis XIV. une fois en possession de l'Electorat de Cologne, pouvoit aisément faire irruption dans la Hollande, s'emparer de la Flandre, & envahir les Etats des quatre Electeurs du Rhin. Muni d'un prétexte si plausible, Son Alteſſe engagea Leurs Hautes-Puissances, à établir un fond pour l'entretien de neuf mille Matelots, qu'elles conserveroient toûjours à leur service, & à tenir un nombre proportionné de Vaisseaux, prêts à mettre en Mer, au premier ordre. C'est 1688.

1688. à quoi furent employez les mois de Juillet & d'Août. Le ſecret fut ſi bien gardé, que, ni la Cour d'Angleterre, ni celle de France, ne donnerent aucun ſigne, ni d'étonnement, ni d'inquiétude.

L'Amiral Herbert vient en Hollande.

L'Amiral *Herbert* vint en Hollande, dans le premier des deux mois que j'ai nommez. On eut de grands ménagemens pour ſon orgueïl, & pour ſon eſprit chagrin, qui ſe déclaroient en toute rencontre. Chacune de ſes démarches faiſoit voir qu'il attendoit de tout le monde un tribut ſortable à la haute opinion qu'il avoit de lui-même. Sa Majeſté Britannique n'étoit pas plus épargnée que les autres; & il ſe plaignoit dans les termes les plus hautains de ce qu'en examinant ſes comptes, le Roi non content de le chicaner, lui avoit fait tort. La débauche de l'Amiral, qui avoit néanmoins l'eſprit bon, étoit égale à ſa fierté. Ce qui, malgré des défauts ſi choquans, lui avoit acquis une grande réputation en Angleterre, c'étoit une conduite ferme & ſoutenuë; qui avoit fait comprendre au Roi, lorſqu'il n'étoit que Duc d'Yorck, qu'il n'avoit point d'autre parti, que d'en paſſer par tout ce que vouloit l'altier *Herbert*. On me le donna preſque à moi ſeul à manier; & il eſt vrai que j'eus beaucoup à faire. A ſon occaſion, j'admirai la Providence, qui ſe ſert quelquefois

pour

pour l'exécution des grandes choſes, de gens, dont le cœur n'y eſt aucunement tourné. On imputa toute l'Averſion que l'Amiral conçut contre le Roi Jacques, & tout ce qu'il fit enſuite, au dépit qu'il avoit de voir le Lord *Darmouth* tenir un plus haut rang que lui dans les bonnes graces de ce Prince. 1688.

Les avis qu'on reçoit d'Angleterre.

Le caractere du Lord Mordaunt.

Le Lord *Mordaunt* fut le premier Seigneur, qui parut à la Cour du Prince d'Orange, après avoir obtenu l'agrément du Roi pour s'y rendre. Il ſeroit difficile d'être plus mal partagé du côté du jugement, que l'étoit ce Lord. Imaginons-nous un cerveau des plus embraſez, prodigieuſement fécond en idées informes & cruellement agitées, qui cherchoient à ſe répandre au dehors avec une foule de paroles; au milieu deſquelles s'échappoient les ſecrets les plus importans. Du reſte, c'étoit un homme tout plein de bravoure, & de généroſité. Il vit le Prince en 1686, & il le ſollicita fort de ſe hâter. *Mordaunt* lui repréſenta l'entrepriſe comme ſi facile, que le Prince crut parler à un Seigneur bien verſé dans la lecture des Romans. Il ſe contenta donc de promettre en général qu'il ne perdroit point de vûë l'Angleterre, & qu'il ne négligeroit rien pour mettre la Hollande en état de lui ſervir, lorſqu'il en ſeroit tems, de Protectrice. Si le Roi touche

1688. à la Religion établie, continua le Prince d'Orange, s'il entreprend de faire brêche au droit de la Princeſſe mon Epouſe, ou enfin s'il prend la route de faire trencher la tête à ceux qui m'aiment, à la faveur de Conſpirations imaginaires, aſſurez-vous que je ne m'oublierai pas, & que vous me verrez bien-tôt ſur vos côtes.

Le caractere du Comte de Shrewsbury.

L'année ſuivante, on vit à la Haye un homme bien différent de celui que je viens de peindre. Ce fut le Comte de *Shrewsbury*. Elevé dans la Religion Romaine, il l'avoit abandonnée, après une étude fort appliquée & fort exacte des controverſes. Ainſi revenu des erreurs du Papiſme, il étoit eſtimé par quelques gens, un peu Pyrrhonien ſur le fait des différentes Religions. C'étoit d'ailleurs un homme d'une parfaite probité, & l'honneur même. Avec une portion très-peu commune de ſçavoir, on trouvoit en lui un eſprit juſte, & une douceur raviſſante. Il avoit les idées ſaines en matiere de Gouvernement. Son Miniſtére fut privilégié par deſſus preſque tous les autres, en ce qu'on n'entendit jamais aucune plainte. Ses amis reprenoient ſeulement en lui une certaine avarice de paroles, & une reſerve, qui ne leur faiſoit pas toûjours plaiſir. Le Prince d'Orange, devenu Roi d'Angleterre, trouvoit ſon adminiſtration ſi ſage, qu'il ne livra jamais

ſon

ſon cœur à aucun de ſes Miniſtres autant qu'à lui. A ſon arrivée, ce Seigneur ſe contenta d'expoſer nuëment l'état des choſes ; & il ne voulut pas même preſſer trop le Prince d'agir. 1688.

Ruſſel, qui ſe rendit auſſi à la Cour des deux Alteſſes, au mois de Mai, avança beaucoup plus la grande affaire, que les Seigneurs dont j'ai parlé. Il étoit Couſin germain du Lord dont il portoit le nom. Homme de Mer dès l'enfance, il avoit été Gentilhomme de la Chambre du Roi Jacques encore Duc d'Yorck. A la mort de ce Lord, *Ruſſel* ſe retira de la Cour. C'étoit un homme rempli d'honneur, & un Héros pour le courage. Il avoit une ame pénétrée des plus excellens principes ; & une fermeté à toute épreuve, qui le rendoit incapable de s'en démentir. Le Prince lui parla plus nettement qu'aux autres. Il lui dit qu'avant que de conſommer une entrepriſe, dans laquelle de moindres objets que le ſalut de l'Europe & de la Religion Proteſtante n'auroient jamais pû l'engager, au préjudice des liens du Sang, il lui falloit de grandes apparences de réüſſir, & de plus une invitation dans les formes. L'Amiral lui allégua le danger de confier un ſi grand ſecret à beaucoup de gens. Le Prince répondit que le déſir d'un certain nombre, d'entre ceux qui pouvoient juſte- Le caractere de Ruſſel.

1688. ment paſſer pour les interpretes de la Nation entiere, ſuffiroit.

Ruſſel m'a dit qu'à ſon retour en Angleterre, il prit des meſures pour ſatisfaire & pour ſeconder Son Alteſſe avec le Comte de *Shrewsbury*, & avec le Lord *Lumley*. Celui-ci avoit depuis peu abjuré le Papiſme, & il n'avoit point fléchi le genou, depuis que le Roi Jacques étoit monté ſur le Trône. Extrêmement tendre du côté de l'intérêt, *Lumley* réſolut de bien ſuivre les routes que la fortune lui ouvroit.

Le caractere de Philippe Sidney.

Le Prince lui-même avoit choiſi pour principal conducteur de toute l'affaire *Philippe Sidney*, Frere d'*Algernoon*, & du Comte de *Leiceſter*. C'étoit un honneur dont on peut dire qu'il avoit ſacrifié aux graces. Jamais on ne vit rien ni de ſi doux, ni de ſi careſſant que lui; & ces aimables qualitez avoient leur ſource dans un cœur véritablement bon, & ſans malice. Son unique défaut étoit d'aimer exceſſivement le plaiſir. Depuis long-tems ſéduit par les charmes de la Cour, il avoit ſur ſon compte des avantures, qui avoient beaucoup fait parler de lui. En 1679, il vint en Hollande, avec le tître d'Envoyé. Le Prince le prit dès-lors extraordinairement en affection. Elle alla toûjours en augmentant; & jamais il ne chérit aucun Anglois autant que lui. C'étoit le patron né de toutes les perſonnes,

perſonnes, qui cherchoient de l'accès auprès de Son Alteſſe. La crainte des mauvais tours que cette réputation pourroit lui joüer, lui avoit fait prendre le parti de s'abſenter pendant près d'une année entiere, ſous prétexte de voir l'Italie. Le péril pour lui étoit paſſé ; parce que le grand ouvrage dont il avoit la conduite, étoit à la veille de s'accomplir. *Sidney*, que je connoiſſois indolent, avoit beſoin d'un homme actif, vigilant, & capable de donner d'amples informations de tout ce qui ſe paſſoit. Je recommandai, pour lui ſervir d'aide, un de mes parens nommé *Johnſtoune*, que j'avois moi-même formé. J'étois certain qu'on lui trouveroit de la fidélité, avec de l'application ; & très-perſuadé qu'il nous rendroit de bons ſervices. 1688.

Sidney ſonda le Marquis d'*Hallifax* ; mais comme le prémier ne s'expliqua que de loin, il ne donna pas à l'autre lieu de s'ouvrir. Le Marquis regardoit l'entrepriſe comme impraticable. Le ſuccès dépendoit de tant de choſes, qu'il n'étoit preſque point à eſpérer ; & cependant on hazardoit tout. Le Confident du Prince d'Orange parla enſuite au Comte de *Danby* ; qui non ſeulement entra en lui-même de tout ſon cœur dans le plan qu'on propoſoit, mais qui entraîna l'Evêque de Londres.

Pluſieurs Seigneurs Anglois prénnent des engagemens avec le Prince d'Orange.

1688. dres. Ils conſeillérent l'un & l'autre d'en faire part au Comte de *Nottingham* ; tant parce qu'inſigne adorateur de la haute Egliſe, il y avoit à ſon tour un grand crédit ; que parce que la gravité de ſes mœurs lui concilioit l'eſtime univerſelle. Il étoit verſé dans la Juriſprudence, & il avoit plus feüilleté qu'un autre les anciens regiſtres du Parlement. Les paroles lui couloient de ſource ; & un verbiage toûjours fleuri le faiſoit admirer de bien des gens, quoi qu'il ne fût guéres que ce qu'on appelle un ennuyeux & inſipide Rhéteur. Il s'étoit tenu fort à l'écart, depuis l'avénement du Roi Jacques à la Couronne ; juſqu'à ne jamais paroître au Conſeil, dont il étoit Membre. D'abord il reçût très-bien la propoſition ; mais à la ſeconde entrevûë qu'il eut avec ceux qui la lui firent, il dit qu'il avoit réfléchi, & que ſa conſcience le retenoit. Il ajoûta qu'en termes généraux il en avoit auſſi conféré avec quelques Théologiens, qui l'avoient diſſuadé. Il nomma *Tillotſon* & *Stillingfleet*, qui m'ont néanmoins proteſté long-tems après, qu'ils n'en avoient aucun ſouvenir. J'avouë, continua le Comte, que je n'aurois pas dû recevoir vos ouvertures, avant que de m'être bien conſulté ; & pour obéïr aux principes Italiens, il faudroit me mettre hors d'état de jamais vous découvrir. Mais n'ayez point d'inquiétude,

quiétude. Si mes ſcrupules m'ôtent la liberté de me joindre à vous, ils me laiſſent l'obligation de me taire, & le droit de vous ſouhaiter tout le bien poſſible. Le Comte de *Devonshire*, moins vétilleux, épouſa la Fronde Angloiſe avec toute l'ardeur imaginable, Trois des principaux Officiers de l'Armée, *Trelawny*, *Kirk*, & le Lord *Churchill*, prirent ſemblablement parti ſans héſiter; & le premier engagea même ſon Frere, l'Evêque de Briſtol, à ſuivre ſon exemple. 1688.

Les occaſions fréquentes que j'aurai de parler, dans la ſuite de cet ouvrage, du Lord *Churchill*, demandent que je le peigne ici avec un peu plus de ſoin que les autres. Il avoit un port noble, & un air gracieux. Elevé dès l'enfance à la Cour, il en connoiſſoit les rafinemens les plus exquis, mieux qu'homme du monde. Auſſi étoit-ce l'unique ſcience, dont il eût quelque teinture. Un eſprit net & ſolide, joint à une préſence d'eſprit ſans égale, récompenſoit en lui ce défaut total de Lettres. On ne ſortoit jamais d'auprès de lui que careſſé, comblé de paroles obligeantes, & quand le pouvoir ne lui manquoit pas, toûjours ſervi. Né ſans bien, il mit en uſage tous les moyens d'en acquerir; & il avoit tellement pris l'habitude d'amaſſer, qu'elle ne le quitta pas même, après que la fortune

Le caractere du Lord Churchill.

1688. tune lui eut verſé le torrent tout entier de ſes faveurs dans le ſein. Conſommé dans l'art d'accumuler, il ne dépenſoit point. Ce vice pardonné, c'étoit ſans contredit un des plus grands hommes de ſon ſiécle. Avec cet aſſemblage rare de belles qualitez, on peut juger qu'il ne pouvoit guéres manquer de tenir un des premiers rangs entre les Favoris. Son Epouſe étoit beaucoup mieux encore auprès de la Princeſſe Anne; dont elle gouvernoit abſolument l'eſprit. Ce parfait aſcendant au reſte, dont elle paſſoit pour enorguëillie, juſqu'au point d'en être inſolente, n'étoit point un fruit des artifices ordinaires qu'on employe pour l'obtenir. Ni elle n'obſedoit la Princeſſe, ni elle ne la flattoit. Elle ſe tenoit au contraire beaucoup dans ſon hôtel; & elle prenoit un ſoin très-particulier de l'éducation de ſes enfans. Pour la peindre auſſi en peu de mots; c'eſt une perſonne qui, ſans un grand fond de connoiſſance, conçoit nettement les choſes, & en juge bien. Si l'on ajoûte qu'elle eſt bonne & chaude amie, bruſque & emportée, un tonnerre quand elle parle, on aura preſque ſon portrait. Le monde a fort accuſé le Lord *Churchill* d'ingratitude & de perfidie envers un Prince, qui l'avoit chéri, & comblé de biens. Pour ſa juſtification, je dirai que jamais il ne revéla aucun des ſécrets que ſon Maître lui eut

eut confiez, & qu'il n'a point trempé dans les efforts généreux qui le perdirent. *Churchill* parloit rarement au Roi des affaires publiques ; parce que leurs idées ne quadroient pas ; mais quand il lui arrivoit de s'émanciper là-dessus, il ne manquoit point de lui conseiller le parti de la douceur. Le Comte de *Galloway* m'a dit que, lorsque ce Lord vint complimenter le Roi sur son avénement à la Couronne, il lui dit à lui Comte, que, si jamais Sa Majesté s'oublioit jusqu'à vouloir introduire le Papisme en Angleterre, il renonceroit incontinent à la servir. Le Seigneur, dont je parle, est-il blamable, de n'avoir pû voir d'un œil tranquille ce Prince prendre le chemin d'ensevelir dans un même tombeau la Religion & les Libertez de sa Patrie ? *Churchill* avoit de grands doutes sur le fait de la naissance du prétendu Prince de Galles. Où étoit donc le mal de prendre la résolution, comme il fit, de se donner simplement au Prince d'Orange, lorsqu'il paroîtroit, avec tous les Officiers, qu'il osa engager à le suivre. Il l'assura de plus que le Prince George & la Princesse Anne abandonneroient la Cour ; & se déclareroient pour lui au premier moment favorable. 1688.

Le Comte de *Shrewsbury* & l'Amiral *Russel* revinrent à la Haye, au mois de Septem-

1688. Septembre, chargez de Lettres pleines d'invitations preſſantes, de la part des perſonnes diſtinguées que je viens de dire. *Sidney* & *Johnſtoune* les ſuivirent de près. Ils apporterent un plan de conduite fort circonſtancié, à ſuivre pour Son Alteſſe, avec les materiaux d'un Manifeſte. C'étoit le Lord *Danby* qui l'avoit dicté. Lui, le Comte de *Devonshire*, & le Lord *Lumley* promettoient de rendre bon compte des Provinces ſituées au Nord d'Angleterre; & ils s'y étoient déjà rendus, pour ſe diſpoſer à l'action. Quoique des milliers de Gens fuſſent du ſécret, & qu'on ſe le fût donné de l'un à l'autre moins ſcrupuleuſement qu'il n'auroit fallu, il ne fut ni trahi, ni divulgué par imprudence. On ne le garda pas moins bien en Hollande, juſqu'en Septembre, qu'on ſçût qu'il y avoit un grand nombre d'armes commandées aux Ouvriers. La précaution qu'on avoit priſe d'emprunter le nom du Roi de Suede, & de quelques Princes d'Allemagne, ne laiſſoit encore que trop de lieu aux ſoupçons. Quand ils ſe furent fortifiez, on vit la difference qu'il y a d'honnêtes Gens, conduits par des motifs de Religion & d'honneur, qui épouſent un Parti, parce qu'il combat pour la juſtice, à des ames mercénaires, qui n'y cherchent que le profit. Ce fut la Cour de France qui prit l'allarme la premiere, & elle

le en fit bien-tôt part à la Cour d'Angleterre. 1688.

D'*Avaux*, Ambaſſadeur de France auprès des Etats, ne pouvoit y donner de bons avis à l'ordinaire; parce que Monſieur de *Louvois*, qui le haïſſoit, lui avoit fait retrancher une groſſe ſomme, qu'on lui donnoit auparavant, pour avoir des Eſpions par tout. Ce Miniſtre tenu à l'étroit ne fût pas fâché de ce qu'à ſon tour Monſieur de *Louvois* s'étoit trouvé ſi mal ſervi. Sa Majeſté Britannique publia inconſidérément ce qu'elle avoit appris un peu tard de la deſtination de l'armement qui ſe faiſoit en Hollande; parce que ſes ennemis en conclurent qu'ils n'avoient plus de tems à perdre. Jacques ne fut pas long-tems à s'appercevoir de ſon erreur; & pour y apporter des correctifs, il affecta en pluſieurs occaſions de dire, qu'il ſe tenoit bien aſſuré que Leurs Hautes-Puiſſances penſoient à tout autre qu'à lui. Un jour c'étoit au Dannemarck qu'elles en vouloient, & le lendemain c'étoit à la France. Les frayeurs intérieures du Monarque ne laiſſoient pas de ſe faire voir au travers des beaux-ſemblans, dont il tâchoit de les couvrir. Elles ſe déclarérent entre autres, par l'ordre de tenir prêts quatorze Vaiſſeaux de plus que l'ordinaire, avec un bon nombre de Brulots. Il rappella *Strikland*,

La Cour de France prend l'allarme, & la communique au Roi d'Angleterre.

1688. *land*, & il donna le commandement de la Flotte, qui ſe préparoit à ſe mettre en Mer, au Lord *Darmouth*, un des Seigneurs de la Cour du plus grand mérite. Le Roi avoit pour lui toute la tendreſſe qu'on ne refuſe gueres à un ancien confident; & quoique ce Seigneur deſapprouvât fort les allures de ſon Maître, il réſolut de perſévérer dans un inviolable attachement à ſa perſonne. Cependant il paroiſſoit une lenteur dans la maniere dont s'exécutoient les nouveaux ordres, qui montroit aſſez que Jacques avoit perdu le cœur de ſes Sujets.

L'Armée ne veut point adopter les Troupes, que le Roi avoit fait venir d'Irlande.

Il le ſentit vivement; par une deſobéïſſance de l'Armée, à laquelle il ne s'attendoit pas. Son plan avoit toûjours été de la remplir de ſes fidéles Irlandois. Il commanda au Régiment du Duc de *Berwick*, qui étoit alors à Portſmouth, d'en incorporer cinq par compagnie; & le Roi ſe flattoit d'autant plus de n'y point rencontrer d'obſtacle, qu'il étoit déja venu à bout de maintenir dans ſon poſte le Colonel, en dépit des Loix, & que c'étoit un homme entiérement à lui. Mais *Beaumont*, Lieutenant-Colonel, & cinq des Capitaines ſe roidirent. Nous avons aſſez témoigné notre zele pour Sa Majeſté, dirent-ils, en levant nous-mêmes nos Compagnies à nos dépens, lors de la deſcente du Duc de *Monmouth* en Angleterre. Si elle ſouhaitoit ſimplement

plement qu'on les augmentât, nous y travaillerions d'abord ; mais qu'on ne nous parle point d'Irlandois. Si nous commettions la faute d'en recevoir parmi nous, toute l'Armée nous en voudroit un si grand mal, que nous ne serions plus au Roi d'aucune utilité. Sans écouter leurs remontrances, Jacques envoya le Duc de *Berwick* à Portsmouth, pour faire aggréger les Irlandois de haute lutte. Les Officiers qu'on a nommez, demanderent la permission de quitter le service. Le Roi outré au dernier point, les fit mettre aux Arrêts, & casser ensuite honteusement par le Conseil de guerre. Le reste de ceux qui avoient des postes dans l'Armée, témoignerent une si forte répugnance à se confondre avec des étrangers, & avec des gens d'une autre Religion que la leur, que le Roi n'en parla plus, & prit peu après un parti, sur lequel il étoit auparavant en balance. 1688.

Loüis XIV. non-content de l'avoir averti, lui avoit offert tout le secours qu'il souhaiteroit ; & douze ou quinze mille hommes de débarquement, étoient le moins qu'il eût promis. Portsmouth étoit le lieu marqué ; & cette place leur seroit remise, pour avoir communication avec la France. Tous les Prêtres, & la plus grande partie des Seigneurs Papistes, ne vouloient point qu'on réfusât une si belle offre. De toutes les

Loüis XIV. lui offre quinze mille hommes

1688. les perſonnes écoutées, le Comte de *Sunderland* fut ſeul d'un autre avis. Si l'on nous parloit de quarante mille hommes, la choſe mériteroit attention, dit-il. Encore ſeroit-il bon alors d'être un peu aſſûrez qu'ils ne ſe rendroient pas maîtres de l'Angleterre, & que Sa Majeſté Très-Chrétienne ne ſuccomberoit pas a la tentation de s'y donner un Vice-Roi, au lieu d'un égal formidable. Un ſeul Régiment François, reçu dans Portſmouth, aliénera de Sa Majeſté l'eſprit de ſon Peuple, & un moindre nombre que je ne dis, ne le contiendra jamais dans le devoir.

Le Roi d'Angleterre ne les accepte pas.

Le Roi, perſuadé que le mal ne preſſoit pas, différa encore de ſe réſoudre. Il s'engagea ſeulement par un traité à fournir cent Vaiſſeaux Marchands, pour le tranſport des Troupes, dont il pourroit avoir beſoin. L'Ambaſſadeur de France, qui ne jugeoit de la Nation que par la Cour, s'imagina que Sa Majeſté Britannique y avoit un beaucoup plus gros Parti que la ſuite ne le fit voir, & il ne douta point que le pis qu'on eût à craindre ne fut une guerre civile. Jacques n'avoit en ce cas d'autre reſſource que Loüis le Grand. Ainſi *Barillon* exhorta ſon Maître à ne point perdre de vûë les autres entrepriſes; parce que Sa Majeſté Britannique n'auroit guéres beſoin du ſecours de Sa Majeſté Très-Chrétienne

que

que l'année ſuivante. Ce conſeil fut très-funeſte au Roi Jacques, & on crut même qu'il coûta la vie à ſon Auteur. Envoyé en France par la Cour d'Angleterre, *Barillon* y fut regardé du plus mauvais œil. Il en tomba dans un chagrin, qui lui cauſa une maladie, dont il mourut bien-tôt après. 1687.

D'*Abbeville* revint encore ſe montrer en Hollande; où il pouſſa le rôle de Miniſtre d'une tête couronnée, juſqu'à vouloir mettre dans l'eſprit à tout le monde, que ce n'étoit point du tout à ſon Maître qu'on en vouloit. Ce Miniſtre extravagant mit par là le comble au mépris qu'on avoit déjà pour ſa perſonne. Il préſenta un Mémoire aux Etats, pour les prier de s'expliquer ſur les préparatifs de guerre qu'on voyoit; comme s'il en eût ignoré la deſtination. Leurs Hautes-Puiſſances lui firent, ſelon leur coûtume, long-tems attendre leur réponſe, & le renvoyerent enſuite.

Loüis XIV. ſe déclare ſon Allié.

D'autre part l'Ambaſſadeur de France reçut ordre, de leur ſignifier que Loüis avoit contracté une alliance des plus étroites avec le Roi d'Angleterre, contre lequel il étoit informé que ſe préparoit leur armement; & que Sa Majeſté Très-Chrétienne ſe tiendroit auſſi offenſée de tout ce qu'on pourroit entreprendre contre lui, que

1688. que s'il étoit queſtion de la détrôner elle-même. Jacques & ſes Miniſtres ne ſçurent long-tems quel perſonnage faire, enſuite de cette déclaration; parce que toutes les fois qu'on avoit exprimé des ſoupçons d'une ligue ſourdement tramée avec la France, ils avoient nié le fait de la maniere la plus hardie. D'*Abbeville*, même après tout ce qu'il avoit dit, eut l'audace de traiter de fable cette ligue ſécrette; & le Roi d'Angleterre devint ſon écho. Ce Prince mit ſur le compte de *Shelton*, ſon Envoyé à Paris, ce qu'avoit avancé l'Ambaſſadeur de France dans ſon mémoire; & indigné contre *Shelton*, le fit mettre à la Tour, lorſqu'il revint en Angleterre. Bien-tôt appaiſé, le Roi lui en donna la Lieutenance. Il eſt plus que probable que, par un coup d'étourderie officieux, le Priſonnier avoit engagé la Cour de France à faire auprès de Leurs Hautes-Puiſſances, une démarche prématurée, qu'il croyoit propre à leur inſpirer de la terreur. Quoiqu'il en ſoit, il ne falloit point d'autre preuve de la réalité de l'alliance; puiſque Loüis XIV. qui avoit droit de la regarder comme concluë, ſur la parole d'un Miniſtre, qui repréſentoit la perſonne de ſon Maître, ne l'auroit jamais pris ſur un ton ſi haut, s'il n'avoit compté ſur le Roi Jacques. C'étoit donc une mauvaiſe chicane, que d'en demander

der de plus convainquantes. Le mémoire présenté par l'Ambassadeur en fournissoit une inconteſtable ; & la disgrace apparente de *Shelton* ne l'infirmoit point. 1688.

Le Chevalier *Guillaume Trumball*, alors Ministre de la Cour Britannique à Constantinople, me dit un fait à son retour, qui acheve de mettre l'alliance dont je parle hors de doute. Il avoit été l'oracle du Barreau, & d'ailleurs c'étoit un homme de vertu. On l'avoit premierement envoyé à Paris, à la place du Lord *Preſton*. Il y étoit au tems de la révocation de l'Edit de Nantes, & il fut témoin de toutes les horreurs qui la suivirent. Non content d'en être spectateur ému, il fit éclater sa compassion envers les persécutez. Il donna retraite chez lui à plusieurs ; auſquels il fournit ensuite les moyens de passer avec leurs effets en Angleterre. Cette tendresse charitable déplût à la Cour de France ; & fût aussi peu du goût de la nôtre ; qui ne jugea pas néanmoins à propos de l'en punir. Il fut chargé de se plaindre de l'invasion de la Principauté d'Orange ; & il le fit avec la derniere fermeté. De France, on l'envoya en Turquie. L'Ambassadeur de cette Couronne à la Porte le surprit un jour, par une visite qu'il lui rendit, sans aucune des cérémonies ordinaires. Elles seroient de trop entre nous, lui dit ce Ministre en l'a-

1688. bordant, depuis que nos deux Maîtres ne ſont qu'un. Il fit voir enſuite à *Trumball* une Lettre en chifre de Monſieur de *Croiſſi*; qui portoit que l'Alliance étoit faite entre les deux Rois. Voudroit-on des preuves plus fortes d'une choſe de cette nature?

Il tient une conduite des plus dures envers les Etats, & par-là il favoriſe les deſſeins du Prince d'Orange.

La conduite que tint le Roi de France, envers les Etats, avoit dequoi ſurprendre; & on eut dit qu'elle auroit été dictée par le Prince d'Orange lui-même. Contre pluſieurs articles exprès du Traité de Commerce entre les deux Nations, Loüis XIV. défendit l'entrée de la Toile & du Drap de Hollande dans ſon Royaume, comme auſſi celle du Harang, qui ne ſeroit pas ſalé avec du Sel de France. Les Etats défendirent à leur tour le Vin & les Eaux-de-Vie. Un repentir, & une réſolution de mettre l'eſprit en repos à Leurs Hautes-Puiſſances, par rapport à l'Electorat de Cologne, étoit tout ce que Loüis auroit pû mettre alors au jour de plus propre à traverſer le Prince. Pluſieurs Villes de Hollande ſe ſeroient facilement laiſſées ſéduire, & appaiſer, pour conjurer une Guerre toûjours nuiſible au Commerce, qui eſt pour elles, comme on ſçait, l'unique ſource de l'abondance. L'orgueïl de Loüis XIV. qui lui faiſoit déja imaginer toute l'Europe enchaînée à ſes pieds, & plûtôt ſouhaiter qu'appréhender

hender une rupture, tira Son Alteſſe d'embarras. Il ne fut plus à la peine de ſolliciter la levée de dix mille hommes de nouvelles Troupes, ni d'accepter les treize mille, que lui avoient promis pluſieurs des Princes d'Allemagne, ainſi qu'on a dit d'ailleurs. La Ville d'Amſterdam fit d'abord des difficultez ; mais elle conſentit enfin. On y ſema le bruit que la Cour de France penſoit à lever les nouveaux obſtacles, qui empêchoient le cours ordinaire du Négoce, & que réſoluë d'abandonner le Cardinal Furſtenberg, elle laiſſeroit le ſoin de terminer les différends, nez au ſujet de l'Electorat, à la Diette de l'Empire. On parloit auſſi d'expédiens pour cet effet, comme de nommer le Prince Clement, Coadjuteur, & de lui mettre quelques Places fortes entre les mains ; mais on n'inventoit de la ſorte, que pour amuſer le monde. 1688.

Il déclare la Guerre à l'Empire, & publie un Manifeſte.

Pendant qu'on ſe repaiſſoit de ces faux bruits en Hollande, on vit avec ſurpriſe, paroître un Manifeſte de Loüis XIV, où il déclaroit la Guerre à l'Empereur. Il y étaloit d'abord toutes les entrepriſes de Sa Majeſté Impériale contre lui. Il ſe plaignoit enſuite de l'injuſtice que l'Electeur Palatin faiſoit à la Ducheſſe d'Orleans, fruſtrée de la ſucceſſion de ſon Frere, qui conſiſtoit en quelques Terres, du Canon, & des

1688. Meubles. Son Alteſſe Electorale étoit auſſi renduë reſponſable des troubles de Cologne. Elle avoit de plus brigué cet Electorat pour un de ſes Fils. N'ayant pû l'obtenir, elle avoit engagé le Prince de Baviére, dont le Frere-aîné n'avoit point d'enfans, à pourſuivre cette proye, incompatible avec la Duché poſſédée par ſon Frere-aîné, dans la vûë de faire tomber cette Duché dans ſa propre Famille. L'Empereur lui-même étoit accuſé d'avoir voulu forcer les Electeurs à déclarer l'Archiduc Roi des Romains. L'Electeur Palatin ſollicitoit la Paix avec le Turc, pour n'avoir plus ſur les bras que la Francē. Cependant on s'efforçoit de faire entrer pluſieurs Princes Proteſtans dans une Ligue formidable, pour ravir l'Electorat de Cologne au Cardinal Furſtenberg, qui étoit déſiré par la plus grande partie du Chapitre. Que ſi un autre l'emportoit, la Religion Catholique en pourroit recevoir un grand préjudice. Toutes ces conſidérations unies enſemble, ajoûtoit le Roi de France, le déterminoient à prendre des meſures pour s'emparer de Philiſbourg, ſans autre deſſein, que de le démolir enſuite; parce que c'étoit la ſeule Place, par où ſes Ennemis puſſent pénétrer dans ſon Royaume. Il comptoit auſſi d'enlever Kaiſerſlautern à l'Electeur Palatin, & de le garder, juſqu'à

ce

ce que juſtice fut faite à la Ducheſſe d'Orleans. Enfin, Sa Majeſté Très-Chrétienne étoit réſoluë d'appuyer de tout ſon pouvoir les prétentions du Cardinal Furſtenberg. En récompenſe, il offroit à la Maiſon de Baviére de conſentir, à ce que le Prince Clement fût élû Coadjuteur; de raſer Fribourg; & de rendre à l'Electeur Palatin, la Ville qu'on a nommée, après qu'il ſe ſeroit rangé à la raiſon. Loüis demandoit encore que la Paix avec l'Empire, prît la place de la Trêve; & que le Roi d'Angleterre fût choiſi pour Médiateur, avec la République de Veniſe. Pour concluſion, il déclaroit qu'il ſe tenoit dégagé de ſa parole, ſi avant le mois de Janvier, on n'acceptoit les conditions qu'il propoſoit. 1688.

Réflexions de l'Auteur ſur ce Manifeſte.

J'ai rapporté un peu au long le contenu d'un Manifeſte; qui ſervit de prélude à la Guerre, qui ne finit qu'à la Paix de Ryſwick, & où l'on ſent le langage de l'injuſtice. On y blâma, tant les choſes, que le ſtile. Les Puiſſances de l'Europe y étoient cavalierement traitées. Les vieux Meubles de la Ducheſſe d'Orleans, parurent un ridicule ſujet, pour y allumer un feu, qu'il fallut de ſi grands travaux pour éteindre; d'autant plus ridicule & condamnable, qu'on avoit les voyes de la Juſtice. Il y avoit je ne ſçai quoi d'audacieux à trencher du

1688. Scrutateur des cœurs, en devinant les envies ſecrettes qu'avoit Son Alteſſe Electorale, d'entraîner la Duché de Baviére dans ſa Maiſon, & ſon penchant à la Paix avec le Turc ; ſans compter le deſſein qu'on attribuoit à Sa Majeſté Impériale, d'avoir voulu de haute-lutte faire élire l'Archiduc, Roi des Romains. S'il étoit une fois permis de rompre les Traitez, ſur des viſions de cette nature, ce ne ſeroient plus que des Conventions. Le prétexte imaginé pour avoir droit de prendre Philiſbourg, marquoit un parfait mépris pour toutes les régles reſpectées entre les Princes. Ils n'ont des Places frontieres fortifiées, que pour couvrir leurs Etats ; & s'il eſt néceſſaire, pour pouvoir faire irruption dans ceux des Puiſſances Ennemies. De cette ſorte, on vit éclorre une Guerre des plus ſanglantes, de principes, qui la rendroient éternelle dans le monde, s'ils y devenoient à la mode.

Il falloit les deux tiers des voix du Chapitre de Cologne, pour être élû dans les formes, comme on a dit. Le Cardinal en avoit moins ; & le Pape, qui jugea définitivement l'affaire, conformément aux Loix d'Allemagne, prononça contre lui. Furſtenberg étoit néanmoins comblé de loüanges dans le Manifeſte, pour les ſoins qu'il avoit pris, dans la vûë de préſerver la Paix de

de l'Europe ; pendant que toute l'Europe le regardoit au contraire à juſte tître, comme ſon grand Perturbateur, & comme un Traître, qui avoit vendu l'Empire, ſur tout en 1672. Il y avoit quelque choſe de plus ſupportable dans la plainte qu'on faiſoit de l'accuſation intentée au Cardinal, par l'Agent de l'Empereur, pardevant le Chapitre. On vouloit la faire paſſer pour une infraction de l'Amniſtie, accordée à la Paix de Nimégue; parce qu'en effet, il n'étoit juſtement comptable, pour aucun forfait d'une datte plus ancienne. Je voudrois cependant qu'on me dit ſi c'étoit une raiſon, qui ôtat à Sa Majeſté Impériale le droit d'employer tout ſon crédit, pour faire donner l'excluſion à un ennemi juré de l'Allemagne ? Voilà une partie des choſes qui choquerent le Public, dans le Manifeſte de la Cour de France. Il fut regardé par toutes les perſonnes qui avoient quelque légere idée des droits de la Paix, & de la Guerre, comme le plus illuſtre monument de l'orgueïl, & de la perfidie de cette Cour. Il parut encore de quelque degrez plus révoltant que celui de 1672 ; dans lequel on ſe contentoit d'alléguer en général la gloire du Roi, pour principal motif de la Guerre. C'étoit au moins donner à penſer, qu'on lui avoit fait des outrages ſi ſanglans, qu'il étoit au-deſſous de la Majeſté 1688.

1688. d'un ſi grand Prince de les dire. Dans le nouveau Manifeſte au contraire, Loüis avoit entaſſé tout ce dont il avoit pû s'aviſer ; on n'oublia pas même, juſqu'aux vieilles Tapiſſeries du Palais de Heidelberg. Après avoir tout lû, il falloit conclurre, que le Roi de France ſe joüoit de ſes Traitez, & que le ſoupçon le plus leger qu'on méditoit de lui faire la Guerre, lui ſuffiſoit pour la commencer.

Loüis XIV. en publie un autre contre le Pape.

Le Manifeſte qui attaquoit l'Empereur, fut ſuivi d'un autre, écrit en forme de Lettre, au Cardinal d'Eſtrées, contre le Pape. Loüis XIV. y fait une énumération de tous les traits de partialité, en faveur de la Maiſon d'Autriche, qui avoient paru dans la conduite du Saint Pere, pendant tout le cours de ſon Pontificat. Ce Prince accumuloit enſuite l'affaire de la Régale ; le refus des Bulles aux Evêques de ſa nomination ; les chicanes de Sa Sainteté ſur les Priviléges, dont avoient depuis long-tems joüi les Ambaſſadeurs ; enfin, l'opiniâtreté avec laquelle le Pontife avoit refuſé Audience, non ſeulement au Comte de *Lavardin*, mais encore à un Gentilhomme ſans caractere, que Sa Majeſté Très-Chrétienne avoit envoyé à Rome, chargé d'une Lettre écrite de ſa propre main. Enfin, Sa Majeſté Très-Chrétienne ſe plaignoit de ce que le Pontife avoit violé les Canons de l'Egliſe,

l'Egliſe, en accordant des Bulles au Prince Clément, & en refuſant juſtice au Cardinal. Toutes ces raiſons l'obligeoient, ajoûtoit-elle, de diſtinguer le très-Saint Pere du Prince Temporel, & de ſaiſir le Comté d'Avignon avec *Caſtro*, en attendant que Sa Sainteté eut ſatisfait aux prétentions du Duc de Parme. Loüis finiſſoit par faire des reproches au Pape, de ce qu'inſenſible aux plus chers intérêts de l'Egliſe, il ne ſe joignoit pas à lui pour extirper l'Héréſie. Votre conduite, Saint Pere, diſoit le Roi Très-Chrétien, ſcandaliſe extraordinairement, & les Catholiques, & les Nouveaux-Convertis. Elle inſpire de plus au Prince d'Orange la hardieſſe d'aller envahir la Couronne d'Angleterre, ſous prétexte de ſecourir la Religion Proteſtante ; mais en effet, pour y ruïner la Religion Catholique, & pour ſatisfaire ſon ambition. Déja les Emiſſaires, & les Ecrivains de Hollande, publient que la naiſſance du Prince de Galles eſt ſuſpecte, pour frayer le chemin à l'Uſurpateur. C'étoit la premiere fois qu'on en avoit parlé dans les Livres ; & celui qui avoit commencé, en avoit même été puni. 1688.

Loüis XIV. avoit certainement tout le tort poſſible de faire tant de bruit au ſujet des lieux privilégiez : comme ſi tout Prince Souverain n'étoit pas maître de faire Cequ'on y trouva de choquant.

1688. chez lui les Réglemens que bon lui ſemble, ſans que perſonne y doive trouver à redire. Le droit des Gens demande-t'il rien de plus que de ne point violer la perſonne des Ambaſſadeurs, & de reſpecter auſſi les Perſonnes qui leur appartiennent? Du reſte, les Potentats ne ſont-ils pas maîtres de donner telle étenduë qu'il leur plaît aux Priviléges qu'ils leur accordent; & ſont-ils blamables de ne vouloir point reconnoître les Miniſtres aſſez audacieux, pour ſe mettre en poſture de leur en extorquer, & de leur faire la loi? Le nombre qui doit compoſer leur ſuite, n'eſt pas fixé; mais on ſçait bien néanmoins que, lorſqu'ils s'aviſeroient de traîner après eux une Armée entiere, on pourroit leur refuſer Audience à très-bon tître. En un mot, quand ils ſe comportent comme fit *Lavardin*; qui peut douter que ce ne ſoit un Acte d'hoſtilité, & qu'il ne ſoit toûjours très-permis de repouſſer la force par la force?

Le Pontife, bien loin d'avoir rien fait contre les Canons de l'Egliſe, en rejettant la Requête du Cardinal Furſtenberg, y avoit au contraire religieuſement obéï; & s'ils étoient un peu bleſſez par les diſpenſes accordées au Prince Clément, celles-ci étoient en récompenſe autoriſées par la pratique conſtante de l'Egliſe de Cologne. C'étoit un Phénoméne aſſez ſingulier, que de

devoir le Roi de France dragonner le Pape, après les Huguenots; & tout le Corps des Proteſtans ligué, en faveur des Bulles Pontificales, combattre pour les deux Maiſons d'Autriche & de Baviére, qui, ſoixante-ans auparavant, lui avoient fait des playes qui ſaignoient encore. Les Troupes de France étoient employées en Allemagne, & ſur le Haut-Rhin. Ainſi Loüis XIV. ne pût, ni envoyer une Armée, ni figurer ſur les Terres de Cologne, d'une maniere à faire trembler Leurs Hautes-Puiſſances. Rien ne ſe pouvoit donc de plus favorable au grand projet du Prince d'Orange, comme j'ai dit, que la Guerre commencée avec l'Empereur. 1688.

Le Maréchal de *Schomberg* entra dans le Païs de Cléves, à la tête des Troupes de l'Empire, deſtinées à la défenſe de l'Electorat important à la préſervation des Provinces-Unies. A l'ouverture des Dragonnades en France, il avoit demandé la permiſſion de retourner dans ſa Patrie, pour n'en être pas témoin. Tout ce qu'il pût obtenir alors, fut d'aller ſervir en Portugal. Il avoit autrefois empêché ce Royaume de tomber ſous le joug des Caſtillans; & il y venoit aujourd'hui chercher à ſon tour une eſpece d'azyle. Cependant l'Inquiſition gourmanda tellement Sa Majeſté Portugaiſe, pour donner retraite à un Libéra- Le Maréchal Schomberg eſt envoyé à Cléves.

1688. bérateur Hérétique, que ce Prince fut contraint de le congédier : tant il eſt vrai, que la cruauté & l'extinction entiere de tous les ſentimens humains, ſont les caracteres naturels du Papiſme ! Banni de la ſorte, *Schomberg* vint d'abord en Angleterre, & paſſa enſuite en Hollande ; où le Prince d'Orange s'ouvrit beaucoup à lui de tous ſes projets. Il ſe rendit peu de tems après à Berlin ; où le vieux Electeur de Brandebourg le fit Gouverneur, & Général de l'Armée de Pruſſe. Le jeune Electeur, qui avoit hérité de toute l'eſtime qu'avoit euë ſon Pere pour un ſi grand homme, le chargea du ſoin de couvrir Cologne. Le Cardinal offrit la neutralité à cette Ville ; mais elle aima mieux ſe jetter entre les bras du Maréchal. La Garniſon qu'il y mit, écarta les François, qui ne purent prendre racine dans le Païs, parce qu'ils n'oſerent entamer cette importante Place. Les Provinces-Unies n'eurent donc point d'affaires de ce côté-là ; & le Prince d'Orange eut toutes les facilitez pour ménager ſa future deſcente en Angleterre. Il avoit ſouvent dit que ſes Ennemis n'auroient jamais à lui reprocher, d'avoir laiſſé ſa Patrie dénuée de ſes meilleures Troupes, & expoſée par aucun endroit en ſon abſence. Il la voyoit effectivement inacceſſible de toutes parts. Les périls de la Mer étoient les ſeuls qu'il eût lui-

lui-même à craindre. La saison étoit avancée, & les orages fréquens. Les François avoient donné bon ordre, au moment qu'on y avoit le moins pensé, que tout le reste allât parfaitement à son souhait. 1688.

Avis donnez au Prince d'Orange par plusieurs des principaux Seigneurs d'Angleterre.

Sidney ne lui avoit pas seulement apporté des Lettres de la part des personnes de distinction, qu'on a nommées plus haut, pour le conjurer de sauver l'Angleterre, & de combler les vœux de tous les Gens de bien ; il lui avoit aussi mis entre les mains de longs Mémoires, sur la maniere, dont on croyoit que Son Alteſſe devoit se conduire. On ne lui conseilloit de prendre avec elle que peu de monde, six ou sept mille hommes tout au plus. Un plus grand nombre feroit dire qu'il seroit venu en Conquérant, plûtôt qu'en Libérateur. Le Nord du Royaume étoit jugé le plus propre pour le débarquement. On proposoit en particulier la Comté d'Yorck, ou la Baye de Burlington, ou celle qui est un peu au-dessous de Hull. Cette Comté, disoit-on, étoit fertile ; on y trouveroit des Chevaux en abondance; les chemins étoient beaux du côté de Londres, à l'exception des cinquante mille qu'il falloit faire, avant que d'y entrer ; & enfin, le gros de la Noblesse souhaitoit, avec ardeur, sa délivrance. Le Comte de *Danby* étoit plus échauffé que pas un autre pour ce plan; parce

1688. parce que le crédit qu'il ſe flattoit d'avoir dans la Province, lui faiſoit eſpérer qu'on lui confieroit le ſoin de tout. On avoüoit néanmoins que les Comtez Occidentales étoient auſſi très-bien diſpoſées; mais on ajoûtoit que le mauvais ſuccès du Duc de *Monmouth*, & les exécutions qui étoient venuës enſuite, les avoient découragées à un point, qui faiſoit douter de leur promptitude à ſe déclarer en faveur du Prince. Par-deſſus tout, on l'exhortoit à faire toute la diligence poſſible; parce que le Roi n'avoit encore que dix-huit Vaiſſeaux, qui voltigeoient le long des Côtes; mais qu'il y en avoit un beaucoup plus grand nombre, qui n'attendoient que leur monde, lent à s'aſſembler, pour aller les joindre.

Le Prince d'Orange eut d'abord peine à ſouffrir la propoſition, de mener avec lui ſi peu de Troupes. Il ne pouvoit ſe perſuader qu'on lui dit vrai, lorſqu'on l'aſſuroit que l'Armée arboreroit ſes Étendards, ſitôt qu'il auroit fait le trajet; & il prenoit auſſi fort au rabais les grandes choſes qu'on lui racontoit des empreſſemens du Peuple. C'étoit trop hazarder, ſelon lui, que d'expoſer l'Angleterre & la Hollande tout à la fois; & pour diminuer ſuffiſamment d'un riſque pareil, il étoit néceſſaire d'avoir des forces très-apparemment ſupérieures à celles de Sa Majeſté Britannique, dans la ſuppo-

ſuppoſition poſſible, après tout, que ſon Armée ne ſe détachât point de ſes Enſeignes. Quelques Seigneurs Anglois conſeilloient à Son Alteſſe de mettre elle-même pied à terre dans la Province d'Yorck, avec une partie de ſon monde; & d'envoyer le reſte dans les Comtez Occidentales, ſous la conduite du Maréchal de *Schomberg*. Ils la preſſoient, avec inſtance, de ſe donner un Général d'une ſi haute réputation, tant pour la ſeconder, que pour la remplacer en cas de malheur; & auſſi pour dégouter les Aſſaſſins, quand ils verroient deux perſonnes, au lieu d'une, à faire perir, avant que de déconcerter l'entrepriſe. Le Prince d'Orange entra aiſément dans la penſée d'avoir *Schomberg*, & il en écrivit à l'Electeur; mais il ne goûta pas celle de partager ſes Troupes; par la raiſon qu'il perdoit tout, s'il étoit battu dans un ſeul endroit. 1688.

L'Amiral Anglois, & les autres Gens de Mer, conſeillerent fortement le parti que propoſoit le Lord *Danby*. La Flotte ne pouvoit ſans riſque faire voile, ſelon eux, le long des Côtes, par un Vent d'Eſt un peu vif; & l'Hyver n'en promettoit preſque point d'autre. De plus, la France auroit moyen de tout fournir au Roi Jacques, par la Manche. La Flotte y ſeroit donc, & plus en ſureté, & à portée d'intercepter tous

1688. tous les ſecours. D'Angleterre néanmoins, le Prince étoit ſi vivement ſollicité par les Partiſans des deux avis, qu'il réſolut de les mi-partir ; & après le débarquement fait dans la Province d'Yorck, il ordonna que la Flotte iroit croiſer au Pas de Calais.

Il couvre habilement ſon deſſein.

Les appréhenſions du côté de Cologne, lui ſervoient toûjours de voile, pour cacher ſon grand deſſein. Il avoit fait camper ſon Armée pour deux mois aux environs de Nimégue, avec de l'Artillerie. Il ne falloit plus que de l'argent. L'Ambaſſadeur de France comptoit qu'il lui ſeroit aiſé de le traverſer, dès que Son Alteſſe en parleroit, ou du moins de faire naître des délais. La prévoyance de *Fagel* fit avorter tous ſes efforts. Dans le mois de Juillet, on avoit répréſenté à Meſſieurs les États Généraux, qu'il étoit néceſſaire de réparer les Fortifications des Places, qu'ils avoient ſur le Rhin, & ſur l'Iſſel, parce qu'elles étoient mal en ordre, & menacées. On eſtima la dépenſe à quatre millions de florins. Leurs Hautes-Puiſſances créerent un fond ſuffiſant, pour payer l'intérêt de cette ſomme, & la trouverent en très-peu de jours. Vers la fin de Septembre, l'Electeur de Brandebourg les avertit qu'il avoit une Armée prête pour le Païs de Cléves. On leur propoſa de prêter au Prince une ſomme déſormais inutile ; & Elles y conſentirent unanime-

ment. Il trouva la même facilité, dont on n'avoit point encore vû d'exemple, dans toutes les Villes de Hollande ; qui applaudirent à ſon expédition, dès qu'on leur en fit part. *Fagel* avoit aſſemblé à la Haye les Bourguemeſtres, les plus diſtinguez des principales ; & ſecondé par cette éloquence, & forte & douce, qui lui étoit naturelle, il les avoit convaincus qu'il ne reſtoit à leur Patrie & à leur Religion, que cette unique reſſource. Vous voyez, leur dit-il, les ravages affreux que la perſécution vient de faire en France. Vous apprenez tous les jours avec quelle rapidité terrible le Roi d'Angletetre marche ſur les veſtiges de Loüis XIV. Penſez à ce que c'eſt que le Papiſme, & à ce que deviendra l'Europe, ſi l'Angleterre eſt une fois ſubjuguée. Les Magiſtrats des Villes s'en retournerent pleins d'un beau zéle, & leur firent bientôt entendre qu'elles n'avoient de ſalut à eſpérer que du Prince d'Orange. Les États tiennent le Clergé fort humble en Hollande. Les Synodes & les Conſiſtoires n'y ont d'autorité, que ce qu'ils veulent bien leur en laiſſer prendre. En récompenſe, il n'y a point de Païs au monde, où les Eccléſiaſtiques ayent un aſcendant plus abſolu ſur l'eſprit du Peuple. Il en arriva un bien dans cette occaſion. Les Miniſtres ſe donnerent de grands mouvemens par tout, & rendirent 1688.

1688. rent d'importans ſervices. Ceux même qui ſe mettoient peu en peine de la Religion, craignoient les ſuites de la Guerre, que la France portoit dans l'Empire, avec la plus vive ardeur. Leurs allarmes étoient augmentées, par la Déclaration publique de l'Alliance entre les deux Couronnes, qu'avoit faite à la Haye l'Ambaſſadeur de cette Couronne. Détrôner le Roi Jacques, étoit regardé comme l'unique moyen d'éviter les chaînes, que montroit à toute l'Europe Loüis XIV. Tous les Anglois réfugiez en Hollande, & ſur tout les Marchands établis à Amſterdam, où d'abord on avoit craint de rencontrer plus de difficultez que dans les autres Villes, recevoient d'agréables nouvelles; & ils ne doutoient, ni de la néceſſité abſoluë de l'expédition projettée, ni du ſuccès.

Il publie un Manifeſte.

Les eſprits étant ainſi diſpoſez, le Prince ne penſa plus qu'à publier un Manifeſte, pour lui ſervir d'avant-coureur. On en avoit envoyé d'Angleterre pluſieurs modéles, qui avoient été remis à *Fagel*. Ce Miniſtre en forma un très-étendu, appuyé, tant ſur les principes du Droit Civil, que ſur celui du Droit des Gens. Je fus chargé de le traduire en Anglois. Je vins à bout de le faire conſidérablement accourcir, malgré la tendreſſe du Grand-Penſionnaire pour ſon Ouvrage, auquel il reſtoit encore

re de la longueur. On y faiſoit d'abord une ample énumération des attentats contre les Loix Eccléſiaſtiques & Civiles, & des fautes commiſes dans l'adminiſtration de la Juſtice, dont on a vû le détail dans tout le cours de ce Livre. Préſenter des Requêtes au Roi, de la maniere la moins publique, & la plus ſoumiſe, étoit devenu un crime en Angleterre, diſoit-on, pour les premiéres têtes du Royaume. La mode y étoit de ſe fabriquer un Parlement à ſouhait; en achetant les ſuffrages des Electeurs, & ceux des Perſonnes élûës. Les ordres de l'aſſembler étoient adreſſez à des Magiſtrats intrus; & le deſordre étoit monté à un excès, qu'on ne ſçavoit plus ce que c'étoit qu'un Parlement convoqué dans les régles. *Fagel* touchoit ici en général les raiſons qu'on avoit de ſoupçonner la naiſſance du Prince de Galles. J'ai tout lieu d'être convaincu par une longue expérience, faiſoit-on dire en finiſſant au Prince d'Orange, de l'inutilité des remedes plus doux, qui ont juſqu'ici été tentez l'un après l'autre. Je ne puis d'ailleurs être inſenſible à la prochaine ſubverſion de la Religion Proteſtante, & des Libertez Civiles dans trois grands Royaumes, auſquels je m'intéreſſe; ni me refuſer aux invitations preſſantes d'un grand nombre de Pairs, tant Séculiers qu'Eccléſiaſtiques; ſans compter une infi- 1688.

nité

1688. nité d'autres Perſonnes de toutes conditions, qui m'ont tendu les bras, & demandé leur délivrance. Les droits de la Princeſſe mon Epouſe, & les miens propres, m'impoſent de plus l'obligation de ne point laiſſer l'Angleterre gémir éternellement, ſous le poids des maux accablans, dont elle ſe plaint. J'ai donc réſolu de m'y tranſporter, pour en arrêter le cours, de concert avec un Parlement libre, & choiſi de la maniere que les Loix le preſcrivent. On me verra au reſte toûjours charmé de concourir avec lui, ſous les auſpices de ces mêmes Loix, à tout ce qui pourra procurer un bonheur durable à une Nation ſi digne des grands biens qu'on veut lui ravir, & qui me touche de ſi près. Je promets en particulier de maintenir l'Egliſe Anglicane dans tous ſes droits; & de mettre en uſage les meilleurs moyens qu'on pourra trouver, pour la réünion des Non-Conformiſtes; bien entendu néanmoins, qu'ils joüiront d'une entiere liberté de conſcience, dès qu'ils ſeront paiſibles, & qu'ils rempliront la qualité de bons Sujets. Quant à ce que la voix publique m'apprend de la naiſſance équivoque du Prince de Galles, je m'en remets aux recherches que fera ſur ce point le Parlement futur, & je donne parole de ſouſcrire à ſa déciſion. Le Prince d'Orange ſigna ce Manifeſte

feſte le dixiéme d'Octobre ; il y fit joindre des Lettres, écrites en ſon nom aux Officiers de Terre & de Mer, & à d'autres perſonnes encore ; par leſquelles ils étoient invitez à le ſeconder, dans le deſſein qu'il avoit de les rétablir dans la parfaite joüiſſance de leur Religion, de leurs Loix, & de leurs Libertez. J'y ajoûtai moi-même un écrit ſur les juſtes bornes de l'obéïſſance dûë aux Souverains. Il contenoit la juſtification de l'entrepriſe du Prince d'Orange, & la réponſe à tout ce qu'on pouvoit dire pour la dénigrer. On fit imprimer pluſieurs milliers d'exemplaires, tant du Manifeſte que des Lettres & de l'Apologie, dont je parle, pour être diſtribuez par tout le Royaume, après qu'on auroit mis pied à terre. 1688.

Les Anglois qui étoient répandus dans l'Allemagne, & dans les Provinces-Unies, s'étoient raſſemblez à la Haye. *Wildman* étoit de la troupe. Depuis qu'il avoit fait le perſonnage d'inſpiré dans l'Armée de *Cromwell*, il n'avoit point ceſſé de ſe mêler de tout ce qui avoit l'air de ſédition ; & c'étoit aſſez pour lui qu'un Parti fût triomphant pour le combattre. Son chagrin ordinaire lui fit donc trouver beaucoup à reprendre dans le Manifeſte, lorſqu'on lui en fit part ; & né d'une imagination contagieuſe, il tranſmit ſon humeur critique

Pluſieurs Anglois, à qui le Prince le communiqua, veulent qu'on y faſſe des changemens ; & il eſt réimprimé

à

1688. à un grand nombre de Compatriotes, qui refuſerent de s'engager à des conditions, diſoient-ils, qui ne leur plaiſoient pas. Le vieux favori de l'Enthouſiaſme avoit compoſé un Ouvrage à ſa façon, où il avoit prémierement tracé l'idée du Gouvernement d'Angleterre, & marqué enſuite un grand nombre de cas particuliers, dans leſquels le Roi Jacques y avoit donné des atteintes. *Wildman* remontoit juſques fort haut dans le Régne de Charles II. en s'appuyant d'une multitude d'autoritez, tirées des Livres des Juriſconſultes. Selon lui, le Prince d'Orange faiſoit un trop grand crime à Sa Majeſté Britannique de la maniere dont Elle avoit traité les ſept Evêques, & de l'uſurpation du *Pouvoir diſpenſif*, ou indépendant des Loix, comme on l'appelloit. On ne le diſputoit point à la Couronne, depuis quelques Siecles; & on auroit eu peine à produire des Patentes de nos Rois, dans leſquelles on ne trouvât quelque *non-obſtante*, c'eſt-à-dire, quelque faveur accordée, malgré tout ce qu'avoient décidé les Parlemens au contraire. Ce Pouvoir avoit été trop étendu ſous le Régne du Roi Jacques; mais cela ſeul n'étoit pas une raiſon ſuffiſante pour aller inquiéter chez lui un Prince, qui en étoit réellement revêtu. Le Roi d'Angleterre avoit inconteſtablement le droit de citer qui bon lui

ſembloit

ſembloit en Juſtice. Les Prélats avoient 1688.
été jugez, & même abſous, dans toutes les formes. En quoi Sa Majeſté Britannique avoit-elle donc violé les Loix? A dire le vrai, on ne comprenoit pas bien, par quelle eſpece de preſtige, un Républiquain outré ſe trouvoit ainſi métamorphoſé en Harangueur pour les prérogatives de l'autorité Royale. Ce myſtére inexplicable ſe developpoit néanmoins pour ceux qui connoiſſoient les vûës profondes & malignes, qui lui faiſoient tenir un langage parfaitement intelligible dans ſa bouche. Les Partiſans de l'Egliſe dominante ne pouvoient qu'être infiniment ſatisfaits des termes, dans leſquels le Prince d'Orange s'étoit exprimé à leur ſujet; & après les bonnes paroles qu'ils avoient de lui, ils ne pouvoient que le recevoir à bras ouverts. *Wildman* auroit été charmé de mettre toute la meſintelligence poſſible entre eux; & par cette raiſon, il auroit voulu faire ſupprimer les griefs qui touchoient le Clergé par l'endroit le plus ſenſible. Cet eſprit broüillon avoit pour Sectateurs le Comte de *Macclesfield*, le Lord *Mordaunt*, & un grand nombre d'autres. Le Comte de *Shrewsbury*, *Sidney*, & *Ruſſel*, trouvoient au contraire que le moindre mot deſavantageux, dit contre le Roi Charles, révolteroit une grande partie de la Nobleſſe, avec l'Armée, & la

Haute

Haute Egliſe ; pendant qu'un Manifeſte
1688. étoit fait pour gagner le monde. *Ruſſel* ſur tout étoit de ce ſentiment. Du reſte, le *Pouvoir diſpenſif* étoit un objet fort choquant pour eux. Chacun voyoit aſſez que rien autre choſe ne met les armes à la main contre un Oppreſſeur ; & que le Roi Jacques en avoit faît un très-grand abus. La conduite qu'il avoit tenuë envers les ſept Prélats, en étoit peut-être la meilleure preuve, & la Nation en étoit trop indignée, pour qu'il fût poſſible au Prince d'Orange de s'en taire. Son ſilence donneroit lieu de penſer qu'il étoit ennemi de l'Ordre Epiſcopal, ou du moins qu'il n'en chériſſoit pas beaucoup l'honneur. Cependant Son Alteſſe n'étoit pas aſſez inſtruite, pour entrer avec *Wildman* dans le Labyrinthe des Loix d'Angleterre, & dans des diſcuſſions ſur la nature de ſon Gouvernement. C'étoit aſſez d'expoſer les ſujets de plainte ; tels que les lui avoient fait comprendre les perſonnes, à l'invitation deſquelles il alloit y mettre ordre. On eut de la peine à faire goûter cette raiſon, toute ſolide qu'elle étoit, aux Anglois mécontens ; & pour leur plaire, il fallut réimprimer le Manifeſte mutilé en certains endroits, & réformé en d'autres.

On en prépare un autre

Les Ecoſſois qui étoient à la Haye, tous Preſbytériens, en dreſſerent un autre pour leur

leur Païs ; & ils avoient mis à la bouche du Prince pluſieurs choſes qui auroient fait penſer qu'il favoriſoit trop leur Egliſe. Il n'y fit attention que lorſque je lui en eus dit un mot ; & il ordonna d'y changer les endroits que je lui montrois. J'obéïs, & je fis en ſorte qu'il ne fut aucunement engagé. 1688. pour l'Ecoſſe.

Ce fut alors qu'il me pria de le ſuivre en qualité de Chapelain, & je me donnai d'abord à lui. Pleinement perſuadé de la juſtice & de la bonté d'une entrepriſe, à laquelle j'avois contribué de mes conſeils, j'aurois trouvé de la lâcheté à me ménager, pendant qu'il hazarderoit les Libertez de l'Europe, & ſa Perſonne. Il eſt vrai que s'il m'arrivoit de tomber entre les mains du Roi Jacques, en qualité d'Ecoſſois, je devois m'attendre aux bottes de fer. Je m'y préparai en quelque ſorte ; en refuſant de rien apprendre ſur le compte de ceux qui étoient en liaiſon avec Son Alteſſe, afin que par la force des tourmens, on ne put rien tirer de moi, contre aucun autre. Le Prince d'Orange prie l'Auteur de le ſuivre, en qualité de Chapelain.

Quelque-tems avant de quitter la Haye, j'allai prendre congé de la Princeſſe. Elle me parut un peu accablée ; mais convaincuë que le Prince ſon Epoux ne faiſoit rien que de néceſſaire & de glorieux. Après bien des diſcours, je lui dis que ſi nous arrivions une Sentimens de la Princeſſe par rapport à cette entrepriſe.

1688. une fois ſans malheur en Angleterre, je ne craignois plus que la meſintelligence entre eux. Pardon, Madame, ajoutai-je, de la liberté que je prends. Raſſurez-vous, me répondit-elle, ſur ce dernier point. Si quelque méchant eſprit s'aviſe de vouloir nous broüiller Son Alteſſe & moi, il ſe verra traiter de maniere à dégoûter tout autre de chercher à nous rendre un ſi mauvais ſervice. Je lui trouvai, ce jour d'adieu, quelque choſe de plus grand dans l'air que l'ordinaire; c'étoit, ſi je ne me trompe, un beau mêlange de réſolution & d'inquiétude. Elle me renvoya, en priant Dieu du fond de ſon cœur de nous bénir, & de préſider à notre importante Expédition.

Le Prince prend congé des Etats

Le 16. Octobre, Vieux Stile, le vent, qui étoit depuis long-tems à l'Oüeſt, ſouffla du côté oppoſé. Le Prince, aprés avoir de grand matin envoyé ordre à Helvoetſluis qu'on ſe tînt prêt, alla devant midi aux Etats, pour leur faire les complimens du départ. Il commença par leur témoigner qu'il étoit extrêmement ſenſible à la faveur qu'ils lui avoient marquée en pluſieurs occaſions. Il prit enſuite Dieu à témoin qu'il les avoit auſſi toûjours ſervis fidellement; & que depuis qu'ils l'avoient honoré de leur confiance, il ne s'étoit propoſé pour objet que le bien de la République. Peut-être m'aura-t'il quelque-fois échapé des fautes

fautes, continua-t'il. Quoi qu'il en ſoit, 1688.
je n'ai jamais déſiré que le repos & la proſpérité des Provinces-Unies. Il prit encore une fois le Ciel à témoin qu'il n'alloit en Angleterre, que dans les vûës qu'il avoit expoſées dans ſon Manifeſte. Je ne ſçai pas, ajoûta-t'il, ce que la Providence me prépare. Quelque ſort qui m'attende, je m'abandonne entierement à Elle; & à Vos Hautes-Puiſſances, je laiſſe en garde la Patrie, & la Princeſſe mon Epouſe. Je réponds pour Elle que ce Païs ne lui eſt pas moins cher que le ſien propre; & je me flatte que vous aurez toûjours pour elle les égards, dont Elle eſt digne. L'Adieu de la part des Etats Généraux fut tendre, mais triſte. Les Députez entreprirent tour-à-tour de répondre à Son Alteſſe; les larmes & les paroles entrecoupées lui dirent tout. On ne vit ſur ſon viſage que ſon ſérieux ordinaire, & un air ferme.

Il fait embarquer ſes Troupes.

Au commencement d'Octobre, l'Armée avoit quitté le Camp de Nimégue, pour prendre la route du Zuider-zée. C'eſt tout au plus, ſi l'on mit quatre mille hommes à bord, Cavalerie, & Dragons; mais les Chevaux pour les Officiers, pour les Volontaires & pour le train de l'Artillerie, étoient au nombre de ſept mille, avec des armes pour vingt mille hommes. On avoit volé, pour les préparatifs. En trois jours

1688. cinq cens Vaiſſeaux de tranſport s'étoient trouvez. Nous fûmes courts de quelques choſes, mais vû la grandeur de l'embarquement, & le ſecret qu'il avoit fallu garder, il étoit inconcevable comment toutes les pieces avoient pû ſe rencontrer ſi juſte. *Dykvelt*, *Herbert*, & *Van Hulſt*, avoient donné depuis deux mois à la Haye tous les ordres néceſſaires, ſans qu'il y eût paru. D'heureux accidens favoriſérent la prudence, avec laquelle le tout s'étoit conduit. La longue abſence de *Benthink*, qui n'avoit jamais quitté d'un moment les pas du Prince, étoit par exemple une choſe aſſez extraordinaire, pour donner lieu à bien des conjectures. Elles furent arrêtées par la maladie de ſon Epouſe, dont on avoit attendu la mort de jour à autre pendant tout l'Eté.

On met à la voile.

Quand Son Alteſſe fut arrivée à Helvoetſluis, Elle ſe vit obligée de perdre trois jours de bon vent, qui furent employez à finir de remplacer les proviſions conſumées. Enfin, la nuit du dix-neufviéme Octobre, on mit à la voile, avec une Flotte de cinquante Vaiſſeaux, la plûpart du troiſiéme & quatriéme rang, ſans compter les moindres. *Herbert* la commandoit ſous le Prince d'Orange. Les Etats avoient eu peine à lui déférer cet honneur; & Son Alteſſe Elle-même n'y étoit point portée; mais

il

il avoit fallu s'y réſoudre. On ſe conſoloit, par la penſée que les Anglois ſeroient plus diſpoſez à joindre le Prince, de ce qu'un de leurs Amiraux le leur auroit amené. Le vingtiéme, il s'éleva un Vent de Nord, qui devint Nord-Oüeſt au bout de quelques heures, & qui produiſit dès le ſoir une tempête violente. Nous en fûmes battus toute la nuit, & tout le jour ſuivant, avec ſi peu de relâche, & tant de péril pour nos Vaiſſeaux, que dans l'après-midi l'Amiral fut contraint de donner le Signal, pour regagner le Port. Le vingt-deuxiéme, un grand nombre s'y étoient heureuſement raſſemblez l'un après l'autre; tous n'y furent en ſûreté qu'au bout de pluſieurs jours. *Wildman* nous fit ſouffrir tout de nouveau dans cet intervalle par ſon eſprit broüillon. Il avoit de tout tems fait montre d'un grand courage; néanmoins plus deſeſpéré que tous les autres, il s'efforça de leur mettre dans l'eſprit que tout étoit perdu. Un grand nombre de nos gens, qui n'aimoient pas, non plus que lui, trop le péril, ſe rendirent à ſes terreurs. Ils parloient avec exaggération de la Flotte Angloiſe, & avec mépris de la nôtre. Leur ſentiment étoit qu'on envoyât *Herbert* croiſer à l'embouchure de la Tamiſe pour empêcher les dix-huit Vaiſſeaux du Roi Jacques d'en ſortir, ou pour les ſurprendre, & par là donner moyen à

1688.

Une tempête oblige la Flotte de rentrer dans le Port.

1688. nos Vaiſſeaux de tranſport de s'échaper : Projet inexécutable, s'il en fut jamais, par le gros tems qu'il faiſoit. Il fallut toute l'autorité du Prince & celle de *Schomberg*, pour calmer cette eſpece de mutinerie. On dit à *Wildman* & à ſa troupe, que perdre un ſeul inſtant, c'étoit tout perdre. Les deux Flottes occupées à s'entre-regarder, n'en viendroient point à un combat ; que celle du Roi feroit tout au monde pour éviter. Il n'étoit pas poſſible de laiſſer languir l'Armée en Mer, les Chevaux ſur tout ; ni facile de les remettre à terre, pour les rembarquer. Il y avoit toute apparence que le Vent fixé à l'Oüeſt depuis long-tems ſe placeroit à l'Eſt dans peu. Il faudroit alors prendre le moment ; parce que s'il venoit une gelée, de tout l'Hyver, il n'y auroit pas moyen de ſortir de la Meuſe. Ces raiſons forcerent au ſilence, plûtôt qu'elles ne convainquirent les eſprits difficiles, dont je parle. Cependant les Vaiſſeaux de Guerre étoient en Rade, expoſez aux ſecouſſes les plus terribles pendant près de quinze jours de ſuite, preſque ſans diſcontinuation. Elles redoublerent le vingt-ſeptiéme Octobre avec fureur. Il n'y eut preſque pas un de nous qui ne crut la meilleure partie de la Flotte enſevelie, & l'entrepriſe tout-à-fait échoüée. On voyoit à pluſieurs, qui avoient paſſé pour des Héros, la pâleur peinte

peinte ſur le viſage. Je laiſſe à penſer, ſi à la Haye on étoit moins inquiet. Son Alteſſe fut pendant tout ce long eſpace de tems auſſi calme, que je l'euſſe vû dans ſes jours les plus heureux. Le vingt-huitiéme la tourmente s'appaiſa ; & nous revimes, avec toute la joye qu'on peut imaginer, nos Vaiſſeaux, dont il ne nous manquoit pas un ſeul. Il eſt vrai qu'il y en avoit de ſi haraſſez, qu'ils coulerent à fond, ſi-tôt qu'on leur eut ôté leur charge. Un Matelot avoit été emporté du haut des cordages dans la Mer. Le défaut d'air avoit fait périr cinq cens Chevaux : c'eſt à quoi ſe réduiſoit le dommage. Dans ces ſortes de revers fameux, les hommes font de la Providence tout ce qu'ils veulent. En France, où c'étoit à qui groſſiroit notre perte, on triomphoit de ce que le Ciel, armé en faveur du Catholiciſme, avoit commandé aux Vents déchaînez, d'abîmer un tas d'Hérétiques. Nous, de notre côté, nous crumes, avec moins de témérité, ſans doute, qu'il nous avoit miraculeuſement ſauvez. Les Etats ne furent aucunement découragez par un commencement, ce ſembloit, de ſi mauvais augure ; & ils ne penſérent qu'à donner de nouveaux ordres que nous ne manquaſſions de rien. Ils députérent quelques-uns d'entre-eux à la Princeſſe, pour la conſoler, & lui rendre 1688.

1688. compte des nouvelles meſures qu'ils prenoient. Ses réponſes furent courtes, mais pleines de ſens. Elle établit des Priéres quatre fois le jour dans ſon Palais, auſquelles elle aſſiſtoit avec une grande piété. En un mot, par la maniére dont elle ſe ſoutint, elle remplit toute l'idée qu'on avoit d'elle.

Elle ſe remet en Mer, avec plus de bonheur.

Le vent d'Eſt, ſi long-tems déſiré, ſe déclara enfin; mais il y avoit tant de pieces à remuer, que deux jours ſe conſumerent, avant que tout fût prêt. Le premier de Novembre, nous remimes à la voile, à la faveur de la marée du ſoir. Nous voguames lentement pendant la nuit, pour ne point nous ſéparer. On eſſaya le lendemain juſqu'au milieu du jour, de louvoyer vers le Nord; mais le vent d'Orient étoit ſi plein & ſi vigoureux, qu'il fallut s'y laiſſer conduire. Il en arriva deux bons effets. Notre Flotte fut forcée de prendre le meilleur parti; & celle des Anglois fut retenuë dans la Riviere. Le trois, nous paſſames entre Douvres & Calais; & avant la nuit, nous fumes à la hauteur de l'Iſle de Wight. Le jour ſuivant étoit celui de la naiſſance du Prince, & de plus à pareil jour il avoit épouſé la Princeſſe. Il crut que ſes Troupes ne manqueroient pas d'en tirer un heureux préſage, qui leur inſpireroit de l'ardeur. C'étoit de plus la veille du jour deſtiné

né en Angleterre à remercier Dieu de l'avoir préſervée des malheurs affreux qui auroient été la ſuite de la Conſpiration des Poudres. Nous autres Anglois nous nous réjoüimes de ce qu'il ne fut poſſible d'arriver que dans un jour ſi ſolemnel ; bien perſuadez que c'étoit tout ce qu'il y avoit à ſouhaiter au monde. Torbay étoit le lieu marqué pour la deſcente ; parce que l'Armée du Roi avoit un long chemin à faire pour venir nous incommoder ; & que la nôtre, dans ſa marche vers Londres, auroit moyen de ſe rafraîchir à Exéter. J'étois dans le Vaiſſeau qui portoit la Maiſon du Prince, & qui étoit de l'avant-garde. Le quatriéme Novembre à midi, *Ruſſel* nous amena le Pilote Anglois le plus expert qui fut ſur la Flotte ; & il lui ordonna de nous rendre ſans y manquer le lendemain matin à la hauteur de Darmouth, où quelques-uns de nos Vaiſſeaux devoient dépoſer leur monde, pendant que le reſte feroit voile vers Torbay. Le Pilote comptoit impoſſible de ſe méprendre. Cependant à la pointe du jour il s'apperçut que ces deux Ports étoient loin derriere nous. Notre embarras fut grand. Le vent nous empêchoit le retour en arriere ; & nous n'avions point d'autre parti que de relâcher à Plymouth. Nous n'étions point ſûrs d'y être reçus ; & nous n'aurions d'ailleurs pû eſperer qu'une 1688.

1688. campagne très-fâcheuſe, dans un Païs des plus mauvais. Le Comte de *Bath*, Gouverneur de cette Place, avoit à la verité chargé *Ruſſel* de promettre au Prince de ſa part, qu'il viendroit le joindre; mais il n'y avoit pas fort à s'en flatter, du moins ſitôt; & les longueurs qu'il affecta dans la ſuite, ſous prétexte d'être occupé à manier ſa garniſon, montrerent aſſez qu'il vouloit voir comment les choſes tourneroient, avant que de ſe déclarer. Nous euſſions donc été fort mal, ſi nous n'euſſions point eu d'autre reſſource. Déja, *Ruſſel* tout allarmé me dit de prier Dieu; parce que tout étoit manqué. Déja il faiſoit même préparer la Chalouppe, pous aller communiquer ſon déſeſpoir au Prince; lorſque tout à-coup le vent s'appaiſa, & ſe tourna bien-tôt après au midi. En quatre heure de tems, contre toute eſpérance, nous fumes à Torbay.

Elle arrive à Torbay.

La Cour délibére ſur le parti qu'elle doit prendre.

Quand la Cour d'Angleterre eut appris que le Prince d'Orange venoit, elle comprit qu'il lui étoit deſormais inutile de cacher ſes craintes; & elle tourna toutes ſes penſées aux remédes. Le Comte de *Melford*, & tous les Papiſtes, ne propoſerent rien moins que de faire arrêter toutes les perſonnes ſuſpectes, & de les envoyer ſous bonne garde à Portſmouth. Le Comte de *Sunderland* s'oppoſa fortement à une ouverture

verture ſi extravagante. Où ſeroit le bon ſens, dit-il, d'attaquer tant de Gens à la fois ? N'en mettre auſſi qu'un petit nombre hors d'état de nuire, ne fera que fournir aux autres un motif d'autant plus preſſant de ſe joindre au Prince, & un ſpécieux prétexte, pour juſtifier leur conduite. Ne vaudroit-il donc pas mieux, continuoit le Comte, que Sa Majeſté voulût plûtôt eſſayer des moyens pacifiques, pour adoucir les eſprits ? Il fut écouté. Tout le Parti Catholique Romain n'en continua qu'avec plus d'ardeur à l'accuſer de trahir le Roi. Ce Miniſtre perfide lui a déja fait refuſer le ſecours de France ; & voilà qu'aujourd'hui il ne veut pas qu'on s'aſſure de perſonne, qu'on voit à la veille de ſe ranger ſous les étendards de l'Uſurpateur. Les Papiſtes en un mot firent ſi bien, à force d'importunitez, que *Sunderland* perdit tous ſes emplois. Le Lord *Preſton* fut nommé Sécrétaire d'Etat à ſa place. La Flotte Angloiſe étoit ſortie de la Riviere en aſſez bon ordre pour donner beaucoup d'embarras à celle de la Hollande, vû la multitude des Vaiſſeaux de tranſport que la derniere avoit à conduire. On avoit de plus fait venir d'Ecoſſe tout ce qu'il y avoit de Troupes reglées, avec une partie des forces d'Irlande. Toutes ces augmentations firent au Roi une Armée de trente mille hommes. Ce- 1688.

1688. pendant pour calmer le mécontentement qui ſe déclaroit de toutes parts, le Roi envoya chercher les Evêques, auſquels il peignit de toutes les couleurs l'ambition dénaturée d'un Gendre, qui venoit détrôner ſon Beau-Pere. Il les aſſura de ſes bonnes intentions pour l'Egliſe Anglicane ; & il leur proteſta que ſon unique but avoit été de procurer la liberté de Conſcience à tous ſes Sujets, ſans prétendre favoriſer les uns, au préjudice des autres. Enfin, il conjura les Prélats d'exprimer au Peuple, par des Mandemens, l'horreur qu'ils avoient pour l'attentat du Prince d'Orange, & de l'aider de leurs avis ſur le parti qu'il avoit à prendre. Sans rien promettre ſur le premier article, les Evêques lui conſeillerent d'aſſembler au plûtôt un Parlement ; & pour ſe le rendre favorable, d'anéantir le Tribunal de la Commiſſion Eccléſiaſtique ; de faire annuller toutes les procédures faites contre l'Evêque de Londres, & contre les Membres du Collége de la Magdelaine ; en un mot de faire amende honorable aux Loix, dont il avoit interrompu le Régne. La maniere ferme & courageuſe avec laquelle ils parlerent, leur gagna l'eſtime de tous les Anglois. Quelque-tems après, le Roi demanda un Office exprés pour détourner le fleau dont l'Angleterre étoit menacée. Les prieres furent ſi prudemment compoſées, qu'elles

qu'elles ne contenoient rien qui pût em- 1688.
baraſſer la conſcience des adhérens du Prince d'Orange. Les Anglicans s'exprimerent les premiers; & ils le firent d'une maniere qui ſurprit. Chaque coup de vent leur faiſoit pouſſer de profonds ſoupirs; & ils invoquoient à haute voix le vent d'Eſt, qu'ils ne nommoient point autrement que le Sauveur du Proteſtantiſme. On les entendoit parler avec le dernier dédain de tout ce que faiſoit la Cour, pour ſe réhabiliter dans le public. Il eût fallu effectivement avoir bien à cœur d'être dupe, pour ſe payer de quelques démarches froides & extorquées, peu capables en tout ſens d'ébloüir perſonne. On l'auroit vûë donner les ordres pour convoquer le Parlement, & les retracter le moment d'après. Ils étoient publiez un jour, & révoquez le lendemain. Pour derniere reſſource, elle feignit de vouloir tout de bon reſtituer aux Villes les Chartres, dont on les avoit dépoüillées. *Jefferies* alla lui-même en grande pompe reporter à la Ville de Londres la ſienne; & il fit l'homme charmé de ce qu'elle recouvroit un ſi grand tréſor par ſes mains; pendant qu'on ſçavoit que l'enlevement inique, & la reddition forcée, venoient principalement de lui. Jacques ordonna de plus à l'Evêque de Wincheſter, de rétablir le Principal du Collége de la Magde-

1688. Magdelaine. Mais la nouvelle ne fut pas plutôt venuë que la Flotte du Prince d'Orange avoit été rejettée par la tempête dans le Port, que le Prélat eut un contre-ordre, qui expliquoit le ſens des ſoumiſſions faites peu auparavant par la Cour à une Nation libre outragée, & qui donnoit aſſez à comprendre combien devoient durer ſon repentir & ſa bonne conduite.

Preuves produites par le Roi Jacques pour ôter au monde l'idée de la ſuppoſition du Prince de Galles.

La naiſſance équivoque du Prince de Galles lui étoit reprochée tous les jours, depuis que le Prince d'Orange en avoit touché un mot dans ſon Manifeſte. Il ne fut plus poſſible de n'en pas dire quelque choſe; & on s'y réſolut un peu tard. Elle convoqua donc une aſſemblée célébre, où ſe trouverent tout le Conſeil, les Juges, & les Seigneurs qui étoient pour lors à Londres. Le Roi ſe plaignit d'abord de la grande injure que lui faiſoit le Prince d'Orange, auſſi bien qu'à la Reine ſon Epouſe, de les accuſer d'une impoſture auſſi noire que le ſeroit celle de vouloir donner à l'Angleterre un enfant ſuppoſé, pour héritier préſomptif de la Couronne. On auroit peine, ajouta-t'il, à nommer un Prince, qui ſoit né en préſence d'un plus grand nombre de témoins que mon Fils. Mais enfin puiſqu'il faut des preuves, Meſſieurs, vous allez en oüir. Il y avoit pluſieurs perſonnes dans la Chambre de la Reine, lorſqu'elle accoucha,

accoucha, dirent les Avocats de la Cour; elles avoient vû l'enfant entre les bras de la Sage Femme. Malheureuſement il n'y avoit de témoin compétent qu'elle. La Comteſſe de *Sunderland* dépoſa que la Reine, peu avant que d'être en travail, lui avoit demandé ſa main, pour lui donner de ſûrs indices de ſa groſſeſſe, & qu'elle avoit obéï; mais ſans ajoûter la ſuite. Cette Comteſſe dit quelque tems après à la Ducheſſe d'Hamilton, de qui je le tiens, que la Reine lui prit en effet la main; mais qu'autant auroit valu n'en point faire la cérémonie: de ſorte que ce témoignage, produit ſimplement pour la parade, étoit plûtôt une confirmation de la ſupercherie. Pluſieurs des Dames qui étoient autour de la Reine, dirent de leur côté que ſouvent elles avoient apperçu du lait ſur les langes qui lui avoient ſervi. Deux ou trois ajoûterent qu'elles en avoient même vû ſortir de ſon ſein, avant ſon accouchement; mais aucune d'elles ne ſoutint qu'elle eut découvert depuis rien de ſemblable; quoiqu'on ſçache que les femmes ont alors ce ſuc nourricier en plus grande abondance; & que la Reine en eut toujours eu plus qu'une autre. Il n'y eut qu'un de ces témoins de l'autre ſexe, qui fit mention du tems, & qui affirmât que le ſymptome en queſtion avoit paru dans le mois de Mai. Rien n'empêchoit donc que 1688.

ce

1688. ce ne fut l'effet de la fauſſe couche, arrivée le Mardi de Pâques, & avérée par les préſomptions nombreuſes qu'on a rapportées plus haut. Mademoiſelle *Pierce*, Blanchiſſeuſe de la Reine, atteſta qu'elle avoit une fois trouvé des marques ſures du fait, qu'on vouloit éclaircir, ſur le linge qu'elle même avoit ôté à cette Princeſſe; mais elle ne parla que d'une fois; & s'il eût été véritable, il ſemble qu'on auroit pris ſoin de ſe munir de preuves. La Lady *Wentworth*, Dame d'honneur de la Reine, fut la ſeule qui aſſura qu'elle en avoit eu de complettes avec la permiſſion de la Reine; mais c'étoit un autre témoin unique, & qui ne diſoit point non plus le tems. Il pouvoit y avoir eu de la mépriſe, ſi la Reine n'étoit pas avancée dans ſa groſſeſſe; & ſi la Lady *Wentworth* parloit d'avant le Mardi de Pâques, elle pouvoit n'avancer que la verité, ſans rien dire qui touchât au point en queſtion. Voilà le précis de ce qui fut dit, pour faire voir que le Prince de Galles étoit le Fils légitime du Roi Jacques. On le fit premierement enrégiſtrer, & répandre enſuite par l'impreſſion dans le public. Ces prétendus éclairciſſemens eurent tout un autre effet, que la Cour ne s'étoit imaginée. Avant qu'elle ſe fut miſe en frais, le Prince de Galles étoit préſumé, ſelon les Loix, appartenir à un Pere & une Mere

qui

qui le reconnoiſſoient ; & c'étoit aux autres à montrer qu'ils en impoſoient au monde. Les dépoſitions qui venoient de paroître au jour, étoient ſi défectueuſes, qu'elles ne firent qu'augmenter les ſoupçons, & donner un nouveau droit de conclurre que le fait étoit bien peu véritable, puiſqu'on avoit ſi peu de choſe à dire, pour en perſuader les plus obſtinez. L'affectation de la Princeſſe Anne à ne point paroître auprès de la Reine, avoit été beaucoup remarquée. Il eſt vrai qu'Anne s'étoit excuſée, ſur un état pareil ; & ſur ce qu'on lui avoit défendu de ſe donner du mouvement. Mais il n'y eut perſonne qui ne crut que ce n'étoit qu'un prétexte ; parce que ſe tranſporter d'un appartement à l'autre, ne pouvoit la déranger dans ſa groſſeſſe. Chacun jugea que la vraye raiſon étoit que la Princeſſe n'ajoûtoit point foi à celle de la Reine, & qu'elle ne vouloit point, par ſa préſence, autoriſer la Comédie, qui ſe joüoit. Revenons au Prince d'Orange. 1688.

Il ne perdit point de tems. Il prit avec lui le Maréchal *Schomberg*, pour aller voir comment étoient les chemins ; qui furent trouvez auſſi praticables pour l'Infanterie, qu'ils pouvoient l'être dans la ſaiſon. Quand je fus à terre, mon premier ſoin fut de me rendre auprès de Son Alteſſe, qui me ſerra obligeamment la main, & me demanda

Le Prince d'Orange ſe prépare à marcher vers Londres.

1688. demanda ſi j'étois encore un mécréant ſur l'Article de la Prédeſtination ? Je lui dis que les grands traits de Providence, qui venoient d'éclater en ſa perſonne, ne me ſortiroient jamais de l'eſprit. Il me parut dans ce moment beaucoup plus gai qu'à l'ordinaire; mais il revint bien-tôt à ſon ſérieux. Les Pêcheurs de la côte furent conſultez ſur l'endroit le plus commode pour les Chevaux. Le lendemain ils en indiquerent un, près du Village de Broxholme, où ils n'eurent pas plus de vingt toiſes à faire à la nage. Il étoit impoſſible de rencontrer mieux. Toute la matinée, il n'y eut pas un ſoufle de vent; & en trois heures tous les Chevaux furent à terre. La deſcente en un mot fut ſi heureuſe, qu'au bout de vingt quatre heures nous étions en marche. Nous avions vingt milles à faire, pour nous rendre à Exéter: nous en fimes quatre la premiére nuit. A peine eumes-nous quitté nos Vaiſſeaux, dont ceux qui portoient l'Artillerie & le gros Bagage avoient ordre de ſe rendre à Topsham, Port le plus voiſin de la Ville qu'on a nommé, que la Providence nous donna de nouvelles marques d'un ſoin paternel. Un vent d'Eſt, élevé ſubitement, produiſit une furieuſe tempête. Notre Flotte n'en pouvoit beaucoup ſoufrir, parce que les terres la couvroient. Celle du Roi Jacques, en quête de la nôtre,

tre, étoit en vuë de l'Iſle de Wight. Le vent contraire, & les Flots irritez pendant l'eſpace de quelques jours, l'obligérent de relâcher à Portsmouth, entierement délabrée, & hors d'état de tenir la Mer d'un an. Ce deſaſtre fut pour nous un bonheur beaucoup plus grand qu'on ne ſe l'imaginoit communément dans notre Armée. On s'y flattoit qu'Officiers & Matelots ſe donneroient à nous au premier coup de canon ; mais le Lord *Darmouth* m'aſſura quelque tems après qu'on ſe trompoit fort. On voit qu'un miracle réïteré nous rendit maîtres de la Mer, ſans aucun travail de notre part. Je n'ai jamais eu du penchant pour la ſuperſtition ; j'ai même toûjours été plûtôt porté à donner beaucoup aux cauſes ſecondes. Cependant j'avoüe que cette obéïſſance des vents à nos beſoins m'a extrêmement frappé, auſſi-bien que le vulgaire de ceux qui l'admirérent avec moi. Les deux fameux Vers de Claudien m'ont paru depuis devoir plus juſtement être appliquez au Héros qui nous conduiſoit, qu'à celui dont le Poëte chantoit ſi magnifiquement : 1688.

O nimium dilecte DEO, cui militat æther,
Et conjurati veniunt ad claſſica venti !

Prince

1688. Prince chéri de Dieu, le Ciel s'arme pour toi ;
Les Flots te ſont ſoumis, aux vents tu fais la Loi.

Nous eumes bien-tôt atteint Exéter. Le Prince s'y arrêta dix jours, tant pour rafraîchir ſes Troupes, que pour donner le tems à chacun de ſe conſulter. La peur avoit ſaiſi les Magiſtrats, & le Clergé de cette Ville. L'Evêque & le Doyen du Chapitre, diſparurent. Tous les Eccléſiaſtiques aſſemblez ne repondirent rien d'agréable à Son Alteſſe, qui leut beau les careſſer, & leur parler avec douceur. La fameuſe doctrine de l'obéïſſance paſſive, dont ils faiſoient depuis ſi long-tems retentir les Chaires leur étoit entrée ſi avant dans la tête, qu'il ne leur étoit pas facile de ſe tirer eux-mêmes d'un Méandre de vaines ſubtilitez, dont ils étoient les inventeurs. Peut-être auſſi une pudeur condamnable leur faiſoit-elle appréhender un retour ſubit au bon ſens du reſte des hommes. On n'en prit pas moins les précautions néceſſaires, pour les mettre à l'abri de toute inſulte. Le Prince me choiſit moi-même pour les protéger, & je m'acquittai ſi bien de ma Commiſſion, qu'il n'y eut point de plaintes. L'Armée étoit ſous une exacte diſcipline. Le Soldat payoit par tout ; & il dépenſoit peu, parce qu'il

qu'il étoit ſobre, Une ſemaine entiére s'étoit écoulée, ſans qu'aucun Gentil-homme du Païs ſe fût préſenté à la Cour du Prince. Tous les jours on y voyoit aborder des Gens de condition d'ailleurs. Les plus diligens furent le Lord *Colcheſter*, fils-aîné du Comte de *Rivers*, le Lord *Wharton*, Monſieur *Ruſſel*, frere du Lord de ce nom, & le Comte d'*Abington*. 1688.

Le Roi de ſon côté ſe rendit avec ſon Armée à Saliſbury, où il reſta lui-même, après avoir donné ordre à ſes Troupes d'avancer vingt milles plus loin. Trois Régimens, Cavalerie & Dragons, commandez par le Lord *Cornbury*, & par le Colonel *Langſton*, avoient pris les devants, pour venir ſe joindre à nous. Le Prince en eut avis, & il envoya un détachement à leur rencontre, pour ſeconder ces deux principaux Officiers, en cas que leurs ſubalternes, dont ils ne ſe tenoient pas aſſurez, fiſſent difficulté de ſuivre. A vingt mille d'Exéter, & preſque en vue du détachement dont je viens de parler, il ſe répandit parmi les transfuges un bruit qu'ils étoient trahis, & la plûpart tournérent bride. Le Lord *Cornbury* n'eut pas la préſence d'eſprit qu'il falloit dans une conjoncture ſi délicate. Cependant il nous amena un Régiment tout entier, & environ cent hommes de chacun des deux autres. Cette agréable re-

L'Armée du Roi commence à l'abandonner.

cruë

1688. cruë nous rehauſſa le courage. Nous vîmes qu'on ne nous avoit point trompez, dans ce qu'on nous avoit dit des diſpoſitions de l'Armée du Roi. Il ne manqua pas néanmoins de flatteurs, qui lui firent valoir l'artifice, avec lequel ces premiers déſerteurs avoient été contraints de couvrir leur fuite, & le prompt retour du plus grand nombre.

Tout ce que l'adulation put inventer ne modéra point ſon accablement parfait. Il avoit le ſang dans une agitation, qui le faiſoit continuellement ſortir par le nez. Il ſoulageoit ſon inquiétude, en faiſant partir eſpions ſur eſpions; qui prenoient ſon argent, & ne revenoient point. A la fin, il ne lui reſta que la Renommée. Peu complaiſante à ſes frayeurs; elle lui groſſiſſoit nos forces; & il nous croyoit à chaque inſtant aux Portes de Saliſbury, pendant que nous étions encore fort tranquilles, & un peu incertains nous-mêmes du ſuccès à Exéter. Pour comble de diſgraces, il eut des nouvelles certaines que la Capitale s'ébranloit; que le Lord *Lumley*, les Comtes de *Devonshire* & de *Danby*, aſſembloient de grands corps de Troupes; que le Lord *De la Mére* avoit levé un Régiment dans la Comté de Cheſter; enfin qu'Yorck & Newcaſtle s'étoient entiérement déclarez pour le Prince d'Orange. La Nation entiére ne tarda

tarda pas à lui donner des ſignes éclatans de ſon affection pour lui. L'Oppreſſeur vit qu'il n'avoit plus que ſon Armée; & ſon ſon Armée s'envoloit tous les jours, ſans poſſibilité de la retenir. Le coup de foudre fut de ſe voir abandonné par le Lord *Churchill*, & par le Duc de *Grafton*, qui vinrent baiſer la main au Prince à Axminſter, vingt milles par delà l'endroit de notre premier ſéjour. Le Roi Jacques ne ſçut déſormais ſur qui compter. Le Duc étoit fils du Roi Charles, & la Ducheſſe de *Cléveland* étoit ſa Mere. C'étoit un galant homme, & celui de tous les enfans de ce Prince qui avoit le cœur le mieux placé; mais il avoit contracté de la Mer, ſur laquelle il avoit ſervi long-tems un eſprit bruſque, & de l'impoliteſſe. Il fit au Roi Jacques une réponſe, dont le monde parla beaucoup. Ce Prince le reprimandoit de quelque choſe, qui ſentoit la faction, diſoit-il, dans ſa conduite. Je ſuis bien ſûr que vous êtes trop honnête homme, pour vouloir vous piquer d'avoir agi là par un principe de conſcience. Votre éducation, vous le ſçavez, n'a pas été des plus heureuſes; & vous ne trouverez pas mauvais ſi je dis que la Religion eſt une terre auſtrale pour vous. Pardonnez-moi d'ajouter que vous n'en fites jamais un fort grand état. J'en ai peu, ſi vous voulez, Sire, répliqua le Duc; mais je ſuis d'un parti 1688.

1688. ti qui en a de reſte pour moi. Quand le Prince d'Orange ſe fut avancé juſqu'à Sherburn, demeure du Comte de *Briſtol*, il vit venir tout à la fois le Prince *George*, le Duc d'*Ormond*, & le Lord *Drumlanerick*, fils-aîné du Duc de *Queensbury*. La Princeſſe Anne avoit d'abord eu peur du Roi, juſqu'à dire à la Lady *Churchill* qu'elle ſe jetteroit plûtôt du haut en bas des fenêtres, que de ſuivre le Prince ſon Epoux. Cette Lady alla ſur le champ trouver l'Evêque de Londres, qui ſe tenoit fort caché dans la ruë de Suffolk, pour délibérer avec lui ſur les moyens d'ôter à la Princeſſe ſes terreurs paniques. Ils y réüſſirent. Elle s'étoit couchée plus tard qu'à l'ordinaire, & environ minuit, elle ſortit par un eſcalier dérobé avec ſa favorite, ſans ſe donner même le tems de rien emporter. Le Prélat les attendoit au rendez-vous; & les conduiſit chez la Comteſſe de *Dorſet*, qui leur fournit tout ce dont ils eurent beſoin. Les trois fugitifs ſe rendirent à Northampton; où le Comte vint aſſurer la Princeſſe de ſes ſervices, & lui forma bien-tôt un bon nombre de Gardes à Cheval. Peu après, elle ſe vit une petite Armée, qui ne voulut point d'autre Général que l'Evêque de Londres. Ce Prélat, en ceignant l'épée, ſe montra un peu trop facile.

Cependant le Roi étoit dans des agonies in-

inexprimables. Il ſe voyoit abandonné non ſeulement par ſes favoris, mais encore par ſes enfans. Tous les corps de l'Etat ne tenoient preſque plus à lui. L'Armée avoit fini d'être débauchée par un Vaudeville impertinent, dont le refrein étoit *lero lero lilibulero*, & où les Papiſtes, les Irlandois ſur tout, étoient couverts de ridicule. On ne chantoit autre choſe aux quatre coins de l'Angleterre; & jamais une bagatelle de cette nature ne fit un effet ſi prodigieux. 1688.

Ceux qui embraſſent le parti du Prince, forment une Aſſociation.

Le Peuple d'Exéter avoit marqué beaucoup de zéle pour le Prince d'Orange; & il lui auroit été facile d'y lever pluſieurs Régimens d'Infanterie, s'il en avoit eu beſoin. Il jugea qu'il avoit aſſez de monde. Huit jours après ſon arrivée dans cette Ville, *Seimour*, qui étoit venu lui rendre ſes hommages, à la tête d'un grand nombre de Gentilshommes diſtinguez, m'envoya chercher. Il ſe plaignit à moi de ce qu'on ne penſoit point à former une Aſſociation, pour ôter à ceux qui prenoient parti, la liberté de s'en dédire. Je lui dis qu'il nous avoit manqué un homme de poids comme lui, pour ouvrir un ſi bon avis; & j'allai dans le moment même en parler à Son Alteſſe, qui approuva la penſée, auſſi-bien que le Comte de *Shrewsbury*, & tout le reſte de la nouvelle Cour. On me donna le

1688. ſoin de dreſſer les Articles ; & je le fis en peu de paroles. Chacun s'engageoit à concourir de tout ſon pouvoir aux fins expliquées dans le Manifeſte du Prince, & à venger tous les attentats qu'on pourroit faire contre ſa perſonne. Cette Aſſociation fut deſormais ſignée par tous ceux qui ſe rangérent ſous ſes enſeignes. Le Prince créa *Seimour*, déja Garde des Regiſtres d'Exéter, Gouverneur de la Comté, & de celle de Devon. Son Alteſſe laiſſa dans la Ville, avec ſa groſſe Artillerie, une petite Garniſon, ſous le commandement du Colonel *Gibſon*, & marcha vers Saliſburi.

Les principales perſonnes de l'Univerſité d'Oxford lui font une Députation.

A Crookhorn, le Prince d'Orange reçut les complimens des principales perſonnes de l'Univerſité d'Oxford, qui lui faiſoient dire que juſqu'à leur argenterie, tout étoit à ſon ſervice. La parole étoit portée par le Docteur *Finch*, fils du Comte de *Winchelſea*, qui venoit d'obtenir une Charge du Collége de toutes les ames. L'Univerſité paſſoit là un peu bruſquement d'une extrêmité à l'autre ; & ſa conduite préſente donnoit fort le démenti à ces principes amis du deſpotiſme, qu'elle avoit canoniſez peu d'années auparavant. Si le Prince avoit le moins du monde craint l'Armée du Roi, qui étoit fort ſupérieure à la ſienne en Cavalerie, il ſe ſeroit aſſuré de Briſtol, & de Gloceſter, pour pouvoir, ſans péril traverſer

ſer les vaſtes plaines des Comtez de Dorſet & de Wilt. Rendu à Oxford, il auroit été maître de toute la Partie Occidentale d'Angleterre. La précipitation avec laquelle Jacques s'enfuit à Londres, épargna tant de meſures & de précautions à Son Alteſſe. Tout le Païs qu'il laiſſoit derriére lui, s'étoit déclaré, juſqu'à Plymouth même dont le Comte de Bath avoit gagné la Garniſon. A Sherburn, le Prince reçut une Députation de la Comté de Dorſet, qui ſe donnoit à lui. Ces avantages nombreux lui firent prendre la réſolution d'aller droit à Londres, où tout étoit dans un mouvement extraordinaire. 1688.

Un eſprit hardi oſa y publier de ſon chef un Manifeſte au nom du Libérateur. Il étoit écrit avec un grand feu, & il fit des prodiges. On y étaloit toutes les machinations abominables des Papiſtes, & le danger continuel où étoit l'Angleterre d'y ſuccomber enfin. On exhortoit chaque particulier à prêter main forte, pour les chaſſer de tous les emplois, pour aſſurer toutes les fortes Places au Prince, & pour remettre les Loix en honneur. La Manifeſte paſſa pour être véritablement émané de la bouche du Prince d'Orange, qui n'y avoit néanmoins aucune part. L'Auteur, qui craignit ſon indignation, ſe cacha ſi bien, que jamais on n'a pu le découvrir. Cette piéce

Un Manifeſte publié au nom du Prince d'Orange, ſans ſon aveu cauſe un grand ſoulévement contre les Papiſtes.

1688. fit un grand fracas dans la Cité. Quelques esprits plus échauffez que les autres, allérent en tumulte la porter au Lord Maire, & le sommer d'agir conformément au contenu. Bien-tôt la Populace mit la main à l'œuvre, pour renverser les maisons où l'on disoit la Messe. Cependant le peu d'obstacle que rencontroit leur zéle, & le bon ordre qu'on y apporta, firent qu'il n'y eut point de sang répandu, & qu'on en fut quitte pour quelques édifices rasez jusqu'aux fondemens.

Le Roi commence à traiter avec lui.

Le Roi consterné, irrésolu, ne se fiant plus à personne, ordonna que tous les Seigneurs connus pour être fermement attachez au Protestantisme, eussent à se rendre dans son Palais. Il en prit quelques-uns en particulier, dont l'avis fut d'assembler le Conseil Privé, & tous les Pairs du Royaume, pour délibérer avec eux sur le parti qu'il avoit à prendre. Tous le pressérent d'envoyer au plûtôt des Commissaires au Prince d'Orange, pour traiter avec lui. Le Roi y avoit une extrême répugnance; mais il fallut s'y résoudre. Il nomma le Marquis d'*Hallifax*, le Comte de *Nottingham*, & le Lord *Godolphin*. Le Comte de *Clarendon* fut de toute l'Assemblée celui qui blâma dans les termes les plus forts la conduite passée du Roi Jacques. Il échapa même à ce Seigneur quelques paroles très-mal dites, qui

qui ſeroient peut-être mieux appellées in- 1688.
ſolentes, & qui furent univerſellement condamnées. Le bruit courut qu'il auroit bien voulu être de la Députation; & qu'outré de s'en voir exclu, il alla baiſer la main à Son Alteſſe, lorſqu'Elle étoit encore en deçà de Saliſbury. Cependant mille rapports pleins de malignité, par leſquels il débuta, le firent ſoupçonner de n'avoir d'autre deſſein, que de mettre la diſcorde dans le Parti qu'il embraſſoit. Les Seigneurs choiſis par le Roi envoyérent demander au Prince d'Orange où ils pourroient avoir audience de lui. Il leur fit dire qu'ils les écouteroit à Hungerford. Après qu'ils ſe furent acquittez de leur Commiſſion, il aſſembla tous les Lords & autres perſonnes de diſtinction qui étoient autour de lui, pour concerter avec eux la réponſe qu'il devoit faire. Le Marquis d'*Hallifax* ſouhaita de m'entretenir; mais le Prince, qui ne ſe défioit certainement pas de nous, ne voulut pas le lui permettre, de peur de donner lieu à des ombrages. Ainſi le Marquis ne put me parler qu'en préſence de témoins. Il prit néanmoins le moment, pour me demander tout bas, ſi nous voulions avoir le Roi entre nos maîns? Je lui dis que non & qu'on n'avoit aucun deſſein ſur ſa perſonne. Mais s'il s'enfuyoit, reprit le Marquis? Ce ſeroit pour nous, lui dis-je, tout

1688. ce qu'il y a de meilleur au monde. J'allai incontinent rapporter à Son Alteſſe, ces deux mots dits à l'oreille, qui approuva la maniere dont j'avois parlé. Elle nomma de ſa part les Comtes d'*Oxford*, de *Shrewsbury*, & de *Clarendon*, pour entendre les propoſitions des Députez de la Cour; & ces trois Seigneurs firent ſçavoir ſes intentions, le Dimanche 8. jour de Décembre.

Le Prince d'Orange demandoit qu avant tout un Parlement libre fût convoqué. Que tous les Sujets déclarez par les Loix inhabiles à poſſéder des Charges, & qui n'avoient point pris le Teſt, quittaſſent incontinent celles dont il étoient revêtus. Que la Tour de Londres fût remiſe à la garde de la Cité. Que tous les Officiers Papiſtes, qui commandoient tant ſur la Flotte que dans toutes les Places fortes du Royaume, fuſſent caſſez, & remplacez par des Proteſtans. Qu'une Partie du revenu Royal fût ſéqueſtrée, pour le payement de ſes Troupes. Que durant la tenue du Parlement, les deux Armées n'approchaſſent de Londres de vingt milles; & qu'il lui fût permis d'y aller, avec autant de Gardes, que S. M. Britannique en avoit autour de ſa perſonne. Les Députez furent charmez de cette réponſe. Ils l'envoyérent à la Cour par un Exprès, & le lendemain ils reprirent eux-mêmes le chemin de la Capitale.

Le

Le Roi & la Reine, au lieu de rentrer dans le devoir, écoutérent juſqu'au bout les mauvais conſeils des Prétres, & des plus emportez d'entre les Catholiques Romains. Ils voyoient toutes leurs machines renverſées, & le rétabliſſement du Papiſme auquel ils croyoient toucher, reculé de plus d'un Siécle. On alloit faire des Loix ſéveres contre eux; & les partiſans du Roi Jacques, dans l'eſpérance de lui préſerver la Couronne ſur la tête, ſeroient les premiers à y ſouſcrire. Que de viendroient ils cependant, eux & leur Egliſe Romaine? Mais à quoi bon gémir, pendant qu'il ne leur reſtoit plus aucune eſpérance? L'unique parti étoit de ſe réſerver pour un meilleur tems, & de faire peur à la Reine. Madame lui dirent-ils, on vous fera votre procés; & on ſuſcitera des témoins en abondance contre vous & contre votre fils. Voyez comme le long Parlement a traité la Reine Mere; & que pouvez-vous attendre du Parlement futur, que de le voir s'acharner ſur vous avec la derniére fureur? Cette Princeſſe effrayée, ne penſa plus qu'à fuir en France, avec le Prince de Galles. Elle engagea le Roi non ſeulement à y conſentir, mais encore à lui promettre de la ſuivre. Il voulut demeurer aprés elle un jour ou deux en Agleterre; dans l'eſpérance qu'un reſte de reſpect pour la Majeſté Roya-

1688.

Sa Majeſté Britannique quitte la partie, & ſort du Royaume.

1688. le empêcheroit qu'on n'inquiétât cette malheureuſe Princeſſe dans ſon paſſage. Elle ſe rendit à Portsmouth; où elle ſe mit ſur un Vaiſſeau de Guerre, qui la rendit au lieu qu'elle avoit choiſi pour éxil. Elle emmenoit avec elle la Sage Femme, & la plûpart des Dames d'honneur qui étoient autour d'elle, lors de ſes couches: on n'a jamais oüi parler des autres. Le Roi étoit auſſi demeuré pour favoriſer l'évaſion de tous les Prêtres. Avant que de partir lui-même, il reçut la réponſe du Prince d'Orange. Après l'avoir luë, il dit qu'il ne s'étoit pas attendu à ſi bonne compoſition. Il ordonna au Lord Chancelier de le venir trouver le lendemain, 10. Decembre, à la pointe du jour; mais à trois heures du matin Sa Majeſté Britannique étoit déja ſur la Tamiſe, avec le Chevalier *Edoüard Hales*, dont Elle avoit pris les livrées, pour n'être point reconnuë. Lorſqu'ils furent près de Fox-hall, ils jettérent dans la Riviére le grand Sceau, qui fut trouvé quelques mois après par un Pêcheur. Ils n'avoient, pour afronter les périls de la Mer, qu'une méchante Barque de loüage, que le Chevalier avoit eu ſoin de faire tenir prête.

Sa fuite eſt jugée lâche & honteuſe.

Ainſi vit-on le Maître de trois grands Royaumes, environné d'une bonne Flotte, & d'une Armée nombreuſe, quitter la partie au lieu de défendre ſa Couronne avec

ce

ce qui lui reſtoit de Sujets attachez, ou d'attendre ce qu'en décideroit le Parlement. Il y eut des perſonnes qui attribuérent une réſolution ſi étrange à un grand défaut de courage, & qui crurent qu'elle ne pouvoit partir que d'une baſſeſſe d'ame extraordinaire. D'autres jugérent que c'étoit l'effet d'une conſcience coupable, & hideuſe, juſqu'à ne pouvoir ſupporter la vuë d'elle-même. Les plus modérez en rejettérent toute l'infamie ſur les Prêtres, plus occupez de leur propre intérêt, que du ſoin de ſon honneur. C'eſt un pauvre Prince infatué, dit-on qui aime mieux courir le monde avec eux, pour mériter le tître de Confeſſeur, & aller tenter s'il ne pourra point venir à bout d'aſſervir ſon Peuple avec le Secours des armes de France, que de ſouffrir chez lui le frein des Loix, & de ſe voir ôter le pouvoir de nuire. Puiſqu'il étoit réſolu de s'enfuir, on ne conçoit pas comment il ne prit pas au moins un de ſes Yachts ou de ſes Frégates. Il faut avouër que jamais conduite ne fut ni plus honteuſe, ni moins digne d'un Roi en tout ſens. 1688.

Du moment qu'il fut embarqué, on eut tout droit de regarder ſon Régne comme fini. Il avoit abandonné volontairement ſon Peuple, & laiſſé Ordre en partant au Comte de *Feversham* de congédier ſon Ar-

1688. mée, ſans la payer. Autant preſque eût valu lui donner l'Angleterre au pillage; & le Royaume auroit effectivement beaucoup ſouffert des brigandages d'une ſoldateſque affamée, ſi l'on n'y avoit trouvé du remède. Je vais rapporter préſentement tout ce qui ſe paſſa dans l'Interrégne, je veux dire juſqu'à ce que le Trône, deshonoré, fut rempli par un Succeſſeur, qui l'a comblé de gloire.

Il eſt pris, & ramené en Angleterre.

Le Roi fugitif n'avoit pas encore perdu de vûë les côtes, lorſque la Barque où il étoit fut abordée par des Pêcheurs de Feversham, qui attendoient au paſſage des Prêtres, ou autres criminels échapez aux pourſuites de la Juſtice. Ils reconnurent le Chevalier, & l'emmenerent chez eux, avec ſon domeſtique prétendu, qui leur dit qu'il étoit le Roi. Tout le Païs d'alentour fut bien-tôt imbu de la nouvelle; & une foule incroyable de monde accourut à leurs chaumines, pour y voir une preuve éclatante de l'inſtabilité des grandeurs humaines : un Roi d'Angleterre, à qui il n'auroit tenu que d'être l'arbitre de l'Europe, dans un vil équipage, & dans un Louvre qui avoit pour tenture des filets ! Les Habitans du lieu le traiterent d'abord en priſonnier; mais ils lui donnerent bien-tôt les plus grandes marques de reſpect. Ce retour forcé du Roi captif ſembloit un acci-

den

dent de peu de conſéquence à la premiere vûë : c'eſt néanmoins ce qui a enfanté le Parti Jacobite. D'une ſi foible origine ont été produits tous ces efforts monſtrueux, qu'avec frayeur on lui a vû faire depuis ſa naiſſance. Si le Roi Jacques n'eût point été traverſé dans ſa fuite, ſelon toutes les apparences, il ne lui ſeroit pas reſté en Angleterre un ſeul Partiſan. Perſonne n'auroit conteſté à un Peuple, foulé aux pieds, & quitté enſuite, le droit de ſe relever, & de pourvoir à ſa propre ſureté. Le pur hazard dont je parle, fit dire, qu'on avoit chaſſé le Prince légitime. Juſques-là il n'avoit gueres eu que les Papiſtes pour Serviteurs. Ils furent renforcez par une groſſe faction, qui ne ceſſe encore aujourd'hui de rugir, & de cabaler, en faveur du prétendu Prince de Galles. Les nouvelles du Traité, qui ſe ménageoit entre le Roi & le Prince d'Orange, avoient rallenti l'ardeur de la populace dans Londres : celle de ſon évaſion la ralluma. Elle fondit tout de nouveau ſur toutes les maiſons, où elle ſoupçonna qu'il y avoit des Prêtres cachez, ou ſeulement des Catholiques Romains. Le dégat fut grand dans pluſieurs ; & celles des Ambaſſadeurs mêmes ne furent pas reſpectées. On n'entendit point dire néanmoins ni qu'on eût mis le feu à aucune, ni que rien eût été détourné, ni que perſonne 1688.

1688. y eût perdu la vie, & jamais on ne vit tant de desordre exécuté avec meilleure discipline. *Jefferies* trembla, lorsqu'il sçût le Roi parti. Exposé desormais à toute la vengeance d'un Peuple irrité par ses manieres féroces & par ses crimes, il ne pensa plus qu'à se sauver en habit déguisé. Malheureusement pour lui, il tomba entre les mains de gens qui le reconnurent, & qui lui firent tous les outrages imaginables. Après l'avoir mal-traité à souhait pendant plusieurs heures, la populace le traîna chez le Lord Maire, & somma ce Magistrat de le faire mettre à la Tour, dont le Lord *Lucas* s'étoit saisi au nom du Prince d'Orange. L'aspect terrible d'une multitude mugissante & forcenée, joint à la vûë surprenante d'un Chancelier d'Angleterre, peu auparavant si redoutable, & présentement si accablé, émut tellement le Lord Maire, qu'il en tomba dans des convulsions, qui le mirent au tombeau peu de tems après.

Le Conseil & les Pairs assemblez invitent le Prince à venir à Londres, & à prendre

Il eut néanmoins un bon intervalle; dans lequel, pour arrêter le cours de ces tumultes populaires, il assembla dans Guild-Hall les Conseillers privez, l'Archevêque de Cantorbery à la tête, & les Pairs du Royaume. Après avoir donné des ordres pour rétablir la tranquilité publique, ils convinrent d'envoyer prier le Prince

ce d'Orange de venir prendre en main les rênes du Royaume, en attendant que le Parlement réglât tout. Le Comte de *Pembroke*, Vicomte de Weymouth, l'Evêque d'Ely, & le Lord *Culpepper*, furent députez vers Son Alteſſe pour lui porter cette invitation, ſignée de tous ceux qui aſſiſterent à cette Aſſemblée fameuſe. De Hungerford il s'étoit avancé à Newbury, & enſuite à Abington; d'où il comptoit d'aller à Oxford, pour y recevoir les complimens de l'Univerſité, & pour y joindre la Princeſſe Anne, qui devoit s'y rendre. Il fut arrêté par la nouvelle de la fuite du Roi Jacques, à laquelle il ne put ajoûter foi, que lorſqu'elle lui fut apportée par un Exprès de la part des Seigneurs, qui l'attendoient à Hungerford. Celle du déſordre que cette fuite cauſoit dans la Capitale, & de l'empreſſement avec lequel il y étoit ſouhaité, lui fit comprendre que ſa préſence y étoit néceſſaire. Il envoya donc faire ſes excuſes à l'Univerſité d'Oxford; à laquelle on préſenta en même-tems l'Aſſociation dont on a parlé. Elle fut ſignée par les principales têtes, & même par pluſieurs, qui, chagrins de n'avoir pas les bénéfices qu'ils vouloient, devinrent dans la ſuite ſes ennemis les plus implacables.

1688. en main les rênes du Gouvernement.

Le Prince d'Orange ſe voyoit de cette ſorte maître de l'Angleterre, ſans preſque avoir

1688. avoir tiré l'épée. Il n'y avoit eu en tout que deux rencontres peu conſidérables. Une de ſes gardes avancées attaqua un détachement des Troupes du Roi près de Winkington, dans la Comté de Dorſet. Quoique fort ſupérieur, il fut repouſſé d'abord; mais joint par de nouvelles forces, il eut l'avantage de faire un plus grand nombre de priſonniers, avec égalité de gens tuez de part & d'autre. Le courage avec lequel nos gens s'étoient battus, nous fit peu compter la perte que nous avions faite. A l'approche d'un de nos Partis, un petit corps de Troupes, que le Roi avoit à Reading, s'allarma, & prit la fuite. Un Officier Papiſte, que le Prince auroit laiſſé en Hollande, ſans le grand empreſſement qu'il avoit témoigné de le ſuivre, fut tué dans cette occaſion. Ce fut le ſeul que nous perdimes, depuis que nous eumes mis pied à terre.

Le Roi eſt remis en liberté, par ordre du Prince, & il revient à Londres.

Il y auroit eu du riſque pour Son Alteſſe à prendre les devans, comme quelques-uns le propoſoient; parce que le chemin juſqu'à Londres étoit infeſté par des pelotons de l'Armée ennemie. Ce fut un grand malheur de ce que le Prince ne pût s'y rendre; & on doit le regarder comme la cauſe de toutes les difficultez, contre leſquelles on eut enſuite à combattre. Deux Gentilshommes de la Province de Kent arriverent

à

à Windſor un jour plus tard que nous. Ils me furent adreſſez; & après m'avoir conté la grande avanture de Feversham, ils me prierent de faire ſçavoir les intentions de Son Alteſſe. Je fus plus touché de la diſgrace d'un Roi trop malheureux, qu'il ne me ſiéroit de l'exprimer. J'allai d'abord éveiller *Benthink*, & je le portai à ſolliciter des ordres, pour tirer le priſonnier des mains d'une multitude brutale, réſoluë, diſoit-on, de n'obéïr qu'à ceux du Prince lui-même. Son Alteſſe fit partir incontinent *Zuyleſtein*, pour aller mettre le Roi en liberté. La pitié avoit à Londres pris la place de toute l'indignation qu'on avoit conçuë contre lui. Le Conſeil s'aſſembla. Quelques-uns furent d'avis qu'on l'envoyât chercher; mais ce parti ne plût pas à d'autres, qui dirent que c'étoit encore le Roi, & que, s'il le jugeoit à propos, il ne tenoit qu'à lui de venir dans ſa Capitale. On s'en remit enfin au Comte de *Feversham*, ſon Général, qui alla le prendre. Quand le Peuple vit reparoître le captif avec toute la pompe qui accompagne ordinairement la Majeſté Royale, il le pourſuivit juſqu'à ſon Palais, avec de grandes acclamations: tant les flots des paſſions qui agitent la multitude s'enflent aiſément, pour ſe calmer le moment d'après. Jacques ne fût pas plûtôt dans Whitehall, qu'il ſe vit environné 1688.

comme

1688. comme autrefois d'une nombreuſe Cour. Il n'y eut pas juſqu'aux Papiſtes, qui ſortirent hors des réduits ſombres où ils s'étoient enſévelis, & qui oſerent s'y montrer, avec beaucoup d'aſſurance ſur le front. Le Roi lui-même commença, par contrecoup, à reprendre de la hardieſſe. Il n'avoit rien à ſe reprocher, diſoit-il, excepté peut-être quelque léger défaut de formalité, dans la conduite qu'il avoit tenuë à l'égard du Collége de la Magdelaine. A cela près, il ne rabbattit rien de tout le jargon Royal du tems paſſé, dont il ne s'étoit pas même défait à Feversham. Cependant bien tôt dompté par de triſtes réflexions ſur le mauvais état de ſes affaires, il envoya ſon Général à Windſor, ſans demander un paſſe-port au Prince d'Orange, pour prier Son Alteſſe de ſe rendre au Palais de Saint James, afin de travailler de concert à tout remettre dans l'ordre.

Le Prince d'Orange ne fut pas content de ce que le Conſeil, après l'avoir ſupplié de prendre ſur lui le faix du Gouvernement, eût fait la démarche de rappeller le Roi, ſans le conſulter. Son Alteſſe voulut entendre les avis, non-ſeulement des Seigneurs qui étoient depuis long-tems autour d'elle, mais encore de ceux qui étoient récemment venus la joindre, entre autres celui du Marquis de *Hallifax*. Ils convinrent tous

tous qu'il n'étoit nullement à propos que 1688.
Sa Majeſté reſtât à Whitehal, pendant que le Prince d'Orange ſeroit à Saint James. Il étoit beaucoup à craindre que les Gardes, & les flatteurs des deux Cours, ne s'accordaſſent mal enſemble, & que ce ne fût une ſource continuelle de tumultes. On lui conſeilla d'inſiſter auſſi fortement ſur ce que le Roi avoit abandonné ſon Peuple, & de ne ſe relâcher aucunement ſur cet article. Enfin le Comte de *Feversham* fut mis aux arrêts pour quelques jous, de l'avis du Conſeil dont je parle; parce qu'il s'étoit préſenté ſans paſſeport.

Que faire du Roi? c'étoit là grande queſtion. Pluſieurs parloient d'un mauvais parti, de l'enfermer au moins, juſqu'à ce qu'on eût remis tout dans l'état naturel en Angleterre, & qu'on ſe fût aſſuré de l'Irlande. C'eſt l'unique moyen, diſoit-on, d'imprimer de la terreur aux Jacobites. Il n'y en a point d'autre non plus d'obliger le Comte de *Tirconnell* à ſe rendre. Quelques-uns dirent au Prince d'Orange en confidence, qu'il feroit bien de releguer Sa Majeſté à Breda, pour la dérober aux yeux du Peuple, qui pourroit peut-être s'émouvoir de compaſſion à la vûë d'un Roi infortuné, & ſe mutiner pour obtenir ſa délivrance. Le Comte de *Clarendon* fut plus preſſant qu'un autre là-deſſus, entre autres par l'intérêt

de Son Alteſſe. Ce Comte leur fit réponſe 1688.
que Sa Majeſté les attendoit. Ils vinrent, & ils trouverent le Roi Jacques au lit. Ils lui dirent que le Prince ne pouvoit ſe diſpenſer de venir inceſſamment à Londres, & que pour prévenir les mouvemens qui pourroient naître dans la Ville, où Sa Majeſté ne ſeroit pas aſſez en ſûreté, il étoit à propos qu'elle ſe retirât dans quelque lieu aux environs, à Ham par exemple, ſi c'étoit le bon plaiſir de Sa Majeſté. Le Roi leur demanda, d'un air fort abbattu, ſi la choſe preſſoit? Ils lui dirent qu'il pouvoit achever de prendre ſon repos; & qu'on lui envoyeroit dans quelques heures une Garde, qui auroit tous les égards poſſibles pour Sa Majeſté. A peine furent-ils retirez, que le Comte de *Midletoun* les ſuivit avec précipitation, pour leur demander ſi le Roi pouvoit choiſir Rocheſter? Son Alteſſe, ajouta-t'il, n'a pas trouvé bon que Sa Majeſté eut quitté la Province de Kent pour venir à Londres: peut-être ſera-t'elle bien aiſe qu'elle y retourne. Il ne falloit pas beaucoup deviner pour conclurre, de cette demande, que le Roi penſoit à s'enfuir une ſeconde fois. Les trois Seigneurs dirent qu'ils en écriroient à Son Alteſſe, qui avoit couché à huit milles de Londres, dans un Village nommé Sion, qui d'abord y conſentit.

Jacques

1688. Le Prince fait ſon Entrée dans la Capitale, & le Roi en ſort par ſon ordre.

Jacques fit partir devant lui tout ſon équipage. Le Comte de *Solms*, qui avoit préſidé à tout le départ, & pris ſoin que le Roi fût obéï, lui donna pour l'accompagner une Garde, qui lui laiſſa une entiere liberté, & qui lui marqua même plus de reſpect que depuis un certain tems n'avoit fait la ſienne propre. Il ſe trouva que la plûpart de ceux qui la compoſoient étoient Papiſtes; & ils ne manquoient point d'entendre fort dévotement la Meſſe avec le Roi. Un d'eux interrogé, comment il pouvoit ſervir un Prince ennemi de ſa Religion, répondit que ſon ame étoit à Dieu, & ſon épée au Prince d'Orange. Le Roi fut ſi charmé de cette répartie, qu'il ne pouvoit ſe laſſer de la combler d'éloges. Le même jour qu'il ſortit de Londres, le Prince d'Orange y fit ſon entrée. La pluye n'empêcha pas une grande foule de Peuple de remplir les ruës pour le voir; mais ennemi du faſte & des acclamations, il affecta de ſe ſouſtraire à la curioſité publique, & il prit ſa route par le Parc, pour aller impunément dans le Palais de Saint James. Ce défaut léger de complaiſance ne contribua pas moins que des choſes beaucoup plus importantes à indiſpoſer les eſprits contre lui.

C'eſt ainſi qu'avec un applaudiſſement univerſel ſe conſomma la grande & heureuſe

reuſe Révolution, dont nous recuëillons encore aujourd'hui les fruits en Angleterre. On vit des naiſſances de mécontentemens; mais ils n'augmenterent que dans la ſuite. Quelques Gens commencerent à trouver dur qu'on eût été troubler le ſommeil d'un Roi ſoumis à tout, par un ordre de quitter au plûtôt ſa Capitale. D'autres n'en parloient plus que du ton de Charles I, qui diſoit que pour les Princes il n'y avoit qu'un pas de la captivité au tombeau. Ce n'étoit pas ſeulement à la Tyrannie du Roi Jacques, diſoient-ils, mais encore à ſa perſonne qu'on en vouloit; & on alloit bien-tôt voir tomber tous les prétextes ſpécieux, qui avoient juſques-là ſervi de voile à l'Uſurpation heureuſe. L'Armée Nationale trouva fort mauvais qu'on eût marqué moins de confiance en elle, que dans les Troupes de Hollande. Le bon ordre & l'exacte diſcipline qu'obſervoient celle-ci, étoient d'autant moins du goût de la premiere, que tout le Peuple d'Angleterre charmé, les combloit de mille careſſes. Jamais on n'avoit vû une marche ſi réguliere, ni ſi paiſible; & la Capitale ne ſe ſouvenoit pas d'avoir joüi d'une tranquillité plus parfaite. 1688.

Ni Catholiques Romains, ni Jacobites, ne reçurent la moindre inſulte. Le Prince m'avoit donné commiſſion ſur la route d'en

1688. d'en défendre les premiers, comme j'ai dit. Lorſque nous fumes rendus à Londres, il me chargea de protéger ſoigneuſement les uns & les autres ; & j'écoutai toutes leurs plaintes. J'obtins des Paſſeports, pour ceux qui voulurent ſortir du Royaume. J'allai voir à Newgate deux Evêques Papiſtes de la part de Son Alteſſe, & je leur dis que le tems n'étoit pas encore venu d'ordonner des priſonniers, mais qu'ils ſeroient des premiers délivrez. Cependant j'ordonnai qu'on les traitât bien, & qu'ils euſſent la liberté de voir leurs amis. On voit que je me fis une gloire de pratiquer la modération envers une ſorte de Gens, dont une ame impitoyable à notre égard eſt le plus eſſentiel caractere.

Il reçoit les complimens de toutes ſortes de perſonnes.

Tous les différens Corps vinrent en cérémonie rendre leurs premiers hommages au Prince. Les Evêques le haranguerent dès le lendemain de ſon arrivée. L'Archevêque de Cantorbery manqua ſeul, quoiqu'il eût promis. Le Clergé de Londres ſe préſenta le jour ſuivant. L'Hôtel de Ville parut à ſon tour, & toutes les Compagnies l'une après l'autre. Tous ſaluerent le Prince d'Orange en qualité de Libérateur, & témoignerent une joye extrême de lui devoir leur Religion & leur Liberté tout enſemble. Le vieux Sergent *Maynard*, qui étoit alors un homme de quatre-vingt dix ans,

ans, & qui vint avec tout le Barreau, ſe- 1688.
coüa les glaces de ſon grand âge, pour faire une repartie des plus magnanimes, des plus ſpirituelles, & des plus vives. Le Prince, qui le démêla parmi tous ſes Confreres, le félicita d'avoir enterré, depuis qu'il vivoit, tous les Miniſtres des Loix. J'aurois fait bien pis, répondit-il, ſi Votre Alteſſe n'étoit venuë à la traverſe; j'aurois fait les obſeques des Loix mêmes.

Il cherche les meilleurs moyens de tout remettre dans l'ordre naturel.

Après que la foule des premiers complimens fut paſſée, il fallut penſer à guérir les playes du Corps Politique. Les Juriſconſultes étoient preſque tous du ſentiment que le Prince devoit prendre le tître de Roi, à l'exemple de Henri VII; pour obvier à des diſputes, qui pourroient être ennuyeuſes & embaraſſantes. Selon eux, il n'y avoit point d'autre moyen de légitimer le Parlement qu'il aſſembleroit, avant que la Nation lui eût déféré la Couronne par un conſentement exprès. Le Prince ne gouta pas leur avis, parce qu'il voulut exactement tenir la parole qu'il avoit donnée dans ſon Manifeſte, de tout laiſſer faire au Parlement. Il eut peur qu'on ne prît d'une démarche ſi bruſque un prétexte de dire que l'ambition l'avoit conduit; & que d'abord il avoit trenché du Conquerant. Il craignit auſſi de déplaire à ſes plus zelez ſerviteurs, & de les refroidir. C'eſt pourquoi

1688. quoi il aima mieux assembler les Pairs du Royaume, avec tout ce qu'il y avoit alors de Gens à Londres qui eussent été de quelqu'un des trois derniers Parlemens, & plusieurs des Membres du Corps de Ville. Toutes ces personnes se partagerent en deux Chambres, telles que la précipitation avec laquelle il fallut les convoquer, le put permettre. On leur dit que Son Altesse les avoit assemblez, pour prendre leur avis. Elles résolurent tout d'une voix de la prier par une Adresse de se charger du soin de gouverner. Quelques-uns vouloient qu'on la suppliât aussi de signifier son acceptation aux Magistrats, à qui sont ordinairement adressez les ordres qui précédent la convocation du Parlement; afin de donner à l'Assemblée qui en tenoit lieu, le même degré d'autorité, qu'avoit celui qui rappella Charles II. Le Comte de *Nottingham* soutint qu'elle n'en pouvoit avoir aucune, sans une sommation préalable émanée du Roi, & signée du grand Sceau. Ce Comte vouloit qu'on fît à Sa Majesté une députation pour l'obtenir; mais il fut presque seul de son sentiment. L'avis contraire l'emporta; & le Prince d'Orange envoya, en conformité, des Lettres circulaires par tout le Royaume.

Le Roi passe en France.

Le Roi demeura huit jours à Rochester, où lui, & toutes les personnes de sa suite, joüissoient

joüiſſoient d'une liberté entiere. Pluſieurs 1688.
de ſes ſerviteurs les plus zélez ſe rendirent auprès de lui, pour l'exhorter à ne point penſer à la fuite, & à voir quel tour les choſes pourroient prendre. Votre Majeſté aura bien-tôt un Parti déclaré pour elle, lui dirent-ils; & à tout le moins, elle fera ſes conditions bonnes. Pouſſé d'un côté par ſon propre penchant, & de l'autre par les perſonnes qui lui étoient affectionnées, il ne ſçavoit à quoi ſe réſoudre. Cependant la Reine preſque en colere de ſes délais, lui écrivit une Lettre des plus preſſantes, où elle le preſſoit de venir, & de lui tenir parole. Cette Lettre, dont le contenu m'a été dit par une perſonne qui l'avoit lûë, tomba entre les mains du Prince d'Orange, qui la fit rendre de ſa part au Roi. Elle acheva de déterminer ce malheureux Prince. Il ordonna qu'on lui tînt un Vaiſſeau prêt; & le dernier jour de cette année mémorable, il partit à la dérobée de Rocheſter, pour ſe rendre en France, où il arriva heureuſement. Après ſon départ, on trouva ſur ſa table un papier écrit de ſa main, où il faiſoit des réproches amers à ſes Sujets, pour l'avoir abandonné. Puiſque vous vous êtes criminellement ſoulevez contre moi, diſoit-il, je vous quitte, pour aller implorer contre vous le ſecours d'une Puiſſance étrangere, qui ſçaura vous ranger au de-

1688. voir, & me rétablir dans mes juſtes droits. Le reſſentiment de votre revolte ne me portera néanmoins jamais, lorſque j'aurai reconquis ma Couronne, juſqu'à me mettre en devoir d'abolir votre Religion, ni de renverſer vos Loix.

La maniere dont ſe conduiſirent les Ecoſſois.

Avant que d'ouvrir la grande ſcéne de l'année ſuivante, je dirai un mot de la maniere dont ſe conduiſirent l'Ecoſſe & l'Irlande. A peine y avoit-il dans le premier de ces deux Royaumes aſſez de Troupes pour défendre le Château d'Edimbourg, dont le Duc de *Gordon* étoit Gouverneur. Il étoit Papiſte ; mais homme ſans courage. La nouvelle de l'évaſion du Roi produiſit dans cette Ville des effets ſur la Populace, fort ſemblables à ceux qu'on avoit vus dans Londres. Elle ſe jetta ſur les Chapelles Papiſtes ; & en particulier elle pilla l'Egliſe du Saint Roſaire, qui avoit coûté de groſſes ſommes à parer. Cette Egliſe étoit principalement affectée à l'Ordre de Saint André, & à celui de l'Epine, que le Roi Jacques avoit voulu établir en Ecoſſe, à l'imitation de celui de la Jarrétiere. Non contens de ce ravage, les auteurs du tumulte ſaiſirent un grand nombre de Catholiques Romains, jugez en faute contre les Loix. Le Comte de *Perth*, entre autres, fut ſurpris en habit déguiſé, ſur une Barque prête à faire voile, & mis en priſon.

Tout

Tout le Royaume, à la réſerve de la Garniſon du Château d'Edimbourg, applaudit au Manifeſte du Prince, & ſe déclara pour lui. Dans les Provinces Septentrionales d'Ecoſſe, les Epiſcopaux & les Preſbytériens le firent avec un zéle unanime; mais dans les Occidentales, les derniers aigris par pluſieurs années de ſouffrances jugerent l'occaſion propre, non ſeulement pour ſe procurer une liberté entiere, mais encore pour ſe venger de leurs Perſécuteurs. Ils fondirent preſque par tout ſur les Anglicans, qu'ils traiterent avec beaucoup de cruauté, & d'inſolence. On auroit vû ceux-là chaſſer les Curez de leurs Egliſes & de leurs Maiſons, leur déchirer la ſoutane, & les porter quelquefois comme des images en proceſſion autour de leurs Paroiſſes. Il n'y avoit pas plus de grace pour ceux qui s'étoient ſignalez contre le Papiſme, que pour les autres. Il eſt vrai que les Evêques s'étoient un peu attiré cette vengeance. Ils avoient écrit au Roi une Lettre des plus infames, lorſqu'ils avoient appris que la tempête avoit répouſſé la Flotte du Prince d'Orange dans le Port. Ils y exprimoient dans les termes les plus emportez, à quel point ils déteſtoient ſon entrepriſe; juſqu'à dire qu'ils ſouhaitoient de tout leur cœur voir la corde au cou à tous les ennemis de Sa Majeſté. Cette Lettre, après 1688.

1688. avoir paru dans la Gazette, fut envoyée aux Evêques d'Angleterre, comme un modéle ſur lequel on leur conſeilloit d'en publier une ſemblable ; mais ceux-ci furent plus aviſez. Le ſouvenir d'un ſi grand outrage fait au nouveau Maître, joint à la belle humeur où ſe trouvoient les Preſbytériens, ne promettoit donc aux Epiſcopaux rien de bon. Pour éviter la tempête qui les ménaçoit, ils ſe jetterent entre les bras du Comte de *Dundée*, qui avoit ſervi longtems en Hollande avec réputation ; mais de beaux talens, & des vertus très-eſtimables étoient preſque entierement gâtez en lui par ſon ambition & par ſon orgueïl. Animé d'une haîne mortelle contre les Preſbytériens, il les avoit pouſſez à toute outrance, & porté la fureur au point d'ordonner aux Troupes de tirer dans les grands chemins ſur tous ceux qui n'auroient pas prêté les ſermens preſcrits par le Conſeil, comme on auroit pû faire ſur des bêtes fauves. Par toutes ces raiſons, & parce que les Non-Conformiſtes regardoient ce Comte comme le plus implacable de leurs ennemis, le parti Epiſcopal avoit en lui une entiere confiance. Peu de tems après l'arrivée du Prince d'Orange à Londres, le Duc d'*Hamilton* y aſſembla tous les Seigneurs ſes Compatriotes, & convint avec eux d'une Adreſſe pour l'Ecoſſe ; la même preſque

que mot pour mot que celle qui avoit été préſentée au nom de l'Angleterre. 1688.

Les oppoſitions que le Prince trouva du côté d'Irlande.

L'Irlande au contraire ſe mettoit en poſture de ſe roidir ; & il y avoit dequoi nous faire peur. Le Comte de *Tirconnel* y faiſoit lever trente mille hommes ; le bruit s'y répandoit d'un maſſacre général des Proteſtans, réſolu par toute l'Iſle pour le mois de Novembre. Déja tremblans, ils commençoient à ſe rendre de toutes parts dans la Momonie & dans l'Ultonie, pour vaincre ou mourir tous enſemble. On leur avoit ôté leurs Armes dans la premiere de ces deux Provinces ; & que pouvoient-ils faire, avec le peu qu'ils en avoient mis à l'écart, dépourvûs des autres choſes néceſſaires ? Réduits au déſeſpoir, & pleins d'allarmes pour ceux qu'ils laiſſoient expoſez à la fureur du Papiſme, aujourd'hui tournée en rage, ils vinrent par nombreuſes Troupes, chercher un lieu de retraite en Angleterre, & demander à chaudes larmes un prompt ſecours pour leurs Freres. Dans l'Ultonie, les Proteſtans étoient les plus forts ; mais il leur manquoit un Chef. Les Lords *Grénard* & *Montjoy*, les principaux & les plus fidéles Officiers qu'ils euſſent, gardoient encore des meſures avec *Tirconnel*, & refuſoient de ſe mettre à leur tête. Heureuſement une poignée de jeunes Héros ſe rendirent maîtres de Londonder-

1688. ry, & d'Iniskilling, deux petites Villes bien ſituées, mais preſque ſans défenſe & dénuées de tout. Ils en fermerent les Portes à une Garniſon Papiſte, & ils eurent la belle audace de braver les Ordres de *Tirconnel*. Au premier bruit qu'il envoyoit des Troupes, un grand nombre de perſonnes ſe réfugierent dans ces deux Azyles, avec le plus de proviſions qu'ils y purent faire entrer, réſolus de s'y défendre, eux & leur Religion, juſqu'au dernier ſoupir. Jamais on ne vit courage pareil. Abandonnez par la Nobleſſe, & par les Officiers mêmes, ils ſoûtinrent les efforts d'un Ennemi redoutable aſſez long-tems, pour recevoir à la derniere extrémité le ſecours d'Angleterre. Je ne m'étendrai pas davantage ſur les affaires d'Irlande; tant parce que je n'ai pas eu occaſion de m'en inſtruire fort exactement, que parce que le Docteur *King*, Archevêque de Dublin, a écrit une Hiſtoire très-étenduë de tout ce qui s'eſt paſſé pendant ce nouveau Régne. Elle a été ſi bien reçuë du Public, & la réputation en eſt ſi bien établie, ſoit pour la fidélité dans le recit des faits, ſoit pour la maniere dont elle eſt écrite, qu'il n'y auroit pas beaucoup à eſperer de pouvoir enchérir ſur ce Prélat, dans qui la vertu marche d'un pas égal avec la capacité. Je paſſe donc à ce qu'on fit en Angleterre en 1689. Avant

Avant que la Convention, comme on 1689.
l'appelle, ou le Parlement ſans Roi pût s'aſſembler, il étoit néceſſaire de calmer l'Irlande, & de faire une reforme dans l'Armée en Angleterre. Il y avoit quelques Régimens pleins de Papiſtes, & d'eſprits mécontens de la Révolution, à caſſer. L'Argent manquoit pour leur payer leurs arrérages, auſſi-bien qu'au reſte des Troupes Angloiſes & Hollandoiſes. Pour en trouver, on ouvrit une Caiſſe des Emprunts; & ce fut alors qu'on eut moyen de diſtinguer les bien-intentionnez pour le Prince d'Orange, des autres. Ceux-là prêterent largement, ſans autre ſureté que l'honneur du Parlement futur: ceux-ci fermerent leurs bourſes.

Quant à l'Irlande, il y avoit des Gens perſuadez, que ſans effort elle ſuivroit l'exemple de l'Angleterre. *Tirconnel* nourriſſoit, avec ſoin dans les eſprits, une prévention très-avantageuſe pour lui. Par cet artifice, ou par menaces, il fit ſi bien, que les plus conſidérables d'entre les Proteſtans de Dublin écrivirent à Londres, que certainement il mettroit les Armes bas, ſi on lui vouloit faire de bonnes conditions. Le Chevalier *Temple*, en qui le Prince avoit depuis long-tems pris une parfaite confiance, leur ſervit d'organe. Il dit en leur nom à Son Alteſſe que *Tirconnel* exigeroit, avant

1689. tout, que la Vice-Royauté ne fût point donnée au Comte de *Clarendon*, leur zélé Protecteur; parce que chagrin & emporté, comme il étoit, il ne manqueroit pas de se venger continuellement des Catholiques Romains. Le Prince d'Orange prévenu de la sorte, tourna le dos à *Clarendon*; qui, outré de se voir frustré de ce beau poste, fit sa Paix avec le Roi Jacques, & devint un des plus échauffez de ses Partisans en Angleterre. Le Chevalier fut chargé d'entrer en négociation avec *Tirconnel*, qui, très-probablement, auroit plié, sans ce que je vais dire. Le Marquis de *Hallifax*, & quelques autres, étoient d'un sentiment tout particulier sur le chapitre de l'Irlande. Ce Seigneur, dont le caractere se peignoit dans son avis, croyoit que Son Alteſſe feroit bien de ne pas se hâter de la réduire; parce que la frayeur qu'auroit le Parlement prochain de ce côté-là, lui serviroit d'éguillon, pour amener l'Angleterre au point qu'il falloit. Le Prince d'Orange, ébloüi par cette pensée, négligea la Rébellion d'Irlande, & il fut justement blâmé de ne l'avoir pas étouffée dans ses commencemens.

Il fait des Propositions au Comte de

Il est vrai qu'il ne sçavoit pas trop à qui se fier. L'Armée aigrie & métamorphosée presque en un instant, étoit à la veille de se mutiner. Si l'on en avoit détaché une partie

partie contre *Tirconnel*, il étoit fort à craindre qu'elle ne se joignît à lui. On ne pouvoit se passer des Troupes Hollandoises en Angleterre; n'eût-ce été que pour contenir les autres dans le devoir. Il auroit fallu du tems pour pouvoir penser à de nouvelles Levées; & prendre à peu près le parti qui restoit; je veux dire, n'opposer qu'une poignée de bons Officiers à un Ennemi puissant, c'eût été les envoyer à la boucherie. D'ailleurs, les Magazins étoient mal fournis de tout; & il n'y avoit pas un seul Vaisseau de Guerre en état de servir d'escorte aux Troupes qu'on auroit euës à envoyer. Toutes ces considérations unies ensemble, disposerent Son Alteſſe à suivre un conseil que lui donnerent, comme on croit, le Chevalier *Temple*, son Frere & son Fils: les deux derniers, aussi-bien que le Chef de la Famille, faisoient une figure considérable dans le monde. Ce fut de permettre au Lieutenant-Général *Hamilton* de se transporter en Irlande, pour engager le Comte de *Tirconnel*, sur l'esprit duquel il avoit beaucoup d'ascendant, à se rendre. *Hamilton* étoit Papiste; & néanmoins estimé homme d'honneur. Il avoit servi en France avec distinction; & les Irlandois avoient une extrême confiance en lui. Son propre intérêt sembloit être de la partie; parce qu'il étoit actuellement prisonnier

1689. Tirconnel.

1689. avec un corps d'Irlandois, qui furent detenus pendant quelque tems dans l'Iſle de Wight ; & qui, donnez enſuite à l'Empereur, déſerterent en chemin, pour aller ſe ranger au ſervice de la France. *Hamilton* promit, ou de venir à bout du Comte de *Tirconnel*, ou du moins de rendre raiſon des bons mouvemens qu'il alloit ſe donner, pour lui faire tomber les Armes des mains. On fit une inſigne faute d'accepter les offres de ce Négociateur perfide. Avant qu'il parut, le Comte ne penſoit qu'à faire une Paix déſagréable. Son Oracle l'en diſſuada. Il lui dit que l'Angleterre revenoit au Roi ; & que s'il tenoit bon, tout iroit bien. *Tirconnel* vit que, pour couronner ſes eſpérances reſſuſcitées, tout conſiſtoit à traîner l'accommodement en longueur, pour donner moyen à Loüis XIV. de lui envoyer du ſecours ; & cependant il fit partir pour France deux Membres du Conſeil, dont l'un étoit Proteſtant zélé, & l'autre Papiſte. Ils avoient ordre de repréſenter à Sa Majeſté Très-Chrétienne la néceſſité, où ſe trouvoit l'Irlande de plier ſous le joug de l'Uſurpateur. J'ai dû faire ſçavoir au juſte l'état des choſes à mon Maître, dirent-ils, au nom du Comte. Elles ſont au moment que j'en parle ſi déſeſpérées, qu'à peine me ſera-t'il poſſible d'attendre ſes Ordres, & de différer à me rendre

rendre aux bonnes conditions qu'on me fait. Par une conduite ſi habile, qui gagnoit du tems, & qui hâtoit le ſecours, *Tirconnel* ne douta point que l'honneur de rétablir Sa Majeſté Britannique, ne lui fût réſervée à lui ſeul. On voit que ce fut *Hamilton*, qui conſerva ce Comte au Roi Jacques, & qui fut, à bien dire, cauſe de la Guerre d'Irlande. Elle eut pour prémices la priſon du Lord *Montjoy*, Seigneur Proteſtant, qu'on avoit envoyé en France, & qui, au préjudice du droit des Gens, fut mis à la Baſtille. La trahiſon réjaillit ſur ceux qui avoient conſeillé d'employer le Traité; & ils eurent entre autres à eſſuyer toutes les invectives du Comte de *Clarendon*. Le Fils du Chevalier *Temple*, qui, avoit eu le plus de part à un ſi mauvais choix, ſuccomba aux reproches qu'on lui fit. Environné d'ailleurs de toutes les raiſons qui peuvent faire aimer la vie, il prit un Batteau, ſans autre deſſein en apparence, que de paſſer le Pont de Londres, pour ſe rendre à l'autre extremité de la Ville. Lorſqu'il fut dans l'endroit où l'eau eſt la plus rapide, il s'y précipita & il y périt. 1689.

Le Prince d'Orange aſſemble le Parlement.

Tout ſe diſpoſoit pour les élections du Parlement imparfait, que le Prince d'Orange, encore dépourvû de la qualité de Roi, avoit convoqué. Pendant que chacun étoit en mouvement, il demeura immobile;

1689. Trois Partis; l'un veut rappeller le Roi Jacques.

mobile; réſolu de laiſſer la Religion & la Liberté briguer pour lui. La Capitale ſe diviſa en trois Partis. Celui de la Haute-Egliſe ſouhaitoit qu'on rappellât le Roi Jacques, & qu'on le ſoumît, quand on l'auroit, à des conditions, qui l'empêchaſſent pour jamais de retomber dans le haut mal du Deſpotiſme. Accoûtumé à outrer le reſpect dû à la Royauté, juſqu'à faire eſpérer l'impunité à la Tyrannie, la Faction dont je parle prétendoit qu'il étoit impoſſible autrement de ſatisfaire au ſerment de fidélité, par lequel on étoit lié à ce Prince. On répétoit ſans ceſſe aux Partiſans de cette Doctrine, ſi capable d'enhardir les Rois à devenir des Oppreſſeurs, qu'en vertu de leurs principes, il falloit avant tout le remettre ſur le Trône. Qu'on pourroit bien lui préſenter enſuite d'humbles Requêtes, ſauf à lui d'y avoir égard, ou de s'en moquer; mais que ce ſeroit un crime de Léze-Majeſté, & une revolte contre Dieu même de lui parler de régles à ſuivre, avant que de lui avoir fait reſtitution de la Couronne. La maniere embarraſſée dont ils répondoient, donnoit aſſez à connoître qu'ils n'affectoient d'adoucir, & d'énerver de la ſorte leur Doctrine favorite, que par une condeſcendance forcée pour plus des deux tiers du Royaume; ou que leurs fines ſpéculations n'étoient pas capables

capables d'étouffer tout à fait en eux la voix de la nature, & de l'intérêt propre. 1689.

Après qu'on les eut bien examinées, & bien tournées de tous les ſens, le petit nombre de Défenſeurs qui leur reſta, fut obligé de ſe confondre avec un ſecond Parti, dont le ſentiment étoit qu'on devoit regarder le Roi Jacques du même œil préciſément, qu'un Potentat devenu Lunatique. A parler exactement, on ne pouvoit pas dire qu'en cet état, ſon droit à la Couronne fut anéanti; mais il lui falloit un Tuteur; & le Prince d'Orange ſe trouvoit tout à propos pour en ſervir. Des troiſiémes enfin, vouloient qu'on ne penſât plus à l'un, & qu'on procédât ſans aucun délai au Couronnement de l'autre.

Un ſecond veut qu'on nomme le Prince d'Orange Régent du Royaume.

Le Parlement s'aſſembla le vingt-quatriéme Janvier. L'Archevêque de Cantorbéry n'y parut point. La neutralité, qu'il réſolut de garder, étoit de tous les Partis, celui qui pouvoit lui faire le moins d'honneur. S'il croyoit que la Nation en délire étoit ſur le point de fouler aux pieds tous ſes Sermens, & de ſe rendre coupable de rebellion envers le Roi, comme il le ſoûtint; le ſilence du Primat d'Angleterre dans un cas ſi grave, avoit certainement beaucoup dequoi ſurprendre. Un Eccléſiaſtique d'un ſi haut rang, ne pas déclarer

1689. rer une ſeule fois ſon opinion dans tout le cours des diſputes, que produiſit un Phénoméne auſſi peu commun, qu'étoit le banniſſement & la dégradation d'une Tête Couronnée. Ne pas paroître au Parlement pour opiner, & pour proteſter du moins contre le ſacrilége National. Enfin, n'uſer dans une rencontre, où l'honneur du Ciel ſe trouvoit au plus haut point intéreſſé, d'aucune des armes ſpirituelles, que les Loix Civiles lui avoient miſes entre les mains. Se pouvoit-il un oubli de ſon caractere plus ſcandaleux, une prévarication plus inſigne? La vérité eſt que le Prélat, petit génie, & parfait trembleur, n'eut que de la baſſeſſe d'ame à faire voir en contraſte avec l'héroïſme du plus grand nombre de ſes Confréres & de ſes autres Compatriotes. Tous les Evêques, excepté lui, firent excellemment leur devoir, & marquerent un grand zéle, à l'envi des Seigneurs Laïques. Entre ces derniers, les Comtes de *Nottingham*, de *Clarendon* & de *Rocheſter*, furent dans le Parlement les principaux organes de ceux qui ſe déclaroient pour le Prince d'Orange ſans aucun doute. II.

Il ſe flattoient d'avoir trouvé un tempérament, pour ſauver tout enſemble les Libertez de l'Angleterre, l'honneur de l'Egliſe Anglicane, & le reſpect dû à l'Auguſte caractere qu'imprimoit la Royauté ſelon

ſelon eux. On leur faiſoit une difficulté fâcheuſe. S'il y a des rencontres, leur diſoit-on, où le Peuple ait droit de dépoſer les Rois, ils n'ont plus qu'une autorité précaire, & ils ſont comptables de la maniere, dont ils gouvernent au Tribunal de leurs Sujets. Vous prenez ſeulement un détour, ajoûtoit-on, pour en revenir au ſentiment de ceux qui logent toute la puiſſance, & toute la Majeſté dans la Nation entiere, ou dans la Republique. Les Partiſans de l'opinion mitoyenne, dont je parle, ne craignirent point la fatigue de remuer tout le monceau des Loix, & de feüilleter toute l'Hiſtoire d'Angleterre, pour en tirer dequoi prouver que tant l'autorité que la perſonne des Monarques eſt inviolable & ſacrée. Ils n'en ſoûtenoient pas moins fortement que les premieres ôtent les rênes de l'Etat à juſte titre aux Rois mineurs; & que ſi un Prince, par ſa mauvaiſe adminiſtration, s'eſt montré auſſi peu propre à les manier qu'un enfant d'un jour, ou un Phrénetique, les Parlemens ont inconteſtablement le droit de le mettre en tutelle. Celui de régner demeure néanmoins attaché à ſa perſonne, ajoûtoient-ils, & doit paſſer aux Princes de ſon ſang. Faites une fois bréche à ce droit inaliénable; l'Angleterre, de Monarchie qu'elle eſt aujourd'hui, devient un Royaume élective. Nous 1689.

ſom-

1689. ſommes enſuite expoſez à tous les inconveniens aſſez connus de cette ſorte de gouvernement, & il ne nous reſtera plus que de nous voir éternellement déchirez par nos Factions inteſtines. Nous ne diſons pas, continuoient-ils encore, que le Parti auquel nous nous rangeons n'ait aucun défaut. Le Roi Jacques a tellement bouleverſé nos affaires, qu'il y en aura toûjours aux remedes mis en avant pour les rétablir. Mais les nôtres auront le grand avantage d'être au goût de la plus grande & de la plus ſaine partie de la Nation. Voudrions-nous, en nous y prenant par toute autre voye, plaire aux perſonnes animées de l'eſprit Républiquain; c'eſt-à-dire, aux Non-Conformiſtes, & à une troupe de Gens ſans Religion, qui ſeroient charmez de voir l'Egliſe renverſée de fond en comble? Nous contenterons-nous, pour l'amour d'eux d'un Roi, qui n'en auroit que le tître, d'un Roi juſticiable pardevant ſon Peuple, comme le moindre de ſes Sujets, amovible même ſelon ſes caprices? Cet avis fut d'abord chaudement épouſé par le plus grand nombre dans la Chambre-Haute, par un tiers de la Chambre-Baſſe, & par le Gros du Clergé. Il fallut du tems pour amener les eſprits à celui qu'on ſuivit.

On remarqua bien-tôt une ſoudiviſion conſidérable dans ce Parti premiérement ſupé-

ſupérieur. Les uns qui ſouhaitoient le rétabliſſement du Roi Jacques, déclamoient contre lui tant qu'on vouloit ; perſuadez que le torrent de l'averſion générale étoit trop fort, pour pouvoir être ſurmonté. Ils comptoient qu'il n'auroit pas plûtôt reparu, que ces emportemens ſi furieux commenceroient à ſe modérer, & que bientôt après tout ſeroit calme. Les autres paroiſſoient y aller de meilleure foi. Tant que les choſes ſeront encore en balance, diſoient-ils, nous nous croirons obligez de parler, & d'agir ſuivant nos principes; mais elles ne ſeront pas plûtôt réglées, que nous nous eſtimerons ſuffiſamment autoriſez par les Loix, & par mille exemples approuvez, que nous recueillons de notre Hiſtoire, à nous ſoumettre au nouveau Roi, que la Nation aura choiſi d'un conſentement unanime. Nous penſons que, du moment que la Couronne lui aura été déférée de la ſorte, notre obéïſſance & nos ſecours, lui ſeront dûs, contre le prétendu Poſſeſſeur du Droit héréditaire. Le Comte de *Nottingham* étoit le plus zélé Patron de de cette Doctrine. Il me dit à moi-même qu'il falloit bien qu'il parlât, & qu'il opinât ſelon ſes idées; mais qu'il ne ſeroit point du tout fâché de voir créer un Roi au plus grand nombre des ſuffrages ; & qu'après lui avoir refuſé le ſien, il lui ſeroit auſſi fidéle, 1689.

1689. fidéle, que le plus ardent de ceux qui, dociles de leur côté à leurs lumiéres, lui auroient mis le Sceptre en main.

Les derniers ſont pour nommer un Roi.

Ces derniers ſe fondoient ſur la grande maxime, qu'il y a une Convention tacite, & inviolable de ſa nature, entre un Roi & ſes Sujets; en vertu de laquelle il eſt tenu étroitement de les protéger, & de les gouverner ſelon les Loix; pendant qu'à leur tour, ils ſont obligez de lui obéïr, & de le ſeconder, dans tout ce qu'il peut entreprendre pour le Bien commun. Témoin la demande qu'on faiſoit autrefois au Peuple dans la Cérémonie du Couronnement. Voulez-vous, lui diſoit-on, d'une telle perſonne pour votre Souverain? Il n'étoit reconnu qu'après avoir promis avec ſerment de gouverner dépendamment des Loix, & de ſe voüer à la Défenſe de la Patrie. Je ſçai que depuis un tems le Couronnement, paſſe pour une inſtallation d'un Sujet déja pourvû de tout le réel de l'Autorité Royale, par le Droit de la Naiſſance, conformément à l'axiome du Droit qui dit, que le Roi ne meurt point; mais l'ancien uſage que je viens de produire, nous fait remonter à ce qu'étant la Royauté dans ſon Origine. On cita quantité de preuves, tirées des Coûtumes des Bretons, & des Saxons, pour montrer qu'elle n'étoit alors eſtimée qu'un fruit du Pacte mutuel

entre

entre le Roi & ſes Sujets, dont on a parlé. On le trouve équivalemment contenu, dans la promeſſe que fit Guillaume *le Conquerant*, d'obſerver toutes les Loix d'Edoüard *le Confeſſeur*. Elle fut renouvellée par les Princes qui vinrent enſuite. Edoüard II. & Richard II. furent dépoſez, pour l'avoir violée; & les Loix qui les avoient ainſi fait deſcendre du Trône, ſubſiſtoient encore actuellement dans leur entier, ſans avoir été, ni flétries, ni abrogées. Le tems de la Guerre des Barons fournit mille nouvelles preuves de la réalité du Pacte en queſtion. A quoi ſerviroit au reſte; ajoûtoit-on, de donner le frein des Loix à l'Autorité Royale, ſi un Prince peut impunément s'en délivrer, & ſi le Peuple n'a pas droit de ſe faire juſtice? On accorde que ce principe pourroit être mal appliqué, & pouſſé trop loin; mais tout autre anéantit la Liberté; & ſera toûjours un éguillon puiſſant à la Tyrannie. Ce qu'on a deſſein de faire, ne peut autoriſer ceux qui viendront après nous à rien entreprendre de ſemblable, que dans les cas pareils; & loin qu'il ſoit mal de leur apprendre à s'évertuer lorſqu'ils arrivent, il eſt bon au contraire de leur mettre des exemples de bravoure devant les yeux; & auſſi de faire un peu redouter aux méchans Rois le juſte châtiment d'Edoüard & de Richard II. Si le

1689.

1689. le Roi Jacques ne s'étoit rendu coupable que de l'infraction de quelques Loix peu importantes, & s'il n'avoit été en faute qu'une ou deux fois, on auroit droit de trouver trop ſévere la punition qu'on lui prépare. Mais avoir foulé aux pieds toutes celles qui ſe ſont rencontrées en ſon chemin; & d'avance inſpiré du goût à ſes Succeſſeurs pour la funeſte coûtume de n'en reſpecter aucune; avoir bravé les Libertez de l'Egliſe, par l'établiſſement d'un Tribunal aſſez ſemblable à celui de l'Inquiſition; avoir ouvertement négocié avec le Pape, bouleverſé l'Irlande, & mis les Proteſtans à la merci des Papiſtes, dans ce Royaume; enfin avoir couronné tant de forfaits par une fuite lâche & honteuſe, choiſie, plûtôt que de préſider à un Parlement libre: toutes ces choſes encore une fois, ne donnent-elles pas bien droit de tenir pour conſtant que le Roi Jacques a volontairement abdiqué dans toutes les formes, & de regarder le Trône comme vacant? Ne penſons donc plus qu'à le remplir; afin d'avoir au lieu du Tyran qui nous a quittez, un Roi, qui ſoit véritablement le Pere du Peuple.

Ils ne veulent point d'un Prince Régent.

Quant à la propoſition d'un Prince Régent, les Républiquains modérez dirent qu'elle portoit un coup plus fatal à l'Autorité Royale, que l'arrangement qu'ils propoſoient.

poſoient. Dès qu'on avoüe, ajoûtoient-ils, qu'il eſt permis d'en dépoüiller un poſſeſſeur légitime, qui en abuſe, on aura de part & d'autre également à redouter les mauvaiſes applications de ce principe commun; & c'eſt un inconvenient de plus qu'un Roi, & un Régent tout enſemble. Le Statut de Henri VII. met l'eſprit parfaitement en repos aux Particuliers, qui rendent obéïſſance au Roi actuellement aſſis ſur le Trône; & qui moyennant une pareille aſſurance, ne penſeront jamais qu'à la ſoumiſſion. Ils auront au contraire toûjours de fâcheux retours à craindre, en pliant ſous le joug d'un Prince Régent, au ſujet duquel les Loix ne ſe ſont pas exprimées de la même ſorte. Nous ſommes obligez de ſoûtenir le Droit à la Couronne, & les intérêts du Roi Jacques, pourſuivoient les Républiquains, ſi les Sermens de fidélité prêtez ſous ſon Régne, ſont encore aujourd'hui de quelque conſidération. Rien ne ſeroit plus abſurde, que de les lui adreſſer à l'ordinaire, pendant qu'il ne lui reſtera aucun exercice de ſon ancienne puiſſance. De-là réſulteroit un Gouvernement monſtrueux, dont l'Angleterre auroit à rougir, & qui ne pourroit longtems ſubſiſter. La plus grande partie des Anglois continueroit à regarder le Roi Jacques comme ſon Roi légitime. Ceux qui 1689.

1689. qui trameroient les Conſpirations en ſa faveur, ne pourroient être cenſez coupables de Haute-Trahiſon. Les Jurez apprehenderoient contre eux des Arrêts de mort, d'encourir eux-mêmes la peine impoſée par les Loix à l'homicide, déja expoſez à celles qu'encourent ceux qui manquent au devoir envers le Souverain. Dans une Minorité, le cas eſt tout différent. Le Roi & le Régent ne ſont qu'un. Dans tout autre, ils ne manqueront pas d'être toûjours liguez l'un contre l'autre; l'un pour recouvrer ſon autorité perduë, l'autre pour ſe la conſerver. Toutes ces raiſons furent expoſées dans un ſi grand jour, qu'on croyoit communément que la paſſion de rétablir le Roi Jacques ſur le Trône, étoit tout ce qui pouvoit empêcher les Gens de s'y rendre. On ne doutoit pas non plus que ſes Partiſans les plus conſciencieux n'euſſent de lui des Ordres ſecrets, de prendre le détour que nous avons dit; pour ne pas trop paroître ſe joüer de leurs Sermens, & choquer de front leurs principes.

Les perſonnes qui conſeilloient de faire un divorce éternel avec ce mauvais Prince, & de ne plus parler de lui, ne s'accordoient du tout point entre elles. Les unes vouloient mettre à profit une conjoncture ſi favorable, pour abbattre, s'il étoit poſſible, la Royauté, & pour élever ſur ſes ruï-

nes

nes la puiſſance du Peuple. Il y en avoit qui alloient même juſqu'à ſoûtenir, que toutes les Baſes du Gouvernement étoient ébranlées, & qu'il falloit tout rebâtir à neuf. Un paradoxe ſi dangereux & ſi hardi, faiſoit, avec raiſon, trembler tous les Gens ſages; puiſqu'à ce compte, tous les Droits des Particuliers étoient confondus, & qu'on étoit retombé dans l'état broüillé de la Nature. Les Gens d'un eſprit plus retenu, ſe contentoient de dire, que le Roi Jacques avoit rompu tous les liens, par leſquels nous tenions à lui; & que par ſa fuite, qui le déclaroit ennemi de la Patrie, il avoit mis l'Angleterre dans la néceſſité de ſe chercher un meilleur Maître. En fait de Mariage, l'infidélité de l'un des Partis anéantit toutes les obligations de l'autre. De même auſſi l'union qui attachoit un Roi à ſes Sujets eſt diſſoluë, lorſqu'il viole le Contract primitif qui l'a formée, & que foulant aux pieds ſes promeſſes les plus ſolemnelles, il ſubſtituë aux Loix ſes caprices. Quel inconvénient, au reſte, demandoient les politiques judicieux, dont je parle, à ſe conduire par nos principes? Dans les malheurs extrêmes, ne ſçait-on pas toûjours bien ce que la Raiſon dicte pour s'en délivrer, quoiqu'en puiſſent dire les Loix écrites? Quand un homme voit ſa maiſon en feu, le ſens commun tout ſeul ne lui ap- 1689.

prend-

1689. prend-t'il pas que les moyens extraordinaires lui ſont permis pour l'éteindre ? Et quand un Prince aura mis tout un Royaume en flammes, on ſe croira obligé d'avoir recours à la Lettre meurtriere, ou défectueuſe des Loix, & on ſe fera ſcrupule de châtier un Incendiaire couronné d'une maniere éclatante ! Aſſurer donc qu'on a droit de ſe prémunir contre lui, & de prendre toutes les meſures pour l'empêcher de jamais rentrer dans un Etat, où il aura mis le deſordre, n'eſt donc point ſurfaire, ni exagérer l'autorité du Peuple, comme certaines Gens toûjours montez ſur le Cothurne, dès qu'il s'agit de la Puiſſance Royale, voudroient nous le perſuader ; c'eſt dire qu'un Prince audacieux doit, comme un autre, expier les crimes, dont il s'eſt rendu coupable envers une Nation outragée.

Il y en avoit parmi ces Partiſans aveugles de la Royauté d'aſſez ridicules, pour demander dans quel Greffe ſe conſervoit ce Contract ſi reſpectable, entre le Roi & ſes Sujets, dont on parloit tant ; & le moyen d'en voir l'original ? Il n'eût pas fait bon renvoyer en droiture de pareils eſprits aux Loix immuables de la Juſtice. On leur diſoit donc que, dans des Siécles ténébreux, ces idées toûjours brillantes, pouvoient avoir été preſque entierement obſcurcies pour le grand nombre ; mais qu'elles s'étoient

toient néanmoins fait jour dans tous les tems, & qu'on en trouvoit des traces lumineuſes, ſoit dans nos Hiſtoires, ſoit dans nos Livres de Droit, plus encore que dans ceux des autres Nations. C'étoient des garands publics & éternels, que l'Angleterre n'avoit plié ſous le joug de ſes Souverains, qu'à condition qu'ils obéïroient eux-mêmes aux Loix, comme à leurs Souveraines. 1688.

La phraſe à la mode, étoit que le Roi Jacques avoit abdiqué. C'étoit la Chambre des Communes qui l'avoit miſe en vogue; & elle envoya prier celle des Seigneurs de parler le même langage. Ils ne s'accommodoient pas du mot, par la raiſon qu'il ſembloit ſignifier que le Roi Jacques s'étoit démis volontairement de la Couronne, au lieu qu'il auroit certainement bien voulu la conſerver. Le gros de la Nation étoit du côté de la Chambre-Baſſe, qui juſtifia ſon expreſſion favorite par un grand nombre d'autoritez. C'étoit à bien dire une diſpute chicaneuſe, aſſez peu ſortable à l'importance du ſujet, & à la Majeſté d'un Sénat auſſi auguſte, qu'eſt celui de la Grande-Bretagne.

Un autre point de conteſtation plus grave étoit de ſçavoir, ſi poſé que le Roi Jacques eût abdiqué, l'on pouvoit déclarer que le Trône étoit vacant. Dans le ſtile des

Loix d'Angleterre, le Roi ne meurt ja-
1689. mais, disoient les uns; c'est-à-dire, qu'aussitôt qu'il a fermé les yeux, l'Autorité Royale passe à l'Héritier présomptif; à qui le Serment de fidélité ne s'adresse pas moins qu'à la personne du Roi même. Le Roi Jacques devoit être censé mort civilement, depuis qu'il avoit abdiqué. Ainsi la Couronne appartenoit desormais de droit à l'Héritier le plus proche; c'est-à-dire, au Prince de Galles. D'autres au contraire, soûtenoient que le Pere entraînoit sa Postérité dans son malheureux sort; & que s'il avoit perdu tous ses Droits, elle n'avoit plus rien à prétendre. Que le cas du Roi Jacques étoit assez semblable à celui d'un homme, condamné par un Bill d'*Atteinder*, & par-là rendu incapable de transmettre à d'autres des Priviléges, dont le Parlement l'a dépoüillé. Que lorsqu'un Roi avoit rompu tous les nœuds qui l'unissoient avec son Peuple, son Peuple étoit en droit de pourvoir à sa propre conservation; & qu'il ne pouvoit par conséquent être obligé de mettre le Sceptre en main au Successeur né, qui vrai-semblablement ne manqueroit pas de l'accabler tout de nouveau, pour venger l'injure prétenduë qu'on auroit faite à son Prédécesseur. Qu'il n'étoit pas question au reste d'un Droit de prendre ses sûretez à demi, ni d'exposer encore

encore toute une Nation à des dangers, par tendreſſe pour la viſion du Droit héréditaire. Il y avoit, à la vérité, des raiſons de convenance, pour y avoir ordinairement quelque égard; bien entendu néanmoins qu'il n'y avoit aucune obligation étroite de le reſpecter, même dans les conjonctures où les périls ſeroient beaucoup moindres, que dans celle dont il s'agiſſoit. 1689.

Quelques-uns des Partiſans de cette opinion, pour mieux fermer la bouche aux autres, propoſerent d'examiner ſi le prétendu Prince de Galles étoit véritablement Fils du Roi Jacques, & s'il avoit même ce Droit héréditaire, dont on faiſoit tant de bruit. Non qu'elles cruſſent les Anglois aucunement tenus de lui déférer la Couronne, au cas que les éclairciſſemens projettez lui fuſſent favorables. Mais quelques degrez de certitude ſur la ſuppoſition, acheveroient de juſtifier l'excluſion qu'on donneroit à un Prince illégitime: rien ne feroit un meilleur effet pour le Prince d'Orange, & pour les deux Princeſſes. Le vulgaire ſur tout, deſentêté de la chimere, dont on a parlé, applaudiroit à tout ce qui ſeroit arrêté contre le Roi Jacques. On me chargea de ramaſſer tous les indices, qui pouvoient répandre de la lumiere ſur le fait en queſtion; & je mis en ordre ceux

Quelques-uns ouvrent l'avis de travailler à des éclairciſſemens ſur la naiſſance du Prince de Galles.

été du ſecret ? Le moyen donc de s'éclaircir ? Quelques Politiques, qui vouloient paſſer pour les plus rafinez que les autres, & du nombre deſquels étoit *Wildman*, étoient pour laiſſer ce fait obſcur, enſéveli dans les ténebres ; par la raiſon qu'un Prétendant inſpireroit à nos Princes de la crainte & de l'attention ſur leurs démarches. Ils croyoient encore qu'en s'abaiſſant à l'examiner, on feroit trop d'honneur au Droit héréditaire, & qu'il étoit beaucoup mieux de marquer le peu de cas qu'on en faiſoit, par le ſilence. Les Partiſans du Roi Jacques jetterent les hauts cris, de ce qu'on fruſtroit l'Héritier préſomptif, ſans connoiſſance de cauſe. Leurs plaintes n'ont que trop fait fortune de nos jours. C'eſt pour les empêcher d'être écoutées dans les Siécles à venir, que j'ai pris à tâche de tranſmettre à la Poſtérité le réſultat des recherches, qui furent commiſes à mes ſoins. 1689.

Il ne s'agiſſoit plus que de ſçavoir qui rempliroit le Trône vacant. Le Marquis d'*Hallifax* voulut réparer ſa pareſſe à rendre ſes hommages au Libérateur ; en travaillant avec plus de zéle que pas un autre à lui mettre la Couronne ſur la tête. Pour en ravir la gloire au Lord *Danby*, qui étoit fort dans les bonnes graces du Prince d'Orange, le Marquis ſe hâta d'ouvrir l'a- Quelques uns ſont pour Couronner Roi le Prince d'Orange.

1689. vis de le proclamer Roi. Il vouloit même qu'on déclarât les deux Princeſſes ſes Héritieres préſomptives ſeulement. La plûpart des Républiquains applaudirent au Marquis avec d'autant plus d'ardeur, qu'il renverſoit entiérement l'Idole du Droit héréditaire. Je ne ſçai ſi le Prince approuvoit le fâcheux Paſſe-droit, qu'on parloit de faire à la Princeſſe Marie. Quoiqu'il en ſoit, *Benthink*, qui feignit de la curioſité ſur ce que j'en penſois, me laiſſa voir ſon propre ſentiment. Il ne falloit, ſelon lui, faire mention que de Son Alteſſe. En reconnoiſſance des grands ſervices qu'Elle avoit rendus, il étoit juſte de lui faire un meilleur préſent, que ne ſeroit l'Autorité Souveraine partagée, qui traîneroit après elle des inconvéniens ſans nombre. C'étoit aſſez pour la Princeſſe, continuoit-il, que d'avoir un Roi pour Epoux. S'il y avoit Femme au monde ſur laquelle on pût compter, c'étoit elle, ſans doute; mais enfin, telle étoit la foibleſſe naturelle du Sexe, qu'on en voyoit peu qui ne s'oubliaſſent quelquefois, & qu'il ne fût toûjours aiſé de ſéduire.

Je répondis à *Benthink*, avec un aſſez haut dégré de colere, que la Princeſſe étoit-là fort mal payée de ce qu'elle avoit fait trois ans auparavant, en faveur du Prince. Qu'une propoſition du genre de celle qui

qui lui étoit venuë à l'eſprit, paroîtroit tout à la fois, marquée au coin de l'ingratitude & de l'injuſtice. Qu'elle feroit attribuer une baſſe jalouſie, & une ambition inſatiable à un Prince couvert de gloire. Qu'un mauvais levain commençoit à ſe répandre parmi le Clergé, ſur tout, qu'il ne falloit point augmenter; & qu'une penſée de cette nature, ne manqueroit pas de beaucoup aigrir. Qu'elle ſouleveroit en particulier tout l'autre Sexe, qui n'aimeroit pas à ſe voir maltraité dans la perſonne de la Princeſſe. Que pour ce qui étoit de moi, le ſouvenir de ſa généroſité, dont j'avois été témoin en Hollande, m'engageroit toûjours à combattre tout ce qui pourroit tendre à la fruſtrer, d'un honneur qui lui étoit dû, & dont elle étoit infiniment digne. Cette converſation entre *Benthink* & moi, dura pluſieurs heures. Le lendemain l'ayant trouvé inébranlable dans ſon ſentiment, je le priai de demander pour moi au Prince la permiſſion de me retirer de ſon ſervice; parce que, d'une part, je ne voulois le traverſer en rien, pendant que je ſerois de ſa Maiſon; & que de l'autre, j'étois réſolu d'appuyer de tout mon pouvoir les juſtes prétentions de la Princeſſe. *Benthink* me dit qu'il ſeroit aſſez tems, lorſqu'on auroit entamé l'affaire qui me déplaiſoit. On n'en entendit plus parler. 1689.

1689. Aucun des Pairs ne donna dans le ſens du Marquis de *Hallifax* ; à l'exception du Lord *Culpepper*, homme vicieux, qui faiſoit figure dans la Chambre-Haute, depuis la venuë du Prince d'Orange, mais qui ne vécut pas long-tems après. Quelques-uns opinerent à ce que Marie fût Couronnée Reine. Il lui ſeroit libre de céder enſuite au Prince telle part de l'Autorité Royale qu'il lui plairoit. Les Partiſans de la Princeſſe Anne, ſe donnoient de leur côté des mouvemens, pour empêcher qu'à ſon préjudice on ne fît des avantages au Prince d'Orange. Elle prit le parti de les deſavoüer publiquement. Le Docteur *Doughty*, un de ſes Chapelains, avec qui je me trouvai dans la Chambre de ſa Maîtreſſe, me demanda mon ſuffrage en ſa faveur. Lorſque je lui en parlai, elle me dit, que le Docteur avoit agi de ſon chef & ſans ordre.

Après un petit nombre de conteſtations, tous les avis ſe réünirent, enfin à revétir conjointement de l'autorité ſuprême, le Prince d'Orange, & la Princeſſe ſon Epouſe ; mais à charger le Prince ſeul de l'adminiſtration des affaires, afin que tout ne roulât que ſur une tête. Marie étoit toûjours en Hollande, où les glaces cauſées par le vent qui l'auroit amenée en Angleterre, la retenoient, & où elle fut encore arrêtée par

par les vents contraires, après le dégel. 1689.
Ainſi elle trouva tout fait à ſon arrivée. Les ennemis du Prince d'Orange avoient publié qu'il la tenoit exprès, hors de la portée de faire valoir ſes prétentions. Il s'étoit formé dans ſon abſence un parti pour elle, ſous les auſpices du Comte de *Danby*. Ce Seigneur lui avoit écrit dans le fort des délibérations, qu'il ne tenoit qu'à elle de poſſéder ſeule la Puiſſance Souveraine, & qu'elle n'avoit qu'un mot à dire. La Princeſſe le repouſſa, même avec une eſpece de colere. Elle lui répondit que la Royauté ne pouvoit lui plaire, qu'autant qu'elle auroit à la partager avec le Prince ſon Epoux, & qu'elle ſe tiendroit extrêmement deſobligée par tout homme, qu'un zéle mal entendu pour ſes intérêts porteroit à vouloir les ſéparer de ceux de la perſonne du monde, qu'elle honoroit le plus, & qui lui étoit la plus chere. Non contente d'avoir ainſi réprimandé le Lord *Danby*, elle envoya ſa Lettre au Prince d'Orange, avec la réponſe qu'elle y avoit faite. Elle ne pouvoit mieux s'y prendre pour écarter la jalouſie, ni pour dégouter les mal-aviſez, qui entreprendroient à l'avenir de troubler la parfaite bonne intelligence, où elle vouloit vivre avec Son Alteſſe. Le Prince d'Orange lût la Lettre ſans émotion. Il n'en fit pas même de reproches au Comte,

1689. qui continua d'être employé à l'ordinaire. Il devint Marquis, & Duc enſuite.

Il ſe déclare apres un long ſilence.

Le Libérateur demeura dans un parfait ſilence, pendant tout le cours des diſputes échauffées, dont il étoit le principal ſujet. Toûjours renfermé dans le Palais de Saint James, il n'y donnoit Audience qu'à très-peu de monde. Il écoutoit tout, & il ne répondoit preſque à rien. On ne le voyoit point chercher à ſe rendre populaire par un air d'affabilité, ni à ſe faire des créatures. Je ſuis venu, diſoit-il, à l'invitation du Peuple illuſtre, qui attendoit ſon ſalut de moi. Un Parlement libre ſe trouvoit convoqué par mes ſoins. C'eſt à lui de faire deſormais comme il l'entend, & de prendre les meſures qu'il croira les plus juſtes, pour arriver au grand but de la félicité publique. Pour moi je reprendrai, ſans peine, la route de Hollande, dès qu'on n'aura ici plus beſoin de moi. Ceux qui ne le connoiſſoient pas bien, & qui, ébloüis eux-mêmes de l'éclat de la Royauté, étoient fortement dans la penſée qu'elle a des charmes trop puiſſans pour ne pas triompher des plus grands cœurs, appelloient tout ce langage une pure affectation, ou peut-être une menace de laiſſer la Nation dans l'embarras, ſi elle n'apportoit pas la Couronne à ſes pieds. Après s'être rendu impénétrable aux plus clair-voyans, pendant pluſieurs

ſieurs ſemaines, il ſe déclara enfin au Marquis d'*Hallifax*, aux Comtes de *Shrewsbury* & de *Danby*, & à quelques autres, qu'il avoit aſſemblez pour leur faire connoître ſes intentions. 1689.

Il leur dit qu'il s'étoit fermé & tenu juſques-là dans une entiere inaction, pour ne gêner en aucune ſorte la liberté des avis, qui devoient décider du ſort de l'Angleterre. Je n'ai, ni flatté, ajoûta-t'il, ni intimidé perſonne. Quelques-uns d'entre vous ſouhaitent un Régent du Royaume. J'y ſouſcris, ſi vous y trouvez votre plus grand avantage. Je vous prie ſeulement en ce cas de ne point penſer à moi, parce que je verrois des inconvéniens dans ce Parti. D'autres parlent de Couronner Reine la Princeſſe mon Epouſe; & trouveroient bon que je ne régnaſſe, moi, que de ſa pure liberalité. Il me ſeroit difficile de porter plus loin l'eſtime que j'ai pour elle; mais je ſuis fait de telle ſorte, que je ne ſçaurois prendre mes Ordres d'une coëffe. Je ne puis non plus me mêler de rien, à moins que je ne ſois perſonnellement chargé du tout, & pour ma vie. Vous pouvez-vous y prendre tout autrement, ſans que j'y trouve aucunement à rédire. J'ai ma retraite toute prête à deux pas d'ici. Imagine qui voudra la Royauté comme un grand bien. Pour moi, je ſçaurai vivre, ſans la foule des ſoucis

1689. qu'on voit toûjours frémir autour d'elle. Encore une fois, je n'en veux point, ou je la veux pour toûjours. Après moi, j'eſtime que les Enfans de la Princeſſe Anne doivent aller devant ceux que je pourrois avoir d'une autre Epouſe que de la Princeſſe, ſi le malheur m'arrivoit de la perdre. Ce diſcours fut prononcé d'un air ſi froid, que les Gens accoûtumez à juger des autres par eux-mêmes, le regarderent comme l'ouvrage d'une ambition très-rafinée.

On prend la réſolution de déférer la Royauté au Prince & à la Princeſſe conjointement.

Il courut bien-tôt de bouche en bouche; & il contribua beaucoup à fixer les eſprits dans l'aſſemblée Parlementaire, qui ſe tenoit à Weſtminſter. Pluſieurs héſiterent néanmoins encore à déférer la Couronne au Prince d'Orange; les uns parce qu'ils croyoient qu'elle n'appartenoit de droit qu'à Marie; & les autres parce qu'ils appréhendoient ſes reſſentimens, ſi jeune, & pleine de ſanté comme elle étoit, elle ſurvivoit au Prince. Les ſentimens nobles & tendres pour lui, qu'elle m'avoit autrefois exprimez en Hollande, auroient en un inſtant diſſipé ces craintes, s'ils avoient été connus; mais je n'oſois en rien faire connoître au monde; parce que je lui avois promis de n'en parler que de ſon conſentement. Dans mon chagrin d'avoir la bouche ainſi fermée, je crus pouvoir m'en rapporter à la déciſion du Prince; qui me laiſ-

ſa

ſa le maître de faire ce que je croirois le mieux. Muni de cette permiſſion, j'eus bien-tôt tiré de leurs incertitudes ceux qui étoient encore en balance. Leur ſurpriſe fut extrême. Il faut que la Princeſſe, dirent-ils, ſoit la femme du monde la plus excellente, ou la plus ſimple. Son indifference pour l'empire ſur le reſte des hommes, qui le deſirent preſque tous avec un empreſſement ſi déréglé, leur parut un phénoméne ſi nouveau, qu'ils ne pouvoient l'attribuer qu'à un fond de bonté des plus rares, où à une ſottiſe des plus incompréhenſibles. La Princeſſe elle-même ne me ſçut point mauvais gré; & elle dit entre autres à la Princeſſe Anne, que j'avois bien fait. Quand le grand point fut arrêté, il ne reſta plus que des difficultez faciles à terminer ſur ces formes. Les Républiquains vouloient que le Roi Jacques fût dépoſé par une ſentence Juridique; & l'illuſtre couple proclamé Roi & Reine à ſa place; mais leur ſentiment tomba bien-tôt. Je n'ai pas exactement ſuivi le fil des délibérations qui ſe conſervent dans les Regiſtres des deux Chambres. Je me ſuis attaché ſur tout aux raiſonnemens qui furent de tous les côtez expoſez aux rayons de la lumiere publique, & qui ſont plus propres que tout le reſte à conduire le Lecteur juſqu'au fond de cette grande affaire. 1689.

1689. faire. On ne me ſoupçonnera pas d'en avoir été médiocrement inſtruit, puiſque j'y ai moi-même eu tant de part, qu'il m'a fallu manier une infinité d'eſprits, principalement parmi les Gens d'Egliſe, pour qui le magnifique Chef-d'œuvre imaginé par la vertu, qui enfanta la Liberté Britannique, étoit dans les commencemens un épouventail inacceſſible. Le parti qui vouloit un Régent, eut long-tems de la ſupériorité dans la Chambre-Haute. Les Républiquains proteſterent en foule contre un ſi frivole ſentiment. Les Seigneurs au nombre de cent vingt, perſuadez par leurs raiſons, convinrent de déclarer de concert avec la Chambre des Communes que le Roi Jacques avoit abdiqué; & que le Trône étoit vacant. Il fut auſſi conclu que le Prince & la Princeſſe ſeroient ſuppliez d'accepter la Couronne. L'affirmative ne l'emporta néanmoins que de deux ou trois voix ſeulement, & les proteſtations furent nombreuſes une autre fois. L'Evêque de *Durham*, qui s'étoit rendu l'objet de l'indignation générale, par la maniere dont il s'étoit conduit, ſe tenoit caché depuis quelque tems. Il n'attendoit même qu'une occaſion favorable de s'y ſouſtraire en paſſant la Mer. Cependant il négocioit ſous main avec la Cour, dans l'eſpérance de tirer un gros intérêt de ſa démiſſion. On l'accepta;

&

& on lui dit qu'il pouvoit mériter au moins le pardon du passé, en voüant désormais son suffrage à la Religion Protestante & à la Patrie. Le Prélat abhorré sortit de ces ténébres & reparut; mais vû les motifs qu'on lui connoissoit, on regarda son amende-honorable comme une lâcheté nouvelle, qui se lioit parfaitemment à tout le reste de sa vie, & qui finit son horrible caractere. 1689.

On dresse un Instrument authentique pour cet effet.

Pour mettre le Sceau à tout ce qu'on avoit fait, on prépara un Instrument qu'on prétendoit rendre aussi authentique & aussi sacré que la grande Chartre. Il devoit contenir d'abord une énumération de tous les traits de tyrannie, que l'Angleterre avoit à reprocher au Roi Jacques, mis en contraste avec ses propres libertez & ses priviléges. Quelques esprits fascinez, ou amoureux de l'esclavage, formerent opposition à l'examen des Chefs, qui devoient composer ce préambule; sous prétexte que le tems étoit cher, qu'on en avoit beaucoup perdu, & qu'il en falloit un considérable, pour ne pas précipiter une accusation préliminaire de cette importance. On passa outre. Lorsque le Parlement en fut au pouvoir prétendu Royal de dispenser de l'observation des Loix, les Partisans de Jacques firent valoir celui qu'ont les Rois d'Angleterre d'accorder des graces, au préjudice

1689. préjudice même de certains Statuts. La queſtion s'embroüilla ſi fort, qu'on en remit la déciſion à un autre ſéance pour abréger. Ce double pouvoir fut dans la ſuite ôté à la Couronne, par un Bil exprès. Les Jacobites n'en furent pas moins ingénieux à tirer avantage des difficultez qui s'étoient élevées dans les délibérations qui avoient précédé ; & ils triompherent de ce qu'on avoit oſé condamner l'uſage de ces deux prérogatives tendrement chéries, dans un inſtrument qui alloit deſormais ſervir de baſe au gouvernement, & qui régloit l'état du Royaume à perpétuité. C'eſt une preuve, diſoient-ils, que le Roi Jacques, de l'aveu même de ſes ennemis, n'eſt point auſſi coupable ni auſſi tyran qu'on le fait. Leur ſophiſme conſiſtoit en ce qu'on avoit ſimplement voulu s'épargner les longueurs, & ne rien faire entrer qui pût donner la moindre priſe aux chicanes, dans une piéce à jamais propoſée comme le grand objet de la vénération publique.

On donne une nouvelle forme au Serment de fidélité.

Les ſermens de fidélité ordinaires, ne s'y rapportoient plus ; & dans le cours des délibérations, on l'avoit ſouvent fait remarquer. La réponſe avoit toujours été, qu'on y penſeroit, quand on ſeroit d'accord ſur tout le reſte. On ouvrit donc l'avis, au lieu de jurer foi & hommage au Roi légitime en général, (expreſſion qui ſembloit

ſuppoſer

ſuppoſer un droit à la Couronne dérivé des anciennes Loix, de nommer ſimplement le Roi & la Reine. Chacun y applaudit, & de-là prit ſon origine la fameuſe diſtinction du droit & du fait, appliquée à la Royauté. Il fut prouvé par toutes les maximes du Droit Civil, & par le Statut de Henri VII. que les particuliers pouvoient, ſans en craindre aucun fâcheux retour, vivre ſoumis au Roi qui ſe trouvoit actuellement en poſſeſſion, quelque défectueux que pût être ſon tître. On repréſenta fortement que le repos du Genre-Humain eſt une premiere loi, qui autoriſe à flechir le genou devant les Conquérans même, & les uſurpateurs, qui protégent auſſi-bien que les bons Rois, pourvû qu'on leur obéïſſe, & qui n'accablent que lorſqu'on leur réſiſte. Les Juriſconſultes ont toûjours unanimement ſoutenu, pourſuivoit-on, que les Peuples ne ſont du tout point obligez de diſcuter les droits des Princes; & qu'ordinairement c'eſt pour eux ſageſſe d'adhérer au plus fort, pour peu qu'il gouverne bien. Ces principes étoient poſez, pour en conclurre qu'il falloit donnert toute la généralité poſſible au ſerment dont il s'agiſſoit; dans la juſte eſpérance que ceux qui l'auroient une fois prêté, prendroient le parti d'être paiſibles. On avoit là un haut dégré d'indulgence pour 1689.

une

1689. une ſorte de Gens, qui en avoient beaucoup manqué à l'égard des autres, & qui en firent un abus très-ſcandaleux; par les ſens forcez qu'ils imaginerent en grand nombre. Celui des Légiſlateurs étoit qu'on promit ſincerement de ſe montrer toujours fidéle au Roi & à la Reine, ſoit qu'on les regardât comme légitimes poſſeſſeurs de la Couronne, ou d'un autre œil. Le ſens commode que la plûpart des Jacobites épouſerent, fut qu'on exigeoit d'eux ſeulement une ſoumiſſion extérieure à une uſurpation heureuſe; ſans qu'il y eût du crime à réſerver tous leurs hommages intérieurs pour le Roi Jacques II. leur Roi véritable; ni à remuer le Ciel & la Terre en ſa faveur. Mais par quel art venir à bout d'ajuſter leur excellente interprétation avec ces paroles: *Je promets ſincerement foi & hommage au Roi Guillaume & à la Reine Marie*; & avec ces autres de l'Acte Parlementaire, où la même promeſſe étoit repétée dans les termes les plus clairs? Le nombre néanmoins de ceux qui jurerent dans le faux ſens que je viens de dire, fut infini; & à la honte des Eccleſiaſtiques, rien ne fut plus ordinaire parmi eux. Leurs parjures quotidiens n'ont pas donné peu de nerf à l'Irreligion dans notre Siecle. Les deux tiers s'étoient ſi prodigieuſement embaraſſé l'eſprit, par mille rêveries plus monſtrueuſes

Le ſens forcé que les Jacobites s'aviſerent d'y donner.

ſes les unes que les autres, ſur le *Droit divin* 1689.
des Rois, & ſur l'*Obéiſſance paſſive*, commandée ſous peine de damnation à leurs Sujets : ils étoient de plus tellement engagez, par leurs déclamations éternelles ſur ces deux grands objets de leur zéle ; qu'ils ne pouvoient bien ni ſe défaire de leurs préjugez, ni battre honorablement en retraite.

Le Docteur *Lloyd*, alors Evêque de Saint Aſaph, aujourd'hui Evêque de Worcheſter, & quelques autres, s'aviſérent d'un tour, qui, par ſon affinité remarquable avec les Dogmes favoris du gros des Gens d'Egliſe, en ramena pluſieurs de bonne foi aux genoux du Prince d'Orange. On ne peut nier, qu'il n'ait juſtement fait la Guerre au Roi Jacques, diſoit le Prélat : c'eſt ce que peu d'entre eux lui conteſtoient. Dans une Guerre juſte, qu'on doit regarder comme une eſpece d'appel au Dieu des Armées lui-même, les Arrêts du Ciel ſont en quelque ſorte ſignifiez par le ſuccès. Le Prince d'Orange a réüſſi. En vertu de ſon Droit de conquête, qui regarde non la Nation qu'il eſt venu ſauver, mais le Roi Jacques, qu'il a fallu punir, tous les Biens & tous les privileges du Vaincu paſſent au Vainqueur. Les Auteurs du raiſonnement dont je parle, l'appuyoient par les paſſages de l'Ecriture où il eſt dit : que Dieu diſpoſe

1689. poſe des Empires, & qu'il renverſe un Potentat du faîte de la puiſſance pour en élever un autre au comble de la gloire. Ils s'autoriſoient encore du commandement de Jeſus-Chriſt, *de rendre à Ceſar, ce qui appartient à Ceſar*; & de celui que Saint Paul faiſoit aux Romains, d'obéïr aux Empereurs, c'eſt-à-dire, à les prendre originairement, aux Oppreſſeurs de la République. Ce raiſonnement & ces autoritez, auroient été beaucoup plus à propos, ſi le Prince d'Orange s'étoit emparé de la Couronne de haute lutte, après avoir mis le Roi Jacques en fuite. Mais quoi qu'infiniment écartez de la queſtion, ils rangerent au devoir, comme j'ai dit, un grand nombre d'Eccleſiaſtiques.

J'ai cru devoir rapporter l'eſſentiel des fameuſes délibérations de l'Aſſemblée Parlementaire, qui plaça le Prince d'Orange & la Reine Marie ſur le Trône de la Grande-Bretagne. Il m'a ſemblé, dis-je, que je ferois plaiſir, en les tranſmettant aux Siecles futurs, avec une étenduë proportionnée à la grandeur de l'évenement qu'elles avoient pour objet, & qui tiendra certainement à jamais un des premiers rangs dans notre Hiſtoire.

La Princeſſe d'Orange arrive

La Princeſſe arriva la veille du jour marqué par les deux Chambres pour la prier d'accepter la Couronne. Les mal-intentionnez

tionnez avoient répandu le bruit qu'elle n'étoit pas contente du traitement fait au Roi ſon Pere ; & que la Royauté même, arrachée à celui qui lui avoit donné le jour, n'avoit pas dequoi lui plaire. Pour détruire ce faux bruit, & pour n'inſpirer du découragement à perſonne, le Prince lui avoit écrit d'affecter même plus de gayeté qu'à l'ordinaire ; & elle me parut pouſſer la déférence un peu trop loin. Je trouvois qu'un grand mélange de triſteſſe étoit un tribut, qu'elle ne pouvoit, avec bienſéance, refuſer au ſouvenir des malheurs d'un Roi Pere, même coupable. C'étoit la premiere fois que je l'euſſe vû s'échapper ; & ma ſurpriſe fut ſi grande, que je ne pus m'empêcher de lui en toucher un mot quelques jours après. Elle prit ma liberté en bonne part, à ſon ordinaire. Les airs épanoüis que vous m'avez vus, me dit-elle, ne partoient point, je vous aſſure, d'une inſenſibilité criminelle. Vous ſçaurez qu'on m'avoit très-expreſſément ordonné de les prendre. Peut-être ai-je outré, par eſprit d'obéïſſance, un perſonnage que je n'avois encore jamais joüé. Le lendemain de ſa venuë, qui étoit le treiziéme de Février, elle reçut le compliment que lui avoient préparé les deux Chambres ; & qui fit la clôture de l'Interregne. 1689. en Angleterre

J'ai préſentement fini la partie la plus déſagrea-

1689. desagréable de ma tâche ; & j'ai donné l'Hiſtoire la plus complette qu'il m'a été poſſible d'un Regne foible, obſcur, plein de violence, d'aveuglement dévoüé à la plus baſſe & à la plus redoutable eſpece de ſuperſtition. Il ſembloit que le Roi Jacques, éternellement déchiré entre les humeurs aigres d'une Italienne vindicative, & les paſſions furieuſes des Prêtres broüillons, auſſi déteſtables politiques qu'ignorans dans tous les genres, & auſſi dignes du mépris quant à leur perſonne, que recommandables par le beau talent de bouleverſer tous les Royaumes ; il ſemble, dis-je, que ce Prince infatué eut juré la ruïne entiere du ſien, & fait divorce avec les affaires de l'Europe. Ce furent les derniers qui creuſerent ſous ſes pieds le précipice où nous l'avons vû enſéveli ; & on peut dire que ſans eux, il auroit infiniment moins diſgracié l'Hiſtoire. Ils firent ſi bien par leurs machinations continuelles, qu'un Regne plein d'éclat dans ſes commencemens, ſe noircit bien-tôt de tout ce qui pouvoit le rendre épouvantable & ſombre. Mais je m'interromps, pour ne pas paroître inſulter à un Roi malheureux, & aggraver inhumainement ſon infortune.

FIN.

TABLE

TABLE

DES MATIERES CONTENUËS

dans ce Tome Quatriéme.

A

Abington (Le Comte d') va trouver le Prince d'Orange, 405

Ailoffe, Partiſan d'Argile, eſt pris, 33. Il veut ſe tuer, 36. Il raille cruellement Jacques II, Il eſt exécuté, 38

Abeville; (Le Marquis d') ce qu'il étoit; ſon caractere, 214. Il eſt chargé par Jacques II, de diverſes Commiſſions auprès des Etats & du Prince d'Orange, 214 & ſuiv. entr'autres par rapport à l'Auteur, 215. Il donne un Memoire touchant l'affaire de Bantham, 266. Son indiſcrétion lui fait découvrir les ſecrets de ſon Maître, 280 & il s'efforce de la réparer par des menſonges, *ibid.*

Albemarle (Le Duc d') eſt envoyé contre Monmouth, 54

Aldrich (Le Docteur) écrit contre le Papiſme, 129 & & ſuiv.

Angleſey, (Anneſly,) Comte d') s'oppoſe au Bill d'Atteinder porté contre Monmouth, 83

Angleterre. Son état à l'avenement de Jacques II, 7 & ſuiv. & vers la fin de ce Régne, 77

Argile (Le Comte d') fils du Comte du même nom, 26. Son deſſein ſur l'Ecoſſe, 31. Il y aborde, 32. Il eſt defait pris & exécuté, 34. Son portrait, 36

Armagh; (Archevêque d') ſon caractere, 85, Il perd la dignité d'Archevêque d'Irlande, *ibid.*

Armée de Jacques II, peu diſpoſée en ſa faveur, & en celle du Papiſme, 202. On s'efforce en vain d'y incorporer des Catholiques Irlandois, 356. Bonne diſcipline des Troupes Hollandoiſe, 405. Celles de Jacques vont à leur rencontre, *ibid.* Petite Action entr'elles à Winkington, & à Réading, 406

Arminiens: leurs Dogmes font fortune en Hollande & inquiettent les Miniſtres, 168

Aran. (Lord) Ce qu'il fait aux Couches de la Reine, 320

Aſſaſſinat. Moyen Italien, em-

employé pour assurer le secret des Conspirations, 349 & suiv.
Association conseillée par Seymour, & formée par les Partisans du Prince d'Orange, 409
Astrologie : cas que l'on en fait à Rome, 204 & que la Reine Christine en faisoit, 213
Athéisme: ce qui l'augmente en Angleterre, 474
Atterbury, Ministre Anglican, écrit contre le Papisme, 129
Avaux, (Le Comte d') Ambassadeur de France en Hollande, ne peut donner de bons avis à la Cour, & pourquoi, 355 & suiv.

B.

Banfield (Le Colonel) met le Duc d'Yorck en liberté, 4
Barillon, Ambassadeur de France, donne un bon avis à l'Auteur d'une intrigue où il entre, 99. Il est disgracié, pourquoi, & meurt, 359
Bath. Sa lâche ambition, & ses inquiétudes au tems de la Revolution, il se détermine enfin pour Guillaume III, 411
Beaumont, Lieutenant Colonnel, refuse généreusement d'incorporer des Papistes dans son Régiment, 356
Bellasis (Lady) assiste aux couches de la Reine, 320
Bentinck, envoyé à la Cour de Brandebourg, 334 & suiv. Il prépare tout pour l'embarquement de Guillaume III, 388. Il voudroit que la Souveraineté résidât en la personne seule de ce Prince, 462 & suiv.
Berkeley : (Le Chevalier Jacques) 4. Son caractere, *ibid.* Il est Gouverneur du Duc d'Yorck, *ibid.*
Bervvick, (Le Duc de) fils naturel de Jacques II. Particularitez qui le concernent, 313 & suiv.
Borgheſe : (Le Prince) Bon avis qu'il donne à l'Auteur, 104
Boſſuet, Evêque de Meaux, son Livre de l'Exposition, &c. 88
Boucur, chargé par l'Auteur des négociations secrétes à Hannover, 334
Briſtol (Le Le Comte de) se joint au Prince d'Orange, 408
Brovvn. Fait curieux qui arrive chez lui, 323
Bruce, Evêque de Dunkeld, parle contre l'Edit de Tolerance de Iacques II, & est dépose, 144
Burnet (Gilbert) Auteur de cet Ouvrage, va voyager de nouveau, 25. Il passe en

en Italie, Il eſt bien reçû à Rome, ſon avanture avec le Cardinal Howard, 101 & ſuivant. Il paſſe à Orange, & de là à Genêve, en Suiſſe, & dans d'autres Païs Proteſtans, 155 & ſuiv. Il va à la Haye, 161 & ſuiv. Il a beaucoup de part à la confiance du Prince, & de la Princeſſe d'Orange 171 & ſuiv. auprès de qui il eſt dénigré par Jacques II, 114. On fait des pourſuites contre lui, 262. d'Abbeville preſſe en vain les Etats de le livrer, 264 & ſuiv. On fait de nouvelles tentatives pour le perdre, 270 & ſuiv. Il ſuit le Prince en qualité de Chapelain, 385 & ſuiv.

C.

Cambridge. Son Univerſité refuſe de recevoir un Bénédictin, 189. Elle eſt punie de ſa fermeté 190 & ſuiv.

Cartwright, Evêque: ſon caractere & ſes ſentimens, 183 & ſuiv. On s'oppoſe en vain à ſa conſecration, 186. Il préſide en lâche Courtiſan à la Commiſſion Eccléſiaſtique, 196. Il eſt mis à la Tour, 295 & ſuiv. Il en ſort, 298

Caryll, Envoyé de Jacques II à Rome; Il porte des Lettres au Pape, 13

Chaiſe (Le Pere de la) ſon pouvoir ſur l'eſprit de ſon Pénitent, 88. Il ſe déclare contre la Perſecution de France, 219

Chamberlaine, Accoucheur de la Reine, n'aſſiſte pas à ſes couches, 322 & ſuiv.

Charteris Profeſſeur en Theologie aſſiſte Argile à la mort, 35

Chartres. On enleve les Chartres des Corporations, & celle de Londres qui eſt renduë par Jacques II, 397

Chriſtine Reine de Suéde; bon mot d'elle au ſujet de quelques Papes, 313. Prédiction qu'elle fait, *ibid.*

Churchill; (Le Lord) ſon caractere, 551. Il ſe joint au Prince d'Orange, 407

Churchill, (Lady) épouſe du précédent: ſon caractere, 353

Churchill, (Madame) ſœur du precedent, a un fils de Jacques II, 353

Gibo. (Le Cardinal) Avis important qu'on reçoit de lui par le moyen des Cardinaux Imperiaux, 206

Claget (Le Docteur) écrit contre le Papiſme, 129 & ſuiv.

Clarendon (Le Comte de) fait de Hide, Comte du même nom; Jacques II, le fait Garde du Sceau Privé

Privé, 9 & ſuiv. Lord-Lieutenant d'Irlande, 84 & d'où il eſt rappellé, 146 & ſuivant. Maniere dont il opine contre Jacques II, Il ſe joint au Prince d'Orange, & va de ſa part traiter avec le Roi, *ibid.* avec lequel il ſe raccommode, 440. Il eſt pour le Prince d'Orange dans le Parlement, 446

Clarendon, (La Comteſſe de) Epouſe du précedent: ce qui lui arrive aux couches de la Reine, 317 & ſuiv.

Clément de Baviere, (Prince) brigue l'Electorat de Cologne & l'obtient, 340

Cokran, accuſé dans l'affaire de la Conſpiration de Rye, 27. Ses intrigues avec Argile, *ibid.* eſt pris, 33. Il obtient ſa grace, 38

Colcheſter (Le Lord) ſe joint au Prince d'Orange, 405

Collége. Richeſſes de celui de la Magdelaine, 187. On conſeille à Jacques II. d'en bâtir deux pour les Catholiques, 188. Fermeté des Membres de ce Collége, 192

Cologne (L'Electeur de) met les François en poſſeſſion de ſes Etats, 337. Etat des affaires de Cologne après ſa mort, 345 & ſuiv.

Cologne. (Ville de) Importance de ſa ſituation, 335

Commiſſion Eccléſiaſtique, ou Tribunal de la Haute-Commiſſion, ou Cour des Subdéleguez, erigée à Londres, 132 & ſuiv. l'Evêque de Londres y eſt jugé. 133. Elle dépoſe le Vice-Chancelier de Cambridge, 190 & ſuivant. Elle condamne les Membres du Collége de la Magdelaine, 194 & ſuiv.

Compton ſe déclare contre la revocation du Teſt, 111. Il refuſe de ſuſpendre le Docteur Sharp, 132. Il eſt cité devant une Commiſſion Eccléſiaſtique & eſt ſuſpendu, 134 & ſuivant. Condamnation qui lui fait beaucoup d'honneur 137 & ſuivant. Il prend le parti du Prince d'Orange, 349 & ſuiv. Il conduit la Princeſſe à Northampton, 406 & ſuiv. Il y devient Général d'une petite Armée, 410

Cornbury, (Le Lord) fils du ſecond Comte de Clarendon, ſe joint, avec ſon Régiment au Prince d'Orange, 405 & ſuivant.

Cornish eſt accuſé de la conſpiration de Rye, & condamné injuſtement, 75. Il meurt avec conſtance, *ibid.*

Culpepper,

Culpepper, (Le Lord) député des Païs & du Conſeil du Royaume, 421. Son avis touchant le Prince, 463
Curé, Plaiſanterie d'un touchant la Lecture de l'Edit de Tolerance, 293

D.

Dada, (Le Cardinal) Nonce en Angleterre, 290, Reception qu'on lui fait 237 & ſuivant, il eſt invité par les Schérifs de Londres au repas du Maire, 242. Il demande la Médiation de Jacques entre Loüis XIV & Innocent XI, 284
Danby entre dans le parti du Prince d'Orange, 226 Il lui rend un bon ſervice, 406 & offre la Couronne à la Princeſſe Marie, 226
Dangerfield eſt puni, 46, & tué, *ibid.*
Dankelman, Gouverneur du Prince Electoral de Brandebourg, ſon caractere, 312
Darmouth, (Leg, Comte de) eſt fait Amiral, 356. Son éloge, *ibid.*
Devonshire: (Le Comte de) bon mot de lui, 109. Ses Conférences avec Dykvelt 226. Il entre dans le parti du Prince d'Orange, 351. Services qu'il lui rend, 406
Dolben, fait Archevêque d'Yorek. Sa mort, 134
Dykvelt. Ses diverſes Négociations avec le Roi & les Mécontens, 220. Il prépare tout pour l'embarquement du Prince, 388 & ſuiv.

E.

Ecoſſe. Jacques II, y abolit les Loix pénales, 227
Edimbourg. (La Ville d') Sédition qui s'y éléve, 139. autre Sedition, 434
Eliſabeth, Princeſſe Palatine. Ses prétenduës prétentions, 365
Epiſcopaux d'Angleterre: ce Clergé recommence ſon manége au commencement du Régne de Charles II, 7. Celui de Londres ſeul ſe diſtingue par ſa fermeté, 8 & ſuiv. Il commence pourtant à ouvrir les yeux, 80. Il ſe déclare fortement contre le Papiſme, 126. Il eſt haï horriblement de Jacques II, 284. Il eſt attaqué par quelques Non-Conformiſtes, que leur Parti deſavouë, *ibid.* Ils reçoivent ordre de lire dans les Egliſes certain Edit de Tolerance, auquel il deſobéit, 289. Les Parjures d'une bonne partie de ce Clergé donnent du nerf a l'Athéïſme, 474
Erneſt Auguſte, Duc d'Hanover. Propoſitions qui lui

lui ſont faites de favoriſer le Prince d'Orange, 335
Entrées : (Le Cardinal d') ce qu'il diſoit de l'Ordination Anglicane, 101
Evêques. Relation de l'Affaire des ſept Evêques, 290
Exeter : (La Ville d') quel accuëil elle fait au Prince d'Orange, 404

F.

Fagel, Greffier des Etats Généraux, fait une réponſe publique à certaine Lettre d'Angleterre, 276 & ſuiv. Il compoſe un Manifeſte pour le Prince d'Orange 378. Il prépare habilement tout pour l'Expédition d'Angleterre, *ibid.*
Fatio, Mathematicien célébre : Avis qu'il donne à l'Auteur, & ſa Lettre à un Ami, 163
Farmer, Proſélite Catholique, nommé par le Roi Préſident du Collége de la Magdelaine, dont les Membres le rejettent, 192. Son Portrait, *ibid.*
Fell, Evêque d'Oxford : divers traits de ſa vie : ſon éloge : ſa mort, 181 & ſuiv.
Ferguſon, Enthouſiaſte Républiquain, preſſe Monmouth de prendre les Armes, 29. Il dreſſe un Manifeſte pour lui, 53
Feversham : (Le Comte de) ſon caractere, & ſa malhabileté, 58. Jacques lui ordonne de congédier l'Armée, 417 & ſuivant. Il eſt arrêté par ordre du Prince d'Orange, vers lequel le Roi l'avoit envoyé, 425
Finch, Solliciteur général : Son lâche avis dans le Procès du Lord Meer, & ſa deſtitution, 117
Fitton, Papiſte outré, eſt fait Chancelier d'Irlande, 147
Fletcher ; ſon caractere. Il ſe joint à Monk, 29. Il accompagne Monmouth dans ſon expédition. *ibid.* Il tuë un homme & ſe rembatque, 56
France (La) les Réformez y ſont opprimez, 85 & ſuiv. Ses diſputes avec la Cour de Rome, 206 & ſuiv. Ses intrigues à Cologne, 337 & ſuiv.
Franchiſe. (Lieux de) Caſtlemain preſſe le Pape d'accommoder les diſputes nées à cette occaſion, 206. & ſuiv. Abus qu'on fait de ces ſortes de lieux, 210. Manifeſte publié en partie à ce ſujet, 368
François, (Frere) Bénédictin, le Roi veut le faire recevoir Maîtres ès Arts à Cambridge, 189
Furſtemberg. (Le Cardinal de) L'Electeur de Cologne

gne le fait Chanoine de ſon Chapitre & enſuite Doyen, 337. Il brigue l'Electorat, 238, & ſuiv. Il ne peut obtenir l'agrément du Pape pour ſe démettre de l'Evêché de Strasbourg, 339. Il trouve l'Empereur contraire à ſes deſſeins, 341 & ſuiv. Il brigue l'Evêche de Liége, 342

G.

Gaunt, femme Anabaptiſte : ſon martyre, 70 & ſuiv.

Gée (Le Docteur) écrit contre le Papiſme, 129 & ſuiv.

George, Prince de Dannemarck ; récit qu'il fait à l'Auteur touchant la groſſeſſe de la Reine, 320, & ſuivant. Il ſe joint an Prince d'Orange 408 & ſuiv.

Godolphin va traiter avec le Prince d'Orange de la part du Roi, 412 & ſuiv.

Goodnough accuſe Cornish & Rumſey d'avoir entré dans des projets contre la vie du Roi, 75. Il eſt condamné à une priſon perpétuelle, 76

Grafton : (Le Duc de) Son caractere : ſa réponſe à Jacques II. il ſe joint au Prince d'Orange, 407

Guilford, (North-Lord) méchant & mépriſable, 109. Il perd l'eſprit & meurt, *ibid.*

Guillaume III. Prince d'Orange. Offres de bonne amitié que Jacques II, lui fait, 14. Il eſt inſulté par un Miniſtre de ce Prince, & vengé d'abord, *ibid. & ſuiv.* Il prie Monmouth de ſortir de la Hollande 16. Il caſſe les Officiers qui avoient viſité ce Duc, 22. Il eſt accuſé fauſſement d'avoir eu part à la Conſpiration, 38. Il renvoye au Roi d'Angleterre les Troupes Angloiſes & Ecoſſoiſe qui étoient au ſervices des Hollandois, 57. Il lui fait de belles offres, on les rejette, & pourquoi, *ibid.* Jacques écrit pour lui à Loüis XIV. au ſujet de la Principauté d'Orange, 105. Guillaume écrit à Jacques II. en faveur de l'Evêque de Londres, 137. Il incommode la France & l'Angleterre dans le deſſein qu'elles ont d'abolir l'héreſie, 155. Il invite l'Auteur à venir à la Haye, 161. Sentimens qu'il lui témoigne, *ibid. & ſuiv.* Propoſitions faites de l'aſſaſſiner, 162. Ce qu'il penſoit ſur quelques articles de Religion, 167 & ſuiv. Son portrait 168. Sa confiance en l'Auteur, 171. Ses ſentimens ſur le

Gouvernement d'Angleterre, 172. Conſeils que l'Auteur lui donne, *ib.* Sens froid du Prince, à l'offre d'une Couronne, & ce qu'il dit de Burnet, 177 & ſuiv. Ses réponſes à Pen, député par Jacques pour traiter avec lui, *ibid.* Avis important qui lui vient de Rome par la Cour Impériale, 206 & ſuiv. Importuné par Jacques, il congédie l'Auteur, 215. Il envoye Dykvelt en Angleterre avec pluſieurs Commiſſions, *ibid.* Négociations entre le Prince & le Roi, 218 & ſuiv. Tous deux réüſſiſſent mal, 226. Principaux Partiſans de Guillaume dans le Parlement, *ibid.* Ce Prince craint que les Cours Catholiques ne le ſoupçonnent d'en vouloir à leur Religion, 276. Lettre écrite de ſa part au Roi Jacques, 281. Il lui renvoye des Régimens Anglois & Ecoſſois qui ſervoient en Hollande & ſe tire ainſi d'un grand embarras, 282. Il négocie ſecrettement avec le Clergé d'Angleterre, 290. Les Seigneurs Anglois lui demander quelles ſont ſes intentions, 306. Sa réponſe, 307. Combien il étoit eſtimé par l'Electeur de Brandebourg, 312. Il fait faire des Complimens à Jacques, ſur la naiſſance du Prince de Galles, 327. Il reçoit des nouvelles agréables d'Angleterre, 328. Il traite avec quelques Princes de l'Empire, 333 & ſuiv. Heureux prétexte d'armer que lui fourniſſent les affaires de Cologne, 343 & ſuiv. ſes entretiens avec le Lord Mordaunt, 345. le cas qu'il faiſoit du Comte de Shrewsbury, 346. Il s'ouvre à l'Amiral Ruſſel, 347. Il choiſit Philippe Sidney pour conducteur de ſes affaires, 348. Il négocie par ſon canal avec beaucoup de Seigneurs Anglois, 349. Il reçoit des offres agréables & des invitations preſſantes de leur part, 353. Il profite de la conduite imprudente de Loüis XIV. à l'égard de la République, 365. Il s'étoit ouvert à Schomberg de ſes projets, & ce qu'il avoit dit à cette occaſion, 272. Il reçoit des Mémoires importans des principaux Seigneurs d'Angleterre, 273. Conſeil qu'on lui donne, & ſes ordres touchant l'expédition qu'il projette, 375 & ſuiv. Il couvre habilement ſon deſſein, & le met en train de réüſſir,

ſir, 376. Il publie un Manifeſte, 379 & y fait joindre diverſes Lettres 381 auſquelles Burnet ajoûte un autre Ecrit, 384. Le Prince change ſon Manifeſte par complaiſance, *ibid.* Il en prepare un autre pour l'Ecoſſe, 385. Il prie l'Auteur de le ſuivre, *ibid.* Il prend congé des Etats, 386. Il fait embarquer ſes Troupes 387. Il met à la voile, 388. Il eſt repouſſé par la tempête dans le Port, 389. Il ſe met en Mer avec plus de bonheur, 392. D'heureux préſages encouragent ſon Armée, *ibid. & ſuivant.* Il eſt débarqué à Torbay, 394. Il avoit touché un mot de la ſuppoſition du Prince de Galles, ce qui avoit fait tort à Jacques, 398. Un double miracle rend Guillaume III, Maître de la Mer, 403. Il ſe prépare à marcher vers Londres, *ibid.* Il arrive à Exeter, s'y arrête; ſageſſe ou généroſité qu'il y témoigne, 404. Pluſieurs Seigneurs viennent le joindre, 405. Aſſociation faite en ſa faveur, 409. Il reçoit une Députation des principaux de l'Univerſité d'Oxford, 410. Pluſieurs Provinces ſe déclarent pour lui, 411. Manifeſte publié en ſon nom, ſans ſon aveu, met les Papiſtes en danger, *ibid.* Il traite avec le Roi, 412. Ses demandes, 414. Il reçoit des Députez de l'Aſſemblée des Pairs, qui l'invitent à prendre en main les rênes du Gouvernement, 420 & ſuivant. Il ſe voit Maître du Royaume, ſans preſque avoir tiré l'epée, 421 & ſuiv. Il ordonne de mettre Jacques en liberté, 422 & ſuiv. Il eſt mécontent de ce que le Conſeil l'avoit deja fait ſans le conſulter, 424. Il eſt embarraſſé de la perſonne du Roi, *ibid. & ſuiv.* Il entre dans Londres & en fait ſortir le Roi, 428. Il reçoit les complimens de tous les Ordres, 430. Il cherche les moyens de remettre tout dans l'ordre, 431 & ſuivant. Il envoye des Lettres circulaires dans tout le Royaume & pourquoi, 432. Il trouve des oppoſitions en Irlande, 437. Brave défenſe de ſes Partiſans dans ce Royaume, *ibid.* Il néglige d'y mettre ordre, 439. Il traite avec Tirconnel, 440 & ſuiv. Il aſſemble le Parlement, 443. Il y trouve trois Partis 444, dont un le veut faire

faire Régent du Royaume, & l'autre Roi 445. Subdiviſion de ce dernier, 460. & ſuiv. On convient de le faire Roi, conjointement avec la Princeſſe Marie, 463. & ſuiv. Entrepriſe du Lord Danby contre lui, & l'inſenſibilité du Prince en l'apprenant, *ibid.* Serment qu'on lui prête, 472. Raiſonnement de Lloyd, qui raméne beaucoup de Jacobites au Prince, 474

H.

Hales (Le Chevalier Edoüard) accuſé & abſous, 118. Il eſt arrêté avec Jacques II. en voulant le ſauver, 418

Hall, Non Conformiſte, fait Evêque d'Oxford, pourquoi, 295

Hallifax, (Savill, Marquis d') devient Préſident du Conſeil, 9 & ſuiv. Il ſe déclare contre la révocation du Teſt, 83 & ſuiv. Il perd ſa Préſidence, 84. Il confére avec les Mécontens, 226. Il n'eſt pas d'avis qu'on invite le Prince d'Orange, 349. Il ſe joint à lui, 424 & ſuiv. Il va de ſa part trouves Jacques II, Il propoſe de donner la Couronne à Guillaume III ſeul, 461 & ſuiv.

Hallovvay juge équitablement dans le procès des ſept Evêques, 302

Hambden entre dans les projets de Monmouth, eſt accuſé de nouveau: ſe coupe la gorge & pourquoi, 66

Hamilton; (Le Comte de Selkirk, Duc d') ſa conduite par rapport aux Loix pénales, 144. Il convoque une Aſſemblée de la Nobleſſe Ecoſſoiſe, 436 & ſuiv.

Hamilton; Lieutenant Géneral va en Irlande traiter avec Tirconnel, 441 & ſuiv.

Harlay (François de) Archevêque de Paris, accuſé de la Perſécution de France, 88

Hedges (Le Chevalier) Avocat du Roi dans une Commiſſion Eccléſiaſtique, 195 & ſuiv.

Heidegger, Profeſſeur en Théologie à Zurich, reçoit une copie de certaine Lettre des Jéſuites de Liége, 225

Hemings, Apotiquaire: fait curieux qu'il rapporte, 223

Henriette de France s'efforce de convertir le Duc d'Yorck, & celui de Glocester, 248 & ſuiv.

Herbert, (Le Chevalier Edoüard) Lord Chef de Juſtice, ſon caractere & ſon jugement au ſujet du Teſt,

Teſt, 119 & ſuiv. Il va faire ſa ronde, 126. Il eſt fait Membre de la Commiſſion Eccléſiaſtique, 132
Herbert, Amiral, frere du précédent : ſon caractere, & la réponſe hardie qu'il fait à Jacques II, 123. & ſuivant. Il va en Hollande auprès du Prince, 324. Il devient Lieutenant-Amiral des Hollandois, 388 & ſuiv.
Hollande. Le Tolerance y eſt le myſtere d'Etat, 239 & ſuiv.
Hooper (Le Docteur) écrit contre le Papiſme, 130 & ſuiv.
Hough ; (Le Docteur) ſon caractere : il eſt élû Principal d'un Collége d'Oxford, & dépoſé par ordre du Roi, 191 & ſuiv.
Howard : (Le Cardinal) ce qu'il penſoit des affaires préſentes d'Angleterre, 103. Son caractere, *ibid.* Il envoye des Evêques Catholiques en Angleterre, 279
Hume : (Le Chevalier Patrice) ſes intrigues avec Argile, 27

I.

Jacques II. Deſcription générale de ſon Regne, 1 & ſuivant. Education que ce Prince reçût, 3 & ſuiv. Lettre que Charles I, lui écrit, pour l'engager à ſe tirer de la Tutelle du Parlement 7. & ſuiv. Le jeune Prince a pour Gouverneurs le Comte de Northumberland, 3 & ſuiv. & enſuite Jean Berkeley, 4 & ſuiv. Il eſt preſſé par la Reine ſa mere d'embraſſer le Papiſme, & lui réſiſte ; 4. Il fait ſes premieres Armes ſous le Maréchal de Turenne 5, en reçoit beaucoup de Loüanges, & change dans la ſuite, *ibid.* Il eſt toûjours oppoſé au Lord Clarendon ; particularité curieuſe à ce ſujet, 6. Grand Amiral ſous le Régne de Charles II, *ibid.* Son crédit à la Cour, & la crainte qu'il avoit de Monmourh, *ibid.* Il eſt proclamé Roi, & perſonne n'en témoigne de joye, *ibid.* Sa premiere Harangue eſt bien reçûë, 7. Il reçoit diverſes Adreſſes, 8. Il conſerve les perſonnes qui étoient en place Sous le Régne de ſon frere, 9 & ſuiv. fait Clarendon Lord du Sceau Privé, Rocheſter Lord-Tréſorier, Hallifax Préſident du Conſeil, & favoriſe particulierement les Lords Sunderland & Godolphin, 9 & ſuiv. Il léve les taxes de la Doüanne, ſans attendre

tendre la permiſſion du Parlement, 10. & ſuiv. Il témoigne de l'indifférence à ceux qui avoient été pour le Bill d'Excluſion, 12 & ſuivant. De la fierté à la Cour de France, 13. Et beaucoup de bonne volonté aux Etats Généraux, 14. Il fait ſortir Madame Sidley du Palais, & la voit en ſecret, 15. Il fait faire des Elections pour le Parlement d'une maniere illégitime, 18. Il obtient du Prince d'Orange qu'il caſſera pluſieurs Officiers, 22. Il eſt couronné, 24 & ſuivant. Il examine un Criminel, & la réponſe mortifiante qu'il en réçoit, 38. Il aſſemble un Parlement en Angleterre, 46. Il envoye Feversham commander contre Monmouth, 58. Il interroge lui même ce dernier, 60 & ſuivant. Il eſt enflé de ſes ſuccès, 66 cruautez exercées en ſon nom contre les Partiſans de Monmouth, 67 & ſuiv. Les Anglois en fremiſſent d'horreur & de crainte, 78. Le Roi ſe déclare ennemi de quiconque favoriſe le Teſt, 83 & ſuiv. Il fait des changemens en Irlande, 48. Jacques écrit à Loüis XIV, au ſujet de la Principauté d'Orange, 105. Son humanité envers les Réfugiez François, 106. il aſſemble un Parlement en Angleterre, 107. Il y harrangue, *ibid.* Il trouve plus de fermeté qu'il ne ſouhaitoit, 112. & ſuiv. Il le proroge, 114 & ſuiv. Ce qui eſt un bonheur extrême pour la Nation, 115 & ſuiv. Il ſe déclare pour la Tolerance, 126. Il convoque un Parlement en Ecoſſe, 140. Il prie le Parlement par le Lettre, d'abolir les Loix Pénales contre les Non Conformiſtes 144. Il fait ſa Maîtreſſe Comteſſe de Dorcheſter, 148. Il fait le Convertiſſeur, 149. & ſuiv. Il ôte la Baguette blanche au Comte de Rocheſter & pourquoi, 254. Il veut obliger l'Univerſité de Cambridge à recevoir Maîtres ès Arts certains Bénédictins, 189 & un des Colléges d'Oxford à élire un principal Papiſte, 192. Il chaſſe les Membres de ce Collége, 196. Il renonce ouvertement à l'Egliſe Anglicane, & fait la Cour aux Non-Conformiſtes, 198 & ſuiv. Il forme un Camp dans la Plaine de Hounſlow, 202. Il envoye un Ambaſſadeur à Rome, 203. Il écrit au Prince

Prince d'Orange contre l'Auteur, 215. Il entre en négociation avec le Prince, 218. Lettre des Jeſuites de Liége, qui decouvre les deſſeins du Roi, par rapport à la Religion, 223 & ſuiv. Il abolit les Loix portées contre les Non-Conformiſtes, ce qui ſoulève les eſprits, 226. & ſuiv. C'eſt pourquoi il laiſſe tomber cet Edit, 229 & ſuivant. Il en publie un autre plus modeſte, 230 & ſuiv. Son indignation contre le Parti Epiſcopal, 234. Il congedie le Parlement, 227. Réception qu'il fait au Nonce du Pape, *ibid.* Il ſe montre en pluſieurs Villes d'Angleterre, & affecte un air careſſant, ſur tout pour les Non-Conformiſtes, 239. Ce qu'il dit de la bonne Politique des Hollandois, *ib. & ſuiv.* On dit qu'il a deſſein d'eriger l'Angleterre en République, 241. Il réforme la Magiſtrature dans tout le Royaume, *ibid.* Queſtions qu'il fait faire avant les Elections des Parlement, 244. Ce qu'on penſoit de ſes deſſeins, 245. Hauteur avec laquelle il parle, 247 & ſuiv. Sa conduite à l'égard de la Princeſſe Anne, 247. Il écrit a la Princeſſe d'Orange ſur le chapitre de la Religion, 248. Il attaque l'Auteur de nouveau, 262. Il fait préſenter un Memoire aux Etats ſur l'affaire de Bantam, 266. Il eſſaye une troiſiéme fois de perdre Burnet, 272. Il introduit le P. Peter dans le Conſeil Privé, 278 & ſuivant. Il redemande les Régimens Anglois qui ſont au ſervice des Etats 282. Il publie une ſeconde fois ſon Edit, en faveur de la Tolerance, 284. Il ordonne qu'on le liſe dans les Egliſes, 286. En quoi il eſt deſobéï, 289. Il reçoit une Remontrance ſignée par ſix Evêques, 290. Il envoye ces Prélats à la Tour & les fait relâcher, 296 & ſuiv. Il rend de fréquentes viſites à ſa Maîtreſſe, 315 & ſuiv. Il fait un de ſes fils naturels Duc de Berwick; *ib. & ſuiv.* Il donne lieu à des ſoupçons contre la vérité de la groſſeſſe de la Reine, 322. Il apprend de Louis XIV, à quoi eſt deſtiné l'armement de Hollande, 355. Il refuſe les Troupes que ce Prince lui offre, 358. Il ne ſçait quel parti prendre, 394 & ſuiv. Il s'efforce d'appaiſer le Clergé, & conjure

jure les Prélats de ſoulever le Peuple contre le Prince d'Orange, 395. Il fait faire des Prieres au Ciel pour le fléchir, *ibid. & ſuivant.* Il feint de vouloir reſtituer les Chartres des Villes, 397. Il s'efforce de prouver que le Prince de Galles n'eſt pas ſuppoſé, 398. Mauvais effet de ces éclairciſſemens, 400 & ſuiv. Son Armée commence à déſerter, 405. Pluſieurs Seigneurs l'abandonnent, 406. Il entre en Traité avec le Prince d'Orange, 412. Il fait partir la Reine, & part après Elle, 415. Fuite qui eſt jugée honteuſe 416 & ſuiv. Il eſt pris & ramené en Angleterre, 418. Funeſtes ſuites de ce retour 419. Le Roi eſt mis en liberté, & rentre dans Londres; il reprend courage, & ſa fierté ſe ranime, 422 & ſuiv. On eſt embarraſſé de ſa perſonne, 425. Le Prince d'Orange le prie de ſortir de Londres, 421 & ſuiv Le Roi reçoit une Lettre de la Reine, qui le détermine à ſe retirer en France, 433 Il part: papier qu'il laiſſe ſur ſa table, *ib. & ſuiv.* ſon Parti parle de le rappeller, 444. Diviſion dans ce parti, 449 & ſuiv.

Jane (Le Docteur) aſſiſte à la Conférence tenuë pour convertir Rocheſter, 152

Jefferies (Le Chevalier) ſa barbarie contre les reſtes du Parti de Monmouth, 68 & ſuivant. Il eſt fait Lord, 70, & Chancelier, 109 & ſuiv. Il propoſe d'ériger une Commiſſion Eccléſiaſtique, dont il devient Préſident, 132 & ſuiv. Avis qu'il donne à l'Auteur, 273. Compliment forcé qu'il fait en rendant les Chartres de Londres, 397 & ſuiv. Il tombe entre les mains du Peuple, & on le mêt à la Tour, 420 & ſuiv.

Jéſuites: leur crédit ſur l'eſprit de Jacques II. 279. Ils le pouſſent dans le précipice, 147. Ils eſſayent de s'introduire dans les Univerſitez, 188 Ils ſont haïs d'Innocent XI, 209. Ils ſont jaloux des autres Eccléſiaſtiques, 279. la frayeur les oblige de ſe retirer en France, 416

Innocent XI; Pape, ſon portrait, 209. Sa haïne pour la France, 338 & ſuiv. & pour les Jéſuites, 209 Ce qu'il penſoit des deſſeins de Jacques II, 102. Maniere dont il reçoit ſon Ambaſſadeur, 203 ſa fermeté dans l'affaire de

de la Régale & des Franchiſes, 210
Irlande. Le Gouvernement eſt changé ſous Jacques, 84 qui y léve des Regimens, *ibid.* Tirconnel s'y cantonne, 437

K.

Ken, Evêque aſſiſte à la mort de Monmouth, 61
Kirk. Sa cruauté, 67. Sa réponſe à Jacques II, 151. Avis qu'il donne à l'Auteur, 273. Il ſe joint au Prince d'Orange, 351

L.

Lavardin: (Le Comte de) ſon Ambaſſade à Rome, 338
Leyburn, Evêque Papiſte envoyé de Rome en Angleterre, 279
Liége (La Ville de) bien ſituée, ne veut point de Furſtemberg pour Evêque, 342
Liſle, un des Juges de Charles I. fait Lord par Cromwel, & aſſaſſiné, 72
Liſle, veuve du précédent: ſon éloge & l'injuſte ſentence portée contre elle; ſa mort, 75
Lloyd, (Guillaume) Evêque, oppoſé à un Edit de Tolerance, 290. Eſt mis à la Tour & relâché, 296. Il eſt inſtruit des particularitez concernant la naiſſance du Prince de Galles 326. Il eſt Auteur d'un Syſtême qui fait du bien aux affaires de Guillaume III, 475
Lob donne un Conſeil violent à Jacques II, dans l'affaire des ſept Evêques, 292
Lorette. Vœu que la Ducheſſe de Modéne y fait à la Vierge, 314 & ſuiv.
Loüis XIV. perſécute ſes Sujets Réformez, 85. & ceux d'Orange, 104 & ſuiv. Il donne avis à Jacques II, des deſſeins du Prince d'Orange, 354. Il lui offre en vain des Troupe, 357. Il ſe déclare ſon Allié, 359. Il favoriſe par ſon imprudence les deſſeins du Prince d'Orange, 362. Il déclare la guerre à l'Empire, & publie un Manifeſte, 363. Il en donne un autre contre le Pape, 368
Louvois: (Le Marquis de) mauvais conſeils qu'il donne à Loüis XIV, par rapport aux Réformez, 94 ſa haîne pour d'Avaux eſt funeſte à Jacques II, 355
Lovver, Médecin: ce qu'il dit de la groſſeſſe de la Reine, 418
Lumley: (Le Lord) ſon portrait: 348 & ſuiv. Il entre dans le parti du Prince d'Orange, *ibid.* ſervice

vices qu'il lui rend, 406

M.

Macolm, Miniſtre Ecoſſois : ſa ſimplicité & ſon malheur, 140
Maintenon (La Marquiſe de) eſt cauſe de la perſécution de France, 106
Marie, Princeſſe d'Orange: ſon beau caractere, 168 ſa réponſe équitable 331 & ſenſée au ſujet de Jurieu, 170 & ſuiv. Sa réſolution noble & tendre de réſigner ſes droits au Prince ſon Epoux, 175. Eſpéce de bon mot, qui lui échape à cette occaſion, *ibid.* Lettre ſur la Religion qu'elle reçoit du Roi ſon Pere, 248. Réponſe qu'elle y fait, 253. Ses ſentimens par rapport à l'entrepriſe du Prince, 385 & ſuiv. Refus généreux qu'elle fait de la Couronne qu'on lui offroit pour elle ſeule, 465. Ce qu'on en dit en Angleterre, 467. Son arrivée en Angleterre, 477, & ſuiv.
Marie d'Eſt protege Sunderland & Godolphin, 10. Elle obtient l'éloignement de la Sidley, 15 & ſuiv. Circonſtances de ſon Sacre, 24 & ſuiv. On la croit hors d'état d'avoir des enfans, 312. ce qui eſt cauſe que les Prêtres ſouhaitent ſa mort, 313. Elle publie qu'elle eſt enceinte, *ib.* Elle ne veut pas laiſſer voir à la Princeſſe Anne, ni à perſonne, des marques de ſa groſſeſſe, 215. Elle change ſa maniére d'en compter le tems, 319. Elle accouche, ou en fait ſemblant, 321. Elle reçoit de bon: conſeils de Sunderland, & ſuiv. Elle ſe ſauve en Fran- & Elle engage le Roi à la ſuivre, 433
Maſſey embraſſe le Papiſme; il en eſt récompenſé & comment, 186
Maſtricht : (La Ville de) avantages de ſa ſituation, 336 & ſuiv.
Maximilien, Electeur de Baviere, 336
Maynard, Juriſconſulte : ſon avis touchant un Bill qui déterminoit les cas de Haute-Trahiſon, 50. Belle réponſe de lui, 430 & ſuiv.
Méer, (Le Lord) accuſé de la révolte de Monmouth, & abſous, 116, & ſuiv.
Melford, obtient la Confiſcation des biens des Campbels, 43. Il embraſſe le Papiſme, 80. Il donne au Roi un conſeil violent, 394 & ſuiv.
Middleroun, (Le Comte de) Secretaire d'Etat : avis qu'il donne à Patrerſon, 143. Sa conférence avec un

un Prêtre, dont il ſe joüe, 145
Millington, Médecin : ce qu'il dit au Comte de Shrewsbury, 318
Monjoi, (Le Lord) Député en France, & mis en priſon contre le Droit des Gens, 443
Monmouth (Le Duc de) eſt obligé de ſortir de Hollande, 16. Il y retourne *incognitò*, 28. Il debarque à Lime, 52. Il eſt déclaré coupable de Haute-Trahiſon, 53. Il eſt défait, 59. Il eſt pris, 60, & éxécuté, 61, & ſuiv. Cruautez exercées contre les reſtes de ſon Parti, 67 & ſuiv.
Mordaunt (Le Lord) ſe déclare contre la révocation du Teſt, 110. Son caractere, 345. Il eſt le prémier qui ſe joint au Prince d'Orange en Hollande, *ibid.*
Mulgrave (Le Comte de) ſe moque plaiſamment d'un Convertiſſeur, 149
Murray (Le Comte de) ſe fait Papiſte, & convoque le Parlement d'Ecoſſe, 140 & ſuivant.

N.

Non-Conformiſtes. (Les) ſe ménagent prudemment avec Jacques II, 199. Ils reçoivent en Ecoſſe & en Angleterre des Edits de Tolerance, 226 & ſuiv. Ils préſentent des Adreſſes flateuſes à cette occaſion, 232 & ſuiv. Ils ſont raſſurez par le Prince d'Orange, 279 & ſuiv.
Norfork: (Arundel, Duc de) Belle action & réponſe vive de ce Seigneur, 150 & ſuiv.
Northumberland (Le Comte de) Gouverneur du Duc d'Yorck, 3 & ſuiv.
Nottingham (Le Lord) ſe déclare contre la Révocation du Teſt, 110. Son caractere, 350. Il confére avec les Mécontens, & ne leur promet que le ſecret, *ibid.* Il va traiter avec le Prince d'Orange de la part de Jacques II, 412. Il eſt pour le premier dans le Parlement, 446

O.

Oates eſt condamné à une priſon perpétuelle, 45 au pilori, & au fouet, *ibid* ſupplices qu'il ſouffre avec beaucoup de conſtance, *ibid.*
Ormond (Le Duc d') ſe retire de la Cour, 193. Il ſe joint au Prince, 408
Oxford; ſon Univerſité flatte baſſement Jacques II, 8. Elle ſe joint enſuite à l'Ennemi de ce Prince, 410

P.

Palmer, Comte de Caſtlemain, Ambaſſadeur à Rome : ſon caractere, 204. Son diſcours au Cardinal Cibo, qui s'en moque, 207. Celui qu'il fait au Pape & la réponſe qu'il en reçoit, 208. Deux raiſons du peu d'égard qu'on a pour lui, 212 & ſuiv.

Papiſtes (Les) écrivent en faveur de la Tolerance & de la Liberté, 240 & ſuiv. Ils veulent ſe ſaiſir de pluſieurs Seigneurs Proteſtans, 416

Parker, (Samuël) Evêque d'Oxford, 185. Opinion particuliere de ce Prélat, touchant la dignité des Rois, *ibid.* Oppoſition faites à ſa Conſécration, 186. Sa nomination faite à la Préſidence d'un Collége, 395. Livre qu'il fait contre le Teſt, & ſa mort, 294

Parlement. (Le) d'Angleterre Maniére violente & illégitime, dont furent faites les Elections du premier Parlement de Jacques II, 18. & ſuivant Lâcheté de ce Parlement 46 & ſuiv. Conteſtations qui s'y élévent au ſujet du Teſt, 18. Autres Conteſtations, 107. Fermeté dés deux Chambres, 108 & ſuiv. qui eſt cauſe que le Parlement eſt prorogé, 114. & ſuiv. Queſtions que le Roi fait faire à ceux qui peuvent avoir part aux Elections, 244. Le Prince d'Orange en aſſemble un, 443 & ſuiv. Diſputes qui s'y élévent, touchant la maniere dont on réglera le Gouvernement, 444 & ſuiv.

Parlement d'Ecoſſe. Lâche complaiſance du premier Parlement tenu ſous Jacques II. 42. Fermeté d'un autre Parlement, 143

Paterſon fait un voyage à Londres & pourquoi, 143. Il eſt d'avis qu'on aboliſſe les Loix Pénales & pourquoi, *ibid. & ſuiv.*

Patrick, Miniſtre Anglican, eſt un de ceux qui écrivent contre l'Egliſe Romaine, 129 & ſuiv. Il ſe trouve à la Conférence du Comte de Rocheſter, 152

Péarſon, Evêque de Cheſter : ſon éloge & ſa mort, 181

Pembroke, (Le Comte de) Député des Pairs & du Conſeil vers le Prince d'Orange, 421

Pen, Quakre, ſon caractere : il va traiter avec le Prince d'Orange, 178 prédictions qu'il fait à l'Auteur, 180.

180. Il gagne Steward & l'attire en Angleterte, 274. Il fait promettre un Parlement, & pourquoi, 285

Perth (Le Comte de) embraſſe le Papiſme, 80. Il court riſque d'être maſſacré à Edimbourg & pourquoi, 139. Il ſuborne un faux témoin contre Queensborough, *ibid.* Il eſt mis en priſon 434 & ſuiv.

Perth, (La Comteſſe de) Epouſe du précédent, change de Religion au lit de la mort, 138 & ſuiv.

Péter (Pere) Jéſuite: ſon caractere: ſa faveur, 125. le Roi fait demander pour lui un Chapeau de Cardinal, 205. Manſfield témoigne que ce Religieux eſt Anglois, *ibid. & ſuivant.* Il eſt fait Membre du Conſeil-Privé, 278 & ſuiv. Il trenche du Richelieu, 283 & ſuiv. Il eſt charmé de voir Jacques en train de ſe brouiller avec l'Egliſe Anglicane, 292, & ſuiv.

Pierce, Blanchiſſeuſe, témoigne que la Reine eſt accouchee, 400

Polwel, juge équitablement dans le Procès des ſept Evêques, 302

Pool, (Le Cardinal de la) ou Polus: Sa Légation en Angleterre, 239

Porter, (Le Chevalier Charles) ſon portrait: il eſt fait Chancelier d'Irlande, 85. Il eſt rappellé, 147

Powis: (La Comteſſe de) ce qui lui arrive aux couches de la Reine, 317 & ſuiv.

Powis, Avocat Général: ſon Caractere, 118. & ſon équité dans le Proces des ſept Evêques, 299

Prédictions. Exemples remarquables de pluſieurs, 180, 213

Préſages. Exemples de quelques uns, 24 & ſuiv.

Presbytériens Anglois: Jacques II, leur fait la Cour, 198 & ſuivant. Parallele entre eux & les Indépendans, 199

Presbytériens d'Ecoſſe (Les) reçoivent un Edit de Tolerance de Jacques II, & n'en témoignent pas moins d'averſion pour le Papiſme, 145

Preſton (Le Lord) Envoyé d'Angleterre en France: ſa lâche flaterie, 48. Il eſt fait Secretaire d'Etat, 395

Prétendant. Hiſtoire de ſa naiſſance, 312 & ſuiv. Preuves qu'il n'a pas été ſuppoſé, 398

Proteſtans (Les) ſont perſécutez en France, 85 & ſuiv. Pluſieurs paſſent en Angleterre, & y ſont natura-

turaliſez, 106 & ſuivant. Erat & conduite des Proteſtans de Genêve, de Suiſſe, du Palatinat, & d'ailleurs, 155 & ſuiv.
Providence. Les hommes jugent de ſes vûës par leurs paſſions : exemples de cette vérité, 391

Q.

Quakres ; leur caractere, 200
Queensbury. (Le Duc de) ſa réponſe ferme à Jacques ſur le fait de la Religion, 39. Il eſt trompé par le Roi, *ibid. & ſuiv.* Il eſt diſgracié, 81. On ſuborne un faux Temoin contre lui ; ſa conduite par rapport aux Loix pénales, 144. Il ſe joint au Prince d'Orange, 408

R.

Regale. (Droits de) Diſputes à ce ſujet entre Verſailles & Rome, 206. Fermeté d'Innocent X, dans cette occaſion 210. Cette querelle s'agir par la conduite violente de Lavardin ; 338 Manifeſte publié en partie à cette occaſion, 367
Rocheſter (Le Lord Hide de) puis Grand Tréſorier, 9. Il profite indignement de l'abſolution de Grey, 65. Eſt Depuré dans la Commiſſion Eccleſiaſtique, 132. Il a des Conferences ſur la Religion avec des Prêtres, dont il ſe joüe 151. Il perd la Baguette blanche, 152. Il ſe declare pour le Prince d'Orange dans le Parlement, 446
Roſſ, Archevêque ſe déclare pour la Révocation des Loix pénales, 143
Rumbol eſt pris dans la Révolte d'Argile, 33 & ſuiv. & éxécuté, 37
Rumſey, dépoſe contre Cornish & eſt relegué à perpetuité, 75
Ruſſel, (L'Amiral) couſin du Lord, confére avec les Mecontens d'Angleterre : il ſe joint avec le Prince d'Orange : ſon portrait, 347. Ce qu'il dit à l'Auteur, 348. Il conduit la Flotte Hollandoiſe à Torbay, 394
Ruvigny, (Le Marquis de) Ambaſſadeur en Angleterre, agit & parle en faveur des Réformez, qui le ſoupçonnent néanmoins de les trahir 91. & ſuivant. Il va en Angleterre, 93

S.

Sacre: circonſtances de celui de Jacques II, 24 & ſuiv.
Sancroft, (Guillaume) Archevêque de Cantorbéry, eſt fait Membre de

de la Commiſſion Eccléſiaſtique, 133. Il pouſſe à l'exces ſa tendreſſe pour un neveu, *ibid.* Il conſacre avec peine deux Evêques indignes, 186. Il dreſſe une Requête contre la Lecture de l'Edit de Tolerance, 290. Il eſt mis à la Tour & relâché, 296. Il tient une conduite équivoque dans l'affaire de la Révolution, 430 & ſuiv.

Savvifer, Procureur Général, eſt depoſé, pour s'être oppoſé à une injuſtice, 298

Scarborough, Médecin 317. Il ordonne les Eaux à la Princeſſe Anne, 318

Schomberg (Le Comte de) eſt obligé de paſſer en divers endroits, 372. Il ſe donne au Prince d'Orange, 375. Services qu'il lui rend, 390 & ſuiv.

Seymour, Orateur de la Chambre-Baſſe, parle contre les Elections irrégulieres du Parlement, 48 & ſuivant. Il ſe joint au Prince d'Orange, & eſt Auteur d'une Aſſociation, 49 & ſuiv.

Sharp (Le Docteur) ſon caractere, ſon ſermon: dénonciation de cette Piece, 131. L'Evêque de Londres refuſe de l'Interdire, *ib. & ſuiv.* Le Docteur en eſt quitte pour un compliment, 137 & ſuiv.

Sherlock, Miniſtre Anglican: ſon eloge & ſes écrits contre le Papiſme, 129 & ſuiv.

Shrevvsbury, (Le Comte de) tient chez lui les Conference des Mécontens, 226. Sa Religion & ſon caractere, 346. Il gagne les bonnes graces du Prince d'Orange, *ibid. & ſuiv.* Il retourne le trouver à la Haye, 345 & ſuiv. traite de ſa part avec le Roi, 414 & ſuiv.

Sibbald: (Le Chevalier Robert) ſon éloge: il ſe fait Réformé, ce qui produit de grand effets, 142

Sidley, Maîtreſſe de Jacques II. Elle ſort du Palais, & voit le Roi en ſecret, 15 & ſuiv. Elle devient Comteſſe de Dorcheſter, 147 & ſuiv. Elle ſe moque des Prêtres, ce qui peuſe cauſer ſa perte, 149

Sidney, (Philippes) frere d'Algernoon: ſon caractere, 348. Il eſt chéri du Prince d'Orange, qui lui confie l'execution de ſes deſſeins, 349. Il ſonde pluſieurs Seigneurs Anglois, 350. Il apporte des Lettres & des avis de leur part au Prince, *ibid. & ſuiv.*

Shelton, Ambaſſadeur d'Angleterre en Hollande: ſon carac-

caractere, 14 & ſuiv. Il laiſſe échaper un vaiſſeau chargé d'armes par Monmouth, 52. Il eſt envoyé à Paris, 214. Il eſt mis, pour ſon indiſcrétion à la Tour, dont il devient Gouverneur, 360

Solms, (Le Comte de) un des Généraux du Prince d'Orange, 426

Sommerſet (Le Duc de) eſt privé de ſes dignitez, pour avoir deſobeï à un ordre injuſte, 238

Sophie. (La Princeſſe) Négociations ſecrettes de l'Auteur avec elle, 234

Sprat, (Le Docteur) eſt fait Evêque de Rocheſter, & Membre de la Commiſſion Eccléſiaſtique, 134. Conduite qu'il tient dans ce Tribunal, 135 & ſuiv. Il ſe retire, 136 & ſuiv.

Stevvard, (Le Docteur) enſeigne à Jacques II, le Dogme de la préſence réelle, 284

Stevvard, fameux Ligueur d'Ecoſſe, gagné par Pen. Il ſe devoüe au ſervice de Jacques II, 274. Il écrit pour cet effet en Ecoſſe & en Hollande, *ibid.*

Stillingfléet: (Le Docteur,) écrit contre le Papiſme, 130 & ſuiv.

Stoupe, Miniſtre de l'Egliſe Françoiſe de la Savoye, enſuite Brigadier dans les Troupes de France, 100. Il fait un voyage en Italie avec l'Auteur, *ibid.*

Strickland, Papiſte Amiral d'Angleterre, a des Prêtres ſur ſon bord, 330. Il eſt rappellé, 355, & ſuiv.

Sunderland (Le Comte de) devient Préſident du Conſeil, 84. Il demande au Prince d'Orange la révocation du Teſt, 223. Il donne à la Reine des Conſeil moderez, 31. Il embraſſe le Papiſme, *ib. & ſuiv.* Il eſt accuſé d'avoir trahi Jacques II, & juſtifié ſur ce reproche, 332. & ſuiv. Il empéche qu'on ne reçoive des Troupes offertes par Loüis XIV, & qu'on n'empriſonne pluſieurs Seigneurs, 395. Il perd ſon poſte, *ibid.*

Sunderland (La Comteſſe de) aſſiſte aux couches de la Reine, 321, & en prend témoignage, 399

T.

T'Emple (Le Chevalier Guillaume) traite pour le Prince d'Orange avec Tirconnel, 441. Suites malheureuſes de cette Négociation, *ibid. & ſuiv.*

Tenniſon aſſiſte Monmouth à la mort, 61. Il écrit contre le Papiſme, 129 & ſuiv.

Teſſé, Général François: ſon

ſon expédition d'Orange, 104 & ſuiv.
Teſt ; Loi diſcutée de nouveau en Angleterre, au commencement du Régne de Jacques II, 78 & ſuivant. attaquée par ce Prince, 83. En faveur de qui il eſt décidé par le Lord Chef de Juſtice, que le Roi a droit d'en diſpenſer, 120 & ſuivant. Soutenuë par le Prince d'Orange, 179 ; abolie par des Edits de Tolerance, 226 & ſuiv.
Torbay, Port d'Angleterre, où aborda le Prince d'Orange, 393
Trelawny, (Jonathan) Evêque de Briſtol, s'oppoſe à la Lecture de l'Edit de Tolerance, 290. Il eſt mis à la Tour, 296 & élargi, 298. Il ſe joint, avec le Général ſon frere au Prince d'Orange, 306
Trumball, (Le Chevalier Guillaume) Ambaſſadeur d'Angleterre en Turquie: Fait curieux qu'il raconte à l'Auteur, 361
Turenne : (Le Vicomte de) ce qu'il diſoit du Duc d'Yorck, ſon éléve, dans le métier de la Guerre, 5
Turner : (François) mot que Jacques II, lui dit, 22. Sermon qu'il prononce au Sacre de ce Prince, 24. Il aſſiſte Monmouth à la mort, 61. Il ſe déclare contre la Lecture de l'Edit de Tolerance, 290, Il eſt mis à la Tour, 296. Il eſt élargi, 297, & ſuivant. Il eſt Député au Prince d'Orange, 421
Tyrconnel (Le Comte de) eſt fait Général en Irlande ; 85, & enſuite Lord-Lieutenant, 147. Il y éxerce des cruautez étranges, 437. Il léve des Troupes pour aſſervir ce Royaume, 440. Il trompe le Prince d'Orange, *ibid.*

V.

Vaudeville : effet extraordinaire qu'il produit, 409

W.

Wake, (Le Docteur) Chapelain d'un Miniſtre d'Angleterre en France, en rapporte de bonnes Piéces contre le Papiſme, 130
Walgrave, Médecin, 317 : ce qu'il dit de la naiſſance du Prétendant, *ibid.*
Ward, (Setth) Evêque d'Exeter & de Salisbury, tombe en enfance, 183
Wentworth, (La Lady) amoureuſe du Duc de Monmouth, 28. Enthouſiaſte, elle-même, ſe rend Enthouſiaſte & fait avec lui un Mariage de conſcience, *ibid.* Il le ſoutient bon

bon en mourant, 63 & ſuivant.
Wharton (Le Lord) ſe joint au Prince d'Orange, 405
Whitby, (Le Docteur) un de ceux qui écrivirent contre le Papiſme, 129 & ſuiv.
White, (Thomas) Evêque de Peterborough, s'oppoſe à la Lecture de l'Edit de Tolerance, 289. Il eſt mis à la Tour, 296, puis relâché, 298
Whitford : particularitez de ſa vie : ſes dernieres paroles: ſa mort, 141 & ſuivant.
Wildman eſt envoyé en Angleterre par Monmouth, 17. Il ſe broüille à la Haye, 381
Williams : (Le Docteur) ſon éloge & ſes écrits contre l'Egliſe Romaine, 129 & ſuiv.
Williams : (Le Chevalier Guillaume) divers traits: de ſon caractere vicieux, 298. Il devient le principal Acteur dans l'Affaire des ſept Evêques, 299. Il eſt fait Procureur Général, *ibid.*
Windebaud, Médecin, 317

Fin de la Table des Matieres du Tome Quatriéme.
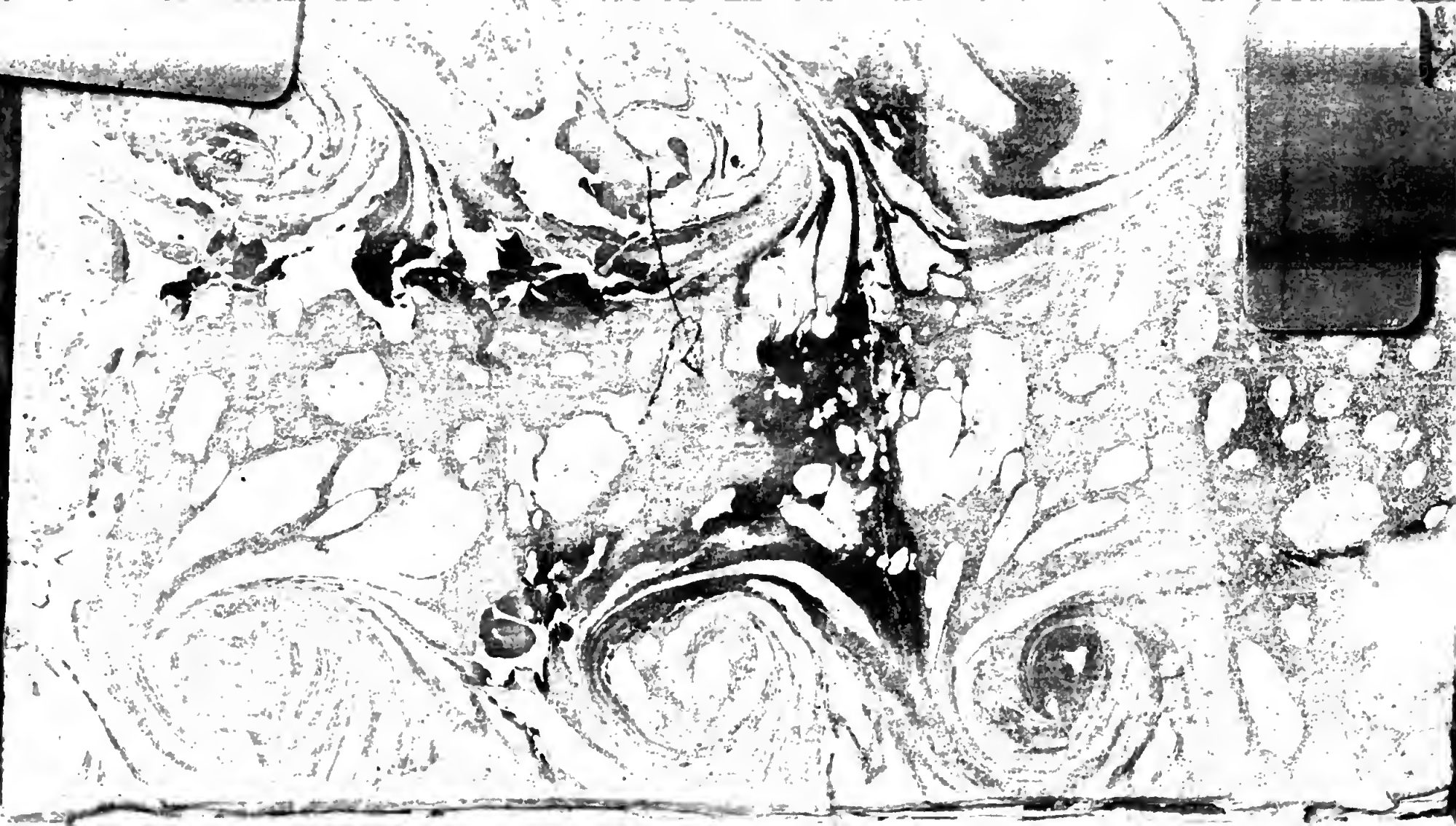
A01 1473985